



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

Volume 151 N° 006
Le lundi 29 novembre 2021

Présidence de l'honorable Anthony Rota



TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 29 novembre 2021

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

• (1105)

[Français]

L'UTILISATION D'ACCESSOIRES À LA CHAMBRE

Le Président: Avant de passer à l'ordre du jour, j'aimerais rappeler à tous les députés que, dans le cadre des travaux de la Chambre et des comités, l'utilisation d'accessoires qui visent à illustrer un propos ou à faire valoir une proposition est jugée contraire à nos règles et pratiques.

À la Chambre, les députés expriment leurs opinions par les paroles qu'ils prononcent, et non par l'utilisation d'accessoires. Ce principe s'applique non seulement pendant les discours, mais en toutes circonstances à la Chambre.

[Traduction]

La procédure et les usages de la Chambre des communes, troisième édition, prescrit à la page 617:

Les Présidents ont systématiquement déclaré que les étalages et les manifestations de toutes sortes employés par des députés pour illustrer leurs interventions ou pour souligner leurs positions étaient irrecevables. De même, les accessoires de quelque sorte que ce soit ont toujours été jugés inacceptables à la Chambre.

Cela vaut également pour les masques. Les masques que portent les députés ne doivent pas servir à faire passer des messages ou à exprimer une opinion. Ils doivent être simples et neutres.

Je remercie les députés de leur collaboration.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LOI VISANT À FOURNIR UN SOUTIEN SUPPLÉMENTAIRE EN RÉPONSE À LA COVID-19

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 26 novembre, de la motion portant que le projet de loi C-2, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole au sujet d'une mesure législative très importante qui fait partie du programme de protection des Canadiens que le gouvernement fédéral a mis en place ces 18 derniers mois. Contrairement au Parti conservateur et même, à l'occasion, à mes amis du Nouveau Parti démocratique, nous croyons qu'il est important de présenter les lois nécessaires

depuis le début de la pandémie. Nous débattons aujourd'hui d'une autre mesure législative essentielle pour aider les Canadiens à traverser la pandémie. Contrairement à ce que certains pourraient croire, le gouvernement a toujours la responsabilité d'aider les Canadiens à traverser la pandémie de COVID-19.

L'autre jour, le porte-parole vedette en matière de finances du Parti conservateur a pris la parole sans dire le moindre mot au sujet de ce projet de loi ni préciser si les conservateurs allaient appuyer ou non. Je croyais que le député dirait si les conservateurs allaient appuyer ou non cette mesure législative, mais il s'est plutôt concentré sur l'inflation. Il y a consacré la majeure partie de son temps de parole, tout comme ses collègues d'ailleurs.

Il est indéniable que l'inflation nous préoccupe tous. Cela dit, le Parti conservateur doit reconnaître que, tout comme la pandémie, cette inflation n'est pas l'apanage du Canada. L'inflation se fait ressentir partout dans le monde, et pour diverses raisons sur lesquelles je ne vais pas m'étendre aujourd'hui. Je vais plutôt présenter l'inflation d'un point de vue gouvernemental.

Nous avons offert un programme de garderies grâce à la collaboration de gouvernements provinciaux de toutes les allégeances politiques. Nous avons un programme...

M. Tako Van Popta: C'est tout ce que vous avez à offrir?

M. Kevin Lamoureux: Un député demande si c'est tout ce que nous avons à offrir. C'est 20 fois plus que ce que Stephen Harper n'a jamais offert aux Canadiens. Voilà une observation incroyable.

Il reste que nous avons des partis politiques...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je tiens à rappeler aux députés qu'un de leurs collègues a la parole; donc, il doit être traité avec le respect qui lui est dû et on doit l'écouter. Les députés auront l'occasion de poser des questions et faire des observations pendant 10 minutes après l'intervention du député, alors je les prierais de noter leurs questions s'ils pensent les oublier. Ils auront l'occasion de prendre la parole pour poser des questions ou faire des observations.

Le député de Winnipeg-Nord a la parole.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le fait est que l'Allocation canadienne pour enfants et le programme de garde d'enfants aident les familles de façon très concrète.

Les services de garde d'enfants à 10 \$ par jour et le programme de mise en place de ces services sont très importants. Cela va aider les familles d'un océan à l'autre. La majorité des territoires sont maintenant de la partie. Tous les partis politiques ont reconnu la valeur de ce programme.

Ordres émanant du gouvernement

Je l'utilise comme exemple pour deux raisons. D'abord, il va permettre de réduire considérablement le coût des services de garde d'enfants. Il va également permettre à un plus grand nombre de personnes de participer à la population active. Il suffit de regarder le Québec et de voir l'efficacité avec laquelle il a réussi à mettre en place son programme de garde d'enfants à 10 \$ par jour ou à investir dans les services de garde d'enfants, ainsi que la façon dont le programme a modifié le déploiement de sa main-d'œuvre.

Les membres du caucus libéral et moi-même croyons que les Canadiens d'un bout à l'autre du pays bénéficieront de la possibilité d'entrer sur le marché du travail et verront une réduction substantielle des frais de garde d'enfants s'élevant à plusieurs centaines de dollars chaque mois. C'est un exemple.

Le projet de loi C-2 nous permettrait de continuer à fournir les mesures de soutien dont les Canadiens ont besoin. Je crois qu'en tant que gouvernement, nous avons été là pour les Canadiens dès le premier jour. Nous avons démontré notre soutien à la classe moyenne du Canada, à ceux qui aspirent à en faire partie et à ceux qui ont de grands besoins.

Il n'y a pas si longtemps, lorsque nous avons été élus au gouvernement, nos premières mesures législatives prévoyaient des augmentations d'impôt pour le 1 % le plus riche du Canada, un soutien sous forme de réduction d'impôt pour la classe moyenne canadienne, des augmentations substantielles et une réforme de l'Allocation canadienne pour enfants, ainsi que des augmentations appréciables du Supplément de revenu garanti. Tous ces programmes ont augmenté le revenu disponible des Canadiens.

Nous avons compris à l'époque, comme nous l'avons fait lorsque la pandémie a frappé, que les gens avaient besoin d'un revenu disponible pour faire progresser notre économie. Pour avoir des collectivités en santé et une économie plus forte, les gens avaient besoin d'argent pour payer leur hypothèque et leurs factures de services publics, pour aller au restaurant et pour acheter des produits de première nécessité.

Lorsque la pandémie a frappé et que des ordonnances locales de santé publique ont paralysé l'économie, les gens n'avaient pas le choix. Il y a deux ans, on pouvait circuler dans certaines des rues les plus fréquentées de Winnipeg et constater que les déplacements étaient minimes. La pandémie a fait des ravages pendant plusieurs mois, surtout lors de la deuxième vague.

● (1110)

On ne peut qu'imaginer ce qui se serait passé si le gouvernement n'était pas intervenu pour offrir des programmes comme la PCU. La PCU est un programme qui a soutenu plus de 9 millions de Canadiens. C'est un pourcentage incroyable. Notre population compte plus de 37 millions d'habitants, et 9 millions de Canadiens ont été soutenus par un programme créé de toutes pièces.

La fonction publique et les différents intervenants ont donné corps à ce programme, et ils ont fait un travail incroyable. Il ne fait aucun doute que lorsqu'un programme est créé rapidement, il y aura des abus. Je soupçonne que lorsque j'entendrai les députés conservateurs aujourd'hui, ils souligneront certains de ces problèmes. Nous sommes tout à fait conscients de ces problèmes. Essaieront-ils de dire que nous aurions dû mettre en place le programme de la PCU? Essaieront-ils de dire que ces 9 millions de Canadiens ne sont pas des gens honnêtes?

C'est un programme qui était absolument essentiel. C'est pourquoi j'ai souligné l'importance du revenu disponible. Cependant, il ne s'agissait pas seulement de personnes. Si nous n'avions pas fourni ce genre de soutien, quel aurait été le coût social de cette situation? Qu'il s'agisse de maladies mentales, de pertes d'emploi, de suicides ou de ruptures, le coût aurait été considérable. Nous l'avons reconnu et nous avons pris les devants.

Aujourd'hui, avec le projet de loi C-2, nous continuons de le reconnaître. Les changements prévus dans le projet de loi C-2 montrent que le gouvernement continue de croire que nous devons être là pour les Canadiens.

Le projet de loi C-2 reconnaît également l'importance des entreprises. Avant la pandémie, le gouvernement a réduit l'impôt des petites entreprises. Les ministres ont écouté ce que les propriétaires de petites et moyennes entreprises avaient à dire et ont essayé de les aider de toutes les façons possibles. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons eu des chiffres d'emploi records. Stephen Harper a mis dix ans pour créer 1 million d'emplois. Nous l'avons fait en quatre ans, et ce sont des emplois à temps plein.

Au bout du compte, nous savons ce qu'il faut faire pour bâtir une économie saine. Nous l'avons démontré avant la pandémie et nous le constatons aujourd'hui. Si nous avons déjà retrouvé le taux d'emploi d'avant la pandémie, c'est en grande partie parce que le gouvernement du Canada a travaillé avec les autres paliers de gouvernement et les Canadiens pour veiller à ce que nous soyons en bonne position pour nous rétablir.

Comment y sommes-nous arrivés? Nous avons mis en place des programmes qui ont réellement permis d'améliorer les choses, comme le programme de subventions salariales, afin que les particuliers puissent conserver leur emploi et que les entreprises puissent continuer d'employer des gens.

L'autre jour, le Bloc a parlé de notre communauté artistique et culturelle, un sujet qui tient sincèrement à cœur à chaque député du caucus libéral. J'ai eu la possibilité de parler avec le Conseil des arts populaires de Winnipeg. Les membres du Conseil ont évoqué le programme de subvention salariale en disant que sans lui, leur structure n'aurait probablement pas survécu.

Le Conseil des arts populaires propose un vaste programme de spectacles et d'événements liés aux arts et au patrimoine. Cette institution formidable existe depuis 50 ans au Manitoba. Des douzaines de pavillons participent chaque été. On y découvre des talents époustouflants. Tellement de gens s'impliquent dans les activités du Conseil. Le programme de subvention salariale est un programme qui a permis de soutenir le secteur artistique et culturel, le secteur privé, et même les organismes sans but lucratif. Il a été créé car il fallait venir en aide aux petites entreprises et à la population.

● (1115)

C'est exactement ce qu'a fait le programme de subvention salariale. Je suis d'avis qu'il a sauvé des centaines de milliers d'emplois dans toutes les régions du pays.

Nous avons aussi reconnu la nécessité d'appuyer les entreprises avec des mesures comme le programme de subvention pour le loyer. Pensons aux entreprises en activité qui ont été frappées par la pandémie, qui n'avaient plus de clients ni de contrats. Par l'intermédiaire du programme de subvention pour le loyer, des milliers de compagnies un peu partout au Canada ont reçu de l'aide gouvernementale grâce à laquelle elles ont pu maintenir leurs portes ouvertes. Je soutiens que c'est en partie par ce genre d'intervention que l'on doit au gouvernement et à la collaboration de beaucoup d'autres acteurs que des milliers de faillites ont pu être évitées au Canada. Les petites entreprises ont compris que le gouvernement était prêt à concevoir les programmes nécessaires pour assurer leur survie à la pandémie, alors que les conservateurs ne cessaient d'affirmer que le gouvernement dépensait trop. Le principal commentaire des députés d'en face consistait à dire que nous étions gaspilleurs.

M. Glen Motz: En effet.

M. Kevin Lamoureux: Affirment-ils qu'ils n'auraient pas offert la subvention salariale ou la subvention pour le loyer? Ce sont là d'irresponsables...

Mme Rachael Thomas: On ne peut pas mesurer la réussite en fonction de l'argent dépensé. C'est la différence entre rendre la vie des Canadiens... vous n'avez que rendu leurs vies plus...

• (1120)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La députée de Lethbridge et d'autres députés ne cessent d'interrompre le député. Je leur demanderais de patienter. Je sais qu'ils ont hâte de poser des questions. Je veux qu'ils sachent qu'il reste 48 secondes et qu'ils auront ensuite l'occasion de poser des questions et de faire des commentaires.

Le député de Winnipeg-Nord a 48 secondes pour conclure.

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je pense que si je demandais l'autorisation unanime pour avoir plus de temps, je ne l'obtiendrais probablement pas. Je ne prendrai donc pas la peine de le faire.

Le fait est que tous les partis de l'opposition, particulièrement le Parti conservateur, doivent se rendre compte que le projet de loi dont nous sommes saisis a pour but de soutenir de façon très concrète les Canadiens d'un océan à l'autre. Les députés ont le choix de soutenir nos petites entreprises et la population canadienne ou de voter contre le projet de loi. J'espère qu'ils voteront en sa faveur.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, je suis ravi d'être ici en ce lundi matin ensoleillé après avoir pris un vol de nuit.

J'aimerais parler du projet de loi C-2 et du discours du député. L'une des constantes que nous avons observées tout au long de la pandémie, c'est l'impossibilité d'étudier en profondeur une partie des projets de loi. Les libéraux font toujours valoir à la Chambre qu'il y a urgence et que nous devons adopter les mesures législatives sans tarder. Lorsque le gouvernement a présenté des projets de loi et dépensé beaucoup d'argent pendant la pandémie, nous l'avons mis en garde: il devait essayer de minimiser les répercussions sur le marché du travail. Aujourd'hui, le pays compte 1 million d'emplois vacants. Le Parlement n'a pas de comité des finances qui pourrait étudier le projet de loi et faire des recommandations. Lorsque nous avons des débats approfondis, nous pouvons proposer des amende-

Ordres émanant du gouvernement

ments au comité et améliorer les projets de loi afin qu'ils n'aient pas de répercussions sur le marché du travail — des répercussions comme celles qu'ont eues d'autres mesures législatives et des programmes. Le député ne convient-il pas que de travailler ensemble nous permettrait d'établir les meilleurs programmes possible?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le député constatera que le premier ministre et le gouvernement du Canada ont beaucoup parlé de formation professionnelle, que ce soit dans les budgets précédents ou dans le discours du Trône. Or, la formation professionnelle exige la collaboration de divers intervenants, en particulier des provinces, des établissements d'enseignement post-secondaire et des services d'immigration, notamment en ce qui a trait aux travailleurs temporaires. Elle doit faire l'objet d'un effort concerté.

Le gouvernement est résolu à adopter une approche globale. Nous nous sommes engagés sur le plan du financement et des ressources et avons notamment consacré beaucoup de temps à collaborer avec les autres intervenants pour faire en sorte que, dans la mesure du possible, le gouvernement fédéral joue un rôle de premier plan pour ce qui est de jumeler les emplois disponibles aux personnes qui recherchent un emploi. J'estime que notre bilan montre clairement que, avant la pandémie, le Canada connaissait le taux de chômage le plus faible jamais enregistré.

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, permettez-moi de saluer votre nomination à titre de vice-présidente adjointe.

En fin de semaine, j'ai eu le plaisir — des yeux, du cœur et de l'âme — de participer à divers événements culturels dans ma circonscription, Thérèse-De Blainville. Si le projet de loi C-2 que nous étudions aujourd'hui est si important et urgent pour continuer de soutenir les travailleuses et les travailleurs, comment se fait-il qu'une aide gouvernementale essentielle pour les travailleurs autonomes des arts et de la culture en soit complètement absente?

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, j'ai parlé des arts et de la culture. Nous sommes intervenus dans ce domaine par le passé et je crois que nous le ferons de nouveau dans le futur. Nous reconnaissons l'importance de cette industrie et ce que les arts et la culture apportent à notre société dans son ensemble, notamment à son tissu social et à sa vitalité économique. Nous reconnaissons sa valeur et continuerons de la soutenir.

L'ancien leader du gouvernement à la Chambre, que je connais particulièrement bien, travaille déjà à ce dossier. Je sais que la députée le connaît également très bien. Je suis convaincu que nous pouvons tous compter sur lui pour prendre bien soin de notre secteur des arts et de la culture.

• (1125)

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Madame la Présidente, je voudrais d'abord remercier les gens de Winnipeg-Centre de m'avoir de nouveau fait l'honneur de me choisir pour les représenter.

Ordres émanant du gouvernement

Le député de Winnipeg-Nord a parlé longuement de l'importance du revenu disponible. De nombreux aînés qui vivent dans la pauvreté au Canada n'ont aucun revenu disponible et, pourtant, sans crier gare, le gouvernement réduit le Supplément de revenu garanti de milliers d'aînés qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence et la Prestation canadienne de relance économique; le gouvernement ne s'en prend pas à ses amis des multinationales, mais aux aînés qui vivent dans la pauvreté.

Dans ma circonscription, Winnipeg-Centre, la situation poussera des aînés à la rue et causera de l'insécurité alimentaire. Si le député de Winnipeg-Nord pense que les aînés devraient être traités avec respect et qu'ils devraient avoir tout ce qu'il faut pour vivre dans la dignité, croit-il qu'il faut cesser immédiatement d'exiger le remboursement de la Prestation canadienne d'urgence aux aînés à faible revenu?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le gouvernement a toujours traité les aînés avec respect et il entend continuer de le faire. Qu'il s'agisse de l'importante augmentation du Supplément de revenu garanti dont j'ai parlé, qui a carrément sorti de la pauvreté des dizaines de milliers d'aînés, ou de l'augmentation de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti, des versements ponctuels pendant la pandémie, ou de l'augmentation de 10 % pour les aînés de 75 ans et plus, depuis le début, le gouvernement est là pour les aînés et il continuera d'être là. Nous nous soucions du sort des aînés et nous agissons pour l'améliorer.

Je suis très fier du nombre d'aînés que nous avons sortis de la pauvreté grâce à de bonnes décisions gouvernementales réfléchies.

M. Wayne Long (Saint John—Rothsay, Lib.): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir de nouveau prendre la parole à la Chambre, et je souhaite remercier mon ami et collègue de Winnipeg-Nord de son discours passionné.

Je l'ai écouté avec grand intérêt parler du programme de garderies que nous avons lancé à l'échelle du pays et de ses avantages. Je viens du Nouveau-Brunswick et, malheureusement, notre province n'a pas encore accepté de conclure une entente à cette fin. J'ai vu avec grand intérêt l'Alberta, ainsi que d'autres provinces partout au pays, signer cette entente spectaculaire qui offrira des services de garderie à 10 \$ par jour et réduira de moitié leurs coûts l'année prochaine.

Mon ami pourrait-il parler très brièvement des avantages de ce programme et de la façon dont il changera la vie de tous les Canadiens, y compris ceux de ma circonscription, Saint John—Rothsay?

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, je sais que mon ami et collègue est un ardent défenseur de Saint John, ainsi que de l'ensemble de la région. Il a compris que le programme ne serait pas seulement avantageux pour ses concitoyens, mais pour tous les Canadiens. Je demande aux provinces n'ayant pas conclu l'entente de le faire rapidement. Il s'agit d'un programme qui peut améliorer concrètement la vie des gens. Il réduira considérablement les frais de garderie, tout en permettant à beaucoup plus de personnes de participer au marché du travail canadien. Nous entendons beaucoup parler de la nécessité de combler la pénurie de travailleurs au Canada. Or, le programme dont nous débattons est un excellent programme qui contribue à juguler l'inflation et à accroître le nombre de travailleurs.

M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC): Madame la Présidente, j'aimerais revenir à la question du député de Peace River—Westlock, qui demandait pourquoi il ne revient pas

au comité des finances d'étudier ce projet de loi très important pour le bien-être des Canadiens. Mon collègue accepterait-il d'en expliquer la raison aux Canadiens?

• (1130)

M. Kevin Lamoureux: Madame la Présidente, le comité de la procédure et des affaires de la Chambre doit pouvoir se réunir avant de mettre sur pied les autres comités. Ce processus se fait en temps opportun et il repose sur des négociations entre les leaders parlementaires des divers partis. La question est certes un peu plus complexe que cela, mais ce qu'il faut retenir, c'est que tous les députés ont aussi un rôle à jouer.

Si le député veut formuler des suggestions, il peut le faire quand vient le temps de discuter du discours du Trône ou lors des débats comme celui-ci. Il pourrait même s'adresser directement à la ministre des Finances, qui est toujours disposée à écouter les députés quand elle est ici. En effet, puisque mon siège est situé tout près du sien, je vois souvent des députés d'en face venir lui faire part de leurs préoccupations ou de leurs idées. Elle écoute les députés de tous les partis, car en général les ministres s'intéressent grandement à ce que leurs collègues ont à dire, même s'ils font partie de l'opposition.

J'encourage le député d'en face à transmettre ses idées, le cas échéant. Il faut espérer que le comité des finances soit mis sur pied dans les meilleurs délais et qu'il participera à l'examen des mesures budgétaires du gouvernement du Canada.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Madame la Présidente, je partagerai mon temps de parole avec le député de Parry Sound—Muskoka.

J'interviens aujourd'hui au sujet du projet de loi C-2. Je veux parler plus particulièrement de la position du gouvernement à l'égard de la croissance et de la relance des petites entreprises. Je suis déçu qu'il s'agisse de la première occasion que j'aie en cinq mois de discuter d'une mesure législative sur la relance économique, étant donné la dissolution du Parlement.

Bien que le premier ministre ait affirmé que les élections qu'il a déclenchées cet été étaient les plus importantes depuis des décennies, il en a profité pour prolonger ses vacances. Il est honteux que les libéraux aient mis deux mois pour rappeler le Parlement. Bien entendu, cela n'étonne pas vraiment les Canadiens. On se souvient très bien que le même gouvernement libéral a prorogé le Parlement l'année dernière afin d'échapper à l'examen de ses scandales d'éthique.

À la dissolution du Parlement, les comités cessent d'exister et tous les travaux en cours du Parlement sont interrompus. Quand la mesure législative dont nous débattons sera-t-elle même soumise à l'examen d'un comité? Le gouvernement ne nous indique pas à quel moment les comités seront reconstitués.

Avant les élections, j'étais membre du comité du commerce international, qui avait entrepris des études cruciales sur les exportations liées aux technologies propres et sur l'acheminement de vaccins contre la COVID-19 à des pays en développement. Malheureusement, en raison du déclenchement des élections, on ne pourra pas adresser au gouvernement les rapports et les recommandations qui devaient l'être. Voilà ce qui arrive quand le premier ministre fait passer la politique avant les intérêts du pays.

Lorsque le premier ministre a déclenché subitement des élections inutiles pour s'arroger le pouvoir, des élections qui ont coûté 600 millions de dollars, la saison des feux de forêt était au plus fort dans la région de l'Okanagan, où j'habite, des cendres tombaient du ciel à Kelowna—Lake Country, et des mesures sanitaires renforcées étaient en vigueur. Bref, fidèles à leur habitude, les libéraux adorent former le gouvernement, mais ils détestent gouverner. C'est à cause d'une succession de choix politiques malavisés qu'on nous demande continuellement d'adopter des projets de loi à toute vitesse, et ce, afin de compenser l'incapacité des ministres à gérer leur portefeuille et le programme législatif de la Chambre. C'est ce qui s'est produit avec l'Accord Canada—États-Unis—Mexique, avec l'Accord de continuité commerciale Canada—Royaume-Uni et avec les mesures législatives précédentes sur les mesures d'aide liées à la pandémie. On se croirait dans un mauvais rêve qui recommence.

Des échéances n'ont pas été respectées et nous pouvons parier que les libéraux feront de leur mieux pour accuser les conservateurs de ralentir l'étude des projets de loi. Malheureusement pour eux, les Canadiens ne sont pas si bêtes. Les libéraux peuvent essayer de jouer leurs mêmes vieux tours, mais ils commencent à être prévisibles. Les Canadiens savent que les conservateurs ont le mandat de demander des comptes aux libéraux.

Mes collègues conservateurs et moi voulons nous assurer que le projet de loi d'initiative ministérielle n'a pas de conséquences imprévues. Nous voulons poser des questions difficiles aux comités et formuler des recommandations solides pour nous assurer qu'une telle mesure législative est dans l'intérêt de nos électeurs et de notre pays.

Nous aurions dû revenir à la Chambre il y a un mois. Les conservateurs le réclament depuis le début du mois d'octobre. Nous voulions nous remettre au travail ici. Les libéraux voulaient se soustraire à l'examen du Parlement. J'ai cru que c'était peut-être parce qu'ils prenaient le temps d'élaborer un véritable plan de relance et de croissance pour les petites entreprises canadiennes, un vrai plan qui s'attaquait aux vrais problèmes pour mes concitoyens, les entreprises et les organismes sans but lucratif de Kelowna—Lake Country. Les conservateurs ont écrit aux ministres et parlé publiquement de mesures réelles qui remédieront aux problèmes auxquels se heurtent les petites entreprises partout au pays.

Lors du débat sur le budget de 2021, j'ai rappelé que les programmes de soutien à la relance étaient inefficaces pour de nombreuses entreprises. Il en va de même pour la mesure législative; elle ne s'attaque pas aux problèmes les plus importants que connaissent les petites entreprises, comme les pénuries de main-d'œuvre, l'inflation, les problèmes dans la chaîne d'approvisionnement, les obstacles aux ventes, les hausses de taxes et le remboursement de la dette ou l'accès au crédit. Voilà ce qui arrive quand un gouvernement n'écoute pas la population et privilégie les grands titres à la politique.

Les petites entreprises, surtout les microentreprises, des secteurs les plus éprouvés sont celles qui ont le moins de ressources pour pallier les perturbations causées par la pandémie, qui ont été les plus touchées et qui ont besoin que nous mettions l'accent sur ces questions importantes. Pour empirer une situation déjà grave, les entreprises qui ont commencé à se remettre lentement de la situation font face à des pénuries de main-d'œuvre qui, comme je l'ai mentionné, pourraient mettre brutalement fin à leur reprise.

Ordres émanant du gouvernement

La crise de la main-d'œuvre paralyse les industries de tous les secteurs et de toutes les régions. Selon Recherche économique RBC, le tiers des entreprises canadiennes sont aux prises avec des pénuries de main-d'œuvre qui risquent de s'aggraver. Les petites entreprises ne peuvent pas continuer à traverser la pandémie de COVID-19 sans que le gouvernement fédéral s'intéresse aux véritables défis auxquels elles font face, comme une reprise économique lente, des pénuries de main-d'œuvre, la hausse des coûts et l'endettement.

● (1135)

Dans le rapport de septembre 2021 de la Banque de développement du Canada, on peut lire que, d'après une enquête que cette dernière a menée, 55 % des entrepreneurs ont du mal à embaucher les travailleurs dont ils ont besoin, ce qui les amène à retarder ou à refuser de nouvelles commandes; 64 % disent que les pénuries de main-d'œuvre actuelles limitent leur croissance; et 44 % ont retardé ou sont incapables de livrer des commandes aux clients. Les programmes du gouvernement ne fonctionnent tout simplement pas.

Au cours de la pandémie, il a été rapporté que les PME ont également contracté près de 170 000 \$ de nouvelles dettes en moyenne. J'ai parlé à de nombreux propriétaires de PME qui ont personnellement prêté de l'argent à leur entreprise pour qu'elle survive, et ce projet de loi ne ferait rien pour résoudre ce problème économique potentiellement dévastateur. Si les programmes de soutien du gouvernement étaient si efficaces, pourquoi les petites et moyennes entreprises sont-elles forcées de contracter de nouvelles dettes impossibles à gérer?

Ce qui est devenu clair, c'est que le gouvernement ne porte pas suffisamment attention aux signaux d'alarme. Ses députés oublient que c'est le travail du gouvernement de s'assurer qu'il crée un environnement où les entreprises peuvent prospérer, et non seulement survivre. Réduire le fardeau réglementaire, s'attaquer à la crise de la chaîne d'approvisionnement qui a commencé avant la pandémie, s'attaquer à la crise de la pénurie de main-d'œuvre en prolongeant les visas de certaines catégories de travailleurs, remettre au travail les personnes aptes à travailler et mettre fin à toutes les augmentations d'impôts pour les entreprises ne sont que quelques-unes des façons de se concentrer sur la reprise économique. Des mesures comme celles-ci doivent être prises de toute urgence.

Vendredi dernier, un reportage du *Globe and Mail* indiquait que le nombre d'emplois vacants avait dépassé 1 million. Selon Statistique Canada, près d'un cinquième de tous les postes vacants se trouvent dans le secteur de l'accueil. Le gouvernement, dans ce débat, choisit de se vanter de ses chiffres de reprise, mais les députés devraient essayer de demander aux restaurateurs, aux gérants d'hôtels, aux agriculteurs ou aux entreprises de construction de ma circonscription comment ils voient notre marché du travail. Ils ne se souviennent pas d'une époque où ils ont dû recruter autant de travailleurs simplement pour garder la tête hors de l'eau.

Le gouvernement voudra sans doute mettre toutes ces pénuries sur le dos de la pandémie mondiale. Cependant, l'économiste en chef de la Banque de développement du Canada a récemment souligné que « même avant la pandémie, les employeurs avaient de la difficulté à recruter ».

Ordres émanant du gouvernement

Si l'on n'accorde pas une attention urgente à cette crise, les entreprises nouvelles et existantes n'auront pas la capacité d'accroître leur portée, d'honorer leurs commandes ou même de conserver leurs employés actuels. Les pénuries signifient moins d'employés ou des propriétaires forcés de travailler de plus longues heures, ce qui ne fait qu'ajouter à notre crise de santé mentale en cours. Selon la plus récente enquête de Statistique Canada sur la conjoncture économique, plus d'une entreprise sur quatre s'attend à ce que sa rentabilité diminue avant la fin de l'année. Si le gouvernement ne prend pas de mesures pour ramener les gens sur le marché du travail, il n'y aura pas d'emplois bien rémunérés dans le secteur privé auxquels retourner.

Après presque deux ans de perturbations liées à la pandémie, une inflation en hausse rapide, de graves problèmes de chaîne d'approvisionnement, des taxes, des impôts, des coûts et des dettes qui montent en flèche et augmentent automatiquement, des différends commerciaux internationaux où le Canada est toujours perdant et une pénurie de main-d'œuvre qui empêche notre reprise économique, sans parler des efforts déployés pour maintenir la santé mentale, les petites et moyennes entreprises, qui constituent l'épine dorsale de nos collectivités locales, sont sur le point de s'effondrer. Ces entrepreneurs et ces organisations ont besoin de travailleurs et crient à l'aide. C'est un cri pour garder leur esprit d'entreprise vivant. Malheureusement, le gouvernement a décidé de suivre une voie qui ne fera rien pour régler ces problèmes sous-jacents.

Les conservateurs continueront à défendre les petites et moyennes entreprises du pays. Nous continuerons de préconiser des mesures réelles qui donnent des résultats concrets. Nous faisons passer les politiques avant les gros titres. Je me bats pour les PME parce que j'ai été propriétaire d'une petite entreprise et que je sais ce que c'est que de risquer de tout perdre.

● (1140)

M. Wayne Long (Saint John—Rothsay, Lib.): Madame la Présidente, j'ai moi aussi été propriétaire de petite entreprise pendant de nombreuses années: une compagnie d'aquaculture ainsi que les Sea Dogs de Saint John, une équipe qui évolue dans la ligue de hockey junior majeur du Québec. C'est en toute connaissance de cause que j'affirme aux députés que les gens de Saint John—Rothsay ont vraiment apprécié les mesures d'aide que notre gouvernement a mises en place pour les petites entreprises. En effet, bon nombre de propriétaires de petites entreprises qui se sont présentés à mon bureau m'ont dit avoir apprécié la subvention salariale ainsi que l'aide au loyer commercial.

Comme la députée était propriétaire de petite entreprise, peut-elle indiquer quelle mesure d'aide n'étaient pas appropriées et lesquelles elle changerait?

Mme Tracy Gray: Madame la Présidente, nous sommes aux prises avec la pandémie depuis 20 mois et, au début de celle-ci, les programmes de relance s'imposaient. Nous avons toujours appuyé ces mesures et nous avons recommandé des moyens pour les modifier afin de soutenir les gens et les petites entreprises. Au début, de nombreuses raisons empêchaient les propriétaires de petites entreprises d'être admissibles aux programmes. Par exemple, ceux qui faisaient affaire avec une coopérative de crédit et ceux qui n'avaient pas un compte de banque approuvé ne pouvaient demander un prêt.

Tout au long de la pandémie, nous avons fait des recommandations et nous avons soutenu les entreprises. Maintenant, après 20 mois, comme je l'ai mentionné, nous sommes confrontés à une

crise de la main-d'œuvre, à une flambée inflationniste et à bien d'autres difficultés et il faut s'attaquer à ces problèmes.

M. Larry Brock: Madame la Présidente, comme il a été question, la semaine dernière, des débats en ligne, de la nécessité de porter un masque et d'autres choses du genre, je trouve un peu étonnant de voir des députés du parti au pouvoir choisir de ne pas porter leur masque, pour une raison ou une autre.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie le député de son rappel au Règlement. Je souhaite, en effet, rappeler aux députés qu'ils doivent porter leur masque sauf lorsqu'ils se lèvent pour prendre la parole. Les députés du parti au pouvoir ne sont pas les seuls à l'avoir oublié à l'occasion. Je rappelle donc à tous les députés de porter leur masque lorsqu'ils ne parlent pas.

La députée de Beauport—Limoilou a la parole.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, ma collègue parle des PME et des difficultés qu'elles ont eues tout au long de la pandémie et qu'elles risquent de continuer d'avoir, notamment en ce qui touche au manque de main-d'œuvre.

Je vais aborder quelque chose d'encore plus petit, à savoir le domaine de la culture. Les travailleurs autonomes sont complètement oubliés cette fois. Parmi les travailleurs autonomes, il y a des perchistes, par exemple. Lorsqu'on doit enregistrer, faire un film, une émission de télé-réalité ou autres, on a besoin de perchistes.

À un moment donné, ces gens-là se dirigent vers d'autres secteurs, et on perd une expertise incroyable. Pourtant, cette dernière est complètement oubliée.

Dans les PME dont ma collègue parle, pense-t-elle aussi à ces travailleurs essentiels de la culture?

[Traduction]

Mme Tracy Gray: Madame la Présidente, il existe évidemment plusieurs types d'entreprises et d'organismes à but non lucratif. Je repense entre autres à une intervention que j'ai faite au sujet du budget de 2021, pendant laquelle j'ai beaucoup parlé des arts, de la culture et des loisirs. Beaucoup d'organismes qui se consacrent aux arts et à la culture sont aussi des entreprises. Des représentants de l'un des organismes de ma circonscription ont communiqué avec moi dernièrement pour me parler de leur situation.

Le contexte actuel touche des secteurs de toutes sortes, qu'on parle des arts, de la culture, de l'agriculture ou de l'hôtellerie. Tout y passe, et tout le monde a été touché d'une façon différente.

● (1145)

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Madame la Présidente, je représente moi aussi beaucoup de petites entreprises dans ma région, et je songe notamment à l'association des voyagistes de Campbell River, qui a adopté une approche très innovatrice et qui travaille fort pour nettoyer l'océan et les plages durant cette période très éprouvante en raison de l'absence de touristes. Nous savons que la main-d'œuvre suscite de plus en plus d'inquiétudes à mesure que la population vieillit et, bien entendu, la COVID a aggravé beaucoup de choses.

Je me demande si la députée préconise plus d'investissements dans la formation afin que les personnes sans emploi puissent suivre la formation nécessaire pour répondre aux exigences des emplois disponibles. Je me demande également ce que la députée pense de l'immigration et des difficultés de taille que nous observons partout au pays quand vient le temps de recruter les travailleurs dont le Canada a besoin.

Mme Tracy Gray: Madame la Présidente, je tiens d'abord à remercier la députée et les gens de sa région qui s'emploient à assainir leurs collectivités. C'est un dossier qui me tient vraiment à cœur. D'ailleurs, il m'arrive souvent de ramasser des ordures dans ma collectivité.

Comme mon temps est limité, je vais parler rapidement de la question de l'immigration.

Nous savons qu'il existe actuellement d'énormes retards de traitement. Voici un exemple bien concret: les représentants d'une importante organisation touristique de ma collectivité et moi-même avons écrit au ministre pour demander une prolongation de certains visas. En effet, il y a chez nous des gens venant d'autres pays qui ne peuvent pas travailler en ce moment parce que leur visa est expiré.

M. Scott Aitchison (Parry Sound—Muskoka, PCC): Madame la Présidente, c'est toujours un honneur de prendre la parole à la Chambre des communes pour aborder tout type de sujet. Aujourd'hui il s'agit du projet de loi C-2, un projet de loi important qui nécessite une étude beaucoup plus approfondie.

Les aides ciblées sont une bonne chose, en particulier pour les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie, qui font partie des secteurs les plus touchés de notre économie. En tant que député de la circonscription de Parry Sound—Muskoka, il est bien évident que le tourisme est non négligeable pour l'économie de la région. Comme tous les autres députés, je ne me contente pas de venir ici en espérant que les gens entendent ce qu'ils ont besoin d'entendre. Je parle aux gens de ma circonscription pour savoir ce qui les préoccupe.

En ce qui concerne le projet de loi C-2, j'ai estimé qu'il était important de sonder ces secteurs. Que dit-on dans les secteurs du tourisme et de l'accueil et dans les secteurs les plus durement touchés? Restaurants Canada rapporte qu'ils ont désespérément besoin de trouver des gens pour travailler. Le nombre d'emplois vacants au Canada a dépassé le million. Les employeurs des secteurs où il y a beaucoup de contacts, comme les restaurants et les hôtels, ont la plus forte proportion de postes non pourvus, soit environ 14,4 %. Ils cherchent des gens. Ils sont occupés. Ils ont du travail, mais ils n'arrivent pas à trouver des travailleurs. Cela soulève une question: que se passe-t-il vraiment? Quand j'ai lu cela, j'ai pensé que je devais parler à des gens de ma région.

À Parry Sound—Muskoka, il y a d'innombrables histoires locales de PME, de restaurants et d'hôtels qui sont ouverts et très achalandés. Ils pourraient être ouverts sept jours sur sept, mais ils ne trouvent pas le personnel pour le faire.

Jamie Blake de Blakes Memories of Muskoka dans le canton de Seguin paie bien plus que le salaire minimum. Il essaie d'embaucher un gérant en ce moment. C'est un très bon poste bien rémunéré. Comme ils ne trouvent personne, ils doivent fermer deux jours par semaine. Ils ne peuvent être ouverts que cinq jours par semaine et perdent beaucoup de clients.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai parlé avec Jeff Watson, qui possède deux Tim Hortons à Gravenhurst. Ses établissements sont passés d'une exploitation 24 heures sur 24 à des heures réduites. Ils ont retenu les services d'une agence pour les aider à trouver des employés, mais ils n'ont pas encore reçu une seule demande. Ils n'arrivent à rien.

J'ai parlé avec Didier Dolivet. Il est le directeur général de Red Leaves Resort, un très beau centre de villégiature à Minett et l'un des plus chics de Muskoka. Il a dit que les affaires sont excellentes, que le tourisme intérieur a augmenté et que les Ontariens découvrent l'Ontario. C'est formidable. Ils voyagent localement et la demande est très forte. Le problème, bien sûr, est qu'ils ne peuvent pas trouver de personnel.

Dans les motels, les hôtels et les centres de villégiature, il est difficile depuis des années de trouver du personnel pour travailler dans le service d'entretien ménager, mais Didier rapporte que l'entretien ménager n'est que le début du problème. Il y a une pénurie de travailleurs dans tous les secteurs d'activité. En raison du manque d'employés pour occuper des postes, tels que les chefs, et des postes de direction et de gestion, ils ne peuvent pas maximiser leur taux d'occupation à cause de la pénurie de main-d'œuvre. Leur incapacité à doter leur centre de villégiature d'un personnel complet se traduit par une baisse du niveau de service et, par conséquent, par une diminution de la satisfaction des visiteurs. En fait, la situation est presque pire pour leur entreprise en ce moment, et ils sont vraiment en difficulté.

Le message est clair: les entreprises ont besoin de personnes pour travailler. Devrions-nous inciter les gens à rester chez eux en ce moment?

Le secteur du tourisme n'est pas le seul qui a ce problème. À Parry Sound, Greg Lubbelinkhof, de Cedarland Homes, essaie de construire des maisons pour tenter de résoudre la crise du logement dans cette région. Bien qu'il offre une formation complète, des salaires exceptionnels et d'excellents avantages sociaux, il ne parvient pas à trouver des gens pour exercer les métiers spécialisés. Son organisation doit reporter le travail, parfois jusqu'à deux ans. Elle refuse des travaux parce qu'elle ne trouve tout simplement pas de personnes pour les effectuer.

La Banque de développement du Canada nous informe que 40 % des PME ont du mal à trouver des employés. Statistique Canada nous indique pour sa part que le nombre d'emplois vacants a augmenté dans toutes les provinces. La situation est certainement pire en Colombie-Britannique, dans les provinces de l'Atlantique et en Ontario, mais toutes les provinces ont du mal à trouver du personnel.

Comment en sommes-nous arrivés là? J'ai fait un peu de lecture et je suis tombé sur un rapport spécial de Philip Cross sur le coût élevé de la vie. M. Cross est un homme impressionnant. Il fait maintenant partie de l'Institut Macdonald-Laurier. S'il m'écoute, qu'il sache que j'aimerais le rencontrer un jour afin de discuter avec lui, car je crois qu'il pourrait m'apprendre beaucoup de choses.

Ordres émanant du gouvernement

• (1150)

Philip Cross, est agrégé supérieur à la Munk School, associée à l'Institut Macdonald-Laurier. Auparavant, il a travaillé comme spécialiste de la macroéconomie à Statistique Canada. Nommé analyste économique en chef en 2008, il était chargé de veiller à la qualité et à la cohérence des principales statistiques économiques. Il a également rédigé la section « Conditions économiques actuelles » de L'Observateur économique canadien. C'est donc dire que cet homme au parcours impressionnant sait de quoi il parle.

Il a expliqué que les dépenses excessives du gouvernement pendant la pandémie ont créé des distorsions considérables dans l'économie — ce qui a fait grimper l'épargne des particuliers, surtout chez les plus riches de la société —, ainsi que sur le marché du travail. Les programmes n'étaient tout simplement pas assez ciblés. Je cite M. Cross:

En moyenne, les économies nettes des ménages du quintile de revenu supérieur ont presque doublé, passant de 12 000 \$ à 21 322 \$ pendant le deuxième trimestre de 2020. Pendant ce temps, les économies des ménages des deux quintiles inférieurs ont augmenté en moyenne de 2 000 \$. La hausse des revenus et des économies des ménages a eu des répercussions sur les logements, et le marché du travail et l'inflation.

La plus frappante des distorsions a été observée lorsque le gouvernement a offert un revenu d'urgence tellement important que le revenu disponible des particuliers a augmenté en période de récession. Les revenus gagnés ont fortement chuté, mais ce manque à gagner a été largement compensé par l'aide considérable offerte par le gouvernement. La hausse des revenus et des économies indique qu'une grande partie de l'aide gouvernementale n'était pas nécessaire, surtout pendant la lente transition entre les mesures de relance visant l'ensemble de l'économie et les mesures ciblant certains secteurs.

Les gens avaient trop d'argent. Ils ne travaillaient pas et avaient beaucoup d'argent. Nous avons entendu mon collègue dire qu'un excès d'argent par rapport à l'offre de biens se traduit par de l'inflation; alors, tout coûte maintenant plus cher. Les familles de Parry Sound—Muskoka me disent que ça leur coûte plus cher de se rendre au travail en voiture, de se procurer des produits d'épicerie pour leur famille et de chauffer leur maison, et que bon nombre d'entre elles ne peuvent tout simplement pas trouver de maison. Il faut que nos comités s'y intéressent de plus près.

J'accorde beaucoup de mérite au gouvernement. Il est venu à la rescousse très rapidement et a réagi à cette pandémie et à l'incertitude dans notre économie et dans notre monde. Il a réagi très rapidement, mais avec beaucoup de négligence. Les députés ministériels étaient presque hostiles lorsque les conservateurs et d'autres députés de l'opposition ont proposé des améliorations et des mesures plus ciblées. Nous nous retrouvons donc dans une situation où l'économie est trop stimulée. Les riches s'enrichissent; les pauvres s'appauvrissent et nous rendons la vie plus difficile.

Les mesures de soutien ciblées sont importantes. Je ne sais pas si je peux faire confiance au gouvernement pour les cibler correctement, et c'est pourquoi il faut absolument que la Chambre reprenne le travail et que les comités se penchent sur la question pour s'assurer que nous analysons ces mesures de soutien ciblées. Nous devons éviter de gaspiller l'argent et de trop stimuler l'économie dans des secteurs précis.

Nous avons beaucoup de travail à faire. J'ai hâte de m'y attaquer, et les Canadiens méritent un véritable plan pour leur rendre la vie plus abordable. Les Canadiens ont besoin d'un véritable plan pour accroître considérablement l'offre de logements partout au pays. Les Canadiens ont besoin d'un véritable plan pour réduire de façon responsable les dépenses du gouvernement qui sont à l'origine de l'inflation. Les entreprises canadiennes ont besoin de main-d'œuvre

et elles ont besoin que nous nous mettions au travail; alors, mettons-nous au travail dans les comités.

• (1155)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, mon collègue, en face, a mentionné que la mise en œuvre de certains programmes avait été brouillonne, mais je retiens également son affirmation selon laquelle le gouvernement ne voulait rien entendre de l'opposition et était hostile. Pourtant, si ma mémoire est bonne, ce sont les députés conservateurs et néo-démocrates qui ont d'abord exigé avec vigueur que le gouvernement augmente la valeur de la subvention salariale. Je vous dirais que le processus de délibération de la Chambre, et le fait que l'opposition y a pris part, a amélioré ce programme. Donc, il y a eu, au contraire, beaucoup de collaboration.

Le député affirme-t-il maintenant que nous avons peut-être été trop généreux avec la subvention salariale? Aurions-nous dû réduire sa valeur pour ainsi nous éviter des problèmes?

M. Scott Aitchison: Madame la Présidente, je ne dirais pas que la subvention salariale était trop élevée. Elle était probablement juste ce qu'il fallait. Je remercie le député de fournir au moins un exemple où les libéraux nous ont écoutés, ce qui est chose rare par les temps qui courent.

Au bout du compte, après nous avoir écoutés, c'était une somme juste, mais son application a été beaucoup trop large. Voilà ce que nous disent les spécialistes; il ne s'agit pas seulement de moi et de mes intérêts partisans. De véritables spécialistes, c'est-à-dire des économistes qui savent de quoi ils parlent, affirment que la portée du programme était trop grande.

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, comme je ne dispose pas que de 30 secondes pour intervenir, j'aimerais en profiter pour remercier les citoyennes et les citoyens de Montcalm, qui, pour une troisième fois, ont renouvelé leur confiance à mon endroit afin que je les représente à la Chambre. Je leur assure que je le ferai le plus dignement possible.

Les travailleurs autonomes du secteur de la culture sont des artisans de la pérennité de notre nation. À la Chambre, tous les députés ont, tous partis confondus, voté en faveur de la motion du Bloc québécois qui visait à reconnaître la nation québécoise.

Comment mon collègue conservateur peut-il expliquer que le projet de loi C-2 oublie les travailleurs autonomes du secteur des arts et de la culture?

[Traduction]

M. Scott Aitchison: Madame la Présidente, la réponse est simple: je ne peux pas l'expliquer. Le gouvernement a mis sur pied un programme qui semble avoir fait complètement fi de ce secteur. Voilà une raison de plus pour les comités de se mettre au travail afin que des questions importantes comme celle-là puissent être soulevées et que nous puissions aider les secteurs les plus durement touchés. Le secteur culturel est manifestement l'un des secteurs les plus durement touchés au Canada.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Madame la Présidente, l'une des choses que j'ai très bien comprises et dont j'ai clairement entendu parler partout dans ma circonscription, c'est que beaucoup de petites entreprises ont vraiment du mal à trouver de la main-d'œuvre. Le problème est en partie dû au fait que les ressources sont insuffisantes pour soutenir les programmes de préparation à l'emploi, qui assureraient la formation et l'orientation des personnes qui n'ont pas les compétences dont ces entreprises ont désespérément besoin.

Je me demande si le député appuierait une approche visant à investir davantage de ressources dans la formation des gens qui n'ont pas les compétences nécessaires pour répondre aux besoins du marché du travail dans nos régions.

• (1200)

M. Scott Aitchison: Madame la Présidente, pour répondre simplement, oui, je l'appuierais. La formation est essentielle pour l'économie, et nous devons la favoriser davantage.

Pensons aussi à l'immigration et au fait de veiller à ce que les nouveaux Canadiens aient accès aux emplois pour lesquels ils sont pleinement qualifiés. Je tiens à souligner le travail accompli actuellement par le ministre du Travail de l'Ontario. La province fait de grands progrès et est un exemple à suivre pour le gouvernement fédéral.

M. Darrell Samson (Sackville—Preston—Chezzetcook, Lib.): Madame la Présidente, avant de commencer mon discours, je souhaite faire savoir aux députés que je partagerai mon temps de parole avec la députée de Mississauga—Erin Mills.

Je suis ravi de prendre à nouveau la parole à la Chambre et je remercie les résidents de Sackville—Preston—Chezzetcook de m'avoir réélu pour un troisième mandat. Je souhaite continuer à défendre les intérêts de tous les résidents de la circonscription de Sackville—Preston—Chezzetcook, de tous les Néo-Écossais et, bien entendu, de tous les Canadiens.

Je me souviens que, le 13 mars 2020, en partant de la Chambre des communes pour aller prendre l'avion afin de rentrer en Nouvelle-Écosse, je me suis dit que les travaux du Parlement allaient être suspendus pendant deux semaines. Comme nous le savons tous maintenant, ces deux semaines ont été maintes fois multipliées. Elles ont marqué le début d'une crise aussi grave que la Grande Dépression. Nous avons dû relever de nombreux défis. Les choses ont démarré lentement, mais nous nous sommes vite aperçus que la situation était extrêmement difficile, et que le gouvernement allait devoir collaborer avec les députés de tous les partis pour veiller à protéger tous les Canadiens.

Du jour au lendemain, nous avons dû composer avec le fait que de 3 à 4 millions de personnes ont perdu leur emploi, que des entreprises ont fermé, que la communauté d'affaires a interrompu ses activités, et que les gens avaient peur. Nous avons franchi toutes ces étapes. Cependant, je dois dire aux députés que j'étais fier d'être un député pendant cette période difficile. Pourquoi? Parce que pendant 67 soirs d'affilée, en compagnie de nombreux autres députés du Parti libéral, des ministres du Cabinet et du premier ministre, j'ai discuté des types de programmes qui étaient nécessaires. Nous avons collaboré avec la fonction publique, écouté les suggestions de l'opposition et commencé à établir des programmes pour aider tous les Canadiens.

J'étais fier de faire ce travail tous les jours parce que j'étais au courant des craintes des Canadiens et des situations problématiques

Ordres émanant du gouvernement

dans lesquelles ils se trouvaient. Cependant, tous les soirs, nous parlions de la façon de les aider. Je recevais de 100 à 150 courriels et appels par jour de personnes préoccupées. Certaines avaient perdu leur emploi, d'autres avaient perdu leur entreprise, et certaines s'inquiétaient de la fermeture des garderies. C'était une période très difficile.

Cependant, lorsque nous sommes élus et représentons des gens, nous pouvons participer à la création de programmes. Des électeurs m'ont indiqué que le soutien offert ne les aidait pas, qu'il n'était pas suffisant pour combler leurs besoins ou qu'il n'aidait pas leur entreprise. Nous avons donc apporté des modifications et des améliorations au fur et à mesure que nous allions de l'avant. C'est ainsi que l'on représente vraiment les gens, en les écoutant parler des difficultés avec lesquelles ils sont aux prises, en trouvant des solutions avec eux et en les aidant pendant le processus. C'est pourquoi je suis ravi de parler du projet de loi C-2. Il représente l'étape suivante de la transition vers une reprise vigoureuse.

• (1205)

[Français]

Je dois dire que cela a été très difficile pour les Canadiens qui ont perdu des membres de leur famille. Environ 30 000 Canadiens et Canadiennes ont perdu la vie à cause de la COVID-19 jusqu'à présent. Cela a été difficile pour les familles. Cela a été difficile pour les aînés dans les centres de soins à longue durée. Cela a été très difficile pour les adolescents qui, comme on le sait, aiment beaucoup rencontrer des gens. Cela a été difficile pour les parents, lorsque les écoles ont fermé durant la crise. Cela a été difficile pour les enseignants qui ont dû changer leur façon d'enseigner et qui ont dû développer une importante expertise avec l'école virtuelle qui dure depuis longtemps.

Comme je l'ai dit, nous avons perdu 1 million de postes pendant la pandémie. Cependant, si nous regardons où nous en sommes aujourd'hui, nous avons récupéré ce million de postes. De plus, environ 1 million de postes supplémentaires sont disponibles maintenant. Cela témoigne du bon travail de notre gouvernement, auquel tous les députés ont contribué, afin d'assurer une bonne relance économique, la prospérité et les suivis nécessaires.

Dans le projet de loi C-2, on voit des investissements ciblés destinés aux compagnies, aux individus et aux organisations qui ont eu des difficultés supplémentaires ou qui vivent toujours des difficultés très prononcées.

Je parle entre autres des secteurs du tourisme et de l'hôtellerie. Mon fils est propriétaire d'un restaurant et cela a été très difficile pour lui. Nous avons vu des restaurants fermer, puis rouvrir avec des limites aux nombres de clients, lesquelles existent toujours. Les hôteliers, comme mes collègues le savent, éprouvent aussi des difficultés. La semaine passée, lundi et mardi, l'hôtel Delta n'était plein qu'à 6 % de sa capacité. Imaginons à quel point cela doit être difficile pour ces compagnies.

Nous avons aussi vu des organisations souffrir dans les secteurs des arts, de la culture, des loisirs et des agences de voyages, surtout à cause de manque de clientèle résultant des confinements. C'est pour cela que nous allons investir davantage dans ces secteurs.

Ordres émanant du gouvernement

Nous allons également investir dans les compagnies qui n'ont pas pu reprendre leurs activités pour toutes sortes de raisons. Ces compagnies ont des besoins particuliers. Il y a enfin des organisations dans lesquelles d'autres investissements pourraient être nécessaires advenant des restrictions supplémentaires. Nous appuierons ces organisations et nous investirons dans les entreprises qui vont continuer de réembaucher leur personnel.

[Traduction]

De nombreux investissements prévus dans le projet de loi C-2 doivent être faits aussi rapidement que possible. Le gouvernement va de l'avant à cet égard. Je veux mettre l'accent sur le soutien aux travailleurs, car il est possible que, demain ou la semaine prochaine, des fermetures se produisent dans certaines régions et que des gens perdent encore leur emploi. Ils pourraient être atteints de la COVID et devoir rester à la maison. L'école de leur enfant pourrait fermer, les forçant à rester à la maison pour prendre soin de lui. On compte de nombreux défis de cette nature. Nous devons continuer de soutenir ces gens. Nous allons faire des investissements pour soutenir ces familles et ces personnes.

En terminant, je souhaite remercier la fonction publique, les gens qui ont travaillé avec le gouvernement pour mettre très rapidement en place ces programmes. C'était très important. Je souhaite aussi remercier le Président de la Chambre. Tout au long de la pandémie, nous avons été en mesure de voter en ligne, au moyen de nos téléphones, ce qui nous a permis de continuer à faire ce travail si crucial.

Finalement, les investissements dans les services de garde d'enfants que propose le gouvernement sont essentiels. Comme je l'ai mentionné plus tôt, 1 million d'emplois doivent actuellement être pourvus. Un nombre supérieur de Canadiens pourront travailler grâce aux services de garde d'enfants dans lesquels nous allons bientôt investir.

• (1210)

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole au Parlement du Canada une fois de plus pour représenter les bonnes gens de Battle River—Crowfoot.

Ma question sera brève. Le député a parlé de l'urgence de permettre aux parlementaires de se mettre au travail pour les Canadiens. Par conséquent, appuierait-il le rétablissement immédiat des comités, afin que la Chambre puisse vraiment se mettre au travail pour notamment se pencher sur le projet de loi C-2 et reprendre les nombreuses études qui ont été annulées à cause des élections inutiles déclenchées par le premier ministre libéral? Serait-il en faveur du rétablissement immédiat des comités parlementaires pour que nous puissions enfin nous acquitter de nos tâches?

M. Darrell Samson: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question et je lui souhaite un bon retour à la Chambre. Comme il le sait, nous commençons les travaux en force avec le projet de loi C-2. Nous voulons mettre en place des mesures de soutien pour les Canadiens, pour ceux qui ont été plus durement touchés par la pandémie. Nous devons leur venir en aide dès que possible. Le projet de loi nous permettra de le faire, et nous y donnerons suite aussi rapidement que possible.

[Français]

Mme Julie Vignola (Beauport—Limoilou, BQ): Madame la Présidente, le projet de loi C-2 contient de bonnes mesures, notamment l'aide enfin offerte aux transporteurs qui fournissent des ser-

vices d'autobus nolisés. Dans ma circonscription, cette aide était demandée depuis le début. Un autobus coûte 700 000 \$. Il faut l'entretenir et cela coûte cher; quand on ne peut plus l'utiliser, cela coûte encore plus cher.

On a enfin pensé au transport nolisé, mais on a oublié les travailleurs autonomes du milieu de la culture, les perchistes, les preneurs de son et j'en passe, qui vivent déjà dans la précarité, laquelle a été aggravée par la pandémie.

Mon collègue et son parti s'engagent-ils à inclure les travailleurs autonomes de la culture dans le projet de loi C-2?

M. Darrell Samson: Madame la Présidente, je remercie ma collègue de son importante question.

Nous avons ajouté de l'aide supplémentaire pour les travailleurs autonomes aux investissements que nous avons faits par le passé. Cela a été difficile au début de régler les questions entourant cette situation particulière. Nous voulons maintenant investir dans l'art et la culture et nous allons certainement nous occuper des travailleurs autonomes afin d'être là pour eux. L'objectif du projet de loi C-2 est de s'assurer que tout le monde pourra traverser la pandémie et s'en remettre.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Madame la Présidente, je souhaite au député un bon retour à la Chambre. Comme moi, il a été élu pour la première fois lors des élections de 2015. Dans son discours, il a parlé d'investissements ciblés. Nous savons que beaucoup d'ainés pauvres, comme ceux qui reçoivent le Supplément de revenu garanti, ont besoin d'un revenu supplémentaire pour payer les factures chaque mois. À l'instar de nombreux Canadiens, ils ont également perdu leur emploi lorsque la pandémie a frappé le Canada.

Ces aînés se trouvent maintenant dans une situation où l'État tranche le revenu qu'ils tirent de la Prestation canadienne de la relance économique de leur Supplément de revenu garanti, ce qui signifie que beaucoup d'entre eux n'ont pas les moyens de payer leur loyer ou de se nourrir sainement. J'ai une question simple. Étant donné que le projet de loi C-2 lui donne une occasion en or de le faire, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas parlé d'investissements ciblés pour aider les Canadiens les plus vulnérables? Le gouvernement libéral remédiera-t-il rapidement à cette situation? Il s'agit d'un problème urgent dans ma circonscription et dans l'ensemble du Canada.

• (1215)

M. Darrell Samson: Madame la Présidente, je tiens aussi à remercier le député de son travail à la Chambre depuis son élection en 2015. Je puis lui dire qu'en tant que député de Sackville—Preston—Chezzetcook, j'ai aussi reçu beaucoup d'appels et de messages d'ainés qui connaissent des difficultés à cause du Supplément de revenu garanti, parce qu'ils ont perdu des soutiens au revenu qu'ils auraient dû recevoir tout au long de la pandémie. C'est un problème que nous devons régler. Je crois que notre ministre a dit, la semaine dernière, que le gouvernement cherchait des moyens de résoudre le problème, car nous voulons aider les aînés qui ont des difficultés à cause de la pandémie et qui ont besoin du Supplément de revenu garanti. Nous avons aussi bonifié celui-ci de 10 % en 2016, et nous sommes engagés à l'augmenter encore à l'avenir. Cependant, nous devons absolument corriger la situation dont le député a parlé.

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Madame la Présidente, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre dans le cadre de cette 44^e législature.

Au début de la pandémie, lorsque les provinces ont instauré le confinement, une femme de ma circonscription m'a contactée pour me demander de l'aide. Elle ne pouvait pas travailler à cause des fermetures qui s'étaient produites pour des raisons de santé publique et elle s'inquiétait de la façon dont elle allait prendre soin de ses enfants si elle n'avait pas de revenu.

Le fait que nous ayons lancé la PCU et amélioré l'Allocation canadienne pour enfants dès le début a été une véritable bouée de sauvetage pour elle, en attendant de réintégrer son emploi. À différents moments au cours des 20 derniers mois, lorsque les cas ont augmenté et que les confinements ont été réinstaurés, cette femme a pu se servir de la PCU et de l'Allocation canadienne pour enfants pour continuer à nourrir ses enfants et subvenir à leurs besoins.

Nous avons repris contact ce mois-ci et j'ai été heureuse d'apprendre qu'elle était dans une bien meilleure situation qu'au cours des premiers mois. Elle n'avait plus besoin de l'aide du gouvernement depuis un certain temps, mais elle a dit quelque chose qui m'a frappée: « J'espère que vos programmes seront encore là lors du prochain confinement. »

Présentement, le Canada se trouve dans une bonne position. Cependant, nous savons tous que la situation pourrait ne pas durer. Nous avons tous vu les nouvelles au sujet du variant Omicron. Des résidents de ma circonscription, Mississauga—Erin Mills, travaillent tous les jours en sachant que, tant que durera la pandémie, tant que des gens ne seront pas vaccinés, un autre confinement est possible.

C'est un privilège pour moi d'appuyer le projet de loi C-2 qui propose d'offrir un soutien additionnel en réponse à la COVID-19. Cette mesure législative constitue une nouvelle étape importante de la lutte que livre le gouvernement au virus.

Tout au long de la pandémie, nous avons fait preuve de souplesse. Nous avons ajusté et adapté nos programmes de soutien en fonction de la nature évolutive de cette crise sans précédent. Nous avons toujours su que, pour remporter la lutte contre la COVID-19 et protéger les Canadiens des pires répercussions de cette crise économique, nous devons adapter nos programmes en fonction des conditions du moment. Nous l'avons fait pour veiller à ce que ces programmes demeurent efficaces pour protéger les Canadiens et soutenir une reprise vigoureuse, alors que les Canadiens se serrent les coudes pour remporter cette lutte.

Au début de la crise de la COVID-19, notre gouvernement a immédiatement mis en place un vaste train de mesures efficaces générales en réaction au choc économique le plus important auquel notre pays a été confronté depuis la Grande Dépression. Nous avons été en mesure d'offrir rapidement la Prestation canadienne d'urgence, la subvention salariale et la subvention pour le loyer, à un rythme jamais vu pour des programmes d'une telle taille et d'une telle envergure.

Lors du confinement de nos collectivités, plus de 8 millions de Canadiens ont obtenu un soutien d'urgence au revenu, et des centaines de milliers d'entreprises ont également reçu des subventions d'urgence. Ces programmes de soutien se sont révélés cruciaux pour les travailleurs et les entreprises partout au pays. Ils ont aidé à payer le loyer. Ils ont aidé à mettre de la nourriture sur la table. Ils

Ordres émanant du gouvernement

ont aidé à protéger des millions d'emplois et à soutenir des centaines de milliers d'entreprises canadiennes pendant les jours les plus sombres de la pandémie. Dans le cas de milliers de familles de ma circonscription, Mississauga—Erin Mills, ce soutien offert au cours des premiers jours de la pandémie a évité qu'elles soient forcées de choisir entre se nourrir et payer le loyer.

Cependant, ces mesures d'urgence ont été conçues pour être temporaires et pour permettre de composer avec les vastes répercussions du confinement généralisé nécessaire à l'époque.

Aujourd'hui, nous en sommes à une étape très différente de la lutte contre la COVID-19. Les Canadiens ont consenti leur part d'efforts en respectant les mesures de santé publique, en se faisant vacciner et en participant à l'une des campagnes de vaccination parmi les plus réussies au monde.

En raison des efforts déployés, nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel. Les restrictions sont assouplies prudemment dans les collectivités et à la frontière. De nombreuses entreprises rouvrent en toute sécurité. Des emplois sont créés. Le niveau d'emploi est revenu à ce qu'il était avant la pandémie.

• (1220)

Les habitants de Mississauga—Erin Mills comprennent que, pour se rendre jusque-là, il a fallu engager des dépenses gouvernementales sans précédent, non seulement au Canada, mais aussi un peu partout dans le monde. Par exemple, aux États-Unis, des billions de dollars ont été dépensés pour offrir du soutien aux Américains durant la pandémie. Ces dépenses extraordinaires durant les pires moments de la pandémie ont été accueillies favorablement parce que l'on savait que chaque dollar dépensé servait à mettre de la nourriture sur la table du voisin et à fournir des masques et du désinfectant aux foyers de soins, ce qui a sauvé des vies. Chaque sou a permis à des entreprises familiales d'éviter la fermeture et aux travailleurs d'éviter une mise à pied. On a compris que rogner sur les coûts et se montrer chiche envers les Canadiens en temps de crise pourrait avoir un prix qui se compterait en vies. C'était ce qu'il fallait faire. Il était sage de procéder ainsi sur le plan économique et social. Nous avons ainsi sauvé des vies et évité les ravages économiques à long terme qui peuvent accompagner les fermetures d'entreprises et les pertes d'emplois massives.

Aujourd'hui, les Canadiens comprennent que la situation a évolué et que nous en sommes en bien meilleure position. Le taux de vaccination du Canada compte parmi les plus élevés au monde. L'économie se redresse et nous avons largement dépassé l'objectif du gouvernement libéral, qui consistait à créer 1 million d'emplois. Comme les circonstances se sont améliorées, le moment est venu d'adapter nos mesures de soutien au revenu et aux entreprises en conséquence et c'est précisément ce que vise le projet de loi C-2.

Cette mesure législative permettrait d'effectuer efficacement la transition entre les mesures de soutien généralisées, qui étaient appropriées au point culminant des confinements, et des mesures de soutien plus ciblées qui accorderaient une aide aux secteurs qui en ont encore besoin, en plus de créer des emplois et de stimuler la croissance, tout en assurant une gestion prudente des dépenses publiques.

Ordres émanant du gouvernement

Parallèlement, le projet de loi C-2 nous permettrait d'avancer, sachant que même si la reprise est forte, nous ne sommes pas encore tirés d'affaire. En effet, la reprise est inégale. La pandémie continue de nuire à l'activité économique, surtout dans certains secteurs où des restrictions sanitaires demeurent nécessaires. C'est pourquoi le projet de loi C-2 contient des mesures qui entreraient en vigueur très rapidement pour aider les travailleurs dans le cas où une région serait visée par un nouveau confinement. Ces mesures comprennent une nouvelle prestation, à savoir la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement, qui offrirait 300 \$ par semaine aux travailleurs directement touchés lors d'un confinement ordonné par les autorités de santé publique pour ralentir la propagation de la COVID-19.

Cette nouvelle prestation ne serait accessible qu'aux travailleurs dont l'interruption de travail est directement attribuable à un confinement de santé publique imposé par le gouvernement. Elle serait accessible aux travailleurs qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi ainsi qu'à ceux qui y sont admissibles, à condition qu'ils ne reçoivent pas de prestations du programme d'assurance-emploi pendant cette même période.

Advenant des situations de confinement applicables, la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement serait offerte jusqu'au 7 mai 2022, avec application rétroactive au 24 octobre 2021. Elle serait accessible pendant toute la durée d'un confinement de santé publique imposé par le gouvernement jusqu'au 7 mai 2022.

Cependant, cette aide sera offerte à ceux qui contribuent à protéger leurs concitoyens et à appuyer la lutte contre la COVID. Ainsi, au titre du projet de loi C-2, les personnes qui perdent leur revenu ou leur emploi en raison de leur refus de se conformer à une ordonnance de vaccination ne pourront pas toucher cette prestation.

Le projet de loi C-2 prévoit également des mesures qui prolongent jusqu'au 7 mai 2022 l'admissibilité à la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et à la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants, et qui augmentent de deux semaines la durée maximale de chaque prestation. Cela signifie que la prestation pour proches aidants passerait de 42 à 44 semaines et que la prestation de maladie passerait de 4 à 6 semaines.

Comme chacun le sait, la Prestation canadienne de la relance économique pour les proches aidants procure un soutien au revenu aux salariés et aux travailleurs autonomes qui se voient incapables de travailler parce qu'ils doivent s'occuper de leur enfant de moins de 12 ans ou d'un membre de leur famille qui a besoin de soins supervisés. Ce programme a versé 3,74 milliards de dollars à 486 910 Canadiens.

La Prestation canadienne de maladie pour la relance économique procure un soutien au revenu aux salariés et aux travailleurs autonomes qui se voient incapables de travailler parce qu'ils sont malades, qui doivent s'isoler en raison de la COVID-19 ou qui ont un problème de santé sous-jacent les mettant davantage à risque de contracter la COVID. Ce programme a déjà versé plus de 829 millions de dollars à 758 670 Canadiens qui en avaient grandement besoin.

Il est important de prolonger ces prestations, parce que nous devons continuer de nous protéger, nous devons poursuivre la relance et nous devons veiller à ce que les entreprises en difficulté obtiennent l'aide du gouvernement.

• (1225)

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, encore une fois, je suis heureux d'avoir l'occasion de poser certaines questions très importantes. J'ai entendu la députée souligner à quelques reprises l'importance de faire ce travail, et je suis d'accord. Ma question est donc très simple.

La députée appuie-t-elle la reconstitution immédiate des comités pour que les députés puissent se remettre au travail pour les Canadiens?

Mme Iqra Khalid: Madame la Présidente, je félicite le député d'avoir été élu à la présente législature.

Au cours de la dernière année, j'ai été témoin des nombreuses manœuvres des partis de l'opposition pour entraver les travaux du gouvernement libéral, qui s'efforçait de mettre en place des appuis pour les Canadiens.

M. Damien Kurek: Comme des élections.

Mme Iqra Khalid: Madame la Présidente, je les ai vus faire de l'obstruction pendant des heures et des heures, non seulement à la Chambre, mais aussi lors des réunions des comités. Nous savons ce que les Canadiens veulent et nous sommes très déterminés à faire notre travail pour répondre à leurs besoins.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je tiens à rappeler au député de Battle River—Crowfoot qu'il a eu la possibilité de poser sa question et qu'il doit faire preuve d'une attitude respectueuse au moment d'entendre la réponse. S'il a d'autres questions ou observations à formuler, il pourra le faire la prochaine fois.

La députée de Thérèse-De Blainville a la parole.

[Français]

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, une question récurrente se pose au sujet d'un problème dont la solution pourrait être structurante. Dans le projet de loi C-2, on parle beaucoup des mesures proposées, comme un retour à la Prestation canadienne de la relance économique, d'un montant hebdomadaire de 300 \$, destinée aux travailleurs non admissibles à l'assurance-emploi et qui se retrouveraient confinés.

Comment expliquer l'autre logique s'appliquant aux travailleurs autonomes du secteur de la culture, lequel n'est pas confiné, mais qui se retrouve pratiquement en phase terminale parce qu'il a de la difficulté à reprendre? Ces travailleurs ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi. Comment expliquer qu'ils soient carrément oubliés dans le projet de loi C-2?

[Traduction]

Mme Iqra Khalid: Madame la Présidente, je félicite la députée pour son élection à la 44^e législature.

Comme je l'ai mentionné dans mon discours, nous avons démontré que nous faisons preuve de souplesse. Il ne fait aucun doute que nous avons soutenu les Canadiens et les petites entreprises à l'aide de diverses mesures, par exemple, par l'entremise du Fonds d'aide et de relance régionale. Ce dernier a été instauré pour soutenir les secteurs d'un bout à l'autre du pays qui ne sont pas admissibles aux mesures existantes. Nous maintenons ainsi notre souplesse pour veiller à ce que tous les secteurs, et notamment l'industrie agricole, aient accès à de l'aide pendant la période de relance de notre économie.

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Madame la Présidente, comme nous l'avons entendu à maintes reprises, de nombreux aînés, y compris mon père, touchent le Supplément de revenu garanti, qui leur permet de joindre les deux bouts. Bon nombre d'aînés à faible revenu ont également bénéficié de la PCU parce qu'ils avaient perdu leur revenu d'appoint. Or, maintenant, le gouvernement auquel appartient la députée vient récupérer le Supplément de revenu garanti auquel ont droit les aînés.

La députée pourrait-elle indiquer à la Chambre ce que son gouvernement envisage de faire pour que les aînés ainsi pénalisés reçoivent la totalité de leur Supplément de revenu garanti, ce qui leur permettra de joindre les deux bouts?

• (1230)

Mme Iqra Khalid: Madame la Présidente, la situation des aînés préoccupe très sérieusement la Chambre et l'ensemble du pays. Au Canada, les aînés ont travaillé toute leur vie pour assurer le bon fonctionnement de la société, pour qu'elle réponde aux besoins et qu'elle prospère. Il nous incombe maintenant de fournir cet appui aux aînés.

Au cours de la dernière année, nous avons versé des paiements individuels aux aînés pour les aider à affronter la COVID-19 et les répercussions qu'elle a entraînées dans leur vie. De plus, nous avons bonifié les prestations au titre de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti. Nous avons non seulement bonifié ces soutiens financiers, mais nous avons également établi des normes de soins de longue durée parce que les aînés le méritent dans cette période de leur vie où ils sont le plus vulnérables. Je sais que le travail se poursuivra. Je suis impatiente de collaborer avec les députés d'en face pour faire avancer ces dossiers.

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Madame la Présidente, le tourisme est évidemment l'un des secteurs ciblés par le projet de loi C-2. Je voudrais demander à la députée si, à sa connaissance, d'autres mesures sont prévues pour cette industrie, car celles qui sont annoncées ne suffiront pas à aider les principales destinations touristiques. Le problème tient en partie au fait qu'il faut tenir compte de toutes les formes que prennent les répercussions de la COVID-19 sur le tourisme, notamment l'incohérence des règles sur l'obligation de subir certains tests pour revenir au Canada après un séjour aux États-Unis. J'aimerais que la députée nous donne son avis à ce sujet.

Mme Iqra Khalid: Madame la Présidente, je ne suis pas certaine de pouvoir répondre brièvement à cette question. C'est d'ailleurs un dossier qui me tient particulièrement à cœur. Il n'en reste pas moins que le projet de loi C-2 propose de continuer à assurer un soutien. J'ai beaucoup d'estime à l'égard des propriétaires de restaurants et de tous les hôteliers de l'industrie touristique, sachant à quel point les répercussions sur ce secteur se font surtout sentir chez les femmes, et je comprends qu'il faut offrir un soutien beaucoup plus important.

Je me réjouis à l'idée de continuer à travailler avec la députée de Saanich—Gulf Islands pour assurer la prospérité de l'ensemble de l'industrie touristique canadienne. Je serais ravie que davantage de Canadiens se rendent dans différentes régions du pays.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Madame la Présidente, je remercie tous mes collègues ici présents. Je les félicite d'avoir été élus à la 44^e législature et d'avoir fait en sorte que nous venions ici, au Parlement, pour discuter des enjeux touchant le Canada. J'ai hâte de participer à ces discussions et à d'autres débats à la Chambre des communes.

Ordres émanant du gouvernement

Tout d'abord, comme c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre depuis les élections, j'aimerais en profiter pour remercier les gens de Calgary-Centre de m'avoir accordé l'honneur de revenir ici pour représenter leurs intérêts à la Chambre des communes, dans le cadre des débats que nous y tiendrons et pour veiller à ce que nous adoptions de meilleures lois pour les Canadiens. Je tiens également à remercier mon équipe de campagne et, en particulier, mon épouse, qui a toujours été ma plus grande alliée.

Aujourd'hui, nous parlons du projet de loi C-2 et de la façon dont nous pouvons essayer de l'améliorer. Il s'agit des dépenses gouvernementales, et dépenser est l'une des principales choses que fait le gouvernement. Je veux aussi parler de l'inflation, surtout de l'inflation monétaire, de l'augmentation du coût de la vie et, bien sûr, de l'inflation touchant les biens.

Je vais commencer par la situation budgétaire et la dette du gouvernement fédéral.

J'ai décidé de me présenter aux élections fédérales de 2019 parce que je trouvais que le Canada dépensait trop. Il dépensait l'argent de nos enfants et s'enfonçait davantage dans la dette afin de payer les programmes actuels aux dépens des contribuables de demain. En 2019, la dette du Canada s'élevait à 721 milliards de dollars; elle est maintenant de 1,234 billion de dollars.

Je signale que je vais partager mon temps de parole avec le député d'Edmonton-Ouest.

Notre dette s'élève à 1,234 billion de dollars, soit 500 milliards de dollars de plus qu'il y a deux ans. Le gouvernement dit vouloir maintenir un ratio dette-PIB d'environ 53 %, par rapport à un ratio de 30 % il y a quelques années seulement. Il s'agit là d'une hausse des dépenses ridiculement élevée, que le gouvernement compte maintenir dans un avenir prévisible. C'est comme si parvenir à un ratio dette-PIB de 53 % représentait un objectif, et nous ne cessons d'accroître la dette de sorte que ce ratio demeure élevé, et il est très élevé. Le gouvernement pense qu'il n'a pas à se soucier de la façon dont il dépense l'argent des contribuables ou emprunte des sommes destinées aux prochaines générations.

Les taux d'intérêt sont faibles, car la dette émise est détenue par la Banque du Canada. Fait intéressant, dans le cadre d'une approche technocratique d'accès au levier financier, une société d'État canadienne achète la dette qu'elle émet au gouvernement pour payer ses dépenses. Il s'agit d'une belle astuce financière où l'entité qui fixe le taux du marché pour l'émission de la dette publique participe au marché en tant qu'acheteur afin de garantir l'achat de la dette au taux qu'elle a fixé. Grâce à cette astuce, le bilan de la Banque du Canada, qui est une filiale financée par le gouvernement du Canada dont les dettes sont garanties par les contribuables du Canada, est passé de 105 milliards de dollars en 2020 à plus de 500 milliards de dollars aujourd'hui. Bien sûr, son bilan comporte également des obligations garanties par les contribuables canadiens, mais il ne faut pas oublier qu'elle a acheté ces obligations, dont certaines auprès de courtiers en obligations sur le marché libre, au taux très bas qu'elle a fixé.

Ordres émanant du gouvernement

Je vais donner une brève explication pour qu'on puisse comprendre le concept. Dans le cas d'obligations, de faibles taux d'intérêt, ce qu'on appelle parfois des « coupons », correspondent à des prix plus élevés. La corrélation est automatique. Ainsi, quand le gouvernement achète des obligations à un faible taux fixe, il les surpaye. Éventuellement, les taux vont remonter. Des taux plus élevés réduisent la valeur des obligations inscrites au bilan de la Banque du Canada. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que le redressement nécessaire à la réduction de l'assouplissement quantitatif, auquel se prête aveuglément le gouvernement, coûtera très cher. Nous achetons à gros prix et devons vendre à perte. À quel point? Eh bien, avec une augmentation de 400 milliards de dollars à son bilan, la Banque du Canada perdra des milliards de dollars en normalisation chaque année jusqu'à ce que la dette de 400 milliards de dollars du gouvernement du Canada ait été mise sur le marché. Peu importe la forme qu'il prend ou le pays où il est employé, l'assouplissement quantitatif, qui est une méthode utilisée par les banques centrales pour assurer l'augmentation croissante des dépenses publiques, n'a jamais connu de fin. Nous jouons à l'apprenti sorcier sans avoir la moindre idée des conséquences.

• (1235)

Rappelons que la dette totale du Canada s'élève à 1,234 billion de dollars. Près de 40 % de cette dette est actuellement détenue par la Banque du Canada, ce qui signifie dans les faits que nous, les Canadiens, sommes les seuls acheteurs de la dette canadienne. Il faut aussi ajouter aux futurs déficits budgétaires ces milliards de dollars de pertes associées, car elles ne figurent pas dans les plans financiers à l'heure actuelle. Selon ces plans, le ratio dette-PIB restera supérieur à 50 % pendant un certain temps. Soulignons que même après la récession de 2008-2009, ce ratio n'était que de 30 %.

Le Canada est à bord d'un train qui fonce vers un précipice, et le conducteur ne regarde pas ce qui s'en vient. Pourtant, l'argent ne pousse pas dans les arbres, comme on le sait.

Des Canadiens se souviendront de la dernière fois où les dépenses du gouvernement ont pris des proportions insoutenables: c'était à l'époque des déficits du gouvernement Trudeau, dans les années 1970 et 1980.

En raison de la hausse des taux d'intérêt, le service de la dette nationale est alors devenu la plus grande dépense du gouvernement. Les contribuables payaient des sommes énormes en intérêts à des détenteurs d'obligations de partout dans le monde, et les dizaines de milliards de dollars utilisés à cette fin ne pouvaient pas servir à financer des améliorations au système de santé ni d'autres programmes.

Cette situation a amené le gouvernement libéral de Jean Chrétien à sabrer le financement fédéral destiné à la santé en 1996. À l'époque, c'était la deuxième dépense en importance dans le budget du pays, après les versements d'intérêt sur la dette. Peut-on y voir un avant-goût de ce qui nous attend?

Les Canadiens reçoivent encore des soins de santé, mais la part assumée par le gouvernement fédéral a chuté, passant du taux habituel de 50 % à un taux de 22 %. Le reste du fardeau a été rejeté unilatéralement sur les épaules des provinces. Les finances des provinces en souffrent depuis ce temps.

Pensons à la promesse du gouvernement libéral de faire des dépenses dans des domaines de compétence provinciale avec de l'argent emprunté. Qu'advient-il de ces services lorsque viendra le temps de payer la facture?

Le ratio d'endettement est un indicateur pertinent seulement lorsqu'on fait une comparaison avec d'autres pays, mais pour dresser le bilan financier des gouvernements, il n'a aucune utilité. Les entreprises ont un ratio emprunts / capitaux propres parce que c'est une façon d'établir dans quelle mesure ils peuvent tirer parti des activités donnant droit à une aide fiscale afin d'offrir un meilleur rendement aux propriétaires de l'entreprise. La notion n'existe pas dans le cas des gouvernements, et aucun gouvernement ne devrait adopter l'idée qu'un pays puisse accumuler des dettes sans les rembourser.

C'est une excuse pour laisser les générations futures du pays payer pour les dépenses que nous faisons aujourd'hui, comme si nos enfants n'allaient pas déjà avoir des factures à payer avec leurs propres impôts. Ils devront payer pendant des décennies pour les services que nous offrons aujourd'hui.

N'oublions pas que la dette d'un pays ne comprend pas seulement la dette du gouvernement fédéral. Il faut aussi inclure la dette des gouvernements provinciaux, qui a grimpé en flèche pendant la pandémie de COVID-19 parce que les provinces doivent financer davantage les soins de santé pendant une crise sanitaire. Cela comprend aussi la dette des entreprises, qui a augmenté considérablement, ainsi que la dette des ménages.

Pour l'ensemble du Canada, le ratio de la dette par rapport au PIB a augmenté de 80 % en 2020, soit la hausse la plus marquée au monde, et de loin. Le Japon, qui a connu une hausse de 50 %, occupe le deuxième rang dans cette course effrénée à l'endettement. L'augmentation a été de 45 % aux États-Unis, de 35 % au Royaume-Uni, de 30 % en Chine et de seulement 12 % en Australie. Par rapport aux autres pays, le Canada se démarque par sa prodigalité.

L'inflation monétaire mène à l'inflation des actifs, dont le marché immobilier est l'exemple le plus probant. La dette hypothécaire s'est alourdie de 100 milliards de dollars. Les ménages canadiens ont des dettes personnelles qui atteignent 2,5 billions de dollars, ce qui correspond à 64 000 \$ par habitant. La dette hypothécaire a enregistré une hausse de 22 %. Les prix des maisons unifamiliales ont connu une hausse semblable, soit 23 % dans la dernière année.

Le Canada trône donc maintenant en tête des marchés immobiliers les plus surévalués au monde. Aux États-Unis, la hausse du revenu réel disponible est légèrement supérieure à celle des prix des maisons. Pendant ce temps, au Canada, les prix des maisons ont augmenté presque deux fois plus vite que le revenu réel disponible.

Nous devons nous pencher sur ce problème afin de comprendre ce à quoi ressembleront les finances du Canada. Nous devons étudier le projet de loi en profondeur en adoptant une véritable approche « Équipe Canada ».

À cet égard, j'ai hâte à l'examen de ce projet de loi par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, où tous les députés pourront donner leur avis pour que la mesure législative réponde aux besoins et aux attentes des Canadiens.

• (1240)

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Madame la Présidente, je siège ici depuis deux ans et j'ai toujours trouvé que le député d'en face exposait clairement ses arguments. Je me pose toutefois une question. Il a beaucoup parlé de dette et de déficits, mais il n'a pratiquement pas mentionné que nous venions de traverser une pandémie mondiale et que le gouvernement a dû intervenir pour aider la population et les entreprises canadiennes.

Le Canada n'a pas été le seul pays à intervenir dans cette économie mondialisée, bien des pays ont eu à passer aux actes. Le député suggère-t-il qu'il aurait fallu rester les bras croisés? Revenons-en au projet de loi C-2, car c'est bien le sujet dont nous parlons aujourd'hui. Le député soutient-il ce projet de loi? Pense-t-il que ce projet de loi est nécessaire en dépit de sa dissertation sur la dette et le déficit budgétaire?

M. Greg McLean: Madame la Présidente, je suis heureux que mon collègue soit de retour à la Chambre des communes pour participer au débat. J'espère que nous pourrions poursuivre ce débat à la Chambre.

Le projet de loi C-2 comporte certaines lacunes que nous devons aborder. J'aimerais le faire au comité afin que nous puissions aller au fond des choses. Nous devons effectivement aider certains Canadiens pour assurer la transition post-pandémie. Nous devons procéder avec une très grande efficacité, car nous avons engagé bien des dépenses excessives.

Nous pourrions parler de l'argent qui a été versé frauduleusement. Nous pourrions aussi parler de groupes criminels organisés et de leur participation aux programmes ciblés mis en place depuis le début de la pandémie de COVID. Nous devons absolument nous pencher là-dessus. Nous devons également tenir compte du fait que les provinces ont dû augmenter leurs dépenses pour assumer les frais des soins de santé prodigués sur leur territoire.

Ce sont des enjeux que, je l'espère, nous pourrions traiter en profondeur au comité.

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, j'ai eu le privilège de faire mes études universitaires en compagnie du député il y a de cela plus longtemps que je ne voudrais l'admettre. J'aimerais lui souhaiter un bon retour à la Chambre et le remercier de ses discours bien réfléchis.

Ma question porte sur un sujet économique qui, je crois, s'avère des plus importants pour les Canadiens, c'est-à-dire l'emploi. Il s'agit de la principale préoccupation économique des Canadiens, puisque c'est leur source de revenus et ce qui leur permet de payer leurs dépenses. Mes questions portent donc là-dessus.

Premièrement, mon collègue croit-il que la Banque du Canada devrait envisager de modifier son mandat, dont l'examen est prévu pour bientôt, afin d'y inclure une stratégie de plein emploi? Deuxièmement, le député ne convient-il pas que, si les entreprises ont du mal à recruter en ce moment, c'est un signal du marché comme quoi les employeurs de ces industries doivent augmenter les salaires et améliorer les conditions d'emploi pour attirer plus de gens dans ces postes à combler, conformément à la théorie économique classique?

• (1245)

M. Greg McLean: Madame la Présidente, la question touche de nombreux points que j'aimerais aborder, notamment ce qu'on appelle, dans le domaine de la théorie économique, le « coefficient de Gini ». Depuis le début de la pandémie, on a observé un mouvement de capitaux au profit des Canadiens les plus riches. Le prix des maisons au Canada a augmenté de 24 %, tandis que le marché des valeurs boursières a connu un essor de 62 %.

À quel pourcentage de la population ces actifs appartiennent-ils? Seulement au quart des Canadiens les plus riches, lesquels se sont enrichis de manière exceptionnelle depuis le début de la pandémie. Pour leur part, les quelque 75 % restants se portent beaucoup moins bien. Le prix des biens qu'ils doivent payer a augmenté, ce qui

Ordres émanant du gouvernement

creuse l'écart des revenus au Canada. Il faut remédier à cette situation. C'est l'une des conséquences négatives des dépenses liées à la COVID. Il faut intervenir pour corriger, dorénavant, les programmes d'aide.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Madame la Présidente, ce que le Parti conservateur cherche à nous faire croire, c'est que le gouvernement du Canada est responsable de tout ce qui ne va pas avec l'inflation.

Cependant, ce que je voudrais savoir, c'est ce que le député a à dire au sujet de l'écart qui existe entre l'offre et la demande. La demande a été retardée pendant la pandémie, parce que les gens n'avaient nulle part où aller dépenser leur argent, alors maintenant, la demande en biens et services explose. Or, cette demande accrue se frappe à des problèmes dans la chaîne d'approvisionnement. J'aimerais que le député nous parle des effets que cela a sur l'inflation.

M. Greg McLean: Madame la Présidente, pendant une brève période de trois mois lorsqu'il y avait un confinement total, il y a une interruption de l'offre et de la demande. Un ajustement à cette période s'est opéré.

Nous parlons maintenant d'un ajustement qui permettrait à l'offre de répondre à la demande. Il faut freiner la hausse des prix pour le Canadien moyen. Cela aura un effet sur le coût de la vie. C'est exactement ce que nous visons.

Si le coût de la vie continue d'augmenter, qu'est-ce qui arrivera? Il y aura encore plus d'inflation. Ce n'est pas la déflation qui nous guette, contrairement à ce que croyait l'équipe financière du gouvernement il n'y a pas si longtemps; c'est l'inflation, comme l'affirmait mon parti. Tout ce que la politique monétaire actuelle peut donner, c'est bien sûr de l'inflation. Une politique monétaire laxiste aura toujours pour effet de créer de l'inflation. Les prix montent sans cesse.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, comme il s'agit de ma première allocution de la 44^e législature, je demande à la Chambre de me permettre de prendre quelques minutes pour remercier certaines personnes. Tout d'abord, je tiens à remercier les bonnes gens d'Edmonton-Ouest ou, comme je l'appelle, « Edmonton West Edmonton Mall », de m'avoir confié un troisième mandat à la Chambre. Chaque élection a été aussi spéciale que la première, alors je les remercie infiniment. Je suis très honoré de les représenter ici à Ottawa.

Je tiens à remercier ma formidable famille pour son soutien, en particulier ma magnifique conjointe Sasha, qui m'endure depuis 24 ans maintenant. Je sais que certains de mes collègues m'endurent depuis six ans. S'ils pensent que c'est pénible, qu'ils songent que c'est quatre fois moins longtemps que ma conjointe, alors je tiens à l'en remercier. Avec moi, elle a dû vivre neuf déménagements à travers le pays, de Victoria à Terre-Neuve, et vice versa, avant de revenir dans les Prairies. Elle m'a aidé à élever, la plupart du temps seule, deux garçons et un certain nombre de chiens.

Ordres émanant du gouvernement

Elle a travaillé avec moi dans le cadre de deux campagnes d'investiture, de trois élections et de nombreuses élections pour d'autres personnes depuis que je me suis engagé en politique à un très jeune âge. Personne ne peut faire ce que nous faisons à la Chambre des communes sans le soutien de leur conjoint. J'en suis un bel exemple. Sasha, ma femme, n'est pas différente des autres conjoints qui sont les véritables maîtres d'œuvre derrière nous tous qui travaillons ici. Je remercie beaucoup Sasha. Je l'aime. Elle est belle. Je lui avais promis beaucoup plus de champagne après cette élection. Je vais m'assurer de tenir cette promesse.

Je souhaite également remercier mes deux fils, Jensen et Parker, qui m'accompagnent dans le cadre de campagnes depuis qu'ils sont en première et en deuxième années. L'un fait présentement des études de droit, tandis que l'autre travaille. Cette fois-ci, tout comme en 2019 et en 2015, ils ont fait du porte-à-porte pour moi. Je les en remercie beaucoup.

Je veux exprimer ma gratitude à tous les bénévoles qui m'ont aidé pendant la campagne. Ils sont trop nombreux pour que je les nomme tous. Cependant, ils savent de qui je parle. Par contre, je veux souligner l'aide d'un homme, Dennis, mon agent financier. L'objectif de Dennis lorsqu'il fait la comptabilité pour Élections Canada est d'éviter que je me retrouve en prison. Jusqu'à maintenant, il a fait du bon travail. Je l'en remercie.

Je tiens également à remercier le personnel de mon bureau de circonscription. Nous, députés, savons fort bien que nous ne sommes que des figures emblématiques et que c'est notre personnel qui fait le travail de fond dans nos bureaux de circonscription. Je remercie Oula, qui m'appuie depuis le premier jour. Avant de collaborer avec moi, elle travaillait pour le député Laurie Hawn et, auparavant, pour Peter Goldring. J'exprime également ma gratitude à Linda, Brandon, Santi, Ory et Surj qui se sont joints à moi ici à Ottawa. Ils contribuent à ce que je fasse relativement bonne figure et je leur en suis gré.

Nous sommes enfin de retour à la Chambre et nous débattons actuellement du projet de loi C-2. J'imagine qu'il y a 14 ou 15 personnes rivées à leur écran de télévision ou qui nous suivent sur CPAC, qui se demandent quel était le projet de loi C-1 puisque nous étudions maintenant le projet de loi C-2. Quelle était la principale mesure inscrite au programme du gouvernement avant celle-ci? Proposait-elle de s'attaquer à l'inflation effrénée? Ciblait-elle la COVID ou peut-être un nouveau variant? Le gouvernement a-t-il présenté un projet de loi C-1 pour s'attaquer à la crise de la chaîne d'approvisionnement, ou peut-être pour proposer la mise en place d'éléments d'infrastructure plus résilients pour faire face à des situations comme celle d'Abbotsford? Le projet de loi C-1 proposait-il d'endiguer la dette hors de contrôle qu'enregistre le gouvernement, qui se chiffre actuellement à un billion de dollars? Ou cette mesure portait peut-être sur la réconciliation.

Si les gens pensaient que la priorité du gouvernement allait être l'une de ces choses, ils se trompaient, car avec le C-1, la priorité du gouvernement était de forcer la Chambre à tenir de nouveau des séances hybrides. En fait, il y a probablement plus de libéraux qui participent au débat sur Zoom qu'il n'y en a ici en personne, ce qui est une honte.

Les libéraux ont dit qu'ils devaient faire cela pour des raisons de sécurité, et pourtant, lundi dernier, lorsque nous nous sommes tous réunis pour la première fois ici, c'était presque une fête sur le parquet. Des députés du gouvernement se félicitaient et s'embrassaient. Le premier ministre et la vice-première ministre se parlaient à deux

pouces du nez. Il n'y avait aucune distanciation physique, et c'était semble-t-il, sans danger. Cependant, est-il sécuritaire de travailler en personne à la Chambre pendant un débat? Ça ne l'est pas tant que ça. Il n'y a pas de danger au fait d'aller à Glasgow et de s'amuser avec 20 000 personnes — et parfois avec 1 000 personnes sans masque lors d'une réception —, mais quand vient le temps de siéger en personne pour servir les Canadiens, ce n'est pas assez sécuritaire.

Nous savons que la question n'en est pas une de sécurité. Nous savons qu'il s'agit de se cacher, de travailler dans l'ombre et de ne pas avoir à rendre de comptes aux Canadiens. Nous l'avons vu au cours de la législature précédente, lorsque nous étions sur Zoom en mode hybride. Nous l'avons vu quand Wayne Easter a coupé le courant en comité alors que la soupe devenait trop chaude pour les libéraux.

• (1250)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député de Kingston et les Îles invoque le Règlement.

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, le député a, de son propre aveu, parlé seulement du projet de loi C-1, et ce, depuis au moins deux ou trois minutes. Peut-être devrions-nous discuter du projet de loi à l'étude, c'est-à-dire le projet de loi C-2, et non de projets de loi qui ont déjà été adoptés.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie le député de son intervention. Je rappelle aux députés qu'une certaine latitude est accordée durant les débats à la Chambre. Je leur rappelle également qu'ils doivent parler du projet de loi à l'étude. On peut tenter d'établir un lien avec d'autres projets de loi, mais je mentionnerai au député qu'il doit s'assurer de parler du projet de loi à l'étude.

Le député de Cowichan—Malahat—Langford invoque lui aussi le Règlement.

M. Alistair MacGregor: Madame la Présidente, j'aimerais faire une mise au point pour la gouverne des députés. Il ne s'agissait pas du projet de loi C-1, mais bien de l'affaire du gouvernement n^o 1. Pour le bien des habitants de nos circonscriptions, je tiens à ce que l'on fasse preuve d'exactitude dans les interventions à la Chambre.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie le député de Cowichan—Malahat—Langford de cette précision supplémentaire. Je rappelle à tous les députés que, lorsqu'ils prennent part à un débat à la Chambre, ils doivent discuter du projet de loi à l'étude.

Je suis certaine que le député d'Edmonton-Ouest en arrivera au projet de loi C-2.

M. Kelly McCauley: Madame la Présidente, il y a un lien. Le député d'en face pourrait peut-être arrêter de m'interrompre. Il est ici depuis assez longtemps pour connaître les règles de la Chambre. Je l'implore d'arrêter de m'interrompre et de me permettre de faire mon discours, comme un adulte.

Comme je l'ai mentionné, le projet de loi vise à nuire à la reddition de comptes. C'est ce que nous avons constaté au comité des opérations gouvernementales, où des ministres n'ont pas pu se connecter aux réunions. Même si nous tenions des séances hybrides au Parlement depuis un an, des ministres n'arrivaient pas à se connecter. Les fonctionnaires qui étaient là pour défendre le gouvernement ou le budget des dépenses n'y arrivaient pas non plus. Des réunions ont été écourtées à cause d'un manque de ressources. Soyons clairs: le projet de loi n'a rien à voir avec la sécurité. Il vise à réduire la reddition de comptes.

Vendredi dernier, j'ai posé une question au sujet du projet de loi C-2 et j'ai demandé si les nouvelles dépenses prévues dans les quatre parties avaient été soumises au processus d'approbation du Conseil du Trésor. Les députés d'en face n'en étaient pas sûrs, mais ils m'ont assuré qu'elles respecteraient probablement les règles. J'ai posé la question parce que les nouvelles dépenses doivent être soumises au processus d'approbation du Conseil du Trésor. Les libéraux peuvent dire que cette étape est inutile pour certaines parties du projet de loi car elles concernent l'impôt. Ils peuvent s'en tirer dans ce cas-là, mais ce ne sont pas toutes les parties qui concernent l'impôt. Certaines nouvelles dépenses doivent être soumises au processus d'approbation du Conseil du Trésor. Voilà pourquoi je suis inquiet. Je n'ai pas obtenu de réponse claire.

Si l'on repense à la subvention salariale de 110 milliards de dollars instaurée lors de la législature précédente, tout le monde sait qu'une grande partie de cette dernière a été versée à des entreprises très rentables. Nous avons demandé au président du Conseil du Trésor de l'époque, qui est maintenant ministre de la Santé, si la subvention salariale avait été soumise au processus d'approbation du Conseil du Trésor. Il s'agissait d'un programme de 110 milliards de dollars.

Est-ce que quelqu'un connaît la réponse ou a une hypothèse? La subvention n'a évidemment pas été soumise au processus.

Que s'est-il passé? Regardons, par exemple, quelles entreprises ont reçu une partie de ces 110 milliards de dollars de fonds publics. Rogers Cable, un duopole protégé par le gouvernement ayant reçu 26 milliards de dollars pour racheter Shaw, a reçu une aide gouvernementale. Lululemon, qui à l'époque avait augmenté sa capitalisation boursière de 9 milliards de dollars, a quand même reçu de l'argent public. Air Canada a reçu de l'argent des contribuables par le biais de la subvention salariale et s'en est servi pour verser des primes à ses cadres. Bell Canada, la plus importante des entreprises de communications, je pense, est un autre duopole protégé dans de nombreux marchés. Cette société a reçu des fonds. De son côté, Telus, qui vaut des milliards de dollars et fait d'énormes profits, a bonifié son dividende. Je le sais parce que je suis actionnaire. Elle a pu augmenter ses dividendes, tout en recevant de l'argent des contribuables. Nutrien est une autre entreprise qui a profité des largesses du gouvernement et, bien évidemment, on ne peut parler de la prodigalité libérale sans mentionner que SNC-Lavalin et Irving ont également reçu de l'argent.

Voilà le problème. Les nouvelles dépenses prévues dans le projet de loi C-2 ont-elles été approuvées dans les règles par le Conseil du Trésor afin que nous sachions si l'argent des contribuables se rend aux entreprises qui en ont vraiment besoin?

Le projet de loi C-2 est en quelque sorte un budget qui fait un pas en avant et deux pas en arrière. C'est ce que le célèbre Allan Fotheringham, également appelé Dr Foth, avait l'habitude de dire au sujet du Parti progressiste-conservateur. C'est la même chose avec le

Ordres émanant du gouvernement

projet de loi C-2. En pleine pénurie de main d'œuvre, le gouvernement offre des incitatifs pour encourager les entreprises à embaucher, tout en offrant aux gens des incitatifs pour qu'ils restent à la maison. Nous subventionnons les unes et les autres.

Nous constatons, encore une fois, que le gouvernement veut investir plus d'argent dans la prestation de maladie pour la relance économique et la prestation de relance économique pour les proches aidants, pour lesquelles des milliards de dollars avaient été mis de côté dans le cadre de la mise à jour économique. Le gouvernement n'a pas dépensé environ 90 % de cet argent, de sorte qu'il n'était pas nécessaire d'augmenter cette enveloppe, et voilà qu'on ajoute 500 millions de dollars et 300 millions de dollars. Nous voulons qu'il y ait une surveillance accrue. Ce n'est pas que nous n'appuyons pas le projet de loi C-2, mais nous demandons l'exercice d'une surveillance adéquate et l'établissement d'un plan rigoureux.

L'autre partie du projet de loi porte sur l'aide à apporter aux secteurs dans le besoin, notamment aux hôtels et aux restaurants. J'ai travaillé avec fierté dans ce secteur pendant 35 ans. Les propriétaires et les travailleurs du secteur de l'hôtellerie et de la restauration avec lesquels je m'entretiens ne veulent surtout pas d'autres cadeaux. Ils veulent que leurs lits soient occupés. Ils veulent que les tables soient occupées. Ils veulent que les gens recommencent à voyager. Ils veulent un plan. Les hôtels qui ont des hypothèques de 50, 60 ou 70 millions de dollars ne vont pas compter éternellement sur des subventions. Les propriétaires de petits restaurants ne vont pas fonctionner éternellement avec des subventions. Nous devons avoir un plan pour relancer l'économie. Nous avons besoin d'un plan pour encourager les gens à voyager à nouveau.

● (1255)

Nous devons examiner la question des tests PCR pour les voyageurs qui viennent au Canada. Une visite de trois jours ne suffit pas.

Nous avons besoin que le gouvernement actuel propose un plan qui, en plus de ramener les gens sur le marché du travail, répondra aussi à nos préoccupations à propos des comptes qu'il doit rendre et de sa gestion de la pandémie.

● (1300)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Madame la Présidente, j'ai écouté les brèves remarques du député au sujet du projet de loi C-2. J'ai remarqué qu'il a passé beaucoup de temps à critiquer vertement les autres subventions offertes par le gouvernement, comme s'il n'avait pas voté en leur faveur. En effet, toutes les mesures de soutien qui ont été fournies aux Canadiens, sauf celles qui sont arrivées à la fin juin dans le cadre du dernier budget, ont été adoptées à l'unanimité à la Chambre. Le député se montre très critique envers ces mesures alors qu'il a voté en faveur de chacune d'entre elles. Peut-être pourrait-il nous expliquer pourquoi il les a appuyées alors qu'il les dénonce si fortement.

Ordres émanant du gouvernement

M. Kelly McCauley: Madame la Présidente, je rappelle à mon collègue de Kingston et les Îles que les mesures qu'il mentionne ont été adoptées avec dissidence. À l'époque, nous étions aussi conscients qu'il était urgent d'agir. Est-ce que le gouvernement a agi avec l'urgence nécessaire? Le gouvernement a mis en œuvre la Prestation canadienne d'urgence, puis la subvention salariale. Ces programmes étaient vraiment mal conçus, et ils ne prévoyaient aucun mécanisme de surveillance. Le gouvernement remplissait les poches de ses amis, les grands entrepreneurs, mais ignorait les petits entrepreneurs. Il exigeait que les petits entrepreneurs versent les salaires en premier, puis se fassent rembourser ces sommes plus tard. C'était un système imparfait. Nous devons aider ces personnes par n'importe quel moyen. De toute évidence, le gouvernement n'allait pas le faire. Nous avons donc déployé tous les efforts possibles pour rectifier la situation.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Madame la Présidente, nous vivons une situation étrange dans ma circonscription, car je n'ai jamais vu autant d'affiches d'offre d'emploi. Malgré cela, on ne parvient pas à pourvoir ces postes. Des prestations de relance étaient offertes il y a presque un mois, mais cette aide ne s'est pas traduite par un retour des travailleurs dans les secteurs concernés. Il me semble que c'est signe que l'approche du gouvernement fédéral est malavisée.

De toute évidence, il n'y a pas suffisamment de travailleurs qualifiés pour répondre aux exigences de ces emplois. Avec la fin des prestations, plus particulièrement la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement, des gens vulnérables se retrouveront sans aide ni perspectives d'emploi pendant une période où l'inflation grimpe en flèche. J'aimerais donc poser la question suivante à mon collègue. Croit-il que le projet de loi C-2 représente une occasion manquée et que l'on aurait pu investir beaucoup d'argent dans le recyclage professionnel afin que ces travailleurs aient les compétences que bon nombre d'industries recherchent dans ma circonscription et partout au pays?

M. Kelly McCauley: Madame la Présidente, le projet de loi C-2 est vraiment une occasion ratée. Il ne contient pas les cibles qui, à notre avis, sont nécessaires. Des gens qui ont besoin de soutien seront laissés pour compte.

Cela fait maintenant un an et demi environ que nous parlons des entreprises qui, le sort l'a voulu ainsi, ont ouvert juste avant l'arrivée de la COVID. Peut-être qu'elles avaient commencé leurs préparatifs un mois avant le confinement et qu'elles n'ont pu ouvrir leurs portes que deux ou trois mois plus tard. Nous n'avons cessé d'intervenir à la Chambre pour demander qu'on vienne en aide aux restaurants, aux hôtels et à d'autres entreprises. À chaque fois, un ministre libéral est intervenu pour dire que la question était à l'étude, ou que le gouvernement suivait la situation. Je trouve cette dernière expression particulièrement savoureuse. Comment le gouvernement peut-il aider une entreprise à payer ses factures en « suivant la situation »?

Ce projet de loi aurait pu être bien meilleur. J'espère que le gouvernement va profiter de l'étape du comité pour l'améliorer, pour le bien des Canadiens.

[Français]

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais savoir ce que pense mon collègue du fait que, dans le projet de loi C-2, il n'y a rien de prévu pour les travailleurs autonomes du secteur culturel. Ils figurent pourtant parmi ceux qui ont le plus souffert de la pandémie.

Ne pense-t-il pas qu'on devrait y trouver quelque chose pour les travailleurs autonomes du secteur culturel?

[Traduction]

M. Kelly McCauley: Madame la Présidente, mon collègue du Bloc parle des travailleurs du secteur culturel et des travailleurs indépendants, mais bien d'autres travailleurs pourraient être laissés pour compte. Le problème avec ce projet de loi — et le gouvernement —, c'est l'absence de plan pour nous permettre de traverser cette période difficile.

J'ai déjà dirigé un hôtel où se trouvait un café-théâtre parmi les plus populaires au pays. Ces gens ne veulent pas d'aide gouvernementale, ils veulent retourner au travail. Ils veulent jouer devant des spectateurs. Rien dans le plan du gouvernement ne leur permettra de faire cela. Tout ce que ce plan offre, ce sont quelques dollars de plus. Il nous faut un plan pour que les gens retournent dans nos restaurants, nos hôtels, nos théâtres et nos salles de concert, mais le gouvernement n'a rien prévu à cet effet.

• (1305)

M. Tony Van Bynen (Newmarket—Aurora, Lib.): Madame la Présidente, j'aimerais tout d'abord informer la Chambre que je partagerai mon temps de parole avec la députée d'Outremont.

Je débiterai ma toute première allocution de la présente législature en remerciant sincèrement les habitants de Newmarket et d'Aurora de m'avoir fait à nouveau confiance. Je remercie aussi mon équipe pour tout le travail qu'elle a accompli afin que je puisse être ici, ainsi que ma famille pour son soutien indéfectible.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-2. Ce projet de loi est très important pour un grand nombre de Canadiens de toutes les régions de notre pays, dans lequel nous avons tous la chance de vivre. Nous avons de la chance pour de nombreuses raisons, mais surtout parce que, lorsque les temps sont durs, les Canadiens s'entraident, et le gouvernement ne fait pas exception à la règle.

Lorsque la pandémie a frappé pour la première fois, nous nous sommes empressés de mettre en œuvre un certain nombre de programmes à vaste portée pour aider les gens dont le gagne-pain avait complètement changé. Les Canadiens avaient besoin d'aide, et nous leur avons apporté cette aide. La Subvention salariale d'urgence du Canada a aidé plus de 5,3 millions de Canadiens à conserver leur emploi. La Subvention d'urgence du Canada pour le loyer et le soutien au confinement ont aidé plus de 215 000 organismes à payer leur loyer, leur hypothèque et leurs autres dépenses. La Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants a soutenu le revenu de plus de 400 000 travailleurs canadiens occupant un emploi ou travaillant à leur compte pendant qu'ils devaient s'occuper d'un enfant ou d'un proche pour des raisons liées à la COVID. Enfin, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique a soutenu plus de 700 000 Canadiens que la maladie empêchait de travailler.

Ce ne sont là que quelques exemples des programmes de soutien essentiels offerts aux Canadiens au cours de l'une des crises les plus difficiles que notre pays ait traversées. Ces mesures ont aidé les entreprises à traverser la pire période de la pandémie.

Bien que la situation se soit améliorée, plusieurs secteurs de notre économie ont encore besoin d'aide. Voilà pourquoi nous passons de mesures de soutien économique à vaste portée à des mesures ciblées. Voilà pourquoi nous avons présenté le projet de loi C-2.

La gamme complète des programmes que notre gouvernement a mis en place a évolué avec la pandémie. Cela nous a permis de continuer à aider les Canadiens qui en avaient le plus besoin. Nous nous trouvons maintenant à un tournant dans la lutte contre la COVID et dans notre relance. Toutefois, la reprise est inégale, et comme la pandémie perdure, les mesures de santé publique qui sauvent des vies limitent également une partie de l'activité économique. Nous mettons l'accent sur la protection et sur la création d'emplois pour que l'économie canadienne reprenne avec la plus grande vigueur possible. Le projet de loi C-2 aiderait énormément à relever les défis que certains secteurs de notre économie doivent encore surmonter.

Afin d'appuyer les organismes de l'industrie du tourisme durement touchés depuis le début de la pandémie, nous lançons le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil. Ce programme offrirait des subventions pour le salaire et le loyer pouvant atteindre 75 % aux entreprises admissibles dont le revenu a baissé de 40 % pendant le mois en cours et pendant une période de 12 mois. D'autres entreprises qui ont subi des pertes importantes, mais qui ne sont pas admissibles à ce programme, peuvent recevoir de l'aide dans le cadre du Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées. Il s'agit d'une subvention pour le salaire et le loyer d'un taux de 50 % offerte aux entreprises admissibles dont le revenu a baissé d'au moins 50 % pendant le mois en cours et pendant une période de 12 mois.

Pour certains programmes, ce n'est pas une transition qu'il faut, mais une prolongation. Nous continuons donc à soutenir ceux qui en ont besoin. C'est pourquoi nous proposons de prolonger jusqu'au 7 mai 2022 la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, et de majorer ces deux prestations de deux semaines. Ce sont des programmes qui fonctionnent bien et qui aident les travailleurs autonomes et les salariés canadiens d'un océan à l'autre. Nous sommes déterminés à apporter les ajustements nécessaires pour refléter la nouvelle phase de la relance.

Enfin, nous sommes conscients des défis qui peuvent découler de la résurgence de ce virus. Le projet de loi C-2 prévoit un soutien aux travailleurs et aux entreprises qui pourraient être assujettis à une restriction sanitaire nécessaire pour sauver des vies et freiner la propagation du virus.

• (1310)

Le programme prévu en cas de confinement local procurera un soutien aux entreprises qui doivent cesser leurs activités pour se conformer à des lignes directrices régionales en matière de santé publique et qui doivent ainsi composer avec une fermeture et des pertes de revenus. Il s'agit d'une nouvelle prestation ciblée offerte aux entreprises à un taux pouvant atteindre 75 %, peu importe leur secteur et les pertes qu'elles ont subies au cours de la pandémie.

De plus, pour aider les personnes qui ne peuvent pas travailler en raison d'un confinement, nous proposons la prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement afin d'offrir un soutien du revenu de 300 \$ par semaine, pour une période allant du 24 octobre 2021 au 7 mai 2022. Cette mesure sera accessible pendant

Ordres émanant du gouvernement

toute la durée du confinement et elle sera offerte aux travailleurs qui ne sont pas admissibles à l'assurance-emploi ou qui y sont admissibles, mais qui n'ont pas reçu de prestations d'assurance-emploi pendant la même période. Ces mesures garantiront qu'en cas de confinement imposé par le gouvernement, les Canadiens pourront avoir l'assurance qu'ils seront soutenus pendant les périodes difficiles.

La semaine dernière, lorsque la vice-première ministre a déposé ce projet de loi, j'ai communiqué avec un électeur qui possède un hôtel. J'étais curieux de savoir ce qu'il pense, en sa qualité de propriétaire d'une entreprise locale dans l'un des secteurs les plus touchés de notre économie, du projet de loi, mais aussi des mesures de soutien économique offertes par le gouvernement tout au long de la pandémie. J'ai donc été heureux d'apprendre qu'il vit actuellement une reprise des revenus et qu'il n'est plus admissible à certains programmes, ce dont il se réjouit également. En même temps, il comprend que certains collègues dans son secteur aient encore besoin d'aide et il apprécie les mesures de soutien et les programmes qui sont offerts pour les aider à se relever.

Il m'a aussi dit que l'un des plus grands défis auxquels il est confronté en ce moment consiste à trouver du personnel. Je lui ai donc dit que, dans le budget de 2021, le gouvernement a instauré le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada, afin d'aider les employeurs à embaucher les travailleurs dont ils ont besoin pour se rétablir et recommencer à prospérer, sous forme d'une subvention pouvant atteindre 50 % du traitement ou du salaire supplémentaire admissible. Nous sommes tous deux heureux de voir que ce programme sera prolongé jusqu'au 7 mai 2022, de sorte que les entreprises de notre collectivité et de partout au Canada puissent continuer à recevoir l'aide dont elles ont besoin pour réembaucher des travailleurs, augmenter leurs heures de travail et créer des emplois supplémentaires. Ces mesures procurent aux entreprises la certitude dont elles ont besoin pour réembaucher du personnel et recommencer à prendre de l'expansion.

Cependant, bien que les programmes gouvernementaux et la relance aillent de pair, ils ne constituent qu'une partie de la solution. Il faut aussi que les Canadiens adhèrent à la lutte contre la COVID-19 en faisant le nécessaire pour se protéger eux-mêmes et pour assurer la sécurité de leurs proches et de leurs communautés. Il y a quelques mois, des députés d'en face avançaient que le Canada n'obtiendrait pas de vaccins avant 2030. Pourtant, nous sommes toujours en 2021 et nous avons organisé la plus vaste campagne de vaccination de l'histoire du pays, qui s'est aussi avérée l'une des plus réussies dans le monde. Grâce aux millions de Canadiens qui ont obtenu une première et une deuxième doses de vaccin, des entreprises à l'échelle du pays peuvent rouvrir leurs portes en toute sécurité, les voyages commencent lentement à reprendre, l'économie amorcé une reprise, nous avons dépassé notre objectif de création de 1 million d'emplois, et les taux de chômage sont redescendus là où ils étaient avant la pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

Nous avons fait beaucoup de progrès, mais il en reste encore beaucoup à faire, et nous avons tous un rôle à jouer. Le gouvernement doit adapter les mesures d'aide au revenu et aux entreprises pour que l'aide cible ceux qui continuent d'en avoir besoin. À mon avis, les Canadiens doivent soutenir les entreprises locales, aider les organisations qui offrent des services à ceux qui en ont besoin, et se faire vacciner pour assurer la sécurité des communautés. Je veux profiter de l'occasion pour exhorter les personnes admissibles à la vaccination, mais qui ne l'ont pas encore obtenue, à se faire vacciner dès que possible pour contribuer à mettre un terme une bonne fois pour toutes à la lutte contre ce virus.

Je rappelle aux Canadiens que le gouvernement leur est venu en aide, et qu'il continuera d'aider ceux qui en ont besoin.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Madame la Présidente, je suis heureux de pouvoir prendre la parole et poser une question.

Certains de mes collègues néo-démocrates et conservateurs ont demandé aux députés ministériels de leur faire part de leur plan pour les aînés. L'État récupère une partie du Supplément de revenu garanti des aînés à cause de certains des programmes mis en place par les libéraux, et le gouvernement a provoqué une crise d'inflation qui a fait grimper le coût de l'énergie de 25,5 % et celui de l'essence de 41,7 %. Pourtant, le gouvernement récupère l'argent des aînés au moment où ils en ont le plus besoin.

Le député peut-il me dire combien d'aînés ont vu l'État récupérer une partie de leur Supplément de revenu garanti à cause de ces programmes gouvernementaux? Que feront les libéraux pour aider les aînés à traverser la crise d'inflation que le gouvernement a lui-même créée?

• (1315)

M. Tony Van Bynen: Madame la Présidente, je rappelle à mon collègue que, pendant la pandémie, nous avons fourni des programmes de soutien supplémentaires et que les aînés avaient accès à ces revenus, au besoin, pendant cette période. Cette situation a eu d'autres répercussions et nous les passerons en revue, mais les solutions seront offertes dans un proche avenir.

[Français]

M. Luc Thériault (Montcalm, BQ): Madame la Présidente, dès mai 2020, le Bloc québécois a demandé au gouvernement d'aider les entreprises qui doivent assumer des frais fixes. Cela a donné lieu à un programme plus ou moins adapté d'aide au loyer. Cette mesure plus ou moins adaptée vise très mal la réalité du secteur de l'hôtellerie.

Mon collègue de Newmarket—Aurora sera peut-être d'accord avec moi qu'il faudrait faire en sorte que cette vision restrictive de l'aide au loyer puisse couvrir plus que cela. L'hôtellerie, les parcs thématiques et tous les gens de ces secteurs n'ont peut-être pas des loyers à payer, mais ils ont des hypothèques à payer.

Serait-il d'accord pour élargir les critères afin de toucher de façon plus pointue et appropriée les secteurs qui ne sont pas présentement visés par cette mesure d'aide?

[Traduction]

M. Tony Van Bynen: Madame la Présidente, j'ai été très heureux de bénéficier du point de vue de mon collègue au sein du comité de la santé et je le remercie de ses réflexions.

Nous devons adopter une approche très ciblée pour veiller à ce que les mesures de soutien adoptées profitent à ceux qui en ont le plus besoin. Beaucoup d'entreprises ont pris le temps de se créer une réserve. Beaucoup d'entreprises ont eu recours à l'endettement pour améliorer leur modèle d'affaires, c'est-à-dire leur taux de rendement. Tout cela doit être pris en compte dans l'élaboration du programme.

Je suis très heureux de bénéficier de la contribution du député. Toutes ces choses seront prises en compte.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Madame la Présidente, au terme de la Prestation canadienne de relance économique en octobre, près de 900 000 travailleurs en étaient toujours bénéficiaires et ont perdu cette prestation à 48 heures d'avis. Mon collègue a parlé de soutenir les travailleurs et a fait allusion à la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement et de son caractère rétroactif. Le problème, c'est qu'il n'y a aucun confinement mandaté par le gouvernement au Canada, qu'il n'y en a pas eu ces derniers mois et que la rétroactivité de ce programme n'est que de la poudre aux yeux. Personne ne sera admissible à cette prestation parce qu'il n'y a pas de confinement.

Le député parle de soutenir les travailleurs. Toutefois, avec une économie toujours aussi instable, pourquoi opte-t-il pour des paramètres beaucoup plus restrictifs alors que le coût de la vie augmente partout? Les gens se retrouvent dans une situation très précaire et ont besoin d'aide pour se rendre à la prochaine année, surtout que la pandémie n'est pas terminée.

M. Tony Van Bynen: Madame la Présidente, mon épouse et moi nous sommes bénévoles pour distribuer de la nourriture offerte par une banque alimentaire, alors nous sommes très au courant de la situation difficile dans laquelle se trouvent d'innombrables Canadiens. Les programmes en vigueur ont beaucoup aidé les personnes que je rencontre. Et nous allons continuer d'aider nos concitoyens les plus vulnérables avec l'approche ciblée prévue dans le projet de loi C-2.

[Français]

Mme Rachel Bendayan (Outremont, Lib.): Madame la Présidente, c'est avec grand plaisir que je prends la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-2, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19. Ce dernier vise à créer plusieurs mesures de soutien importantes, y compris pour les secteurs les plus durement touchés par la pandémie et pour les travailleurs et les petites entreprises qui font face à des défis importants, comme dans le secteur du tourisme et de l'hospitalité.

Qu'on ne s'y trompe pas, les répercussions de la COVID-19 sur les travailleurs et les entrepreneurs de ces secteurs sont absolument dévastatrices. Leurs recettes ont diminué de près de 50 %, passant de 104,4 milliards de dollars en 2019 à 53,4 milliards de dollars en 2020, alors que les emplois directement attribuables au tourisme ont diminué de 41 % au cours de la même période. Les projections préliminaires des revenus de l'été 2021 prévoient environ la moitié des revenus de l'été 2019.

Malgré ces défis, les propriétaires d'entreprises touristiques et leurs travailleurs ont tous fait preuve de ténacité, de résilience, en s'assurant que leurs services seront là quand la crise sera bel et bien derrière nous. Selon beaucoup d'entre eux, c'est seulement en raison du soutien du gouvernement fédéral que les travailleurs de ce secteur peuvent continuer à se nourrir et se loger. Toutefois, nous savons que de nombreux acteurs des secteurs du tourisme et de l'accueil sont encore en difficulté. Je parle des hôtels, des aéroports, des agences de voyages, des croisiéristes, des théâtres et, élément crucial, des restaurants.

• (1320)

[Traduction]

J'ai maintes fois déclaré à la Chambre que les restaurants donnent vie aux principales artères de nos collectivités. J'ai parlé à un grand nombre de propriétaires de restaurant et ils m'ont tous dit à quel point les 20 derniers mois ont été éprouvants. Ils ont été les premiers à fermer leurs portes, mais ils sont souvent les derniers à pouvoir recommencer à accueillir leurs clients, et ce, à capacité réduite pour la majorité d'entre eux.

En tant que secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite entreprise lors de la dernière législature, j'ai représenté le gouvernement au sein de divers groupes de travail, y compris le groupe de travail sur la relance des restaurants, ce qui m'a permis de collaborer étroitement avec les responsables de Restaurants Canada et de m'entretenir directement avec des restaurateurs indépendants partout au pays. Le projet de loi que nous examinons aujourd'hui est une réponse concrète à la demande de cette industrie de maintenir les mesures d'aide fédérales pendant que nous continuons de lutter contre la COVID-19.

[Français]

Maintenant, je vais parler très concrètement du soutien que le projet de loi C-2 offrira aux secteurs durement touchés par l'entremise de deux nouveaux volets principaux.

Premièrement, le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil soutiendra les hôtels, les voyageurs, les agences de voyages, les restaurants et bien d'autres entreprises en leur octroyant des subventions salariales et locatives allant jusqu'à 75 % des coûts. Ensuite, le Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées offrira des subventions pouvant couvrir 50 % des coûts des entreprises ayant subi des pertes importantes et durables. De plus, le gouvernement propose de prolonger jusqu'en mai 2022 le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada à un nouveau taux de 50 %, avec la possibilité d'une prolongation supplémentaire au besoin.

[Traduction]

Je trouve très important de présenter en détail ce que contient le projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, car il semble que souvent, certains députés veulent débattre de questions tout à fait autres. Par exemple, vendredi, je crois que c'était le député de Carleton qui, dans son discours de 20 minutes sur le projet de loi C-2, a parlé d'inflation 33 fois. Cela revient à une occurrence toutes les 36 secondes. Combien de fois a-t-il parlé du tourisme, de l'hôtellerie ou des petites entreprises? Pas une seule fois; zéro.

Des voix: Oh, oh!

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): À l'ordre. Je tiens à rappeler aux députés qu'ils auront l'occasion de poser des

questions et de faire des observations. Je leur demanderais donc de patienter.

La députée d'Outremont a la parole.

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, je voudrais être très claire. L'inflation est une réelle préoccupation dont les Canadiens ressentent les effets, c'est incontestable. Cependant, comme l'ont fait remarquer les experts, l'inflation est un phénomène mondial alimenté par la hausse des prix de l'énergie, le rebond économique mondial, les contraintes de la chaîne d'approvisionnement et de nombreux autres facteurs. Malheureusement, la hausse du taux d'inflation se fait sentir presque partout en ce moment. Ici au Canada, elle est de 4,7 %, mais elle est de 6,2 % aux États-Unis, de 6,2 % au Mexique, de 4,4 % dans l'Union européenne et de 4,2 % au Royaume-Uni. Le taux moyen pour les pays du G20 est en fait supérieur à 5 %.

Si les conservateurs prétendent que nos politiques visant à aider les Canadiens et les petites entreprises à passer au travers de la pandémie de COVID-19 sont la cause directe de la hausse de l'inflation, je tiens à déconstruire cet argument également. Comparons les données sur l'inflation avant la pandémie à celles d'aujourd'hui dans les pays de l'OCDE. Entre la fin de 2019 et aujourd'hui, le taux d'inflation dans ces 38 pays a augmenté en moyenne de 2,4 %. Par exemple, les États-Unis ont connu une hausse de 3,6 %, l'Espagne, de 3,1 %, l'Allemagne, de 2,4 %, et la Nouvelle-Zélande, de 3,5 %. Au Canada, durant la même période, l'inflation a augmenté de 2,1 %. Il est clair comme de l'eau de roche, d'après ces chiffres, que le choix que nous avons fait de soutenir les Canadiens durant la pandémie n'est pas la cause de l'inflation.

L'inflation n'est peut-être pas l'indicateur que nous devrions examiner. Qu'en est-il du déficit? Le député de Carleton a dit que la COVID nous a obligés à dépenser de l'argent, mais qu'elle ne nous a pas obligés à avoir le déficit le plus important du G20. Premièrement, je me réjouis d'entendre le député admettre que les dépenses étaient tout à fait nécessaires, ce qui est un changement de ton par rapport aux « gros programmes gouvernementaux coûteux » auxquels son parti ne croit pas. Ce qui importe surtout, c'est que cette affirmation repose sur une prémisse complètement fautive. Le Canada n'a pas le plus gros déficit du G20. Non, le déficit du Canada pour 2020 était inférieur à ceux des États-Unis et du Royaume-Uni, et la dernière fois que j'ai vérifié, ces deux pays faisaient bel et bien partie du G20.

Dans ses allégations, le député conservateur sous-entend qu'il s'agit en quelque sorte d'un gaspillage et que rien ne justifie le déficit. Rien ne peut être aussi loin de la vérité.

Les chiffres sont éloquentes: 90 milliards de dollars ont été dépensés pour la PCU et la PCRE; 80 milliards de dollars ont été consacrés à la subvention salariale et à la subvention pour le loyer; 10 milliards de dollars supplémentaires ont été dépensés sous forme de paiements directs aux aînés et aux ménages à faible revenu; et 17 milliards de dollars sont allés au soutien des provinces et des territoires dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire. Ces quatre éléments représentent à eux seuls les trois quarts du déficit fédéral. Lequel de ces programmes et quelle partie de ces dépenses les conservateurs auraient-ils mis au rancart? J'ose affirmer que la réponse est aucun, et c'est ce qui fait que, malgré les beaux discours que nous entendons aujourd'hui, les députés d'en face ont voté pour la subvention salariale, la subvention pour le loyer et la PCU.

Ordres émanant du gouvernement

En réalité, le Canada avait la marge de manœuvre financière pour intervenir, et c'est exactement ce que notre gouvernement a fait. Comme l'ont indiqué les responsables du FMI le mois dernier, les mesures de soutien budgétaire gouvernementales pendant la pandémie de COVID-19 ont sauvé des vies et des emplois. Non seulement le Canada a-t-il eu l'un des taux de mortalité par COVID les plus faibles du monde occidental, et non seulement est-il revenu plus rapidement que d'autres pays aux taux d'emploi qui prévalaient avant la pandémie, mais il a toujours une cote de crédit AAA. La dette nette du Canada est toujours la plus faible des pays du G7 et, l'an dernier, il a vu ses paiements d'intérêts sur la dette diminuer de plus de 4 milliards de dollars. Le fait que nous ayons dépensé pour aider les Canadiens n'a pas nui à notre économie; au contraire.

Le choix aujourd'hui est très clair. Il ne s'agit pas de réexaminer les mesures de soutien liées à la COVID que notre gouvernement avait mises en place, même si je serais plus qu'heureuse de le refaire n'importe quand. Non, ce dont nous débattons aujourd'hui, c'est de savoir si nous continuerons d'appuyer nos restaurants, hôtels, agences de voyages, parcs, musées et théâtres. Ils sont tous extrêmement importants et ils valent la peine que l'on adopte les mesures proposées aujourd'hui. J'encourage tous les députés à mettre de côté leurs beaux discours et à continuer d'appuyer les Canadiens dans le contexte de la pandémie.

• (1325)

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Madame la Présidente, je crois que c'est en février 2020 que j'avais interrogé la députée, qui était alors secrétaire parlementaire de la ministre de la Petite Entreprise, concernant l'absence de soutien pour les nouvelles entreprises qui avaient ouvert leurs portes juste avant ou juste après le début de la pandémie. Dans sa réponse, elle avait laissé entendre que c'était un problème dont le gouvernement était conscient et qu'une solution était imminente.

C'était il y a environ huit mois. Il n'y a pas eu de programme en ce sens et le gouvernement ne s'est pas attaqué à ce problème. Je me demande si le projet de loi dont nous sommes saisis pourra mieux régler ce problème et si nous ne devrions pas continuer d'attendre une solution pour le bien de ces entreprises.

• (1330)

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, je remercie le député du travail qu'il fait pour les petites entreprises depuis environ 20 mois. Nous avons effectivement eu cette conversation. Je crois que c'était en février dernier, soit en 2021.

Le gouvernement a effectivement pris des mesures pour augmenter le nombre d'entreprises admissibles aux programmes. Évidemment, comme le député d'en face le sait, il est important que nous veillions à ce que les fonds publics aillent aux entreprises qui peuvent prouver qu'elles ont subi une perte pendant la pandémie, ce que les nouvelles entreprises ne peuvent faire.

Nous continuons de chercher des formules pour aider ces entreprises. Cependant, je ne suis pas du tout certaine de la position des conservateurs parce que, d'une part, ils affirment que le gouvernement dépense trop mais, d'autre part, le député conservateur souhaite maintenant que nous dépensions davantage. Que veulent les conservateurs exactement?

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, pendant la campagne électorale, et même bien avant, le Bloc québécois a continué et continue aujourd'hui de dire qu'il y a des

secteurs plus touchés que d'autres et qui ont plus de misère que d'autres à se relever de la pandémie. L'aéronautique, l'aérospatial, le secteur du tourisme et de l'hôtellerie vont bien, mais la culture ne se porte pas bien.

J'entendais ma collègue d'Outremont parler avec beaucoup de passion et nous lancer un appel à appuyer ce projet de loi pour venir en aide aux hôtels, aux restaurants, au secteur du tourisme et à toutes ces autres industries.

Pourquoi les artistes, les artisans et les travailleurs de la culture ne sont-ils pas inclus dans le projet de loi C-2? Qu'est-ce qui justifie cette absence grossière?

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, je me permets de préciser, si ce n'était pas clair dans mon discours, que nos théâtres, nos festivals et les arts sont inclus dans le projet de loi C-2. Cela est très important, et je suis fière que le secteur touristique inclue le secteur des arts dans le projet de loi que nous débattons aujourd'hui.

Comme mon collègue l'a entendu la semaine dernière, la ministre des Finances avait déclaré que le gouvernement allait mettre en avant un projet de loi pour les travailleurs autonomes, indépendants, y compris les artistes.

Il y a énormément d'artistes dans ma circonscription, notamment dans le Mile End et sur le Plateau, je suis très fière de pouvoir continuer à les appuyer.

[Traduction]

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NDP): Madame la Présidente, je remercie ma collègue libérale de son intervention.

De nombreux aînés qui reçoivent le Supplément de revenu garanti doivent travailler pour avoir assez d'argent pour régler leurs factures mensuelles. Cependant, à l'instar de bon nombre de Canadiens, ils ont perdu leur emploi en 2020 lorsque la pandémie a frappé le Canada de plein fouet.

J'ai signalé le problème au gouvernement pour la première fois en août. Décembre est maintenant à nos portes et le projet de loi C-2 offrait l'occasion parfaite pour exonérer les aînés à très faible revenu du remboursement de la Prestation canadienne de relance économique.

J'ai entendu dire que les libéraux examinent la question, mais la situation est urgente. Ma collègue libérale pourrait-elle dire à la Chambre quand le gouvernement viendra effectivement en aide à ces aînés? À l'heure actuelle, ils doivent faire des choix impossibles pour trouver des moyens de payer le loyer et mettre de la nourriture de qualité sur la table.

[Français]

Mme Rachel Bendayan: Madame la Présidente, puisqu'il me reste peu de temps de parole, je serai brève.

[Traduction]

Je pense que mon collègue parle de l'importance de soutenir les aînés, un dossier sur lequel nous travaillons assidûment depuis le début. Nous avons augmenté les paiements directs aux aînés au cours de la pandémie. Nous avons haussé le Supplément de revenu garanti de 10 %, et nous serons toujours là pour les aînés, qui ont contribué à bâtir ce pays.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais vous informer que je partagerai mon temps de parole avec ma collègue la députée Thérèse-De Blainville.

Avant de commencer mon discours, je voudrais revenir sur la réponse que m'a donnée la collègue d'Outremont, il y a quelques minutes. Je sais bien que les théâtres et les entreprises culturelles pourront continuer de bénéficier des programmes, mais les artistes et les travailleurs ne sont pas inclus dans le projet de loi C-2. Ce qui est en préparation n'est pas un projet de loi, c'est un programme d'aide. C'est beaucoup plus compliqué à mettre en place et cela aurait pu être fait beaucoup plus rapidement avec le projet de loi C-2. Je vais m'arrêter là pour l'instant, car nous aurons l'occasion d'y revenir, je l'espère.

Comme c'est la première fois que je me lève à la Chambre en cette 44^e législature, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les électeurs de la circonscription de Drummond, qui m'ont accordé une deuxième fois leur confiance. J'en suis honoré, fier et j'en serai digne.

Je veux aussi remercier les bénévoles qui se sont donné à fond, en consacrant leur temps, leur énergie et leur passion et qui n'ont pas compté les heures pendant la campagne électorale. Je pense plus particulièrement à deux magnifiques bénévoles: mes parents, mon père et ma mère de 81 ans. Ils ont donné de leur temps et ont fait de la route, tout cela avec passion. Quand je serai vieux, je veux être jeune comme eux.

Je remercie mon équipe de bureau de circonscription, qui est indispensable. Je tiens à les remercier sincèrement de leur appui et de l'excellent service qu'ils offrent à la population de Drummond. Je pense à Andrée-Anne, Marie-Christine, Marika et Jacinte, à mon adjointe Mélissa, ici, sur la Colline du Parlement, ainsi qu'à Alexandre, qui collabore avec nous. Ils sont très précieux et je les aime beaucoup.

Je termine en remerciant ma famille et mes proches. J'ai parlé de mes parents tantôt. Les collègues à la Chambre connaissent très bien les effets que peut avoir une vie politique sur la famille. Mes enfants, Lily-Rose, Tom, Christophe et Alexandrine, sont magnifiques. Je remercie Caroline, ma conjointe, d'être dans ma vie. Une conjointe, dans la vie d'un politicien, est spectaculairement indispensable.

Je profite de l'occasion pour montrer que je porte cette semaine le ruban blanc afin d'afficher mon soutien aux femmes, car, jusqu'au 6 décembre, c'est la campagne d'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles. Cela nous concerne tous et je le porte fièrement. J'espère qu'un jour, nous n'aurons plus besoin de porter ce genre de symbole, car c'est inadmissible.

J'aimerais saluer tout spécialement Mme Yvette Mathieu Lafond, dont j'ai déjà parlé à la Chambre. J'étais présent l'an dernier à la fête soulignant son 100^e anniversaire. Lorsque j'ai souligné son centenaire, nous nous étions donné rendez-vous, Mme Mathieu Lafond et moi, pour fêter son 101^e anniversaire. Ce vendredi, nous avons rendez-vous, et j'espère que nous célébrerons son anniversaire encore de nombreuses années.

Tout à l'heure, j'ai parlé de ma famille et de mes enfants. Mon fils de 9 ans, Tom, est très drôle. Quand il était petit et que quelque chose lui faisait peur ou l'inquiétait, il fermait les yeux et disait qu'ainsi, cela allait disparaître comme par magie. C'était très mi-

Ordres émanant du gouvernement

gnon. Les enfants font cela. Toutefois, il n'y a pas juste les enfants qui font cela, les libéraux le font aussi.

Rappelons-nous qu'ils ont fait cela avec *We Charity*, l'année passée. Ils ont prorogé le Parlement afin qu'on n'en parle plus et que cela disparaisse. Ils ont fait cela aussi cet été quand ils ont déclenché les élections. Ils pensaient pouvoir revenir sans que plus personne parle de ce qu'ils ne font pas correctement. En tant que majoritaires, ils espéraient que les partis de l'opposition ne pourraient plus vraiment les mettre au défi. Les libéraux se ferment les yeux dans l'espoir que cela disparaisse comme par magie.

Voici la différence avec mon fils de 9 ans et demi. Il joue au soccer, parfois à la position de gardien de but. Il sait que s'il ferme les yeux devant trois adversaires avec le ballon, il risque de le recevoir en plein visage. Il garde donc les yeux ouverts, attend ses adversaires et, au risque de laisser compter un but, il fait face, il assume, il se tient debout. On s'attendrait au même genre de courage de la part de ceux qui gèrent un pays du G7.

Je dois avouer que, cet été, je me suis un peu fait prendre. Quand les libéraux ont déclenché les élections, j'ai vraiment cru qu'ils le faisaient en espérant faire table rase, revenir rapidement et prendre les choses en main. Je croyais qu'on allait régler les urgences de la pandémie le plus rapidement possible, comme la pénurie de main-d'œuvre, la reprise des secteurs touchés comme le tourisme, l'aéronautique et la culture.

● (1335)

Je me disais qu'on partait en campagne électorale et que, en revenant des élections, on réglerait cela sans niaiser, mais ce ne fut pas le cas. On avait pourtant martelé ces thèmes pendant toute la période électorale.

L'élection a eu lieu le 20 septembre et on a attendu jusqu'au 22 novembre pour revenir au Parlement. Depuis notre dernier jour de travail en juin, il s'est écoulé cinq mois. Pendant ce temps où on s'est fermé les yeux, est-ce que la pandémie et tous ces problèmes ont disparu? La réponse est non.

Quand les élections ont été déclenchées, une quatrième vague était en train de se pointer, et voilà que nous nous retrouvons encore avec un nouveau variant qui nous inquiète. Si on avait laissé le Parlement fonctionner, nous n'aurions pas besoin de discuter du projet de loi C-2 aujourd'hui, parce qu'on aurait plutôt pu faire évoluer les programmes d'aide en fonction des besoins et mettre en place l'aide attendue pour les artistes et les travailleurs autonomes du secteur culturel. On aurait même pu reprendre les travaux sur le projet de loi C-10 après que le Sénat aurait eu fini de le charcuter.

Tout le monde sait ici combien de temps il faut pour faire adopter un projet de loi et mettre en place des programmes. On doit faire des débats à la Chambre et en comité, rencontrer des témoins et procéder à des études, entre autres.

Si véritablement on faisait passer les intérêts des citoyens et des citoyennes avant les intérêts politiques, on aurait eu une rentrée parlementaire normale, on aurait pu travailler normalement et mettre les programmes à jour. On aurait aussi pu mettre de nouveaux programmes en place et s'adapter. Malheureusement, ce n'est pas ce qu'on a fait et on a perdu du temps.

Ordres émanant du gouvernement

Pendant ce temps, les artistes et les travailleurs autonomes du secteur de la culture se disent qu'ils n'ont plus d'aide ni de rentrée d'argent, et ils se demandent quoi faire. Selon les engagements de la ministre des Finances, nous nous serions pourtant attendus à ce qu'il y ait, au cours de l'automne, une certaine forme d'aide pour les travailleurs de la culture. Or, ce n'est pas ce qui se passe avec le projet de loi C-2.

On sait que le ministre du Patrimoine canadien travaille actuellement sur un programme pour venir en aide aux artistes et aux travailleurs de la culture, qui sont les plus touchés. Cela est bien, et je me suis engagé avec le Bloc québécois à collaborer pour que cela se fasse vite. En effet, cela fait déjà quelques semaines que les artistes et les artisans du milieu de la culture n'ont pas de revenu ni d'aide et que cela les inquiète.

Sans cette élection inutile, sans cette espèce d'attitude irresponsable de penser que, si on ferme les yeux, les problèmes disparaissent, on aurait pu avancer et il y aurait de l'aide disponible pour eux.

Cela me fâche vraiment beaucoup. Je sais que, pendant que tout le monde continue de percevoir son salaire ici, il y a, sur le terrain, des travailleurs spécialisés et essentiels du milieu de la culture qui regardent vers d'autres secteurs d'activités pour se recycler, parce qu'ils n'ont plus confiance et qu'ils ne voient pas de quelle manière ils pourront s'en sortir. Certains de mes amis, des gens avec lesquels j'ai travaillé et auxquels j'ai parlé récemment, ne pensent même pas être capables d'offrir un petit quelque chose à leurs enfants à Noël. Ce sont pourtant des gens qui gagnaient bien leur vie, et non des gens qui dénichaient un petit contrat à gauche ou à droite, de temps en temps.

Dans le milieu du spectacle, j'ai des amis techniciens qui se sont déjà recyclés depuis le début de la pandémie et qu'on ne verra plus revenir dans le domaine culturel. C'est un drame, car il s'agit d'une expertise difficile à remplacer. C'est vraiment triste de voir qu'on laisse tomber une catégorie de travailleurs et de travailleuses, et particulièrement des gens qui font leur métier par passion.

Pendant la pandémie, faute d'ouvrage, j'ai un groupe d'amis, parmi lequel il y a des acteurs et des techniciens du secteur audiovisuel, qui ont décidé de faire œuvre utile. Ils ont décidé de se regrouper — c'était avant l'arrivée de la quatrième vague — pour aller tourner un documentaire à l'étranger. Ils sont partis en *gang* au Bangladesh, en Inde et au Népal, à la rencontre de gens ordinaires. Ils l'ont fait pour échanger avec eux, découvrir leur culture et leur réalité pendant la pandémie. Ils ont fait cela à leurs frais et n'ont demandé ni argent ni subvention à personne. Ils se sont dit qu'ils allaient faire quelque chose de leur talent pendant la crise. Avec un peu de chance, on pourra peut-être en voir le résultat à un moment donné. Ce sont des passionnés comme eux qu'on laisse tomber en reportant à plus tard, par le truchement de programmes qui ne sont pas encore définis, l'aide qu'on pourrait leur accorder maintenant.

Je suis en accord avec le projet de loi C-2, car on y retrouve de l'aide importante et de bonnes mesures. Toutefois, les travailleurs du secteur culturel ont encore été oubliés, et je trouve cela désolant.

● (1340)

Mme Rachel Bendayan (Outremont, Lib.): Madame la Présidente, je remercie mon collègue de son discours. De ce que je comprends, il travaille de très près avec le ministre du Patrimoine canadien sur ce programme d'aide pour les artistes et les travailleurs autonomes dans le secteur culturel, et je l'en remercie également.

Une chose m'a perturbée. Il a dit que ce qu'il y a dans le projet de loi C-2, c'est de l'aide aux entreprises durement touchées, y compris dans le secteur culturel et artistique. J'espère que mon collègue est toutefois d'accord avec moi pour dire que l'aide aux entreprises vient aider les travailleurs aussi.

Est-il d'accord sur le fait que, quand on aide les entreprises, on aide les travailleurs, les techniciens qu'il a mentionnés et tout le secteur artistique?

● (1345)

M. Martin Champoux: Madame la Présidente, l'aide qui est accordée pour payer le loyer pour les théâtres et pour les entreprises culturelles est une chose. C'est sûr que cela aide à garder les édifices en bon état et les bâtiments fonctionnels. Les entreprises culturelles peuvent aussi bénéficier d'une certaine forme d'aide. Toutefois, les travailleurs autonomes du secteur culturel ne se font pas embaucher par ces entreprises quand il n'y a pas de travail à offrir.

L'année passée, au comité du patrimoine, nous avons fait une étude au sujet des impacts de la pandémie sur le milieu culturel. Un des points qui revenaient le plus souvent, c'est que l'aide financière accordée dans la forme actuelle ne se rend pas jusqu'aux artistes qui en ont le plus besoin. C'est de cela que nous parlons.

C'est beau d'aider à payer le loyer, mais si on n'est pas capable d'embaucher du monde pour travailler parce qu'on n'a pas de production à mettre en place, cela ne sert à rien. Cela ne va nulle part et cela ne les aide pas plus.

[Traduction]

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NDP): Madame la Présidente, l'une des grandes inquiétudes dans ma circonscription touche les aînés en particulier, plus précisément les travailleurs aînés qui sont bénéficiaires du Supplément de revenu garanti. Parce qu'ils travaillaient, ils ont demandé la Prestation canadienne d'urgence lorsqu'ils ont perdu leur emploi, comme bien d'autres Canadiens de partout au pays.

Le député pourrait-il nous dire pourquoi le gouvernement semble penser que les aînés vulnérables devraient être laissés dans la pauvreté, sans logement et sans capacité d'acheter les produits de première nécessité au lieu de créer une structure et un plan qui les sauveraient pendant cette période?

[Français]

M. Martin Champoux: Madame la Présidente, même si mon discours portait un petit peu plus sur la question de la culture, je suis heureux que ma collègue soulève la question des aînés.

Le Bloc québécois, depuis toujours, s'est positionné comme étant un grand défenseur des aînés, et nous trouvons inacceptable que les aînés soient laissés pour compte, de façon générale et systématique par le gouvernement en place. Le meilleur exemple est la création de deux classes d'aînés en offrant de l'aide et des bonifications aux aînés âgés de 75 ans et plus pendant que ceux âgés de 65 à 74 ans sont laissés de côté.

J'abonde dans le même sens. Les aînés sont laissés pour compte. Ils méritent qu'on s'occupe d'eux adéquatement et qu'on ajuste leur traitement afin de leur permettre de faire face à l'inflation et leur perte de pouvoir d'achat. On doit en faire infiniment plus pour les aînés.

[Traduction]

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Madame la Présidente, la récupération du Supplément de revenu garanti auprès des aînés a des effets néfastes. J'ai rencontré des aînés qui ont été expulsés de leur logis et qui sont maintenant sans abri. Pourtant, le gouvernement reste les bras croisés. Quelque 83 000 aînés seront touchés.

De façon très précise, le député convient-il qu'il faut demander au gouvernement de mettre fin au recouvrement de sommes auprès des aînés qui ont reçu le Supplément de revenu garanti et la Prestation canadienne d'urgence pendant la pandémie?

[Français]

M. Martin Champoux: Madame la Présidente, je serai en faveur de toute mesure qui visera à régler la question d'iniquité et les injustices dont sont victimes les aînés, quel que soit leur âge et particulièrement la première injustice qui est d'avoir créé deux classes d'aînés en ne tenant compte que des besoins de ceux âgés de 75 ans et plus.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Madame la Présidente, j'aimerais tout d'abord sincèrement remercier les électrices et les électeurs de Thérèse-De Blainville de m'avoir renouvelé leur confiance lors de la dernière élection. Je remercie aussi mon équipe, une équipe de feu, ainsi que mes bénévoles de leur soutien inestimable durant cette campagne. Comme je le dis à mes concitoyens et à mes concitoyennes de Thérèse-De Blainville, je suis toujours en marche et fière de porter leur voix avec force ici à Ottawa.

Je suis heureuse de parler du projet de loi C-2, que nous sommes en train d'étudier. Depuis le début de la pandémie et lors de la dernière législature, en tant que porte-parole en matière d'emploi, de travail, de développement de la main-d'œuvre et d'inclusion des personnes handicapées, je suis intervenue à maintes reprises sur les questions qui touchent de près les entreprises, les commerces, la sortie de crise, mais aussi les travailleuses et les travailleurs et leur situation d'emploi.

Le gouvernement nous dit que le projet de loi C-2 est essentiel — je suis d'accord — et urgent. En ce qui concerne l'urgence, j'ai l'impression qu'on a déjà joué dans le film. On nous parle d'urgence, mais nous ne sommes pas en amont des questions qui nous sont posées puisqu'il est maintenant minuit une, voire minuit cinq. Nous sommes en retard. Si la situation est devenue urgente, c'est parce que les mesures en place ont pris fin. On nous invite donc à nous dépêcher d'adopter de nouvelles mesures pour qu'il n'y ait pas d'interruption. J'ai l'impression d'avoir déjà vu ce scénario parce qu'en septembre 2020, le projet de loi C-2, Loi relative à la relance économique en réponse à la COVID-19, proposait trois nouvelles prestations économiques en plus...

• (1350)

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je prie l'honorable députée de me pardonner de l'interrompre, mais j'aimerais rappeler aux députés que quelqu'un est en train de faire un discours. Les députés qui viennent d'entrer à la Chambre pour la période des questions orales et qui veulent continuer à discuter sont priés de finir leur discussion en dehors de la salle. Il y a trop de bruit en ce moment et on a de la difficulté à entendre l'honorable députée.

La parole est à l'honorable députée de Thérèse-De Blainville.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Louise Chabot: Madame la Présidente, je vous remercie. J'essaie de ne pas perdre le fil de mes idées.

Je disais qu'en 2020, un projet de loi comparable, le projet de loi C-2, Loi relative à la relance économique en réponse à la COVID-19, visait aussi à adopter d'urgence des mesures économiques. On nous demandait d'agir urgemment parce que la Chambre avait été prorogée, non pas d'une journée ni de deux, mais plutôt de cinq semaines. Nous nous sommes donc retrouvés dans une situation où la Chambre a dû se presser pour soutenir des entreprises et des travailleurs. Nous manquions de temps parce que nous avons perdu notre temps sur des questions d'éthique cette fois-là.

Maintenant, en novembre 2021, nous sommes devant un projet de loi comparable et au numéro identique, le projet de loi C-2. Encore une fois, on nous demande d'adopter des mesures en toute urgence, cette fois parce qu'on a déclenché des élections plutôt que de continuer nos travaux à la Chambre. Pourtant, rien ne nous empêchait de poursuivre nos travaux puisque les partis d'opposition collaboraient de façon adéquate sur les questions à l'étude. On a cependant décidé de déclencher des élections, que j'ai qualifiées d'inutiles et d'irresponsables.

De plus, il a fallu attendre deux mois avant que la Chambre ne reprenne ses travaux. Effectivement,...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je suis désolée d'interrompre à nouveau l'honorable députée, mais l'honorable député de Drummond invoque le Règlement.

M. Martin Champoux: Madame la Présidente, vous venez d'intervenir il y a à peine quelques minutes à ce sujet. Je suis à quelques pas de ma collègue et j'ai de la difficulté à me concentrer sur ce qu'elle dit à cause du bruit. Je comprends que la période des questions orales arrive et que les gens sont contents de se rencontrer, mais il serait plaisant de respecter la députée qui a la parole.

[Traduction]

M. Michael Barrett: Madame la Présidente, j'invoque le Règlement. Je crois que le problème vient en partie du fait que mes collègues qui viennent de l'antichambre de l'opposition ne veulent pas passer entre vous et la personne qui a la parole. Ils attendent de prendre leur place avant la période des questions. Dès que la députée aura terminé son intervention, je m'attends à ce qu'ils prennent tous leur place, comme ils le font maintenant.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je remercie le député de cette explication. Cependant, les gens n'ont pas besoin d'avoir des discussions quand ils entrent dans cette enceinte. Le problème, c'est que les gens n'ont pas seulement des conversations quand ils entrent dans la salle, mais aussi quand ils s'assoient. Je demande aux députés de bien vouloir se montrer respectueux. S'ils désirent discuter entre eux, je les invite à sortir de la Chambre, puis à revenir quand leur discussion sera terminée.

• (1355)

[Français]

L'honorable députée de Thérèse-De Blainville a la parole.

Mme Louise Chabot: Madame la Présidente, je vais maintenir le cap, car c'est important. Dans le projet de loi C-2, il y a effectivement de bonnes mesures. Il y a des mesures que le Bloc québécois avait lui-même proposées dès le printemps dernier.

Déclarations de députés

En effet, après le pire de la crise, il faut penser à la relance, il faut passer à des mesures de soutien beaucoup plus ciblées et beaucoup plus adaptées à la réalité économique et à la reprise post-pandémie. Il faut donc cibler des mesures qui touchent particulièrement — mais pas exclusivement — le tourisme, l'hébergement, la restauration, l'événementiel et l'accueil. Je pense que ce sont de bonnes mesures bien ciblées.

De plus, comme mon collègue de Joliette le disait, ce sont des mesures prévisibles qui permettent de se projeter dans le temps jusqu'en mai 2022. Il y a aussi la prolongation de deux semaines de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et des prestations pour aidants naturels. Je pense que, dans le contexte actuel, il est heureux de pouvoir continuer ces mesures.

Toutefois, certaines mesures, pourtant essentielles, n'ont pas encore été envisagées. On en a largement parlé lors du débat aujourd'hui, mon collègue de Drummond l'a fait avec brio: il s'agit de mesures pour les secteurs des arts et de la culture.

Le gouvernement va nous répondre qu'il a l'intention de soutenir ces secteurs. Là où le bât blesse, c'est que, dans ce secteur, la majorité des personnes sont des travailleuses et des travailleurs autonomes, quel que soit leur métier. En effet, ne pensons pas qu'aux artistes, mais à tous les travailleurs de la scène, de l'art vivant: ils sont nombreux.

Les travailleurs autonomes, on le sait, n'ont pas droit au régime régulier de l'assurance-emploi. Ces travailleurs ne sont pas en situation de confinement total, mais, comme je le disais, ils sont en phase terminale en matière d'emploi: la reprise est difficile et ils ne sont pas nécessairement embauchés. De plus, certains travailleurs, qualifiés, décident de choisir un autre métier, au point qu'il est possible de craindre une pénurie de main-d'œuvre ultérieurement.

Ces travailleuses et ces travailleurs ont encore besoin de soutien. N'ayant pas droit à l'assurance-emploi, ils bénéficiaient jusqu'à hier du soutien de la Prestation canadienne de la relance économique. Cependant, c'est le néant dans le projet de loi C-2, qui ne contient aucune mesure pour ces travailleuses et ces travailleurs, pourtant nombreux dans le secteur.

Il y a deux types de solutions.

La première est une solution que nous attendons toujours, car on dirait que le gouvernement n'a pas encore compris que les multiples mesures d'urgence mises en place l'ont été pour une raison: notre régime d'assurance-emploi a des failles, il ne couvre pas assez largement les nombreux travailleurs et travailleuses du 21^e siècle, autonomes et atypiques et qui sont majoritairement des femmes et des jeunes. Une mesure structurante serait de réformer rapidement le régime d'assurance-emploi. Or, ni le discours du Trône ni le message du gouvernement ne nous envoient dans cette direction.

Par ailleurs, il serait possible de répondre aux besoins de cette catégorie de travailleuses et de travailleurs en les incluant dans le projet de loi C-2 et en leur accordant une mesure d'aide structurante. On ne peut pas les abandonner, c'est inacceptable.

En terminant, même si la situation est urgente, nous allons insister pour pouvoir renvoyer ce projet de loi à un comité le plus rapidement possible, afin de prendre le temps de l'étudier et, peut-être, d'y apporter des mesures ou des modalités qui vont répondre plus spécifiquement à son objectif.

Il me semble que c'est une marque de reconnaissance. Nous avons eu des élections soi-disant pour sortir de la pandémie. Il faudrait donc en sortir, de cette pandémie, et il faut qu'un gouvernement minoritaire accepte la collaboration des partis d'opposition sur un projet de loi de cette importance, pour s'assurer que les mesures visant à répondre à la pandémie seront les bonnes.

• (1400)

Je ne sais pas si les représentants de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, ou FCEI, ont tort ou raison, mais ils se disent déjà déçus par les mesures des seuils prévus de 40 à 50 % pour les soutenir.

Il y a donc de bonnes raisons de nous donner le temps d'étudier cela, de remettre les comités sur leurs rails et de revenir en force et de façon plus sérieuse et responsable quant à ce projet de loi.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): L'honorable députée disposera de cinq minutes de questions et commentaires lorsque nous aborderons cela après la période de questions et les affaires courantes.

[Traduction]

Je rappelle aux députés de bien vouloir discuter à voix basse quand ils entrent dans la salle parce que cela nous empêche de bien entendre les députés qui ont la parole.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Madame la Présidente, c'est aujourd'hui la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien des Nations unies. Il y a présentement 16 résolutions permanentes aux Nations unies concernant la situation des droits de la personne en Palestine. Au cours des dix dernières années, la position du Canada a beaucoup changé et le pays a voté contre la plupart de ces résolutions. Il faut que cela change.

Je demande au Canada de commencer à participer à la recherche d'une solution à deux États. Le pays pourrait d'abord reconnaître la souveraineté de l'État de la Palestine. L'État de la Palestine est déjà reconnu par 138 pays, dont 9 pays du G20. J'exhorte le Canada à se joindre à ces pays et à reconnaître l'État de la Palestine.

* * *

LA 44^E LÉGISLATURE

M. Richard Bragdon (Tobique—Mactaquac, PCC): Madame la Présidente, je prends de nouveau la parole dans la Chambre du peuple et je tiens à remercier de tout cœur la population de Tobique—Mactaquac de me donner l'occasion de les représenter.

Alors que s'entame la 44^e législature du Canada, j'espère que les parlementaires s'engageront à collaborer afin de mettre le Canada sur la voie de la réussite. J'espère que nous choisirons collectivement de cesser de toujours parler des dangers qui nous guettent et de mettre l'accent sur le potentiel du pays. J'espère que nous irons au-delà des flatteries, des manœuvres, de l'impulsivité et de la mesquinerie de la politiquerie et que nous chercherons à établir un dialogue réfléchi et constructif pour faire avancer le pays. J'espère que nous comprendrons que l'union fait la force et que l'union ne repose pas sur la conformité, mais sur la diversité, notamment la diversité des origines ethniques, la diversité de pensée et la diversité de croyance, pour ne donner que quelques exemples.

Le pays n'avancera pas si nous travaillons à le détruire. J'espère que nous comprendrons que la clé de la relance du Canada passe par les gens. Si nous faisons confiance aux travailleurs, aux agriculteurs, aux entrepreneurs, aux aînés et aux jeunes et si nous les défendons, nous pourrions retrouver la voie vers la solution à nos problèmes actuels. J'espère que le Canada...

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Le député d'Avalon a la parole.

* * *

LES INONDATIONS À TERRE-NEUVE

M. Ken McDonald (Avalon, Lib.): Madame la Présidente, la semaine dernière, la côte Ouest de Terre-Neuve a été frappée par une tempête record. Près de 200 millimètres de précipitations se sont abattus sur la région, entraînant de graves inondations. De nombreuses familles se sont retrouvées en situation de détresse ou ont été déplacées parce que de grandes routes ont été entièrement emportées par les eaux. Certaines personnes n'ont accès à aucune denrée ou autre provision essentielle. Je tiens à ce que les personnes touchées sachent que nos pensées les accompagnent.

Je remercie le ministre de la Sécurité publique et les membres des Forces armées canadiennes de leur intervention rapide pour venir au secours des gens de l'Ouest de Terre-Neuve dans le besoin. Je remercie également les équipes de sauvetage et les employés du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

En particulier, je remercie les employés de Marine Atlantique, à Argentia, de leur travail inlassable au cours de la dernière semaine, alors que nous tentons de réparer les routes, de permettre aux gens de regagner leur domicile, et de renouveler les stocks des magasins. Ces employés ont répondu à l'appel pour accommoder l'importante circulation redirigée depuis le terminal de traversier de Port aux Basques. Je les remercie de leur dévouement et de protéger notre chaîne d'approvisionnement, surtout en cette période de l'année très achalandée.

* * *

[Français]

LE LOGEMENT DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Madame la Présidente, j'ai eu le privilège de participer la semaine dernière au Grand cercle économique des peuples autochtones et du Québec, organisé par l'APNQL et le gouvernement du Québec.

D'ailleurs, je tiens à remercier le ministre québécois responsable des Affaires autochtones, Ian Lafrenière, de son accueil chaleureux.

Déclarations de députés

À la lumière des dizaines de rencontres plus qu'inspirantes que j'ai réalisées lors de cet événement majeur, je dois rappeler au gouvernement fédéral qu'une action immédiate impérative dans plusieurs dossiers doit être prise, notamment celui du logement. En effet, 225 habitations sont construites chaque année au Québec, alors que les besoins dépassent les 10 000 unités, et cela, pour les cinq prochaines années seulement. Quand je dis qu'il est urgent d'agir, cela signifie que le gouvernement fédéral doit financer adéquatement la construction d'habitations.

Mes collègues peuvent être assurés que le Bloc québécois et moi-même serons toujours des alliés des Premières Nations et des Inuits. Nous sommes à leur écoute et prêts à agir avec eux.

Tshinashkumitin.

* * *

● (1405)

LA MAISON INTERLUDE

M. Francis Drouin (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Madame la Présidente, je me lève à la Chambre afin de souligner les 16 jours d'activisme contre la violence fondée sur le sexe qui, comme chaque année, débute le 25 novembre.

À Glengarry—Prescott—Russell, je tiens à remercier la Maison Interlude de son travail acharné. Nous savons très bien que la COVID-19 a présenté plusieurs défis aux organismes qui offrent des services aux femmes victimes de violence. Malgré cela, la Maison Interlude a réinventé sa façon de joindre les survivantes par le truchement de sa plateforme Pas bien chez moi, un service disponible 24 heures sur 24 pour les femmes qui peuvent vivre une situation de violence et d'abus à la maison. Elles peuvent parler ou texter avec un intervenant au 613-801-8169 ou clavarder au pasbienpr.ca. Si mes collègues connaissent quelqu'un qui a besoin d'aide, je leur demande de lui communiquer ces informations.

Encore à ce jour, une femme sur trois va vivre une situation de violence dans le monde. Dénoncer la violence fondée sur le sexe ne revient pas seulement aux victimes, mais à nous tous.

* * *

[Traduction]

ELMORE CUDANIN

M. John Brassard (Barrie—Innisfil, PCC): Monsieur le Président, j'ai le regret d'informer la Chambre et tous les Canadiens du décès, plus tôt ce mois-ci, d'Elmore Cudanin, patriarche et leader de la communauté philippine du centre de l'Ontario.

Elmore, qui habitait à Barrie depuis 1973, est le fondateur du Bayanihan Club dans le comté de Simcoe. Il était un leader respecté et inspirant de la communauté philippine en pleine croissance de notre région, qui est attristée par la disparition de cet homme reconnu pour son humilité, sa grande douceur, sa sagesse et sa camaraderie. Elmore pouvait aussi bien aider de nouveaux arrivants à s'installer que recueillir des fonds pour les Philippines après le passage d'un typhon dévastateur. On pouvait toujours compter sur lui pour aider, inspirer et motiver les autres.

Déclarations de députés

En mon nom personnel à titre de député de Barrie—Springwater—Oro-Medonte et au nom de Patrick Brown, maire de Brampton et grand ami d'Elmore, j'offre mes sincères condoléances à Ononi, l'épouse d'Elmore depuis 57 ans, à ses nombreux proches et amis, ainsi qu'à la communauté philippine du centre de l'Ontario. Elmore était fier d'être Canadien et d'être Philippin. Il nous manquera.

[Le député s'exprime en philippin et fournit la traduction suivante:]

Repose en paix, cher ami.

* * *

GEOFF SCOTT

M. Peter Fonseca (Mississauga-Est—Cooksville, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une triste nouvelle. Geoff Scott, ancien député qui a vécu dans ma circonscription, est décédé le 5 août à l'hôpital de Mississauga après une courte maladie.

Geoff était un mari, un père et un grand-père doux et affectueux. Il était plus grand que nature et vivait pleinement sa vie. Né le 2 mars 1938 à Ottawa, il a fréquenté l'Institut collégial Glebe et l'Université Carleton, où il a étudié le journalisme. Geoff a été le premier correspondant à Ottawa et à la Colline du Parlement avant de devenir président de la Tribune de la presse parlementaire canadienne.

Il était passé maître dans l'art des imitations politiques, qu'il faisait régulièrement au sein du National Press and Allied Workers' Jazz Band. À l'occasion d'un repas officiel à Ottawa, on lui avait demandé de faire son imitation du très honorable Lester Pearson. Après coup, M. Pearson s'était approché de lui pour lui dire: « Geoff, vous êtes plus vrai que l'original! »

En 1978, il a remporté une élection partielle dans Hamilton-Wentworth, circonscription qu'il a représentée sous la bannière du Parti progressiste-conservateur pendant 15 ans. Il est célèbre pour avoir été expulsé de Chine en 1992 après avoir déposé des fleurs en l'honneur de partisans de la démocratie. Il a continué à s'intéresser à la politique et a travaillé à soutenir les campagnes de nombreux politiciens de différentes allégeances politiques. Geoff nous manquera.

* * *

LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Mme Salma Zahid (Scarborough-Centre, Lib.): Monsieur le Président, le 29 novembre est reconnu par les Nations unies comme la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

Je suis fière de souligner cette journée à titre de présidente du Groupe d'amitié parlementaire Canada-Palestine, un groupe de près de 50 députés et sénateurs de tous les partis qui travaillent ensemble dans le cadre d'un engagement commun et non partisan en faveur de la paix au Moyen-Orient et qui font avancer la reconnaissance et la protection des droits de la personne pour le peuple palestinien. Le Canada reconnaît le droit des Palestiniens à l'autodétermination et appuie la création d'un État palestinien souverain, indépendant, viable, démocratique et doté d'un territoire d'un seul tenant, dans le cadre d'un règlement de paix global, juste et durable.

En cette journée de solidarité, je demande au Canada d'en faire davantage pour aider les Palestiniens ordinaires sur le terrain qui

vivent tous les jours dans des circonstances très difficiles. Nous souhaitons un avenir meilleur pour tous les enfants.

* * *

● (1410)

LA GARDE-ROBE EN LIGNE DE DIYO

M. Larry Brock (Brantford—Brant, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui pour parler de l'initiative locale « Diyo's Online Closet », ou « la garde-robe en ligne de Diyo », qui se déroule dans les Six Nations de la rivière Grand. Le 12 novembre 2010, Jewel « Gawediyo » Monture, une belle jeune fille innocente qui était la cible d'une intimidation constante, s'est enlevé la vie.

Cherchant à rendre hommage à la mémoire de sa fille et à faire connaître la violence psychologique qu'exerce l'intimidation, la mère de Jewel, Janie Jamieson, a créé « la garde-robe en ligne de Diyo ». Diyo était le surnom de Jewel. Cette initiative a été lancée pour fournir gratuitement des tenues de soirée à des jeunes défavorisés pour des occasions spéciales, par exemple pour les célébrations de fin d'études, un moment important que Jewel n'a malheureusement jamais pu célébrer.

Depuis sa création en 2012, la garde-robe de Diyo reçoit régulièrement de généreux dons de vêtements. Elle connaît un grand succès et compte plus de 700 membres. Janie Jamieson a choisi de miser sur la gentillesse pour surmonter sa terrible tragédie et aider les autres.

La semaine dernière, nous avons souligné la Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention en Ontario. Aujourd'hui, j'interviens à la Chambre pour rendre hommage à Jewel et demander à tous les Canadiens de faire leur part, comme moi, pour mettre fin à l'intimidation.

* * *

LA DÉPUTÉE DE MISSISSAUGA—ERIN MILLS

Mme Iqra Khalid (Mississauga—Erin Mills, Lib.): Monsieur le Président, je suis honorée de prendre la parole à la Chambre en tant que représentante de la circonscription de Mississauga—Erin Mills en cette 44^e législature. Je suis très fière de mon équipe de bénévoles, de ma famille et de mes amis, qui ont fait du porte-à-porte avec moi afin de recueillir l'appui et les commentaires des résidents. Sans eux, je ne serais pas ici aujourd'hui. Je les remercie profondément de leur confiance et de leur dévouement.

Mon parcours en politique vise l'égalité des chances pour tous les Canadiens. Au cours des six dernières années, nous avons poursuivi nos efforts pour faire progresser les choses en matière de réduction de la pauvreté et de lutte contre les changements climatiques ainsi que pour mettre en place une économie robuste. Les gens de ma circonscription m'envoient pour la troisième fois à Ottawa avec un mandat clair: offrir des logements abordables aux Canadiens, défendre de façon juste les droits de la personne sur la scène internationale et développer une économie solide pour les générations futures.

Je suis déterminée, résolue et prête à travailler pour bâtir un Canada plus fort pour tous.

L'ÉCONOMIE

Mme Shelby Kramp-Neuman (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse d'être née dans une petite communauté rurale dans la circonscription d'Hastings—Lennox and Addington. Malheureusement, le fait est que la vie en milieu rural présente beaucoup de difficultés, qui sont aggravées par les politiques du gouvernement.

Bon nombre des habitants de ma circonscription ont de plus en plus de mal à joindre les deux bouts. Qu'il s'agisse de l'essence, de l'épicerie, du loyer ou du propane, l'inflation fait monter tous les prix. Les gens ne devraient pas avoir à choisir entre offrir à leur famille un repas nourrissant, faire le plein d'essence ou chauffer leur maison.

Je supplie le gouvernement de concentrer ses efforts sur l'aide aux Canadiens, qui doivent composer avec la hausse généralisée du coût de la vie. Il ne s'agit pas seulement d'inflation; il s'agit de l'incapacité ou du refus du gouvernement de reconnaître que les gens souffrent et qu'ils ont besoin d'une aide immédiate.

* * *

L'UNITÉ NATIONALE

M. Blaine Calkins (Red Deer—Lacombe, PCC): Monsieur le Président, l'économie et l'unité canadiennes sont en crise. Il est temps pour le gouvernement de mettre fin à la division, de cesser de choisir les gagnants et les perdants et de promouvoir l'unité.

Le Canada est riche en ressources pétrolières et gazières. Le secteur de l'énergie représente plus de 10 % du PIB nominal du pays. Nous devrions tous être fiers que le Canada fournisse de l'énergie propre de manière écoresponsable tout en respectant les droits de la personne. Nous devrions viser l'indépendance énergétique du pays et approvisionner nos raffineries en pétrole canadien exploité de façon éthique. Nous pouvons y arriver en cessant de nous disputer et en commençant à travailler ensemble.

Nous n'avons pas à nuire à un secteur pour en promouvoir un autre. Les Canadiens devraient être fiers de leurs industries, qu'il s'agisse du secteur aérospatial du Québec, du secteur automobile de l'Ontario, des pêches du Canada atlantique, du secteur agricole des Prairies ou du secteur forestier de la Colombie-Britannique.

Ailleurs dans le monde, il y a des gens qui manquent cruellement de possibilités, mais le Canada demeure un pays où tout est possible. Nous n'avons qu'à cesser de nous quereller et travailler ensemble pour faire avancer les choses.

Les conservateurs sont prêts à promouvoir l'unité canadienne et la fierté à l'égard de tout ce que ce pays a à offrir. Nous devrions donc nous retrousser les manches et nous mettre au travail.

* * *

● (1415)

LE SAUMON ARC-EN-CIEL DE LA RIVIÈRE SKEENA

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, chaque automne, le saumon arc-en-ciel attire des visiteurs du monde entier sur les berges de la rivière Skeena. Ce tourisme fait vivre des dizaines de petites entreprises implantées au bord de la rivière, des entreprises comme Babine Norlakes, dont les propriétaires sont Carrie Collingwood et Billy Labonte, ou l'auberge Bear Claw de Kispiox, tenue par la famille Allen. Malheureusement, comme de nombreuses autres espèces de saumons sau-

Déclarations de députés

vages, le saumon arc-en-ciel de la rivière Skeena est en danger. Cette année, seuls 5 300 saumons arc-en-ciel ont réussi à remonter la rivière. C'est le plus bas taux de retour enregistré à ce jour.

La fermeture des frontières en raison de la pandémie a réduit la saison 2020 à néant. Cette année, le gouvernement de la Colombie-Britannique a dû fermer une pourvoirie à cause du faible taux de retour des saumons. Les entreprises qui vivent du saumon arc-en-ciel de la rivière Skeena ont besoin d'une aide financière, mais surtout, elles ont besoin d'une action concertée pour rétablir les stocks de saumon.

Lorsque le nombre de saumons arc-en-ciel de la rivière Thompson a commencé à périlcliter, la ministre n'a rien fait, et ils ont maintenant presque disparu. Nous ne pouvons pas abandonner le saumon arc-en-ciel de la rivière Skeena au même sort. J'espère que la nouvelle ministre des Pêches viendra bientôt voir la rivière Skeena pour discuter avec les personnes affectées par ce phénomène et qu'elle prendra rapidement des mesures pour que nous ne perdions pas notre saumon arc-en-ciel.

* * *

[Français]

LE NOËL DU PAUVRE

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, je désire souligner le Noël du pauvre et rendre hommage à l'événement qui a eu lieu vendredi dernier à la magnifique salle J.-Antonio-Thompson et qui, lors de sa 63^e édition, a amassé plus de 735 000 \$ afin de venir en aide à 4 800 familles qui comptent parmi les plus démunies de Trois-Rivières et de la Mauricie.

Le Noël du pauvre, qui est diffusé sur les ondes depuis 1959, a été le premier téléthon au Canada et est le plus vieux téléthon en Amérique du Nord. L'idée de cette collecte de fonds télévisée a germé dans la tête de M. Gilles Boulet, qui a soufflé l'idée à M. Henri Audet, alors PDG de la station CKTM-TV à Trois-Rivières. La première diffusion a eu lieu à partir d'un sous-sol d'église. Le Noël du Pauvre s'appuie aujourd'hui sur plus de 2 000 bénévoles et est diffusé en direct depuis 1959.

Je me souviens des soirées du début d'hiver où mon père nous obligeait à regarder le Noël du pauvre en nous disant que tout le monde était assez riche pour pouvoir donner à un plus pauvre que soit.

Au nom du Bloc québécois, en mon nom personnel et, j'en suis certain, au nom du député de Saint-Maurice—Champlain, je remercie le Noël du pauvre de son engagement sans faille dans l'aide aux plus démunis.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Mme Melissa Lantsman (Thornhill, PCC): Monsieur le Président, tout coûte de plus en plus cher. Le gouvernement continue encore et encore d'imprimer de l'argent. Quand trop d'argent circule à la recherche de biens trop rares, le coût de la vie augmente dans nos quartiers. Pourtant, l'inflation n'a été mentionnée qu'une seule fois dans le discours du Trône. Voici donc un petit poème qui saura, je l'espère, retenir l'attention du gouvernement:

Questions orales

D'un océan à l'autre, les familles peinent à arriver,
Prises avec des prix ballonnants, elles s'efforcent de jongler.
Des gens d'affaires veulent que les dépenses passent au ralenti
Car la reprise économique est en péril et la facture s'allonge à l'infini.
Que ce soit par ignorance ou par manque d'intérêt,
Le gouvernement ne donne aucune justification.
Après tout, pour lui, c'est seulement de l'inflation.

* * *

HANOUKA

Mme Ya'ara Saks (York-Centre, Lib.): Monsieur le Président, dans la circonscription de York-Centre et dans bien des villes au Canada et ailleurs, les familles juives célèbrent la fête des lumières, qui nous raconte une histoire de résilience et de triomphe sur l'oppression. Cette année, je pense au dévouement de notre communauté, qui a sacrifié beaucoup de choses pour aimer et protéger les personnes vulnérables et âgées pendant cette période difficile.

Hanouka nous enseigne qu'il ne faut jamais sous-estimer le pouvoir d'une poignée de gens déterminés à changer le monde. Animés par la foi et la persévérance, les gens d'hier et d'aujourd'hui célèbrent l'histoire de Hanouka en l'honneur de la foi et des traditions du peuple juif au fil des siècles, telle un symbole resplendissant de ce que la liberté et la diversité peuvent et doivent incarner dans la société actuelle. Au Canada, la diversité est une réalité, mais l'inclusivité est un choix que nous faisons chaque jour. Hanouka représente l'occasion de répandre la lumière et l'espoir dans tous les foyers, et de nourrir le *ruach*, l'esprit de Hanouka, avec chaque bougie qui s'allume chaque soir.

De la part des habitants de ma circonscription, j'aimerais souhaiter à tous les députés et à tous les Canadiens *Chag urim sameach*. Joyeuse Hanouka.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, tandis que les Canadiens voient le prix de toutes les nécessités augmenter, les libéraux nient que l'inflation est le résultat de leurs politiques. Or, à la fin de la semaine dernière, la ministre des Finances a parlé de l'inflation comme d'une « crise ». Selon elle, les libéraux n'en sont pas responsables. C'est à se demander pourquoi elle fait imprimer de l'argent, tant pour elle rejeter le blâme est monnaie courante.

Si la ministre des Finances et le premier ministre estiment qu'il s'agit d'une situation de crise, que sont-ils prêts à faire pour y remédier?

• (1420)

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, la députée d'en face veut faire croire aux Canadiens que l'inflation est un problème unique au Canada. Or, les experts s'entendent pour dire qu'il s'agit d'un problème mondial. Tous les pays comparables connaissent le même problème. D'ailleurs, la semaine dernière, même le chef de l'opposition a admis que la hausse de l'inflation est un « phénomène mondial ».

J'ai donc une question pour la députée d'en face. Qui est la véritable voix des conservateurs en matière de politique économique: le

chef de l'opposition, la cheffe adjointe de l'opposition ou le député de Carleton?

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, je me permets de rappeler à la ministre des Finances sa rencontre de vendredi dernier avec les économistes les plus importants du Canada. Elle devrait peut-être leur poser quelques questions et suivre leurs conseils.

La plupart de ces économistes s'entendent pour dire que le gouvernement aggrave le problème de l'inflation. En fait, Doug Porter, l'économiste en chef de BMO a déclaré ceci: « Je crois que, de façon marginale, certaines mesures peuvent être prises dans le cadre de la politique budgétaire », qui relève du gouvernement fédéral, « et il s'agit essentiellement de lever le pied de l'accélérateur. »

Cet économiste disait que le gouvernement contribue à la crise et qu'il doit en assumer la responsabilité. Que vont faire les libéraux?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais citer un autre économiste que je respecte énormément, tout comme Stephen Harper qui, lorsqu'il était premier ministre, l'a nommé gouverneur de la Banque du Canada.

Pendant une émission de télévision qui a eu lieu au cours de la fin de semaine, on a demandé à Stephen Poloz si l'inflation était causée par les dépenses du gouvernement canadien. Sa réponse a été sans équivoque. Selon lui, ce n'est pas le cas.

Il a raison, et les conservateurs ont tort.

L'hon. Candice Bergen (Portage—Lisgar, PCC): Monsieur le Président, en somme, ce que la ministre des Finances nous dit, c'est que le gouvernement n'a absolument aucun contrôle et qu'il est incapable de juguler l'inflation au Canada. D'entrée de jeu, le gouvernement se mérite un gros « E » pour échec.

Moi, je crois les économistes en chef et les experts du Canada. Que fera le gouvernement? Les libéraux admettront-ils au moins qu'ils sont au pouvoir et que c'est à eux de trouver une solution pour combattre l'inflation? Feront-ils quelque chose ou baisseront-ils les bras en disant: « Ce n'est pas notre problème. Désolé tout le monde. Il faut continuer à payer des coûts élevés parce que les libéraux s'en moquent »?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je vais citer à nouveau le gouverneur Poloz, un économiste respecté par tous les Canadiens. On lui a demandé si les mesures d'aide que nous avons offertes au plus fort de la récession causée par la COVID-19 étaient la bonne chose à faire. Il a répondu ceci: « [C]e que la stimulation économique a fait, c'est empêcher l'économie de sombrer dans une situation de déflation chronique [...] Il suffit de lire un livre ou deux sur la Grande Dépression des années 1930 pour comprendre ce que cela a permis d'éviter. »

Nous savons que nous avons fait la bonne chose. Je vais citer le gouverneur et exhorter les conservateurs à lire un livre ou deux pour comprendre la situation.

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, nos entrepreneurs, nos créateurs d'emplois sont à bout de souffle. En avril et en juin derniers, j'ai écrit personnellement au ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté pour proposer des solutions afin de secourir nos entreprises, qui souffrent d'un grave manque de main-d'œuvre. Après plus de sept mois, aucune mesure n'a été mise en place pour régler ce problème.

Quand le premier ministre va-t-il se mettre au travail et proposer des solutions concrètes afin d'aider à régler le problème de pénurie de main-d'œuvre que toutes nos entreprises ont en ce moment au pays?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de sa question.

De ce côté de la Chambre, nous croyons que l'immigration crée des emplois et de la prospérité à long terme. C'est la raison pour laquelle nous travaillons ensemble avec le gouvernement du Québec. Nous avons déjà tenu nos promesses. Cette année, nous avons fixé une cible historique en matière de travailleurs étrangers temporaires et nous allons continuer sur cette bonne voie avec le gouvernement du Québec.

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le Président, le ministre peut bien dire ce qu'il veut, mais, sur le site officiel d'Immigration Canada, il est écrit qu'ils sont en retard. Il est écrit noir sur blanc qu'ils sont en train de traiter les demandes de 2019. Dans un mois, nous serons en 2022. Les entreprises ont besoin d'aide maintenant, elles ont besoin de moyens pour contrer le problème de pénurie de main-d'œuvre maintenant.

Quand le gouvernement se mettra-t-il au travail et proposera-t-il des solutions concrètes?

• (1425)

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, il ne s'agit pas seulement de mots, mais d'actions. Comme je l'ai déjà dit, nous avons des niveaux d'immigration historiques, pas seulement au Québec, mais partout au Canada. C'est bon pour l'économie et pour la prospérité à long terme de notre pays et nous allons continuer de travailler en étroite collaboration avec toutes les provinces, même le Québec, de cette façon.

L'ENVIRONNEMENT

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, le commissaire à l'environnement a complètement dévasté le bilan des libéraux en matière de changement climatique.

Depuis leur arrivée au pouvoir, le Canada, et je cite le commissaire, « est désormais le pays avec la pire performance de toutes les nations du G7 ». Pourtant, encore aujourd'hui, il subventionne les pétrolières pour qu'elles augmentent leur production, mais en espérant que cela se fasse de manière moins polluante.

C'est une belle bande de champions. Ils sont encore en train d'essayer d'éteindre un feu avec un lance-flammes. Est-ce que le gouvernement va enfin se rendre compte qu'il faut plafonner la production d'énergie fossile?

Questions orales

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon illustre collègue de sa question.

Cependant, je l'invite à lire attentivement le rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable, dans lequel on voit très bien que son analyse porte sur les années précédant l'arrivée de notre gouvernement. De son propre aveu, le commissaire n'a pas étudié la centaine de mesures que nous avons mises en place dans les deux plans d'action de 2016 et de 2020, c'est-à-dire les quelque 100 milliards de dollars investis au cours des dernières années.

J'ai très hâte de voir le prochain rapport du commissaire à l'environnement qui, on peut le souhaiter, portera sur les mesures que nous avons mises de l'avant pour réduire la pollution au Canada.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Monsieur le Président, depuis 2015, c'est le seul gouvernement qui a augmenté ses émissions de gaz à effet de serre, alors nous n'avons pas de leçon à recevoir de lui.

Si le plan du gouvernement était si bon que ça, les producteurs d'énergie fossile ne seraient pas en train de festoyer. L'association canadienne des entrepreneurs en énergie était heureuse d'annoncer mardi dernier que pas moins de 1 363 nouveaux forages verraient le jour en 2022. C'est 25 % de plus que cette année. Ils débouchent littéralement le champagne, tout ça à peine deux semaines après la COP26.

Est-ce que le gouvernement peut au moins avertir l'industrie que 1 363 nouveaux forages, c'est une très mauvaise idée?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je rappellerai à mon collègue que nous avons déjà l'une des tarifications du carbone les plus élevées au monde. Nous avons dépassé le Québec, la Californie, la Colombie-Britannique et nous dépasserons l'Europe en 2022 en matière de tarification du carbone.

Nous sommes le pays, et plus encore, le pays producteur de pétrole et de gaz avec l'objectif de réduction des émissions de méthane, un gaz à effet de serre très puissant, le plus élevé sur la planète. De plus, nous avons décidé de plafonner les émissions de gaz à effet de serre du secteur du pétrole et du gaz, ce qu'aucun autre pays producteur de pétrole n'a fait jusqu'à maintenant.

[Traduction]

LA SANTÉ

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NDP): Monsieur le Président, personne ne sera à l'abri de la COVID-19 tant que tout le monde ne sera pas protégé. Le variant Omicron le montre clairement. Pendant des mois, les experts en matière de santé, l'OMS et les néo-démocrates ont exhorté le gouvernement à faire en sorte que les vaccins soient disponibles à l'échelle mondiale. Cette demande ne repose pas uniquement sur des motifs d'équité puisqu'il est essentiel de mettre les Canadiens à l'abri des nouveaux variants de la COVID. Or, les libéraux ne se sont pas contentés d'ignorer ce conseil, ils se sont également opposés à ce que certains pays en développement fabriquent des vaccins pour leur propre population.

Les libéraux cesseront-ils de défendre les intérêts des grandes pharmaceutiques et commenceront-ils enfin à protéger les Canadiens?

Questions orales

● (1430)

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre du Développement international et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Pacifique Canada, Lib.): Monsieur le Président, la pandémie de COVID-19 ne connaît pas de frontières et ne pourra être éradiquée qu'au moyen d'un plan d'action mondial concerté. Nous avons dit très clairement dès le début de la pandémie que personne ne serait à l'abri tant que tout le monde ne serait pas protégé. Nous nous sommes engagés à donner l'équivalent d'au moins 200 millions de doses de vaccins contre la COVID-19 au mécanisme COVAX d'ici la fin de 2022. Par surcroît, depuis février 2020, nous avons engagé plus de 2,6 milliards de dollars dans le cadre de la réponse mondiale à la COVID-19 et nous avons mis 1 milliard de dollars additionnels à la disposition du Fonds monétaire international pour des dons connexes.

[Français]

Mme Niki Ashton (Churchill—Keewatinook Aski, NPD): Monsieur le Président, l'émergence d'un nouveau variant de la COVID est un rappel sérieux que tant que le virus va se propager, on risque de le voir devenir plus dangereux. La solution est de s'assurer que l'ensemble de la planète est vacciné. Le Canada peut aider à y arriver, mais préfère protéger les grandes pharmaceutiques. Une compagnie canadienne est même prête à exporter des vaccins en Bolivie, mais le gouvernement l'en empêche. Quand les libéraux vont-ils suspendre les brevets sur les vaccins contre la COVID pour aider tout le monde à lutter contre la pandémie?

L'hon. François-Philippe Champagne (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais d'abord remercier ma collègue de son importante question. Comme les députés de la Chambre le savent, nous avons été depuis le début des ardents défenseurs de l'accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 partout dans le monde. Nous l'avons fait par le truchement du système COVAX. C'est pourquoi nous allons continuer de travailler avec nos partenaires à l'international pour résoudre les obstacles potentiels. Nous dirigeons aussi au sein du Groupe d'Ottawa une initiative pour mettre ces vaccins à la disposition des peuples dans le monde entier. Nous continuerons de jouer un rôle de premier plan pour permettre aux vaccins d'atteindre tous les citoyens de la planète.

* * *

[Traduction]

LE LOGEMENT

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, José, un homme âgé de 27 ans qui habite à Greely, m'a téléphoné vendredi du sous-sol de ses parents. Je vois que les libéraux en rient. Il ne peut pas se payer un logement. Il a un emploi, le même que sa mère d'ailleurs, mais alors que ses parents ont pu acheter un terrain de deux acres et une belle propriété où élever leurs enfants, il ne peut même pas se permettre d'acheter un condo.

Il veut savoir pourquoi, pendant la pandémie de COVID, alors que les salaires ont baissé et que l'immigration a été quasi nulle, le prix des logements a augmenté de 22 % sous l'actuelle ministre libérale. Peut-elle dire à José pourquoi, selon Bloomberg, le Canada se place au deuxième rang des pires bulles immobilières au monde?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, permettez-moi de parler de quelques-uns des moyens très précis que notre gouvernement emploie pour aider les Canadiens à faire face à la difficulté bien réelle de l'abordabilité. Un parent seul avec deux enfants touchera

13 600 \$ au titre de l'Allocation canadienne pour enfants. La famille moyenne de la Saskatchewan recevra près de 1 000 \$ au titre de la remise sur le prix du carbone. Les aînés ont reçu 500 \$ de plus cet été. Un étudiant économisera plus de 3 000 \$ grâce à notre plan visant à éliminer l'intérêt fédéral sur les prêts aux étudiants et aux apprentis.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, le problème de José est qu'il ne peut pas fonder une famille sans maison et qu'il ne peut pas acheter de maison parce que depuis l'arrivée de la ministre actuelle, l'augmentation du prix des terrains a fait grimper le prix des logements de 20 %. Nous ne pouvons pas imputer le prix des terrains aux chaînes d'approvisionnement, car les terrains n'ont pas de chaînes d'approvisionnement.

Voici la réalité. Nous nous classons au deuxième rang au monde pour la superficie de notre territoire et nous avons la deuxième bulle immobilière en importance sur la planète, après celle de la Nouvelle-Zélande, île du Pacifique Sud où les logements sont encore plus chers qu'ici. La ministre peut-elle expliquer pourquoi, pendant son court mandat de ministre des Finances, le prix des logements a augmenté de 22 %?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, le député est mal placé pour parler de logements. Lorsqu'il était ministre, son gouvernement n'a investi que 250 millions de dollars par année dans les logements abordables...

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je vais devoir interrompre le ministre. J'ai de la difficulté à l'entendre. Je le prierais de recommencer depuis le début pour pouvoir entendre sa réponse en entier.

Le ministre a la parole.

L'hon. Ahmed Hussen: Monsieur le Président, je serais heureux de comparer notre bilan en matière de logement abordable à celui des conservateurs n'importe quand. Chaque année où ils étaient au pouvoir, ils ont dépensé 250 millions de dollars par an sur le logement abordable. À titre de comparaison, nous avons investi plus de 27 milliards de dollars dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Nous avons l'intention de mettre en œuvre un fonds pour accélérer la construction de logements, qui sera utilisé de concert avec des programmes municipaux pour construire plus de logements abordables et accroître l'offre de logements. C'est notre gouvernement qui a mis en place l'Incitatif à l'achat d'une première propriété afin de permettre à un plus grand nombre de Canadiens de réaliser leur rêve de devenir propriétaires. Voilà les faits.

● (1435)

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, la défense du ministre dans le dossier du logement est la suivante: non seulement les logements sont plus chers sous le gouvernement actuel qu'ils ne l'étaient sous le gouvernement conservateur précédent, mais le programme est maintenant aussi 100 fois plus coûteux; les acheteurs et les contribuables paient donc maintenant plus cher.

Cependant, j'ai remarqué que la ministre des Finances n'a pas eu le courage de prendre la parole et de répondre à une question sur l'inflation du prix des maisons qu'elle a provoquée. Ma question portait précisément sur l'augmentation de 20 % du prix des terrains et des maisons depuis qu'elle a pris ses fonctions. Elle ne peut pas refiler la responsabilité à un autre ministre ou à un autre pays.

Questions orales

Quand expliquera-t-elle pourquoi le prix des maisons a tant augmenté?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je suis très heureuse que nous passions du temps aujourd'hui à parler de l'économie canadienne. En tant que ministre des Finances, permettez-moi de mettre l'accent sur ce qui constitue la politique économique la plus importante de notre pays à l'heure actuelle — comme est d'ailleurs venu nous le rappeler l'apparition d'un nouveau variante vendredi dernier —, c'est-à-dire la lutte contre la COVID. Notre combat n'est pas terminé, et l'outil le plus important dont nous disposons à cet égard est la vaccination. C'est pourquoi j'exhorte les conservateurs à se joindre à nous pour nous aider à mettre fin à cette pandémie.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, c'est la raison pour laquelle nos cinq premières questions de vendredi dernier portaient sur cet enjeu important.

Il y a aussi un autre enjeu important qui touche toutes les familles canadiennes et, de façon particulièrement brutale, les familles de la classe moyenne. Il s'agit de l'augmentation vertigineuse du coût de la vie.

Les prix ont augmenté de 4 % pour ce qui est de l'alimentation, de 6 % pour les biens de toilette réguliers, de 10 % pour les transports et de 22 % pour le logement.

Le gouvernement n'a aucun plan pour l'inflation. Est-il conscient que ce sont ses politiques qui font que les plus humbles d'entre nous vont payer beaucoup plus cher et qu'ils sont frappés brutalement par le manque d'autorité de ce gouvernement?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement a agi sur le coût de la vie pour les familles. Une des premières choses qu'il a faites a été d'augmenter l'Allocation canadienne pour enfants.

Le gouvernement s'est engagé à réduire les frais de garderie.

[Traduction]

Nous comprenons combien il est important de veiller à ce que nous soyons là pour les familles, et c'est ce que nous allons continuer à faire.

[Français]

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, l'ancien directeur des politiques économiques de Statistique Canada, Philip Cross, a fait état d'une situation très claire. Il a dit que le gouvernement était responsable de la situation inflationniste d'aujourd'hui.

Dans le *Financial Post*, il a déclaré: les décisions du gouvernement ont contribué à alimenter l'inflation. Le gouvernement doit travailler à éliminer le déficit, sinon cela va accentuer la pression sur les taux d'intérêt, qui vont grimper.

Plutôt que d'ignorer le problème, que va faire le gouvernement?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face voudrait faire croire aux Canadiens que l'inflation est un problème

« fait au Canada ». Les Canadiens et les Canadiennes savent que ce problème existe dans la plupart des pays du monde.

En fait, pas plus tard que la semaine dernière, le chef de l'opposition lui-même a admis qu'il s'agit d'un phénomène mondial.

J'ai donc une question à poser à mon tour au député du Parti conservateur: qui est le leader de la politique économique du Parti conservateur?

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, cela s'en vient. Dans deux ans, lorsque la vice-première ministre aura fini d'écrire son livre, elle sera de ce côté-ci de la Chambre. Ce sera à elle de poser des questions.

J'aimerais tout de même lui rappeler que l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, l'Autriche et la France ont des taux d'inflation beaucoup plus bas que ceux auxquels les familles canadiennes sont confrontées parce que ce gouvernement a négligé de juguler l'inflation.

Que va faire le gouvernement pour aider toutes les familles canadiennes à faire face à l'inflation?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je sais que, tout comme le leader de l'opposition, les Canadiennes et les Canadiens comprennent que l'inflation est un phénomène global.

Voici quelques chiffres qui le confirment: en octobre, le taux d'inflation au Canada était de 4,7 %; aux États-Unis et au Mexique, il était de 6,2 %; en Nouvelle-Zélande, il était de 4,9 %. Le taux d'inflation moyen des pays du G20 était de 4,6 %.

Ce sont les chiffres, ce sont les faits.

* * *

● (1440)

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Rhéal Fortin (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, le Québec et Montréal sont confrontés à une guerre de gangs criminalisés alimentés par le trafic d'armes aux frontières. Il n'y a pas de solution sans le resserrement des frontières par le gouvernement fédéral.

Or, les contrebandiers font transiter les armes à des endroits où les autorités compétentes se multiplient, justement pour semer la confusion entre les gouvernements.

Le Bloc québécois propose donc de créer une escouade mixte contre le trafic d'armes, et ce, avec les corps policiers québécois, provinciaux, fédéraux, autochtones et américains.

Le gouvernement va-t-il accepter de prendre le leadership que nous lui proposons et immédiatement lancer une telle escouade?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, une vie perdue à cause de la violence armée en est une de trop. Pour endiguer la contrebande, nous avons fait des investissements aux frontières. En fait, l'ACSF a rapporté 16 dossiers d'armes à feu illégales l'année dernière. Également, nous avons établi un forum conjoint avec les États-Unis pour lutter contre la violence armée. Nous continuons de travailler avec tous nos partenaires, même avec le gouvernement du Québec, pour lutter contre la violence par les armes de guerre.

Questions orales

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Monsieur le Président, vendredi, j'ai demandé au ministre s'il pouvait s'engager à tout mettre en œuvre aux frontières pour contrer le trafic d'armes. Il m'a répondu: « oui, absolument ». Ce sont ses paroles exactes et je les crois.

Aujourd'hui, le Bloc québécois propose une escouade mixte pour lutter contre le trafic d'armes. C'est une solution qui a déjà fonctionné par le passé contre la contrebande de cigarettes et de stupéfiants. Je le répète: le ministre s'est engagé à tout mettre en œuvre aux frontières contre le trafic d'armes.

Ma question est simple: le ministre va-t-il mettre en œuvre cette escouade?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, nous comprenons qu'il faut prendre plus de mesures pour lutter contre la violence causée par les armes à feu. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place une interdiction contre les armes à feu et de guerre et nous continuons de faire des investissements pour ajouter des ressources aux frontières. Nous allons continuer de prendre des mesures concrètes ainsi que de chercher et trouver des solutions concrètes ensemble, avec ma collègue.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Mapédia, BQ): Monsieur le Président, le temps des pourparlers est derrière nous. C'est maintenant que la violence par arme à feu fait des victimes à Montréal et terrorise des quartiers au complet. Ce que le Bloc propose, ce n'est pas un groupe de travail ni des discussions avec les Américains ou des échanges d'information entre les corps policiers. C'est une escouade mixte avec des gens de tous les services de police qui travaillent ensemble à temps plein sur le terrain contre les trafiquants d'armes aux frontières.

Le ministre va-t-il saisir l'invitation du Bloc québécois et passer à l'action?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, nous serons là pour prendre plus de mesures. Nous nous réjouissons de l'intérêt du Bloc québécois à prendre des mesures pour prévenir la violence armée et la violence liée aux gangs dans nos collectivités. Cependant, lorsque nous avons annoncé un investissement important dans le budget de 2018 pour nos agents frontaliers et nos forces de l'ordre afin de mieux prévenir, détecter et traiter la contrebande d'armes à feu, le Bloc a voté contre.

Nous avons annoncé des investissements pour les provinces et les territoires et nous allons continuer de mettre en place les mesures nécessaires.

* * *

[Traduction]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

L'hon. Kerry-Lynne Findlay (Surrey-Sud—White Rock, PCC): Monsieur le Président, depuis la chute de Kaboul, moins de 4 000 de nos partenaires afghans sont arrivés au Canada. Les Afghans étaient aux côtés de nos forces armées sur le terrain, et ils ont mis leur vie en danger pour nous aider. Ces partenaires cherchent maintenant désespérément à fuir la brutalité des talibans.

Pourquoi le gouvernement ne se soucie-t-il pas des promesses faites à nos alliés? Le gouvernement pourrait-il expliquer pourquoi la sécurité et la réinstallation de nos partenaires afghans ne sont pas une priorité?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord dire que je suis solidaire des Afghans qui ont aidé la mission canadienne dans leur pays. Voilà pourquoi nous avons créé un programme spécial d'immigration qui nous a permis de réinstaller environ 4 000 réfugiés afghans malgré le fait que les talibans rendent la situation sur le terrain très difficile.

De plus, nous avons mis en œuvre un programme humanitaire pour les ressortissants afghans qui devrait permettre la réinstallation de 40 000 réfugiés afghans, principalement des femmes, des enfants et certaines minorités. Voilà des programmes qui, je l'espère, bénéficieront de l'appui de tous les députés, car c'est la bonne chose à faire.

• (1445)

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, la situation en Afghanistan est catastrophique. Des membres de minorités religieuses, des leaders féministes et des militants pour la démocratie restent cachés, car ils sont qualifiés d'ennemis des talibans. Les interprètes afghans qui ont aidé nos militaires continuent d'être ciblés et pourchassés, tout comme les membres de leur famille.

Près de 120 jours après la chute de Kaboul, moins de 4 000 réfugiés ont été sauvés, et une atteinte à la sécurité des données a révélé les noms de centaines de réfugiés.

Quand le gouvernement va-t-il prendre ses responsabilités au sérieux et évacuer ces gens qui sont en si grand danger?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je peux assurer à mon collègue et à l'ensemble des députés à la Chambre que le gouvernement prend chaque jour cette responsabilité au sérieux. C'est pour cette raison qu'il a pris la décision difficile de renvoyer les Forces armées canadiennes sur le terrain et, grâce à leur bravoure et à leur courage, quelque 4 000 personnes ont été évacuées malgré des circonstances très difficiles.

En outre, le gouvernement continue d'honorer ses engagements humanitaires, qui sont passés de 20 000 à 40 000 personnes, afin de pouvoir offrir un avenir prometteur aux personnes que les talibans prennent le plus pour cibles.

M. Jasraj Singh Hallan (Calgary Forest Lawn, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement libéral se félicite d'abandonner des personnes qui ont servi notre pays. Les interprètes afghans et des représentants de minorités religieuses persécutées ne reçoivent toujours pas d'aide du gouvernement.

Pendant que le premier ministre déclenchait égoïstement des élections et abandonnait les personnes qui ont servi le Canada en Afghanistan, les anciens combattants et les ONG ont pris le relais et aidé des réfugiés à fuir. Le ministre se sert également de ces partenaires comme boucs émissaires en affirmant qu'ils n'agissent pas assez vite.

Qui voudra désormais servir le Canada quand tout ce qu'offre ce gouvernement libéral incompetent, c'est d'abandonner ces gens à leur triste sort?

Questions orales

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je vais vous dire qui le gouvernement félicite. Nous félicitons les vétérans qui ont contribué à nos efforts humanitaires. Nous félicitons les Forces armées canadiennes qui nous ont aidés à évacuer près de 4 000 personnes malgré un contexte extrêmement difficile à Kaboul. Nous félicitons la diaspora canado-afghane qui a répondu à l'appel jour et nuit, sans relâche, pour offrir un soutien humanitaire aux familles afghanes qui sont déjà arrivées au Canada.

C'est avec fierté que nous poursuivrons le travail avec toutes ces personnes.

* * *

LES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, la semaine dernière, Campagne 2000 a publié un rapport indiquant que 40 % des enfants de Winnipeg-Centre vivent dans la pauvreté. Au lieu de s'attaquer aux taux de pauvreté élevés, le gouvernement récupère les prestations versées aux familles à faible revenu, plongeant celles-ci dans l'insécurité, que ce soit pour se nourrir ou se loger.

Les libéraux n'ont pas récupéré l'argent versé pendant la pandémie aux riches entreprises qui ont payé des dividendes et des primes à leurs actionnaires bien nantis. Pourquoi donc le gouvernement réduit-il l'Allocation canadienne pour enfants versée aux familles qui ont les revenus les plus faibles au Manitoba?

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Monsieur le Président, je partage l'inquiétude de ma collègue. Il est important pour le gouvernement de veiller à ce que nous soutenions les personnes ayant les plus faibles revenus, en particulier les familles, partout au pays.

Nous savons que les familles ont été particulièrement touchées par des dépenses supplémentaires et imprévues liées à la pandémie de COVID-19. C'est pourquoi, par l'entremise de l'Allocation canadienne pour enfants, nous versons des paiements additionnels cette année pour aider les familles à traverser cette période difficile. Elles reçoivent jusqu'à 1 200 \$ par enfant de moins de 6 ans, dont le premier paiement pouvant aller jusqu'à 600 \$ a été versé en mai dernier. Cette mesure profitera à environ 1,6 million de familles canadiennes, dont environ 2,1 millions d'enfants de moins de 6 ans.

* * *

LE LOGEMENT

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Monsieur le Président, à Vancouver, les Autochtones représentent près de 40 % des itinérants. Au cours des quatre dernières années, le gouvernement libéral n'a cessé de proclamer qu'il préparait une stratégie sur le logement en milieu urbain, rural et nordique « pour les Autochtones et par les Autochtones ». À ce jour, non seulement le gouvernement n'a fait aucun progrès, mais il a omis d'inclure cette stratégie dans le discours du Trône. Cette omission flagrante est une honte dans le contexte actuel où les besoins sont criants et où le gouvernement a promis la réconciliation.

Il est temps que les libéraux soient honnêtes. La stratégie sur le logement « pour les Autochtones et par les Autochtones » n'est-elle plus une priorité pour le premier ministre?

L'hon. Ahmed Hussen (ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion, Lib.): Monsieur le Président, chaque Cana-

dien mérite de pouvoir se loger de façon sécuritaire et abordable. Depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons aidé plus de 1 million de familles à avoir accès à un logement. Cependant, nous convenons qu'il reste encore beaucoup de travail à faire. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre une stratégie sur le logement en milieu urbain, rural et nordique « pour les Autochtones et par les Autochtones ».

Le discours du Trône présenté la semaine dernière a mis l'accent sur l'engagement continu du gouvernement à augmenter le nombre de logements abordables. Afin d'y parvenir, il investira 4 milliards de dollars dans le Fonds pour accélérer la construction de logements, en plus de mettre en place des mesures pour combattre l'itinérance chronique ou encore faciliter l'accès à la propriété dans le cadre d'un programme de location avec option d'achat.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, il faut admettre qu'un certain nombre de progrès ont déjà été accomplis.

* * *

● (1450)

[Français]

LA JUSTICE

Mme Annie Koutrakis (Vimy, Lib.): Monsieur le Président, durant la pandémie, nos travailleurs de la santé étaient en première ligne pour protéger les Canadiens. Cela dit, alors qu'ils continuent d'accomplir leur travail, ils sont trop souvent victimes d'intimidation et de menaces.

Est-ce que le ministre de la Justice peut nous expliquer les mesures que nous prenons pour protéger les travailleurs de la santé?

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.): Monsieur le Président, je remercie la députée de Vimy de sa question.

Avant d'y répondre, je tiens à remercier les travailleurs de la santé. Ce sont leurs efforts et leurs sacrifices qui nous permettent de traverser la pandémie. Ils ne devraient jamais subir de violence ni d'intimidation. C'est pourquoi nous voulons modifier le Code criminel pour mettre en place des conséquences sévères en lien avec ces comportements.

J'espère pouvoir compter sur l'appui de tous les députés de la Chambre en lien avec le projet de loi C-3.

* * *

[Traduction]

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

M. Bob Zimmer (Prince George—Peace River—Northern Rockies, PCC): Monsieur le Président, le gouvernement continue d'assurer aux Canadiens que la négociation d'un nouvel accord sur le bois d'œuvre avec les États-Unis est une priorité. Pourtant, il y a quelques mois à peine, Katherine Tai, représentante des États-Unis pour le commerce extérieur, aurait dit, selon Reuters, que « pour qu'il y ait entente et pour qu'il y ait négociation, il nous faut un partenaire. Et jusqu'à maintenant, les Canadiens ne se montrent pas intéressés à participer ». Maintenant, les États-Unis ont annoncé qu'ils doubleraient les droits de douane sur le bois d'œuvre canadien.

Pourquoi le gouvernement ne vient-il pas à la table pour négocier un nouvel accord?

Questions orales

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion de parler, à maintes reprises, à la représentante des États-Unis pour le commerce extérieur. Le bois d'œuvre, le secteur forestier et ses travailleurs sont assurément une priorité pour le gouvernement. Nous défendons toujours les intérêts de ce secteur. Nous sommes très déçus des droits de douane qui nous ont été imposés.

Nous continuerons de travailler avec le gouvernement américain pour défendre l'industrie canadienne du bois d'œuvre.

[Français]

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, la relation entre les États-Unis et le Canada est à sens unique. La nouvelle augmentation des tarifs sur le bois d'œuvre occasionnera de graves répercussions sur les emplois canadiens. Les entreprises éprouvent déjà des difficultés dues à l'inflation et à la pandémie. Soit on a des résultats, soit on a des excuses.

Quand est-ce que le premier ministre va cesser de revenir les mains vides, chaque fois qu'il rencontre le président américain?

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, le secteur forestier du Canada soutient des centaines de milliers d'emplois pour les Canadiens de la classe moyenne dans les communautés à travers le pays. Ces droits sont injustifiés et nuisent aux travailleurs et aux entreprises de nos deux pays.

Nous continuerons à défendre l'industrie canadienne du bois d'œuvre et ses travailleurs. Le Canada a toujours été un partenaire commercial équitable. Je continuerai à soulever cette question à chaque occasion.

[Traduction]

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Monsieur le Président, la semaine dernière, durant la période des questions, la ministre du Commerce international a indiqué à la Chambre qu'elle avait abordé la question du bois d'œuvre avec la représentante américaine au commerce. Comme nous l'avons entendu précédemment durant la période des questions, le point de vue de la représentante américaine au commerce s'avère très différent. Quoi qu'il en soit, il semble que l'ambassadrice Tai soit disposée à négocier.

En conséquence, la ministre peut-elle nous dire combien de véritables séances de négociation sur le bois d'œuvre — autres que des séances de photos — ont eu lieu depuis la déclaration de l'ambassadrice Tai en mai?

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, je sais à quel point cet enjeu est important pour le député de même que pour nous tous.

Nous cherchons absolument à obtenir une résolution qui soit acceptable autant pour l'industrie canadienne que pour ses travailleurs. Nous collaborons avec les représentants de l'industrie canadienne du bois d'œuvre, qui nous procurent un mandat de négociation sur cet enjeu. Je continuerai à travailler de près avec les représentants canadiens, et nous conserverons ensemble l'approche Équipe Canada, puisqu'elle nous procure de bons résultats.

• (1455)

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, je crois que cela signifie « aucune négociation » en langage codé.

Après six ans d'inaction, un nombre incalculable d'emplois perdus et un doublement des droits de douane en dépit d'une décision de l'OMC qui nous est favorable, la ministre des Finances a déclaré la semaine dernière qu'elle envisageait finalement d'instaurer des représailles tarifaires contre les Américains dans le cadre du conflit du bois d'œuvre. Elle n'a pour autant donné aucun détail concernant le type de mesures envisagées, et nous venons d'apprendre que les libéraux n'ont pas vraiment encore rencontré les Américains pour en discuter.

Ma question est la suivante: alors que le président Biden a doublé les droits de douane la semaine dernière, les travailleurs du bois d'œuvre ont-ils raison de dire que la ministre des Finances bluffe, car nous n'en savons toujours pas plus sur les mesures de représailles envisagées?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ce que les travailleurs du bois d'œuvre canadiens savent, et ce que d'ailleurs tous les employés de tous les secteurs de l'économie canadienne savent, c'est qu'ils peuvent faire confiance à notre gouvernement pour défendre nos intérêts nationaux lors de différends commerciaux avec les États-Unis.

En revanche, ils savent aussi que lorsque la situation se corse, les conservateurs battent en retraite. Nous le savons parce que c'est ce que le chef de l'opposition a lui-même dit sur les droits de douane imposés au titre de l'article 232 lorsqu'il nous a demandé d'abandonner les représailles.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

M. Mario Beaulieu (La Pointe-de-l'Île, BQ): Monsieur le Président, Aéroports de Montréal a décidé de s'en prendre aux écoles francophones de pilotage en augmentant les tarifs d'utilisation de l'aéroport de Mirabel de 7 000 %. C'est une expropriation déguisée pour ces écoles et une invitation à partir aux élèves francophones.

Encore une fois, une société sous réglementation fédérale est insensible à l'avenir de la langue française. La nouvelle ministre des Langues officielles va-t-elle intervenir auprès d'ADM pour assurer la survie de la formation des pilotes en français?

L'hon. Ginette Petitpas Taylor (ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, je tiens à remercier le premier ministre de m'avoir donné la responsabilité des langues officielles, un dossier qui me tient à cœur. De plus, je viens d'apprendre que je suis la première ministre acadienne à détenir ces responsabilités.

En tant que francophone qui vit dans une communauté linguistique en situation minoritaire, je connais très bien ces préoccupations et je reconnais que le français est en déclin au Canada, y compris au Québec. C'est pour cette raison que notre gouvernement va aller de l'avant avec son projet de loi sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles, une priorité absolue pour nous.

M. Jean-Denis Garon (Mirabel, BQ): Monsieur le Président, pendant qu'à Vancouver on facture seulement 20 % du plein tarif aux écoles de pilotage, Aéroports de Montréal a décidé de charger la totale à celles qui forment des pilotes francophones dans ma circonscription, Mirabel. On parle d'augmenter les frais, tenons-nous bien, de 540 \$ à 38 000 \$ par appareil. C'est non seulement une augmentation stratosphérique, mais c'est aussi de l'expropriation déguisée.

On a déjà joué dans ce film et on ne veut plus y rejouer. Le ministre des Transports s'engage-t-il personnellement à assurer la viabilité des écoles de pilotage francophones à Mirabel?

[Traduction]

L'hon. Omar Alhabra (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, le français est très important. Le gouvernement travaille à protéger le français au Québec et dans l'ensemble du Canada. Nous allons collaborer avec nos collègues à la Chambre des communes pour assurer le respect de la Loi sur les langues officielles et sa refonte et pour soutenir tous les Canadiens qui souhaitent travailler dans l'une ou l'autre des langues officielles.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, depuis des années, nous disons que les libéraux sont les meilleurs pour faire de discours sur le changement climatique, mais les pires quand vient le temps d'agir. Nous en avons maintenant la preuve.

Le commissaire à l'environnement vient de confirmer l'échec lamentable du gouvernement en matière de réduction des émissions. Le Canada arrive premier pour ce qui est des émissions parmi les pays du G7.

Le ministre est-il fier d'être classé premier?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, j'invite mon collègue à aller lire le rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable, car ce rapport indique clairement que les mesures que le gouvernement a mises en place depuis 2016 pour lutter contre le changement climatique au Canada n'ont pas été prises en compte.

D'ailleurs, le rapport mentionne que, sous le gouvernement Harper, rien n'a été fait en matière de lutte contre le changement climatique au Canada. Le commissaire reconnaît ne pas avoir fait l'examen des centaines de mesures qui ont été mises en place depuis 2016 ou des centaines de milliards de dollars que le gouvernement a investis pour lutter contre le changement climatique au pays.

• (1500)

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Monsieur le Président, les libéraux se classent au premier rang des pays du G7 pour ce qui est des émissions et ils sont également les premiers ici à blâmer les autres pour leur inaction.

Le gouvernement a déclaré la guerre au secteur pétrolier et gazier, et les émissions continuent néanmoins d'augmenter.

Les libéraux provoquent des bagarres, se font des ennemis et font disparaître des emplois, mais les émissions ne diminuent toujours pas. Si ce n'est pas pour réduire les émissions, pourquoi le gouver-

nement cherche-t-il tant à faire disparaître le secteur de l'énergie du Canada?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je signale à mon collègue que le dernier inventaire, l'Inventaire canadien des gaz à effet de serre, indique en fait que, sans les mesures prises par notre gouvernement et en raison de l'héritage du gouvernement Harper dans le domaine du changement climatique, en 2030, les émissions dépasseraient de 30 millions de tonnes le niveau qu'elles atteindraient grâce à notre intervention. Cela représente près de la moitié des émissions de l'ensemble du Québec. Notre plan fonctionnelle et nous allons poursuivre sa mise en œuvre.

[Français]

L'IMMIGRATION, LES RÉFUGIÉS ET LA CITOYENNETÉ

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): Monsieur le Président, les parcs industriels dans Portneuf—Jacques-Cartier affichent « Complet » et « Nous embauchons ». Les entreprises doivent réduire leur production, annuler des commandes ou, au pire, fermer leurs portes.

Les travailleurs étrangers représentent l'une des solutions au problème de pénurie de main-d'œuvre. Une solution simple et rapide consiste à mettre sur pied des équipes dédiées afin de désengorger le système et à augmenter les effectifs à l'interne du ministère.

Le ministre peut-il s'engager à réduire maintenant les délais de traitement afin que l'on sauve nos entreprises et pour qu'elles puissent participer à la relance économique?

L'hon. Marco Mendicino (ministre de la Sécurité publique, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier mon collègue de sa question.

En 2021, déjà plus de 21 000 travailleurs qualifiés ont été admis, dont la majorité est déjà au Québec. Nous allons atteindre les seuils du Québec et rattraper le retard causé par la pandémie.

Si le Québec veut vraiment réduire les délais, pourquoi ne pas s'attaquer à la vraie cause, c'est-à-dire les critères de sélection du gouvernement du Québec en lien avec son seuil d'immigration économique?

[Traduction]

LA PETITE ENTREPRISE

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, nous savons tous combien les petites entreprises comptent pour l'économie canadienne, elles qui en sont le fondement. Voilà pourquoi notre gouvernement a répondu à l'appel, dès le premier jour de cette pandémie, en offrant des subventions salariales, des subventions au loyer et une prolongation du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Cependant, à l'approche de Noël, je pense à mes détaillants de Kings—Hants, aux petites entreprises, à celles qui bordent les rues principales de Windsor, Wolfville et Kentville.

La ministre de la Petite Entreprise peut-elle donner à la Chambre une mise à jour sur les mesures que le gouvernement préconise pour les petites entreprises, en particulier les détaillants, à l'approche des Fêtes?

Questions orales

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Monsieur le Président, je remercie infiniment les petites entreprises de tout le pays pour leur incroyable résilience pendant ce qui a été une période terriblement difficile. Je vois des entreprises qui sont passées au numérique, des entreprises et des entrepreneurs qui ont fait preuve d'encore plus d'esprit d'entreprise. Nous investissons 4 milliards de dollars pour aider davantage d'entreprises dans tout le pays à passer au numérique, afin que le merveilleux magasin de la rue principale puisse offrir ces services et ces produits par voie numérique. À l'approche de la période des Fêtes, j'encourage tout le monde à faire des achats locaux.

L'ÉCONOMIE

M. Stephen Ellis (Cumberland—Colchester, PCC): Monsieur le Président, le coût de la vie continue d'augmenter alors que le gouvernement libéral ne cesse de dépenser. Selon le vice-président de la Banque Scotia, le taux d'inflation devrait dépasser 5 % d'ici la fin de l'année. À ce rythme, les Canadiens ne peuvent se permettre de laisser le gouvernement libéral continuer à verser de l'essence coûteuse sur son feu inflationniste. Si le gouvernement ne prévoit pas augmenter le salaire des Canadiens de 5 %, que compte-t-il donc faire pour veiller à ce que mes concitoyens puissent nourrir leur famille?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je vais citer un autre économiste que je tiens en très haute estime et je sais que cette opinion est partagée par le premier ministre Harper, qui l'a nommé gouverneur de la Banque du Canada. Cette fin de semaine, Stephen Poloz a dit ceci: « [...] ce que le stimulus a fait, c'est d'empêcher l'économie de sombrer dans un trou profond dans lequel nous aurions connu une déflation persistante. [...] Lisez un livre ou deux sur la Grande Dépression des années 1930 et réalisez ce qui a été évité lorsque nous avons traversé cela. »

Comme nous le savons de ce côté-ci de la Chambre, nous avons fait ce qu'il fallait, et il est temps que les députés d'en face l'admettent.

• (1505)

M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC): Monsieur le Président, je ne sais pas trop si la ministre des Finances est au courant, mais M. Harper ne siège plus à la Chambre depuis six ans.

Rebekah Young, de la Banque Scotia, a signalé que les promesses des libéraux visant à stimuler l'économie alimenteraient l'inflation et nuiraient à la reprise économique au lieu d'y contribuer. Mme Young sait de quoi elle parle. Elle a déjà été directrice de l'élaboration des politiques au ministère des Finances du Canada.

Le premier ministre affirme ne jamais penser à la politique monétaire. Eh bien, il est grand temps qu'un membre de son gouvernement le fasse parce que les Canadiens souffrent. Quand le gouvernement présentera-t-il un plan pour réduire les coûts et juguler l'inflation? Le gouvernement continuera-t-il plutôt à faire fi des difficultés des Canadiens?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, il est temps que les conservateurs soient honnêtes avec les Canadiens. Croient-ils vraiment que c'était une erreur d'aider les entreprises et les familles

quand la COVID-19 a frappé? Croient-ils vraiment que les confinements liés à la COVID-19 auraient dû s'accompagner de mesures d'austérité? Les Canadiens savent que la bonne chose à faire était de les appuyer lors de la pandémie de COVID-19. Ils savent qu'ils ne peuvent pas compter sur les conservateurs pour défendre leurs intérêts, mais ils peuvent compter sur nous.

LES AÎNÉS

M. Rob Morrison (Kootenay—Columbia, PCC): Monsieur le Président, un couple âgé a visité mon bureau récemment pour expliquer que le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse n'étaient pas suffisants pour pallier la hausse du coût de la vie causée par l'inflation. Il est forcé de choisir entre l'épicerie et le loyer, et il tente aussi de concilier ses frais médicaux et dentaires, ainsi que le coût de ses médicaments sur ordonnance. Le Régime de pensions du Canada et la Sécurité de la vieillesse ne permettent pas du tout de faire face à l'hyperinflation.

Quand le gouvernement cessera-t-il d'adopter des politiques inflationnistes qui ont un effet dévastateur sur le budget des aînés?

L'hon. Chrystia Freeland (vice-première ministre et ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je veux tout d'abord demander aux conservateurs de soupeser avec prudence les termes qu'ils emploient quand ils parlent de l'économie. En effet, même si un taux d'inflation de 4,7 % est élevé, il ne s'agit pas d'hyperinflation.

Par ailleurs, je rappelle au député de Medicine Hat—Cardston—Warner que même si le gouvernement est responsable de la politique budgétaire, c'est la Banque du Canada qui est responsable de la politique monétaire. Nous nous inquiétons grandement pour nos aînés, et c'est pourquoi le gouvernement est intervenu pour les aider.

[Français]

L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

M. René Arseneault (Madawaska—Restigouche, Lib.): Monsieur le Président, le Nouveau-Brunswick a toujours été une belle destination pour les touristes du Canada et du monde entier. Le tourisme est vital pour l'économie de la province. Il génère à lui seul plus de 1 milliard de dollars de revenus chaque année et emploie plus de 27 000 travailleurs et travailleuses.

Cependant, ce secteur, ces travailleurs, ces commerçants et ces communautés font face à des difficultés incroyables en raison de la pandémie qui perdure.

L'honorable ministre du Tourisme et ministre associé des Finances pourrait-il faire le point sur les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour soutenir le secteur touristique dans les régions atlantiques?

L'hon. Randy Boissonnault (ministre du Tourisme et ministre associé des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de Madawaska—Restigouche de sa question et de son travail acharné pour les gens du Nouveau-Brunswick.

Notre message aux entrepreneurs en tourisme est clair: nous sommes là pour eux maintenant et nous travaillerons ensemble pour aider à relancer l'économie dans les semaines et les mois à venir.

Grâce au Fonds d'aide et de relance régionale, nous avons fourni plus de 225 millions de dollars aux entreprises du Canada atlantique, ce qui a permis de protéger plus de 16 000 emplois et de soutenir près de 2 500 entreprises. Nous sommes présents pour le secteur et nous le serons toujours.

* * *

[Traduction]

L'INFRASTRUCTURE

M. Taylor Bachrach (Skeena—Bulkley Valley, NPD): Monsieur le Président, la pandémie dure déjà depuis un an et demi, mais les transports en commun sont encore en difficulté. À défaut de soutien, les systèmes de transport en commun à l'échelle du Canada devront réduire leurs services et mettre des travailleurs à pied. Or, les Canadiens ont besoin de davantage de services, pas moins. La semaine dernière, la Fédération canadienne des municipalités a de nouveau demandé l'aide du gouvernement fédéral pour soutenir l'exploitation des transports en commun. Ce n'est pas le moment de blâmer les gouvernements provinciaux.

Le ministre renouvellera-t-il l'aide consentie pour les services de transports en commun?

L'hon. Dominic LeBlanc (ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, la dernière chose que nous ferions serait, bien au contraire, de pointer du doigt nos partenaires municipaux ou provinciaux avec lesquels nous collaborons pour faire des investissements sans précédent dans les transports en commun. Ces services contribuent à la qualité de vie des gens qui habitent dans les centres urbains. En outre, il va sans dire qu'ils contribuent à la lutte contre le changement climatique.

J'ai eu une excellente rencontre avec le conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités. Je suis déterminé à collaborer avec cet organisme et avec l'ensemble des Canadiens pour améliorer l'accès aux transports en commun d'un bout à l'autre du pays.

* * *

• (1510)

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

M. Mike Morrice (Kitchener-Centre, PV): Monsieur le Président, la semaine dernière, le commissaire à l'environnement et au développement durable a publié un rapport cinglant, nous rappelant que:

Le Canada a déjà été un chef de file dans la lutte contre les changements climatiques. Toutefois, après une série d'occasions ratées, il est désormais le pays avec la pire performance de toutes les nations du G7 depuis [...] 2015.

Ce rapport a révélé que le gouvernement a financé 40 projets par l'intermédiaire du Fonds de réduction des émissions, doté de 675 millions de dollars, mais sans que cela se traduise par la moindre réduction d'émissions vérifiable. On apprenait aussi que deux tiers de ces projets étaient axés sur l'augmentation de la production de pétrole et de gaz.

Le ministre peut-il confirmer que ce programme de financement sera suspendu et que les fonds restants seront réaffectés à des projets permettant des réductions d'émissions vérifiables?

L'hon. Jonathan Wilkinson (ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, nous accueillons favorablement le rapport du commissaire. Bien que nous soyons d'accord

Recours au Règlement

avec un certain nombre d'observations contenues dans ce rapport en ce qui concerne la structure des programmes en cours, je pense qu'il est important de se rappeler que ce programme particulier devait être une mesure d'intervention temporaire pendant la pandémie de COVID pour soutenir les emplois des travailleurs et des collectivités à un moment où les prix de l'énergie n'avaient jamais été aussi bas — ils ont même parfois été négatifs — et pour assurer une action continue sur la réduction de la pollution par le méthane. Ce programme a permis de retrancher environ 4,6 mégatonnes de méthane.

Cela étant dit, le pire de la pandémie est derrière le secteur pétrolier en ce qui a trait à la rentabilité et aux liquidités. Dans cette optique, nous avons entamé une révision du programme et...

Le Président: C'est tout le temps que nous avons aujourd'hui.

Le député d'Abbotsford invoque le Règlement

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LES QUESTIONS ORALES

L'hon. Ed Fast (Abbotsford, PCC): Monsieur le Président, pendant la période des questions, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique a répondu à une question alors qu'il n'était pas physiquement présent à la Chambre, mais participait par vidéoconférence.

Nous avons une règle à la Chambre qui, je crois, a toujours été appliquée: il est interdit de se servir d'accessoires lorsque l'on s'exprime à la Chambre. Quel que soit l'endroit où il se situait, le ministre se trouvait dans une salle où un vélo était suspendu au mur derrière lui. Je suppose qu'il tentait de rehausser sa réputation d'écologiste. Quoi qu'il en soit, la règle veut que l'on ne puisse faire indirectement ce que l'on ne peut faire directement.

Il est évident que le ministre s'est servi d'un accessoire puisqu'il se trouve maintenant dans une autre salle, que ce soit son bureau ou son sous-sol. J'aimerais que le Président rende une décision sur ce qui, selon moi, constitue une violation des traditions de la Chambre.

Le Président: Le député d'Elmwood—Transcona invoque le Règlement.

M. Daniel Blaikie: Monsieur le Président, je suis bouche bée. Seul un conservateur pourrait percevoir un vélo comme un symbole partisan.

Le Président: Je ne suis pas convaincu qu'il s'agisse d'un recours au Règlement.

Je saisis l'occasion pour rappeler aux députés que ce qui constitue un accessoire dépend vraiment de la perception de ceux qui nous regardent. Je demanderais à tous les députés, qu'ils participent aux délibérations de la Chambre en présentiel ou par vidéoconférence, de s'assurer que l'arrière-plan est aussi neutre que possible.

[Français]

La parole est à l'honorable député de Bécancour—Nicolet—Sauvel.

M. Louis Plamondon: Monsieur le Président, peut-être le ministre voulait-il nous montrer qu'il ne pouvait pas être à la Chambre parce que sa bicyclette avait eu une crevaison?

Affaires courantes

Le Président: Cela ne constitue pas non plus un rappel au Règlement.

AFFAIRES COURANTES

• (1515)

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

L'hon. David Lametti (ministre de la Justice et procureur général du Canada, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-4, Loi modifiant le Code criminel (thérapie de conversion).

(La motion est réputée adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA CONSERVATION DES SOLS

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD) demande à présenter le projet de loi C-203, Loi concernant la conservation et la santé des sols.

— Monsieur le Président, je suis extrêmement fier de présenter ce projet de loi d'initiative parlementaire, non seulement à titre de député de Cowichan—Malahat—Langford, mais aussi à titre de porte-parole du NPD en matière d'agriculture et d'agroalimentaire.

Des sols sains sont à la base d'une production alimentaire durable, d'une plus grande biodiversité et d'une meilleure qualité de l'air et de l'eau. La santé des sols est aussi essentielle pour la lutte contre les changements climatiques, car de bonnes pratiques agricoles peuvent permettre d'exploiter l'énorme potentiel des sols en matière de séquestration du carbone. Le projet de loi que je présente aujourd'hui propose une stratégie nationale visant à promouvoir les initiatives, dans tout le Canada, ayant pour objet de conserver et d'améliorer la santé des sols.

La stratégie contribuerait à maintenir, à améliorer et à rétablir la capacité des sols à produire de la nourriture et du carburant pour les années à venir. Elle encouragerait les agriculteurs et autres utilisateurs des terres en ce sens en offrant des programmes de recherche, d'information, de formation et de transmission de pratiques exemplaires. Le projet de loi propose également qu'un défenseur national de la santé des sols soit nommé, que le 5 décembre soit désigné comme « Journée mondiale des sols » et que la troisième semaine d'avril soit désignée comme « Semaine nationale de la conservation des sols ».

Enfin, je veux saluer et remercier le député de Skeena—Bulkley Valley d'appuyer le projet de loi. J'invite tous les députés à se joindre à moi pour faire de cette stratégie une réalité pour les agriculteurs canadiens qui travaillent fort.

(La motion est réputée adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LES COMITÉS PLÉNIERS

LA NOMINATION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENTE ADJOINTE

Le Président: Je suis maintenant prêt à soumettre à l'approbation de la Chambre une candidate au poste de vice-présidente adjointe de la Chambre et vice-présidente adjointe des comités pléniers.

[Français]

Conformément à l'article 8 du Règlement, je propose Mme Mendès pour le poste de vice-présidente adjointe de la Chambre et vice-présidente adjointe des comités pléniers.

[Traduction]

La motion est proposée et appuyée d'office. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

* * *

PÉTITIONS

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par des personnes qui se préoccupent des menaces aux pollinisateurs, non seulement au Canada, mais partout dans le monde.

Des recherches menées dans le monde entier ont démontré que les insecticides néonicotinoïdes sont dangereux pour les pollinisateurs, notamment pour les abeilles, et surtout les abeilles mellifères. La Commission européenne a pris des mesures pour interdire complètement ces pesticides.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement d'emboîter le pas à l'Europe et d'accorder cette même protection à nos pollinisateurs ici, au Canada.

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

M. Glen Motz (Medicine Hat—Cardston—Warner, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au nom des Canadiens pour présenter cette pétition.

Les pétitionnaires demandent au Parlement du Canada d'inscrire dans le Code criminel la protection de la liberté de conscience des médecins et des travailleurs de la santé contre toute contrainte ou intimidation ayant pour but de les obliger à offrir l'aide médicale au suicide ou l'euthanasie ou à aiguiller des personnes vers ces services.

• (1520)

L'IMMIGRATION

M. Pat Kelly (Calgary Rocky Ridge, PCC): Monsieur le Président, j'espère que vous m'accorderez quelques secondes pour d'abord remercier les bons électeurs de Calgary Rocky Ridge qui m'ont réélu pour les représenter dans cette enceinte, où je m'appête à présenter cette pétition, sans oublier les bénévoles de ma campagne électorale, mon équipe et, bien sûr, ma famille, que je remercie énormément de m'avoir appuyé.

La pétition que je présente aujourd'hui est signée par un certain nombre de Canadiens qui attirent notre attention sur la crise des réfugiés dans le Centre-Nord du Nigeria. Les signataires rappellent que, lors de crises comparables dans le passé, le gouvernement du Canada a réinstallé un grand nombre de personnes déplacées en raison des conflits.

Les pétitionnaires demandent donc au gouvernement du Canada d'établir un programme de réinstallation accélérée pour venir en aide à ces réfugiés.

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir présenter à la Chambre des pétitions sur des sujets qui comptent pour les Canadiens.

Je présente aujourd'hui une pétition au nom de nombreux Canadiens qui demandent au gouvernement du Canada d'inscrire dans le Code criminel la protection de conscience des médecins et des travailleurs de la santé contre la contrainte ou l'intimidation ayant pour but de les obliger à offrir l'aide médicale au suicide ou à l'euthanasie ou à aiguiller des personnes vers ces services. De nombreux Canadiens, y compris des professionnels de la santé, m'en ont parlé et ils considèrent que cette protection est absolument essentielle au bon fonctionnement d'une société libre et démocratique.

LA SÉLECTION EN FONCTION DU SEXE

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, les personnes qui ont signé la pétition que je présente signalent que les mots les plus mortels au monde sont: « C'est une fille. » CBC/Radio-Canada a fait éclater au grand jour que des échographies fœtales sont effectuées ici même, au Canada, pour déterminer le sexe de l'enfant à naître et que, s'il s'agit d'une fille, un avortement est pratiqué.

Les pétitionnaires soulignent qu'il manque plus de 200 millions de filles dans le monde en raison de ce gynocide et ils demandent aux députés de condamner cette discrimination contre les femmes et les filles au moyen de l'avortement sélectif.

Les pétitionnaires demandent à la Chambre des communes d'adopter une loi qui mettrait fin à cette pratique horrible.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Mark Holland (leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

[Français]

LOI VISANT À FOURNIR UN SOUTIEN
SUPPLÉMENTAIRE EN RÉPONSE À LA COVID-19

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-2, Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19, soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole cet après-midi avec mon honorable collègue le député de Saint John—Rothesay.

C'est un privilège d'être ici aujourd'hui pour parler du prolongement du soutien gouvernemental aux entreprises et aux personnes.

Avant de parler du contenu du projet de loi C-2, je pense qu'il est important de souligner le travail que le gouvernement a fait tout au long de la pandémie pour soutenir les individus et les entreprises contre les pires conséquences de la COVID-19.

Qu'il s'agisse de la Prestation canadienne d'urgence, qui a soutenu 9 millions de Canadiens, ou de la Subvention salariale d'urgence

Ordres émanant du gouvernement

du Canada, qui a soutenu des centaines de milliers d'employés et protégé des millions d'emplois, notre gouvernement a soutenu les Canadiens. Notre économie a récupéré les emplois perdus durant la pandémie et notre situation est bien meilleure que si le gouvernement n'était pas intervenu.

[Traduction]

Je voudrais prendre un moment pour aborder la décision du gouvernement d'adopter une approche plus ciblée. Je soupçonne que certains collègues me demanderont, à la fin de mon allocution de 10 minutes, pourquoi le gouvernement choisit maintenant de changer de cap...

Le vice-président: Je crois qu'il y a un souci avec l'interprétation. Attendons un instant.

• (1525)

[Français]

M. Gérard Deltell: Monsieur le Président, pendant que l'on vérifie si tout fonctionne bien, j'aimerais saluer le fait que mon collègue a parlé dans un français impeccable. Je le félicite et je l'en remercie.

[Traduction]

Le vice-président: Je me tourne vers mes collègues francophones pour m'assurer que l'interprétation fonctionne.

[Français]

Est-ce que tout fonctionne bien maintenant?

Mme Marie-Hélène Gaudreau: Monsieur le Président, malheureusement, l'interprétation ne fonctionne toujours pas.

Le vice-président: Est-ce de l'anglais au français ou l'inverse?

Mme Marie-Hélène Gaudreau: C'est de l'anglais au français.

[Traduction]

Le vice-président: Je vais parler un peu en espérant que les députés entendront l'interprétation.

[Français]

Le problème est maintenant réglé.

[Traduction]

Je vais laisser le député de Kings—Hants revenir un peu en arrière et reprendre là où il s'est arrêté.

M. Kody Blois: Monsieur le Président, je ne pensais pas que le problème de l'interprétation découlerait de mon anglais, mais voilà.

J'aimerais parler un peu, pour ma collègue qui a eu de la peine à entendre l'interprétation, de la décision du gouvernement d'adopter une approche plus ciblée. Je dirais à mes collègues que la situation est aujourd'hui vraiment différente de celle qui régnait au plus fort de la pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

Retournons au 13 mars 2020. Il semble que ce soit la fameuse journée historique où nous avons tous été renvoyés chez nous, en avion. Nous pensions que la pandémie ne durerait que quelques semaines. Évidemment, la situation s'est révélée bien plus grave, et le gouvernement a pris des mesures en instaurant la subvention salariale, la subvention pour le loyer, les prêts d'urgence aux entreprises et les allocations individuelles accordées dans le cadre de la Prestation canadienne d'urgence.

Le taux de vaccination est maintenant beaucoup plus élevé. Comme je l'ai dit dans mon allocution, nous avons rétabli le million d'emplois que nous avons perdus au plus fort de la pandémie. En fait, plusieurs d'entre nous aujourd'hui semblent se demander si nous avons suffisamment de travailleurs pour faire progresser l'économie, et je partage ce sentiment.

Pour mes collègues qui s'inquiètent de la réduction graduelle des prestations, à mon avis, il est extrêmement important de le faire. Je vais vous donner un exemple. Après les élections, ma fiancée et moi avons eu l'occasion de nous rendre à Terre-Neuve-et-Labrador pour prendre de courtes vacances ensemble. Nous étions à Port aux Basques, où le traversier relie North Sydney à Terre-Neuve. Je suis allé au magasin Circle K de la localité. Il offrait une prime de 500 \$ pour pourvoir un poste de caissier au salaire de 15 \$ de l'heure. Pour certains de mes collègues qui demandent pourquoi nous réduisons la Prestation canadienne d'urgence, la PCU, je leur répondrai qu'à l'heure actuelle, la pandémie n'est plus un frein à l'emploi dans notre économie. Je félicite le gouvernement d'avoir adopté cette orientation en déposant ce projet de loi afin de mieux cibler ses mesures de soutien.

Certains s'inquiètent pour les soutiens au revenu. J'ai entendu ce matin des gens parler du revenu disponible, surtout dans le cas des Canadiens vulnérables. Qu'il s'agisse de députés néo-démocrates ou d'autres députés de l'opposition, j'aimerais leur mentionner quelques faits.

Il y a d'abord le Supplément de revenu garanti. Au cours de la législature de 2015 à 2019, nous l'avons augmenté de 10 %. Il s'agissait d'un investissement historique, qui a permis de sortir un quart de million d'ainés de la pauvreté. Nous nous engageons à augmenter le montant versé de 500 \$. C'est ce que nous avons promis de faire pendant la campagne électorale, et c'est ce à quoi nous travaillerons au cours de la 44^e législature.

Il y a aussi la Sécurité de la vieillesse. Nous avons déjà livré la marchandise en augmentant de 10 % le montant versé aux personnes âgées de 75 ans et plus.

Cependant, il y a une autre mesure qui me tient particulièrement à cœur. J'invite les députés qui s'inquiètent des mesures de soutien du revenu à collaborer avec nous concernant l'Allocation canadienne pour les travailleurs, qui est destinée aux personnes qui occupent des postes à faible revenu et que le gouvernement s'est engagé à augmenter. J'invite tous les députés, ceux de ce côté-ci de la Chambre et les autres, à faire avancer ce dossier, parce qu'il est très important.

Je veux aussi profiter de l'occasion pour parler de la position de la loyale opposition de Sa Majesté. Je vois en regardant les écrans que certains de nos collègues participent à distance. Lorsque j'étais chez moi, au plus fort de la pandémie, j'ai entendu un député conservateur affirmer haut et fort que le gouvernement dépensait trop, qu'il accumulait d'importants déficits et que nous devons nous préoccuper de la dette. Honnêtement, en tant que député, je

pense que les débats concernant les déficits et la dette sont très importants et concrets. Cependant, j'ai aussi entendu un autre député conservateur dire que le gouvernement n'en faisait pas assez pour les petites entreprises et les particuliers. C'est ce manque de cohérence qui me pose un problème. Il y a des partis à la Chambre qui encouragent la diversité des opinions parmi leurs députés, et je sais que ce ne sont pas tous les parlementaires qui vont toujours être d'accord sur tout. Cependant, nous devons nous assurer d'avoir un débat cohérent.

Notre gouvernement a adopté une approche. Je préfère qu'on nous reproche d'en faire trop, parce que je pense que cela nous a permis de soutenir les Canadiens et les petites entreprises pendant la pandémie. Si on en avait fait moins, les répercussions économiques auraient été beaucoup trop graves.

• (1530)

[Français]

Le projet de loi C-2 comporte essentiellement quatre catégories de programmes. Il s'agit premièrement du Programme de relance pour le tourisme et l'accueil, qui offrirait à certaines entreprises touristiques et d'accueil comme les hôtels, les organisateurs de voyages, les agences de voyages et les restaurants une subvention pouvant atteindre un taux de 75 %.

Deuxièmement, le Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées offrirait à d'autres organisations ayant enregistré de lourdes pertes une subvention dont le taux pourrait atteindre 50 %.

Troisièmement, le programme de confinement local offrirait aux organisations touchées par des confinements locaux temporaires une subvention dont le taux pourrait atteindre 75 %.

Finalement, la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement est une mesure très ciblée visant les personnes touchées par les mesures de santé publique provinciales.

[Traduction]

En conclusion, je crois sincèrement que les mesures proposées par le gouvernement sont raisonnables. Au plus fort de la pandémie, nous avons été là pour les entreprises et les particuliers au Canada et nous avons dépensé l'argent nécessaire pour les protéger.

Le gouvernement reconnaît maintenant que la situation est différente en ce qui concerne la pandémie. Il y a des possibilités d'emploi, mais nous voulons quand même tenir compte du fait que la COVID est toujours présente. Nous voyons dans les nouvelles aujourd'hui que les variants et les défis persistent. Nous n'en avons pas encore fini avec la pandémie, mais nous essayons d'être beaucoup plus ciblés dans notre approche pour appuyer les Canadiens qui auront besoin de soutien en raison de mesures de confinement, de même que les entreprises qui continuent d'en souffrir.

Je pense que le gouvernement est prudent dans sa démarche. Nous continuons d'être là, mais nous nous assurons d'avoir une approche ciblée et de tenir compte de notre situation financière et de la nécessité de continuer à protéger les gens dans les jours qui viennent. Sur ce, je suis prêt à répondre à vos questions.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole pour poser de nouveau des questions au député de Kings—Hants. Nous avons travaillé ensemble au comité de l'agriculture et il nous arrive parfois de voir les choses du même œil.

Il ne cesse de soulever à la Chambre que les conservateurs diraient une chose, mais en feraient une autre: d'un côté, nous parlerions de dépenser plus, et de l'autre, de réduire les dépenses. Ce n'est pas tout à fait exact. Ce que nous, conservateurs, avons fait est d'indiquer des secteurs où il conviendrait de dépenser davantage. Nous ne sommes pas en désaccord avec les libéraux. Nous pensons qu'ils sont très habiles à dépenser de l'argent. Cependant, nous sommes en désaccord avec leurs priorités.

Le député croit-il juste de récupérer le Supplément de revenu garanti des aînés parce qu'ils ont bénéficié de programmes que le gouvernement leur a fortement proposés? Combien d'aînés de sa circonscription reçoivent moins d'argent du Supplément de revenu garanti à cause des décisions politiques du gouvernement?

M. Kody Blois: Monsieur le Président, je veux féliciter le député d'en face d'avoir été réélu dans Regina—Lewvan. J'ai beaucoup aimé travailler avec lui au comité de l'agriculture et j'ai beaucoup de plaisir lors de nos échanges.

Le député d'en face a parlé de priorités. L'approche du gouvernement quant aux priorités a consisté à veiller à ce que les Canadiens qui avaient besoin d'aide au plus fort de la pandémie puissent l'obtenir. Je sais que les mères seules qui bénéficiaient de l'Allocation canadienne pour enfants avant la pandémie ont obtenu de l'aide grâce aux mesures prises par le gouvernement. J'ai discuté avec de nombreuses personnes durant la pandémie, comme des entrepreneurs, des aînés et des gens de partout, qui m'ont dit que le gouvernement a été là pour les aider. Bref, c'est ce que nous continuerons à faire.

On a soulevé l'enjeu de la récupération des prestations du Supplément de revenu garanti. Je sais que d'autres députés en ont parlé eux aussi. Je suis heureux de pouvoir ramener cet enjeu à l'ordre du jour des discussions que je tiens avec les collègues de mon parti.

• (1535)

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Monsieur le Président, je prends quelques secondes pour vous féliciter de votre nomination. Vous avez une voix qui porte et on vous entend bien jusqu'au fond de la Chambre. Je pense que, même sans microphone, vous allez être capable de vous faire entendre et de faire régner l'ordre à la Chambre. Je vous félicite.

La vice-première ministre et ministre des Finances a affirmé sa ferme intention de venir en aide aux secteurs les plus touchés par la pandémie. Le tourisme en fait évidemment partie, ainsi que le secteur culturel. Or, dans le projet de loi C-2, on ne retrouve rien sur le secteur culturel. On nous promet un programme qui va venir en aide aux artistes et aux travailleurs autonomes du secteur de la culture. Une fois que le projet de loi C-2 sera adopté, l'aide sera disponible pour les secteurs les plus touchés.

Ma question est la suivante: peut-on indiquer aux artistes et aux travailleurs autonomes du secteur culturel à quelle date cette aide sera disponible pour eux?

M. Kody Blois: Monsieur le Président, je veux remercier mon collègue de l'opposition de sa question.

Premièrement, le projet de loi C-2 concerne absolument les entreprises touristiques et les entreprises durement touchées par la pandémie. En même temps, notre plateforme électorale contenait une promesse précise pour les artisans et le secteur de la culture.

Ordres émanant du gouvernement

J'ai bon espoir que le ministre du Patrimoine canadien créera une mesure pour les artisans et le secteur de la culture.

Je m'excuse pour mon français.

Le vice-président: Le député ne devrait jamais s'excuser de son français puisqu'il y consacre vraiment beaucoup d'efforts.

L'honorable députée de Winnipeg-Centre a la parole.

[Traduction]

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, mon collègue d'en face a parlé des mesures raisonnables prises par le gouvernement. Je voudrais en savoir plus au sujet de ces mesures raisonnables. Pourquoi le gouvernement a-t-il réduit le Supplément de revenu garanti de 83 000 aînés en décidant de ne pas exclure les sommes versées au titre de la Prestation canadienne d'urgence et de la Prestation canadienne de relance économique de la définition de « revenus » aux fins du calcul du Supplément de revenu garanti, alors qu'il a décidé de ne pas exiger des riches sociétés qui ont versé des dividendes et des bonis à leurs actionnaires fortunés qu'elles remboursent les sommes reçues des différents programmes d'urgence en réponse à la pandémie? Cette décision insensée du gouvernement fait que des aînés n'arrivent plus à payer le loyer et vivent dans l'insécurité alimentaire.

Le gouvernement va-t-il revenir sur cette décision insensée afin que les aînés du pays puissent conserver leur logement et manger à leur faim?

M. Kody Blois: Monsieur le Président, je ne dirais pas que nous avons laissé tomber les aînés. La députée a dit que nous avions été là pour soutenir les aînés au pire de la pandémie. Qu'il s'agisse de la Prestation canadienne d'urgence, de l'augmentation de la Sécurité de la vieillesse ou de l'augmentation du Supplément de revenu garanti, nous avons été là pour les aînés.

Évidemment, le problème, c'est que certaines de ces sommes ont fait passer le revenu de certains aînés au-dessus de la limite. Cette question a déjà été soulevée à la Chambre et, comme je l'ai dit à d'autres de mes collègues, je suis heureux de siéger du côté du gouvernement afin de trouver des solutions pour venir en aide aux aînés dans les jours qui viennent.

M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui dans le cadre de la 44^e législature. C'est formidable de pouvoir participer de ma circonscription, Saint John—Rothesay.

Avant de commencer, je tiens à saluer mes merveilleux électeurs, les gens de Saint John—Rothesay, qui m'ont élu pour un troisième mandat. Je voudrais remercier mon équipe de campagne, composée de Warren Coombs, de Kevin Collins, de Magnus Ryan, de Jody Wheaton, de Leah Logan et, enfin et surtout, du roc de mon bureau, Jeanette Arseneault, qui a travaillé si fort pour me faire réélire.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont fait campagne dans ma circonscription, y compris le chef de l'opposition. Il est venu dans ma circonscription non pas une, mais deux fois, et je l'en remercie. C'était un plaisir de l'accueillir chez nous.

Ordres émanant du gouvernement

Nous nous souvenons tous de mars 2020. Nous ne savions pas ce qui allait nous arriver à nous, à nos circonscriptions ou à notre pays. On nous a renvoyés chez nous. Je crois que j'ai été renvoyé chez moi le 13 mars, sans savoir si cette interruption allait durer une semaine, un mois, ou plus. Nous savons tous ce à quoi nous avons été confrontés comme gouvernement et comme pays et comment nous avons dû faire face à une pandémie comme on n'en voit qu'une fois par génération.

J'étais inquiet. J'étais inquiet pour ma circonscription, pour ses habitants et pour les petites entreprises. Le gouvernement s'est battu. Nous nous sommes battus et nous avons mis en œuvre des programmes qui ont aidé les Canadiens. Qu'il s'agisse de la PCU, du CUEC, des subventions salariales, de l'aide au loyer, des prêts aux entreprises ou d'autres mesures, nous étions là pour les Canadiens.

J'ai écouté aujourd'hui des députés d'en face insinuer littéralement que nos programmes étaient trop généreux, que nous en donnions trop aux Canadiens, que les programmes profitaient à trop de gens. À cela je réponds que s'ils avaient été assis à mon bureau, ils auraient dû répondre aux appels d'habitants de ma circonscription, de propriétaires de petites entreprises et d'acteurs des secteurs du tourisme et de l'accueil, dont nous parlerons dans un instant. Ces gens avaient besoin de notre appui. Oui, je suis d'accord avec mon ami et collègue de Kings—Hants pour dire que les conservateurs ont trouvé que nous en faisons trop, et le lendemain ils ont dit que nous dépensions trop et que nos programmes profitaient à un secteur, mais pas à un autre.

Nous avons dû littéralement créer des programmes. Nous étions en train d'écrire le livre et de tourner les pages avant que l'encre ne soit sèche. Je suis fier de ce que nous avons fait. Je suis fier que notre gouvernement ait su répondre aux besoins des Canadiens et les appuyer. Bien sûr, les conservateurs peuvent bien rire, de l'autre côté de la Chambre, de l'aide que nous offrons aux Canadiens. C'est correct. Ils peuvent en rire, mais je n'en suis pas moins fier. Je suis fier que nous ayons été là pour les petites entreprises et pour nos concitoyens au moment où ils en avaient le plus besoin.

Oui, nous avons tous, des deux côtés de la Chambre, traversé une période difficile au cours des 20 derniers mois. Cela n'a été facile pour personne. Partout au pays, de nombreuses entreprises ont dû fermer leurs portes, certaines temporairement, d'autres de façon permanente. La majorité d'entre elles ont vu leurs revenus diminuer même lorsqu'elles étaient ouvertes. Dans ma circonscription, Saint John—Rothesay, et partout au pays, cela s'est traduit par la perte de nombreux emplois ou la réduction des heures de travail. C'est pourquoi, lorsque la crise a frappé, nous avons mis en œuvre un vaste éventail de programmes.

Nous avons été confrontés à l'un des plus grands défis économiques que le pays ait connus depuis la Grande Dépression. Je siège ici depuis 2015. Je sais que mes collègues d'en face se présentent comme les experts financiers, ceux qui connaissent l'économie de long en large. Avant 2015, l'ancien gouvernement était aux commandes lorsque le pays a connu l'un des plus importants ralentissements économiques depuis la Grande Dépression.

• (1540)

Le gouvernement de nos collègues d'en face a accumulé déficit après déficit. Nous nous rappelons tous ce qui s'est passé en 2014-2015 lorsque, après avoir jonglé un peu avec les livres, vendu des actions et retiré des avantages, le gouvernement d'alors a réussi de peine et de misère à ramener l'équilibre budgétaire pour une

fois, alors nous n'avons aucune leçon à recevoir d'eux en ce qui concerne l'équilibre budgétaire. Nous n'avons aucune leçon à recevoir d'eux en ce qui concerne la gestion de l'économie.

Nous croyons qu'il faut investir dans les Canadiens. Nous croyons en un gouvernement qui investit dans les merveilleux travaux d'infrastructure dans ma circonscription, Saint John—Rothesay, comme le port de Saint John et d'autres projets. Ce n'est pas du gaspillage, mais bien de l'investissement. Nous n'allons pas faire croître l'économie au moyen de politiques régressives, de théories du ruissellement ou de compressions. Cela ne fonctionne tout simplement pas.

Le gouvernement était ici pour continuer d'investir. La réponse économique du Canada à la COVID-19 comprenait des mesures de protection de l'emploi, d'aide à la liquidité et de soutien du revenu au moyen d'une série de prestations de relance. Ces programmes ont été essentiels pour aider les Canadiens et les entreprises à traverser les périodes difficiles et à stabiliser l'économie. Ils ont permis aux gens de rester chez eux quand ils avaient besoin d'être en sécurité.

Après la création initiale de la Prestation canadienne d'urgence, qui a soutenu plus de 8 millions de Canadiens, le gouvernement a fait la transition vers une série de nouvelles prestations temporaires pour les particuliers, soit la Prestation canadienne de relance économique, la PCRE, la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants et la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique.

Ces mesures ont permis de négocier le virage de la pandémie. Ces nouvelles prestations temporaires ont fourni un soutien du revenu à des millions de Canadiens. Les députés d'en face nous ont dit que c'était trop, que nous aidions trop les gens. Au contraire, nous avons soutenu les gens dans le besoin, et les Canadiens ne l'oublieront pas.

Comme nous devons assurer une nouvelle transition, j'aimerais parler des nouveaux programmes qui seront et devraient constituer notre dernier train de mesures pour lutter contre la COVID et être là pour les Canadiens. Je veux parler de la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement. Cette nouvelle mesure a été annoncée pour la première fois le 21 octobre et fait partie du projet de loi dont nous débattons aujourd'hui.

Pour s'assurer de continuer à soutenir les travailleurs et faire en sorte que personne ne soit oublié, cette prestation procurera un soutien du revenu de 300 \$ par semaine aux travailleurs admissibles, s'ils sont incapables de travailler en raison d'un confinement régional ciblé, jusqu'au 7 mai 2022, avec effet rétroactif au 24 octobre 2021, au besoin.

Cette mesure permettra de continuer d'offrir du soutien à ceux qui en ont encore besoin, au cas où la pandémie nécessiterait d'autres mesures de confinement sanitaire dans n'importe quelle région du pays, y compris les travailleurs qui sont à la fois admissibles et inadmissibles à l'assurance-emploi. La prestation s'appliquera dans toute région du pays désignée par le gouvernement pendant toute la durée de son confinement. Des confinements temporaires pourraient encore être nécessaires afin de poursuivre notre lutte contre la COVID, et nous devons répondre présent pour les Canadiens.

Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui veille sur les Canadiens depuis mars 2020. Il est facile de s'attarder à certaines mesures que nous aurions pu ou dû prendre, mais, en fin de compte, d'après les appels que je reçois à mon bureau de circonscription, dans Saint John—Rothesay, je peux dire à la Chambre que les Canadiens sont fiers de ce que nous avons accompli et sont reconnaissants envers le gouvernement. Ils savent faire la différence entre parler et agir. Nous avons agi pour les Canadiens, et je suis fier d'être là pour eux.

• (1545)

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Monsieur le Président, j'ai déjà travaillé avec le député du Nouveau-Brunswick au sein d'un comité. J'ai trouvé que c'est une personne extrêmement raisonnable qui cherche des solutions aux problèmes.

Le député comprendra qu'il s'est écoulé beaucoup de temps avant que nous puissions reprendre les travaux de la Chambre, sans parler de ceux des comités. Ce projet de loi doit passer au plus vite à l'étape de l'étude en comité.

Le député est-il disposé à inciter son parti à constituer le comité des finances afin que nous puissions y renvoyer le projet de loi et l'étudier comme il se doit? Je sais que nous travaillons efficacement à ce comité.

M. Wayne Long: Monsieur le Président, je comprends parfaitement que les comités doivent se mettre à l'œuvre et étudier ce projet de loi, mais je conteste l'affirmation selon laquelle nous ne pouvons pas faire avancer les choses dès maintenant. Nous sommes de retour. La semaine dernière, j'étais ici et j'ai suivi un débat qui a duré des jours au sujet de l'efficacité des séances à distance de la Chambre des communes. Les députés savent que nous pouvons faire avancer les choses. C'est ce que j'ai fait dans ma circonscription, Saint John—Rothesay, pendant la dernière année et demie. J'ai été efficace et j'ai mené à bien des projets. J'ai continué à défendre des causes. J'ai aussi siégé à des comités.

Je suis d'accord avec le député d'en face pour dire que nous devons nous mettre au travail. Je suis d'ailleurs heureux d'être de retour ici. Nous allons faire correctement le travail nécessaire pour assurer la mise en œuvre de ces programmes.

Mme Leah Gazan: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je sais que le Président qui occupait le fauteuil ce matin a indiqué qu'aucun accessoire n'est autorisé à la Chambre des communes. Or, le député de Bow River porte actuellement une épingle sur laquelle il est écrit: « J'aime le pétrole et le gaz. » Selon moi, il s'agit d'un accessoire. J'aimerais que la présidence se prononce à ce sujet.

• (1550)

M. Mark Gerretsen: Monsieur le Président, j'estime qu'il vaut la peine d'intervenir au sujet de ce rappel au Règlement. Le député a été réprimandé par la présidence non pas à une ou deux reprises, mais probablement à trois reprises. Je suis presque certain qu'il fait exprès pour porter cet accessoire afin de provoquer un rappel au Règlement et ainsi d'attirer l'attention sur son comportement.

J'invite la présidence à aborder la question avec le député pour trouver avec lui une solution permanente au problème, afin qu'il n'y ait pas continuellement des rappels au Règlement à ce sujet.

M. Warren Steinley: Monsieur le Président, je sais à quel point le secteur pétrolier et gazier canadien déplaît à ces députés et que ceux-ci préféreraient s'approvisionner à l'étranger, mais je précise

Ordres émanant du gouvernement

que l'épinglette porte la mention « J'aime le Canada ». Il n'y est fait aucune mention du pétrole et du gaz.

Le vice-président: À l'ordre s'il vous plaît. Le député de Bow River souhaite intervenir au sujet du même rappel au Règlement.

M. Martin Shields: Monsieur le Président, pour ce qui est de la remarque de la députée, il est écrit « I love Canada », rien d'autre. Est-ce un problème? C'est tout ce que mon macaron dit.

Le vice-président: Je tiens à remercier tous les députés pour leurs interventions.

J'estime que nous nous efforçons tous de ne pas perturber les travaux de la Chambre. Le port d'un macaron ou d'un slogan à la Chambre des communes est toujours épineux. Je crois que le député a été avisé à quelques reprises des épinglettes acceptables et inadmissibles. Je vais prendre la question en délibéré, et nous allons poursuivre les travaux.

Nous passons aux questions et observations. La députée d'Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou a la parole.

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Monsieur le Président, mon collègue du Parti libéral a mentionné précédemment que la prestation de la Sécurité de la vieillesse visait les aînés de 75 ans et plus. Or je pense qu'il est plus juste de parler des aînés de 65 ans et plus.

Je reviens sur ses propos. Nous avons eu des élections inutiles qui ont retardé l'arrivée des nouveaux programmes. C'est bien clair et cela a comme conséquence de retarder les discussions et les travaux à la Chambre relativement aux nouveaux programmes.

D'ailleurs, il faut se rappeler que les travailleurs autonomes n'ont présentement pas accès à l'assurance-emploi. Le projet de loi C-2 ne prévoit aucun soutien financier pour les travailleurs autonomes dans ce dossier. Nous en sommes vivement déçus.

Nous avons aussi des craintes concernant les travailleurs autonomes parce que, cet hiver, ils risquent de changer d'emploi et il y aura des conséquences plus graves à ce moment-là.

Que veut faire le gouvernement? Veut-il agir en ce qui concerne le projet de loi C-2?

[Traduction]

M. Wayne Long: Monsieur le Président, le gouvernement a répondu présent et aidé les travailleurs: les travailleurs autonomes, les artistes, les propriétaires de petites entreprises et les exploitants d'entreprises touristiques. Il a offert des programmes qui, d'une manière ou d'une autre, ont rejoint essentiellement toute la population canadienne. Qu'il s'agisse de la Subvention salariale, de l'aide au loyer ou d'un prêt dans le cadre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, il y avait toutes sortes de possibilités, même à l'échelle régionale, par l'intermédiaire du Fonds d'aide et de relance régionale.

Je le répète: je suis extrêmement fier de ces programmes mis de l'avant par le gouvernement pour aider les Canadiens. Nous étions là pour eux et nous le serons toujours.

Ordres émanant du gouvernement

• (1555)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, je me réjouis que le député ait rappelé à la mémoire certains faits à propos des gouvernements conservateurs précédents. Ces données historiques sont totalement exactes. À deux exceptions près, tous les budgets déposés par les gouvernements de Brian Mulroney et de Stephen Harper étaient déficitaires. Le premier budget équilibré avait été présenté dans la foulée des surplus du gouvernement de Paul Martin. Le second — comme le député l'a si bien dit — avait été présenté en 2015, quand les conservateurs avaient sabré le ministère des Anciens Combattants et vendu au rabais des parts de GM afin de donner l'apparence d'un budget équilibré avant les élections générales.

Le député pourrait-il préciser les raisons pour lesquelles les conservateurs semblent croire qu'ils sont si doués dans le domaine de l'économie alors que les faits prouvent le contraire?

M. Wayne Long: Monsieur le Président, je suis sidéré que le parti d'en face s'estime bon gardien de l'économie. Ni son bilan ni ses résultats n'appuient ses prétentions puisqu'il n'a fait qu'accumuler les déficits. D'ailleurs, deux anciens gouverneurs de la Banque du Canada — pourtant nommés par les conservateurs — n'approuvent pas les politiques économiques de ce parti. Cela donne à réfléchir.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Monsieur le Président, je suis heureuse d'être ici. Je vais partager mon temps de parole avec le député de St. Albert—Edmonton, dont j'ai toujours hâte d'entendre les propos extrêmement intelligents.

Je suis si ravie d'être de retour à la Chambre. Je remercie énormément les gens de Calgary Midnapore d'avoir renouvelé mon mandat en m'accordant le pourcentage de voix le plus élevé de Calgary et de tout autre grand centre urbain, mais surtout, ce dont je suis le plus fière, le plus grand nombre de votes pour une femme au Canada. C'est un grand honneur d'être de nouveau ici.

Je prends également un instant pour remercier mon équipe, qui a été incroyable tout au long de la campagne électorale. Je remercie mon directeur de campagne, M. Justin Gotfried, le fils de Richard Gotfried, député provincial de Calgary-Fish Creek. Je remercie Katie Cook, ma personne-ressource en matière de communications, ainsi que ma sœur, Holly Schramm, qui a tenu le rôle de mon agente officielle et a su me garder sur le droit chemin et m'aider à éviter les ennuis grâce à ses livres. J'aimerais remercier tous les bénévoles, qui ont été exceptionnels, mes parents, Keith et Angie Schramm, qui, à ce jour, demeurent toujours dans ma circonscription, ainsi que mes bonnes amies d'enfance de Calgary Midnapore, Joanna Shaw Morin et Caroline Baynes, qui ont installé des affiches et amassé des fonds pour moi. Évidemment, je ne saurais oublier les amours de ma vie, mon époux, James Kusie, ainsi que mon merveilleux fils, Edward Kusie, qui m'ont appuyée dans ma quête d'un nouveau mandat à la Chambre des communes. Je les remercie et je les aime.

Encore une fois, un grand merci aux gens de Calgary Midnapore.

Nous revoilà à la Chambre pour débattre d'un projet de loi sur de nouvelles prestations. Comme l'a dit le député d'en face, nous avons en effet fait preuve d'une grande collaboration de ce côté-ci de la Chambre et nous avons assurément accepté les demandes du gouvernement pour le financement et les programmes, car le sort des Canadiens nous tient à cœur. Nous avons de l'empathie et nous

savons que c'était ce dont les Canadiens avaient besoin sur le moment.

Je vais présenter un bref récapitulatif du nombre de fois où nous avons abondé dans le sens du gouvernement malgré nos inquiétudes, parce que nous savions que c'était ce dont les Canadiens avaient besoin sur le moment.

Revenons au 13 mars 2020, lorsque le projet de loi C-12, Loi modifiant la Loi sur la gestion des finances publiques, a été présenté. On nous demandait d'approuver un financement de 1 milliard de dollars. Nous n'avons pas regimbé de ce côté-ci de la Chambre. En fait, le projet de loi a reçu la sanction royale le jour même.

Avançons un peu dans le temps. Le 24 mars 2020, nous avons été saisis du projet de loi C-13, Loi concernant certaines mesures en réponse à la COVID-19. J'occupais alors le poste de ministre du cabinet fantôme responsable de la famille et du développement social. Cette mesure législative visait à corriger les failles du premier projet de loi du gouvernement, mais, là encore, les députés de ce côté-ci de la Chambre n'ont pas fait d'histoires. Nous savions que c'était ce qu'il fallait aux Canadiens à ce moment-là. Ce projet de loi a lui aussi été adopté par la Chambre le jour même et il a reçu la sanction royale le lendemain.

Le 11 avril 2020, la deuxième mesure législative concernant des mesures en réponse à la COVID-19 a été présentée. Il s'agissait du projet de loi C-14, qui proposait la Subvention salariale d'urgence du Canada, laquelle a comporté bien des lacunes au début, comme nous le savons, ainsi que la Prestation canadienne d'urgence. Ce projet de loi a reçu la sanction royale le jour même. Je me contente ici de signaler la collaboration que les députés de ce côté-ci de la Chambre ont toujours apportée au gouvernement pour que les Canadiens reçoivent les prestations dont ils ont besoin.

L'histoire se répète aujourd'hui, et on nous demande d'approuver le projet de loi C-2, mais la situation est différente. Nous sommes en train de laisser la pandémie derrière nous. Je sais qu'il y a le nouveau variant Omicron et j'espère qu'il n'y aura pas de cinquième vague, mais les Canadiens veulent se tourner vers l'avenir.

Par conséquent, je me permets de dire au gouvernement qu'il n'obtiendra pas de chèque en blanc.

Je suis très fière de dire, en tant que ministre du cabinet fantôme responsable de l'emploi, du développement de la future main-d'œuvre et de l'inclusion des personnes handicapées, qu'il est temps, pour le bien de notre économie, de miser sur les emplois plutôt que sur les prestations. Il y a actuellement 1 million de postes vacants, avec un bond de 16,4 % entre août et septembre seulement. C'est incroyable.

• (1600)

Vingt pour cent de ces postes se trouvent dans le secteur de l'accueil. Il y a aussi de nombreux postes vacants dans des secteurs névralgiques des soins de santé, comme les soins infirmiers et psychiatriques. La Chambre a entendu parler de la crise dans le secteur du camionnage: l'âge moyen des chauffeurs avoisine celui de la retraite, et il n'y a tout simplement pas de relève. En fait, plus du tiers des employeurs ont indiqué avoir limité leur croissance par manque de main-d'œuvre.

Ordres émanant du gouvernement

Cette situation touche toutes les régions et de nombreux secteurs. J'ai d'ailleurs présenté une demande de débat d'urgence vendredi dernier pour qu'on discute de la pénurie de main-d'œuvre au Canada. Cette pénurie touche le Québec, le secteur manufacturier de l'Ontario, et bien entendu le secteur du tourisme dans ma province, l'Alberta. C'est pourquoi je répète aux députés d'en face qu'ils n'obtiendront pas de chèque en blanc.

J'aimerais maintenant parler d'un sujet très délicat, soit la fraude commise dans le cadre de ces programmes. En effet, le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada a rapporté que des individus du crime organisé ont sciemment fraudé le gouvernement en réussissant à avoir accès à la Prestation canadienne d'urgence et au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, notamment en utilisant les médias sociaux pour recruter des prestataires potentiels et en recourant au vol d'identité. Ces criminels ont été très fûtés en utilisant des cartes prépayées afin de ne pas laisser de trace documentaire. Ils savaient comment procéder sans se faire attraper, malheureusement pour le gouvernement.

De plus, des fonds ont été versés à des personnes qui ne vivaient même pas au Canada, mais plutôt dans des pays qui posent un plus grand risque en ce qui concerne le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes. Du début de 2020 au 31 octobre, 30 095 transactions suspectes liées à des prestations offertes en raison de la pandémie de COVID-19 ont été signalées. C'est plus de 30 000 transactions. Malheureusement, 30 000 de ces transactions étaient liées à la traite des personnes et au trafic de drogue, deux problèmes auxquels le gouvernement n'a pas su s'attaquer, mais les poursuites sont peu probables. Pourquoi? En juillet 2020, l'Agence du revenu du Canada a informé le comité des finances de la Chambre des communes que le programme avait été ciblé par le crime organisé et que le Canada ne traitait pas de façon prioritaire les enquêtes et les poursuites visant les auteurs de crimes financiers. D'ailleurs, dans la dernière décennie seulement, il y a eu — tenez-vous bien — moins de 50 condamnations pour blanchiment d'argent au Canada. Le gouvernement ne prend pas le crime organisé au sérieux. Encore une fois, c'est pour cela qu'il ne faut pas accorder de chèque en blanc.

Enfin, le Canada doit contrôler l'inflation. Il fait partie des 10 pays du G20 ayant le plus fort taux d'inflation. Parmi les pays du G7, le Canada affiche le deuxième taux d'inflation en importance. Il n'est devancé que par les États-Unis, et je sais que le gouvernement croyait qu'il allait mieux s'entendre avec ce pays, puisqu'il ne cesse de parler du président précédent. On s'attend à atteindre un taux de 4,9 % ce mois-ci, un niveau sans précédent depuis trois décennies qui devrait se maintenir pendant très longtemps en 2022.

Dans certaines provinces, comme à l'Île-du-Prince-Édouard, les taux atteignent 6,3 %, et, malheureusement, cela touche les Canadiens à faible revenu qui consacrent le tiers de leurs ressources à se loger, et 15 % à se nourrir, sans parler de la hausse des prix de l'énergie. Nous ne pouvons pas contrôler la pandémie, mais nous pouvons contrôler les dépenses. Une somme de 74 milliards de dollars a été consacrée à la Prestation canadienne de relance économique, et il y aura encore 8 milliards de dollars pour le projet de loi C-2, s'il est adopté. Nous devrions enquêter sur les fraudes commises. Nous devrions examiner la situation de plus près. Nous devrions peut-être renvoyer la question au comité des finances — pourvu que les libéraux acceptent de le reconstituer —, mais, pour conclure, je tiens à leur dire qu'ils n'obtiendront pas de chèque en blanc.

• (1605)

Le vice-président: Je m'attends à ce que les députés utilisent le pronom « vous » uniquement s'ils s'adressent à moi. Or, j'en déduis que ce n'est pas moi qui accorde un chèque en blanc, d'autant plus que je ne peux pas répondre au nom du gouvernement.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Kings—Hants a la parole.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, vous feriez mieux de ne pas donner de chèque en blanc, car c'est certainement à vous que la députée a adressé ses questions.

J'ai écouté le discours prononcé par la députée plus tôt à la Chambre, ainsi que dans l'antichambre du gouvernement. Je sais que la députée d'en face est très passionnée, mais je ne pense pas qu'elle fasse grand-chose pour faire avancer sa cause de manière crédible.

J'aimerais dire deux ou trois choses au sujet de l'argument du chèque en blanc. Nous sommes en situation de gouvernement minoritaire. C'était également le cas lors de la 43^e législature. Pourtant, le gouvernement n'a pas fait de chèque en blanc. Nous avons collaboré avec des parlementaires de toutes les allégeances pour être en mesure d'adopter des mesures législatives à la Chambre. Nous avons dû travailler avec des députés de tous les partis. D'ailleurs, je présume que la députée d'en face a voté contre certaines des mesures de soutien.

Parlons du projet de loi C-2, car c'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. La députée appuie-t-elle, oui ou non, le projet de loi C-2 et les mesures destinées à soutenir les entreprises canadiennes qui sont encore touchées?

Mme Stephanie Kusie: Monsieur le Président, il m'apparaît très clairement que le gouvernement souhaitait, dès le départ, qu'on lui donne un chèque en blanc. Le député de Carleton a heureusement repéré le danger à l'époque, et il a obtenu des amendements afin que les Canadiens n'aient pas à courir ce risque.

J'ajouterai ceci: nous avons mis en lumière quatre incidents qui se sont produits au début de la pandémie et pour lesquels nous avons collaboré et agi avec compassion parce que le bien-être des Canadiens nous tient à cœur. Nous avons de la compassion, mais nous devons aussi demander des comptes. Je crois que les Canadiens trouvent vraiment important et rassurant de savoir que nous n'avons aucune intention de fournir un chèque en blanc, mais que nous ferons toujours ce qu'il faut pour les Canadiens.

[Français]

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Monsieur le Président, nous sommes en train d'étudier un projet de loi sur les mesures d'aide, entre autres, à certains secteurs de l'économie. Je pense qu'il est tout à fait de mise de le faire.

En pleine pandémie, on a vu les limites de notre système de santé. Or, le gouvernement ne cesse de répéter, sans que cela s'accompagne de gestes concrets, qu'il faut prendre soin de notre système de santé. J'aimerais que le gouvernement cesse de se servir de la santé comme d'une formule incantatoire.

Ordres émanant du gouvernement

Il y a quelque chose à faire et c'est d'augmenter les transferts en santé. Le gouvernement fédéral s'était engagé, il y a de cela déjà un bon bout de temps, à assumer 50 % des soins de santé au Canada; on n'en est plus maintenant qu'à 23 %. Cependant, lorsqu'on demande au premier ministre de respecter son engagement, il nous dit qu'on demande un « chèque en blanc ». Je reviens ici sur le thème répété à plusieurs reprises par notre collègue conservatrice. On dirait que le gouvernement nous demande des chèques en blanc et refuse de faire ce qu'il s'était engagé par le passé à faire, c'est-à-dire augmenter et maintenir une contribution de 50 % pour les soins de santé.

Les provinces demandent une contribution augmentée pour les soins de santé de la part du gouvernement fédéral, ce qui est absolument nécessaire en période de pandémie puisqu'on a vu les limites de notre système de santé. Que pense notre collègue de cette prétention du premier ministre selon laquelle il s'agirait de demander un chèque en blanc?

• (1610)

Mme Stephanie Kusie: Monsieur le Président, je pense que nous pouvons voir ici que le Bloc québécois, comme les libéraux, veut vivre dans le passé. Nous, les conservateurs, sommes dans le présent. Nous pouvons observer cela avec la question que nous avons entendue de notre caucus du Parti conservateur du Québec cette semaine. Elle traitait d'un enjeu très important pour le Québec, ainsi que pour les membres du caucus conservateur: la pénurie de main-d'œuvre. Nous, les conservateurs, pensons à l'avenir et le Bloc québécois pense au passé. Je pense qu'il est important pour le Bloc québécois de penser à l'avenir comme notre caucus du Parti conservateur du Québec.

[Traduction]

M. Michael Cooper (St. Albert—Edmonton, PCC): Monsieur le Président, je me réjouis de vous voir présider.

C'est un véritable honneur de prendre la parole pour la première fois dans le cadre de la 44^e législature.

Avant de parler du projet de loi C-2 et des dépenses effrénées du gouvernement, j'aimerais profiter de cette occasion pour remercier les habitants de St. Albert—Edmonton de m'avoir accordé leur confiance pour la troisième fois. C'est un grand honneur, c'est même le plus grand honneur de ma vie et un immense privilège de siéger ici. Cet honneur et ce privilège s'accompagnent de nombreuses responsabilités importantes que j'assume avec le plus grand sérieux.

Même si je ne peux pas remercier tous ceux qui m'ont aidé pendant ma campagne, car ils étaient trop nombreux, je souhaite saluer et remercier mon directeur de campagne, Jeff Wedman, pour son leadership. Je souhaite aussi et surtout remercier mes parents, Tom et Rita Cooper, qui ont travaillé bien plus fort que quiconque à mes côtés pendant cette campagne. Sans leur appui indéfectible, je n'aurais pas pu réussir, alors je les en remercie.

En ce qui concerne la teneur du projet de loi C-2, on y propose de dépenser des milliards de dollars qui s'ajoutent aux dépenses effrénées de 635 milliards de dollars que le gouvernement libéral a déjà effectuées en 2020, ainsi qu'aux dépenses de 101 milliards de dollars prévues dans le dernier budget présenté au printemps. Il est si difficile de suivre ces innombrables dépenses qu'on en vient à se demander d'où vient tout cet argent. En un mot, le gouvernement dépense de l'argent qu'il ne possède pas. Il imprime de l'argent comme jamais auparavant.

Pour mettre les choses en perspective, précisons que, lorsque le gouvernement a enregistré un déficit sans précédent de 354 milliards de dollars, le plus important de l'histoire du pays, la Banque du Canada a acheté 80 % de la dette du gouvernement. Dans la dernière année, la masse monétaire a connu une hausse colossale de 23 %. C'est sans précédent dans l'histoire récente. En effet, il faut remonter 50 ans en arrière, dans les années 1970, pour trouver une augmentation de la masse monétaire aussi importante.

Maintenant que nous devons faire face à des déficits sans précédent et à une dette nationale qui a doublé en moins de deux ans à cause des dépenses effrénées des libéraux, le gouvernement se contente de dire qu'il n'y a aucun problème et que nous pouvons encore ouvrir les vannes et les maintenir ouvertes sans subir de conséquences.

Au printemps 2020, je siégeais au comité des finances lorsque le gouvernement a ouvert grand le robinet. Je me rappelle très bien que mon bon ami, le député de Carleton, a prévenu le gouvernement que toutes ces dépenses allaient bientôt conduire à l'inflation. Je me rappelle très clairement que les ministres d'en face ont balayé du revers de la main les mises en garde du député de Carleton, en dépit du fait que ses préoccupations et ses avertissements s'appuyaient sur la science économique empirique et sur l'histoire économique. « Oh non, ont-ils répondu, oublions l'inflation, parlons plutôt de déflation. »

• (1615)

Ils ont dit que les règles ne s'appliquaient pas à eux, que nous étions en 2020 et que c'était des règles anciennes. Ils ont dit que les taux d'intérêt étaient bas et que c'était le meilleur moment de dépenser, de doubler et de tripler les dépenses.

Un an et demi plus tard, ô surprise, nous constatons que le député de Carleton avait raison et que le gouvernement avait tort, puisque le taux d'inflation atteint des niveaux inégalés. Il était de 4,7 % en octobre. Que signifie un taux d'inflation de 4,7 %? C'est bien au-delà du double de la cible de la Banque du Canada, qui est de 2 %. Ce qui est encore plus inquiétant, c'est qu'il se situe à environ 40 % au-dessus de la fourchette cible de maîtrise de l'inflation de 3 %. On ne peut pas dire que c'est une aberration ou un cas isolé. Au cours des sept derniers mois, comme nous l'avons vu, l'inflation était au-dessus de 3 %, là encore au-dessus de la fourchette cible de maîtrise de 3 % établie par la Banque du Canada et bien au-dessus de la cible de 2 %.

Récemment, nous avons entendu le premier ministre dire qu'il ne pensait pas à la politique monétaire. Voilà qui est très troublant. Comment se fait-il que le premier ministre ne pense pas à la politique monétaire? Est-ce une blague? En fait, c'est peut-être la première fois de sa vie qu'il dit la vérité. Alors, tirons-lui notre chapeau, parce que s'il y a une chose que les Canadiens ont apprise au sujet de leur premier ministre au cours des six dernières années, c'est qu'il ne pense pas beaucoup à autre chose qu'à lui-même.

Pour confirmer qu'il ne pense pas à grand-chose en même temps, après avoir dit qu'il ne réfléchissait pas à la politique monétaire, il a ajouté du même souffle qu'il pensait aux familles. J'ai de petites nouvelles pour le premier ministre: s'il y a un groupe de Canadiens qui pense à l'inflation, ce sont bien les familles ordinaires, parce que ce sont elles qui paient le gros de la taxe d'inflation du premier ministre. À cause de lui, les travailleurs canadiens ordinaires voient les prix augmenter et leurs salaires diminuer. En fait, l'inflation grimpe actuellement deux fois et demie plus vite que les salaires.

Le coût de la vie ne cesse d'augmenter. Le coût des produits de première nécessité explose. Il est question d'une augmentation de 30 % pour l'essence et de hausses dans les deux chiffres pour les produits alimentaires essentiels. En matière d'alimentation, nous avons le troisième taux d'inflation en importance du G7. Le pourcentage d'augmentation du coût du chauffage domestique est dans les deux chiffres. Je sais que cela ne signifie pas grand-chose pour le premier ministre, mais pour les Canadiens ordinaires qui travaillent fort pour mettre du pain sur la table et payer leur loyer ou leur hypothèque, c'est très grave, surtout quand on sait qu'à l'heure actuelle, 40 % de nos concitoyens sont à 200 \$ de l'insolvabilité.

Si le premier ministre pense vraiment aux familles et s'il se soucie vraiment d'elles, il est grand temps qu'il commence à penser à notre politique monétaire, à l'inflation et à ses politiques désastreuses. Il devrait non seulement y penser, mais revenir à la Chambre avec un plan pour reprendre le contrôle sur les dépenses, juguler l'inflation et rétablir une politique monétaire saine.

• (1620)

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté les propos du député, qui affirme qu'il faut dire merci au premier ministre pour l'inflation que nous avons à l'heure actuelle. Soudainement, les conservateurs en sont venus à la conclusion que le premier ministre du Canada est capable de modifier le taux d'inflation à l'échelle mondiale. Le député affirme que l'inflation au Canada est parmi les plus élevées alors qu'elle est en fait bien inférieure à la moyenne des pays développés, les pays de l'OCDE.

Le député peut-il expliquer comment le premier ministre a pu agir sur l'inflation mondiale comme il l'a fait?

M. Michael Cooper: Monsieur le Président, avec tout le respect que je dois à mon collègue le député de Kingston et les Îles, sous la direction du premier ministre, le taux d'inflation du Canada arrive au deuxième rang parmi les pays du G7. À mon avis, il n'y a franchement pas de quoi être fier. Par ailleurs, je fais remarquer que la ministre des Finances, qui est la collègue du député, a tardivement admis que nous traversons une crise d'inflation.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, je vous félicite non seulement de reconnaître la circonscription de Laurentides—Labelle, mais aussi de votre nomination.

D'excellents points ont été soulevés dans le projet de loi C-2, qui vise à offrir de l'aide aux entreprises et aux particuliers, mais, comme déjà mentionné, nous sommes très déçus qu'il ne contienne rien pour soutenir les travailleurs autonomes.

Mon collègue pense-t-il que l'on pourrait bonifier ce projet de loi pour que les artistes puissent obtenir l'aide dont ils ont besoin puisque la majorité d'entre eux ont un faible revenu?

[Traduction]

M. Michael Cooper: Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous étudierons soigneusement le projet de loi pour en cerner les lacunes.

La députée a bien raison de parler du secteur culturel, à qui la COVID a causé des torts particuliers. Je pense que cela révèle un problème plus vaste. Nous avons constaté que le gouvernement dépense, dans bien des cas, des sommes considérables sur des particuliers et des secteurs qui n'en ont pas besoin, tout en laissant en plan

Ordres émanant du gouvernement

certaines des secteurs les plus durement touchés. C'est pourquoi le gouvernement a vraiment fait fausse route. Nous n'avions pas besoin d'un programme de relance économique globale, mais plutôt d'une approche sectorielle ciblée, et cela, depuis bien longtemps.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais remercier mon collègue pour son discours et lui souhaiter une fois de plus la bienvenue à la Chambre. Nous sommes tous deux d'anciens étudiants de la promotion 2015.

Je tiens à souligner la question de l'inflation. Aux dernières élections, l'abordabilité des prix était une priorité pour de nombreux électeurs de Cowichan-Malahat-Langford, mais nous faisons face à une situation dans laquelle, lorsque la Prestation canadienne de relance économique a pris fin, près de 900 000 travailleurs bénéficiaient encore de ce programme. Dans ma circonscription, bien que ce programme ait pris fin il y a plus d'un mois, nous voyons encore de nombreuses affiches proposant des emplois. Il y a donc quelque chose qui cloche. Je suis très inquiet lorsque nous commençons à parler de supprimer ce genre de programmes, car ce sont généralement les Canadiens qui ont le moins de moyens pour vivre qui en font les frais. C'est pourquoi je suis venu à Ottawa. Je me suis engagé à faire en sorte que les millionnaires et les milliardaires paient leur juste part, afin que les travailleurs canadiens n'aient pas à assumer la majeure partie des coûts.

Je me demande si mon collègue peut nous en dire plus à ce sujet. Que ferons-nous pour ces travailleurs très vulnérables qui ne sont toujours pas en mesure de trouver un emploi adéquat et qui se retrouvent dans une situation très précaire en raison de la disparition de ces programmes d'aide?

• (1625)

M. Michael Cooper: Monsieur le Président, je crois que mon estimé collègue, le député de Cowichan—Malahat—Langford, soulève un point valide. Nous devons faire notre part pour que les personnes vulnérables, marginalisées ou incapables de travailler reçoivent du soutien et ne soient pas abandonnées à leur sort. D'une manière plus générale, il faut revenir à une économie fondée sur les salaires, ce qui suppose de rouvrir l'économie et de la remettre en mouvement. Malheureusement, sous le gouvernement actuel, nous accusons un grand retard par rapport aux autres pays du G7.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, je vous félicite d'avoir été réélu et je salue les gens de Nova-Ouest, qui vous ont choisi. Nous sommes bien conscients du rôle important que la présidence joue dans notre système parlementaire.

Comme il s'agit de mon premier discours à la Chambre en cette 44^e législature, je voudrais remercier les gens de Whitby, qui m'ont accordé leur confiance pour que je les représente ici avec vigueur et de façon rationnelle — j'insiste sur l'aspect rationnel. Je ne tiens jamais pour acquis leur confiance et leur soutien, et je ferai de mon mieux tous les jours pour faire avancer notre pays d'une façon qui sera avantageuse pour eux et qui enrichira leur vie. En défendant des projets en particulier, qu'il s'agisse d'un réseau d'énergie géothermique qui nous aidera à atteindre la carboneutralité, de développement communautaire avec 500 logements carboneutres, d'un complexe sportif à Whitby ou d'un centre d'innovation des métiers spécialisés, je travaille à changer concrètement notre communauté. Je suis aussi déterminé à faire entendre leurs voix dans le processus législatif, comme nous l'avons fait depuis le début de la pandémie jusqu'à maintenant.

Ordres émanant du gouvernement

J'aimerais aussi faire preuve de leadership stratégique dans le cadre du développement d'un meilleur écosystème d'innovation locale, mais aussi de la construction de logements abordables et de l'amélioration de nos deux centres-ville. Whitby a beaucoup de chance d'avoir deux centres-ville, à Brooklin et à Whitby, et il nous faut donc nous occuper des deux.

Je chercherai toujours à être un député solide, fiable et réactif qui propose des solutions créatives, et j'espère apporter ma pierre à l'édifice du gouvernement. Je remercie une fois de plus les gens de la circonscription de Whitby pour leur soutien et pour leur collaboration dynamique et régulière avec mon bureau et mon équipe. Leurs opinions me permettent de faire un meilleur travail de député.

J'aimerais aussi prendre un moment pour remercier les deux plus importantes femmes de ma vie, sans qui je ne serai pas ici. Leurs efforts et leur soutien sont une véritable source d'inspiration. Il s'agit de ma femme Suze et de ma fille Alexis. Je les aime plus que tout au monde et je mesure l'ampleur de leurs sacrifices passés et à venir pour que je puisse servir au mieux les gens de Whitby qui m'ont élu. Les savoir à mes côtés me rend plus fort.

Je devrais également saisir l'occasion pour remercier rapidement et avec insistance les nombreux bénévoles de Whitby qui m'ont appuyé pendant la campagne électorale. Leur dévouement envers la participation citoyenne est pour moi une source d'inspiration quotidienne, alors je les remercie énormément de leur appui.

En ce qui concerne le sujet à l'étude, nous savons que, tout au long de la pandémie, les vagues de COVID-19 ont causé des difficultés incommensurables et d'innombrables problèmes aux propriétaires de petite entreprise moyens. Qu'ils exploitent une entreprise bien établie, en démarrage ou familiale, ou qu'ils soient travailleurs autonomes, leur entreprise est leur gagne-pain. Ils se sont donnés corps et âme, sans compter les heures, pour démarrer et faire croître leur entreprise.

Ayant moi-même été propriétaire d'entreprise pendant 12 ans et ayant offert des conseils et une aide concrète à des entrepreneurs désireux de démarrer une nouvelle entreprise, je connais bien les nombreuses difficultés auxquelles se heurtent les entreprises, même dans les meilleures circonstances. J'ai aidé de nombreux propriétaires à gérer et développer leur entreprise. Toutefois, je n'ai jamais connu de contexte d'exploitation d'entreprise comparable à ce que nous connaissons depuis 20 mois. Personne n'avait géré d'entreprise dans le contexte d'une pandémie mondiale. Il n'existait aucune feuille de route. Depuis le début de la pandémie, je suis demeuré en contact avec les entreprises de ma circonscription et je les écoute attentivement.

Nous devons tous être conscients de ce que les entrepreneurs, les propriétaires d'entreprises et les propriétaires uniques ont vécu au cours des 20 derniers mois. Honnêtement, c'est presque inhumain. Ces gens ont vécu une période difficile comme jamais et remplie d'incertitude, de frustration, d'anxiété et de déception à cause de la pire crise de santé publique des 100 dernières années et des mesures sanitaires nécessaires à la protection de la santé et de la sécurité de la population.

Je tiens à reconnaître le travail de tous ces propriétaires d'entreprises qui sont passés par toute la gamme des émotions. Je veux que tous les propriétaires d'entreprises, en particulier ceux de Whitby, sachent que je les écoute et que je comprends leur stress.

Cela dit, le gouvernement a tout fait en son pouvoir pour connaître le point de vue des propriétaires d'entreprises de partout au Canada pendant toute la pandémie et il a mis en place des mesures d'aide inclusives à grande échelle afin de soutenir le plus grand nombre d'entreprises possible. Les programmes ont été conçus de façon à répondre aux besoins des entreprises et ils ont été adaptés à plusieurs reprises afin de corriger toutes les lacunes qui ont été relevées.

• (1630)

Comme chacun peut le constater, notre gouvernement a mis en train ces vastes programmes en un temps record et fourni un soutien financier lié à la pandémie à des centaines de milliers d'entreprises dans tout le Canada.

À Whitby seulement, 4 100 entreprises se sont prévaluées du prêt offert au titre du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, par exemple. La combinaison de prestations pour les travailleurs, comme la PCU et, plus tard, la PCRE, et de mesures de soutien destinées aux entreprises, comme la subvention salariale, la subvention au loyer et les prêts aux entreprises de 40 000 \$ à 60 000 \$ à taux d'intérêt nul et à remboursement partiel, a servi de bouée de sauvetage à ces entreprises. Ces mesures ont permis à ces propriétaires d'entreprise de traverser ce qui fut vraisemblablement l'une des périodes les plus turbulentes de leur vie.

Ces programmes, ainsi que d'autres, ont protégé l'économie canadienne des pires conséquences économiques qui auraient sûrement résulté de la fermeture généralisée d'entreprises si notre gouvernement n'avait pas pris le relais et assumé le fardeau afin que les familles et les entreprises canadiennes n'aient pas à le faire.

La période de reprise aurait été considérablement prolongée et le creux du déclin économique aurait été beaucoup plus douloureux, comme l'a été la Grande Dépression, si notre gouvernement n'avait pas agi rapidement et offert les vastes programmes qui ont apporté un soutien financier aux Canadiens. Nous devons nous rappeler que pour chaque tranche de 10 \$ qui a été dépensée pour lutter contre la pandémie, 8 \$ provenaient du gouvernement fédéral. Oui, notre gouvernement a fait le gros du travail.

Les choses ont maintenant changé. Nous entamons un nouveau chapitre de l'histoire de la pandémie, le virus de la COVID-19 ayant traversé des vagues successives. À ce stade-ci, le nombre de cas est relativement faible, bien que les derniers chiffres soient en hausse dans notre province, ce qui, je l'admets, est très inquiétant. Les taux de vaccination sont élevés. La population en général s'est habituée au port du masque et à la distanciation sociale, et nous avons repris bon nombre des activités auxquelles les autorités nous avaient demandé de renoncer pour protéger notre santé et notre sécurité collectives. N'oublions pas que le taux de vaccination du Canada est l'un des plus élevés au monde, et nous venons d'apprendre la bonne nouvelle que des vaccins ont été approuvés pour les enfants âgés de 5 à 11 ans. C'est une énorme contribution à la lutte contre la COVID-19.

Nous avons également récupéré 1 million d'emplois qui avaient été perdus à cause de la pandémie. Le Canada a connu l'une des reprises les plus robustes jusqu'à présent, et notre pays est prêt pour la croissance. Il suffit de comparer le Canada à son voisin du Sud pour constater que la reprise de l'emploi au Canada a largement dépassé celle des États-Unis, avec un taux de 100 % contre 81 %.

Le gouvernement a prêté il y a bien longtemps qu'il faudrait augmenter considérablement les dépenses publiques pour fournir de l'aide financière liée à la COVID-19 afin de garantir une reprise forte, robuste et rapide. Il savait également que, au fur et à mesure que la pandémie s'atténuerait, ces programmes à grande échelle ne seraient plus nécessaires et seraient progressivement réduits ou arrêtés et remplacés par des mesures plus ciblées. C'est exactement ce que nous voyons avec le projet de loi C-2.

Par prudence et responsabilité financière, le gouvernement se rend compte qu'il n'y a plus de soutien généralisé pour les programmes à grande échelle et qu'ils ne sont plus nécessaires. Des programmes qui étaient autrefois nécessaires dans l'esprit du public ne sont plus nécessairement justifiés. Le projet de loi C-2 a été proposé. Il vise à fournir un soutien plus ciblé à plusieurs catégories d'entreprises qui éprouvent toujours des difficultés, y compris les hôtels et les entreprises touristiques, et à d'autres industries qui ont été durement touchées, tout en prévoyant une certaine souplesse pour fournir du soutien si une augmentation subite du nombre de cas régionaux de COVID-19 nécessite de nouvelles mesures de confinement et rend les entreprises à nouveau vulnérables.

Le projet de loi C-2 vise la prolongation du Programme d'embauche pour la relance économique du Canada jusqu'au 7 mai 2022 pour les entreprises admissibles dont la baisse des revenus actuelle est supérieure à 10 %, ainsi que l'augmentation du taux de subvention à 50 %. Le projet de loi C-2 vise en outre la création de programmes essentiels: le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil, par exemple, maintiendra les subventions salariales et pour le loyer aux entreprises du secteur jusqu'à concurrence de 75 %. Il peut s'agir, entre autres, d'hôtels, de voyagistes, d'agences de voyages, de restaurants, de pubs, de camions de cuisine de rue, de cafés, de motels, de chalets, de gîtes du passant, d'auberges de jeunesse, de spectacles en direct, d'expositions, de musées, de zoos, de parcs naturels et de soupers-croisières. Et la liste se poursuit. Je peux affirmer aux députés que ma collectivité a vraiment besoin de cette aide.

Le projet de loi C-2 aidera les industries les plus touchées à affronter le reste de la pandémie. En effet, elles ne devraient pas espérer de revenus avant encore six mois au moins. Je prie les députés d'appuyer l'adoption prompte et sans heurt du projet de loi C-2.

• (1635)

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Monsieur le Président, la conséquence de la politique libérale qui se résume à de lourds impôts, d'énormes dépenses et des déficits record est que le Canada connaît son plus haut taux d'inflation depuis 18 ans, et que nous assistons à une explosion des coûts.

Tout le monde ici soutient les aides ciblées d'urgence pour les personnes et les entreprises vulnérables. En revanche, nous nous demandons pourquoi les libéraux n'ont pas de plan pour rétablir l'équilibre budgétaire, cesser de faire tourner la planche à billets et diminuer les impôts et le fardeau administratif afin que tous les Canadiens et toutes les petites entreprises puissent prospérer?

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, nous savons que d'autres pays connaissent l'inflation, certains plus que d'autres.

Nous savons aussi que le Canada est affecté par les interruptions de la chaîne d'approvisionnement mondiale, et que la pénurie de certains articles signifie que la demande dépasse l'offre et que les prix augmentent en conséquence. Les chocs encaissés au chapitre de l'offre signifient qu'il y a des coûts supplémentaires pour ache-

Ordres émanant du gouvernement

miner les produits jusqu'aux marchés, ce qui génère encore des prix à la hausse. Nous savons aussi que l'ancien gouverneur de la Banque du Canada, Stephen Poloz, a expliqué que les dépenses du gouvernement et la relance ne sont pas les causes de l'inflation.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, je vous félicite pour votre réélection dans votre circonscription et votre nomination au fauteuil.

Le gouvernement nous a dit qu'il fallait adopter ces mesures d'aide de façon urgente et c'est vrai. Pour sa part, mon collègue nous dit qu'il va être une voix rationnelle dans ce Parlement.

Je lui demanderais alors de m'expliquer rationnellement pourquoi son gouvernement a retardé l'introduction ou la reconduction des mesures d'aide pour nos concitoyens en déclenchant une élection qui, vraisemblablement, était inutile et coûteuse.

[Traduction]

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, dans ce cas-ci, le gouvernement est revenu à la Chambre en étant minoritaire, mais plus fort. Le nouveau mandat obtenu permettra de concrétiser de nombreuses mesures souhaitées par le gouvernement et les Canadiens.

Contrairement au député d'en face, je ne pense pas que les élections étaient complètement inutiles.

M. Kody Blois (Kings—Hants, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention le discours du député, et il a mentionné le fait que nous entrons dans une période de transition. Il a été beaucoup question aujourd'hui des déficits et de la dette, surtout de la part des députés de l'opposition. Ils semblent cependant négliger le fait que nous venons de vivre une pandémie mondiale.

De mon point de vue à la Chambre, il semble que le gouvernement s'engage dans une transition qui se fait tout naturellement: le contexte économique a changé et les gens reprennent leurs activités. Le député peut-il nous dire s'il est d'avis que le fait de réduire maintenant une partie des prestations que nous avons en plein cœur de la pandémie s'inscrit dans une approche prudente?

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, certes, le gouvernement reconnaît qu'à ce stade-ci, nous sommes passés à un autre chapitre. La vice-première ministre a bien résumé la situation lorsqu'elle a dit que les moments les plus sombres de la pandémie semblent être derrière nous. Je me croise les doigts et j'espère que c'est vrai. Évidemment, les pandémies sont imprévisibles.

Pour ce qui est de relancer l'économie, je dirai que c'est exactement ce que nous nous employons à faire. Nous passons d'une approche très large à une approche considérablement plus ciblée afin de nous concentrer sur les secteurs de l'économie qui devraient, selon nos prévisions, avoir encore besoin d'appuis financiers pour se rétablir.

• (1640)

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le député a parlé de transition tout à l'heure. Cependant, le projet de loi C-2 ne prévoit pas de transition pour les hôtels, les restaurants ou l'industrie des arts et de la culture. On n'y propose que d'autres subventions.

Ordres émanant du gouvernement

Quel est le plan du gouvernement pour relancer le tourisme, pour encourager les gens à fréquenter de nouveau les restaurants et les salles de théâtre et de concert? Ces compagnies et organismes ne peuvent pas dépendre de cadeaux occasionnels du gouvernement pour survivre. Ils doivent reprendre leurs activités.

Quel est le plan du gouvernement à cette fin?

M. Ryan Turnbull: Monsieur le Président, en fait, le programme dont il est question dans le projet de loi C-2 s'appelle le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil. Il vise toutes les entreprises du secteur du tourisme et de l'accueil pour leur permettre de continuer à se prévaloir de la subvention salariale et de la subvention pour le loyer, l'objectif étant de les aider à se remettre de la pandémie. Nous reconnaissons qu'en raison de la structure de leur industrie et de la façon dont elles ont été touchées par la COVID-19, les entreprises auront besoin de ces mesures de soutien pendant encore plusieurs mois.

Le vice-président: Conformément à l'article 38 du Règlement, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera lors de l'ajournement ce soir, à savoir: la députée de Fort McMurray—Cold Lake, L'économie; le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon, L'industrie forestière.

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Monsieur le Président, les électeurs de Port Moody—Coquitlam, Anmore et Belcarra ont cru en moi pour défendre leurs intérêts à la Chambre. Je leur suis reconnaissante de leur confiance et je suis ici pour les représenter.

Nous nous trouvons actuellement sur le territoire traditionnel non cédé du peuple algonquin anishinabe. La circonscription de Port Moody—Coquitlam se trouve sur le territoire traditionnel non cédé de la Nation des Tsleil-Waututh des Salish du littoral. Je tiens à exprimer ma gratitude aux bénévoles et aux militants qui, pendant la campagne électorale, ont fait du porte-à-porte par tous les temps en pleine pandémie, ont fait des appels téléphoniques, ont installé des pancartes et ont relancé leur famille, leurs amis et leurs voisins en leur disant qu'il était possible de faire mieux. Je suis également reconnaissante envers les bénévoles qui, en 2019, ont préparé le terrain pour que je puisse être ici aujourd'hui, et je remercie les membres de famille qui sont constamment à mes côtés.

Je suis ici pour raconter les histoires que j'ai entendues en faisant du porte-à-porte. Les pertes et les difficultés ont été trop nombreuses. Il y a une histoire qui ressort du lot. Une mère de famille, qui a été intubée d'octobre à décembre, a perdu ses entreprises et 60 % de sa capacité pulmonaire. Elle m'a dit que la partie la plus difficile de son expérience de la COVID-19, ce sont les semaines qu'elle a passées seule dans un lit d'hôpital: elle n'avait ni contact humain, ni visite de ses enfants ou de sa famille, ni personne pour la faire boire à la paille quand elle était trop faible pour le faire elle-même.

La COVID-19 a été difficile pour tout le monde. En faisant du porte-à-porte, j'ai rencontré un diplômé du secondaire qui m'a demandé s'il arriverait à trouver un emploi bien rémunéré après avoir obtenu son diplôme universitaire. J'ai rencontré un DJ qui a perdu son gagne-pain et son logement locatif à deux reprises à cause de la marchandisation des logements, et j'ai rencontré une aide-enseignante à l'aube de la retraite qui craint que son prochain logement soit une tente parce que des entrepreneurs ont mis la main sur la bâtisse où elle habite et qu'elle n'a pas les moyens d'acheter l'un des nouveaux condominiums luxueux qu'on y construira à la place.

J'appuie le logement abordable. Trop de parcs de logements ont été transformés en appartements de luxe en copropriété, et le gouvernement fédéral n'a pas suffisamment investi dans l'entretien et la construction de complexes de logements coopératifs et sociaux. Les plus vulnérables sont déplacés. Il est chaque jour de plus en plus difficile pour les gens de vivre dans ma circonscription, Port Moody—Coquitlam. Il est essentiel d'obtenir rapidement des investissements fermes dans des logements stables et abordables afin que nous puissions tous vivre, nous divertir et travailler dans ces collectivités qui sont les nôtres.

J'appuie les jeunes, qui héritent d'un avenir incertain. N'oublions pas qu'ils ont peur de ce que l'avenir leur réserve. Les jeunes ne se contentent plus de belles paroles et de bonnes intentions. Ils veulent des gestes concrets sur le plan climatique, et ils les veulent maintenant. Tout au long de cette année de dômes de chaleur, d'incendies et d'inondations en Colombie-Britannique, les jeunes se sont couchés dans les rues de Vancouver afin d'essayer de nous faire comprendre l'urgence d'agir.

J'appuie les personnes handicapées. Les personnes qui vivent des prestations d'invalidité provinciales et fédérales avaient déjà de la difficulté à joindre les deux bouts avant la pandémie; leur situation n'a fait qu'empirer. J'ai des amis dans Port Moody—Coquitlam qui ne sortent plus de chez eux depuis près de deux ans maintenant en raison des risques que cela représente pour leur système immunitaire. Pour ces personnes vulnérables vivant avec un revenu aussi réduit, le seul achat de l'équipement de protection individuel approprié représente tout un défi. À la demande pressante du NPD lors de la législature précédente, le gouvernement a annoncé un soutien financier lié à la COVID-19 pour les aînés, les étudiants, les travailleurs et les entreprises, mais les Canadiens handicapés ont constamment été laissés pour compte.

Il y a beaucoup de travail à faire. Dans un esprit de collaboration et de coopération, nous pouvons travailler ensemble à la Chambre dans le but de bâtir un Canada meilleur pour tous et de réparer les filets de sécurité troués, veillant ainsi à ce que tous aient de quoi se nourrir et se loger. Pour cela, il faut notamment améliorer le projet de loi C-2.

● (1645)

[Français]

Lorsque le gouvernement a interrompu l'aide à près de 900 000 Canadiens et qu'il a entrepris de récupérer le Supplément de revenu garanti auprès des aînés et l'Allocation canadienne pour enfants auprès des parents, ceux-ci se sont retrouvés avec moins d'argent pour payer les produits de première nécessité comme la nourriture.

[Traduction]

Ces compressions coïncident avec la hausse des prix due à l'inflation, la hausse des prix de l'essence et les problèmes locaux, nationaux et mondiaux d'approvisionnement. Selon le *Rapport sur les prix alimentaires canadiens*, les dépenses annuelles d'une famille en nourriture devraient augmenter de 695 \$ cette année, et ce sont les personnes qui en ont le moins les moyens qui seront les plus affectées par ces hausses.

Durant la pandémie, dans la circonscription de Port Moody—Coquitlam, les familles ont déjà pu compter sur la générosité des bénévoles dévoués d'organismes comme Link Centre Society, People's Pantry, Tri-Cities Moms Group et SHARE Food Bank.

Je vais citer quelques statistiques alarmantes tirées du *Bilan-Faim 2021* de Banques alimentaires Canada: le recours aux banques alimentaires a augmenté de plus de 20 % partout au pays depuis le début de la pandémie; 9 % de la clientèle des banques alimentaires sont des aînés, et le taux d'augmentation au sein de ce groupe est beaucoup plus important que pour n'importe quel autre; en outre, 18 % de la clientèle des banques alimentaires sont des familles monoparentales. Les familles monoparentales doivent nourrir leurs enfants.

Quand on tient compte des compressions à la PCRE et des mesures de récupération pour le Supplément de revenu garanti et l'Allocation canadienne pour enfants, pour un trop grand nombre de personnes, la seule option qui reste est de frapper à la porte de banques alimentaires sans but lucratif dont les ressources sont déjà exploitées jusqu'à la lie. Pourtant, le gouvernement a fait des promesses d'aide financière pendant la dernière campagne électorale. Le gouvernement a promis d'aider les gens aussi longtemps que nécessaire. Il doit tenir sa promesse.

Aujourd'hui, les travailleurs ont besoin que les versements de 500 \$ par semaine de la Prestation canadienne de relance économique soient prolongés, aussi longtemps que nécessaire, pour que tous les Canadiens, y compris les enfants, les travailleurs et les aînés, puissent se nourrir. Afin d'améliorer le projet de loi C-2, il faudrait prévoir 10 jours de congé de maladie payés pour chaque travailleur canadien aussi longtemps que durera la pandémie. C'est essentiel.

J'aimerais raconter à mes collègues l'histoire d'un jeune travailleur de ma circonscription qui a eu un choix extrêmement difficile à faire: aller travailler alors qu'il était malade ou ne pas être capable de payer son loyer. Il avait respecté toutes les directives en vigueur pour se protéger de la COVID-19, mais il a été infecté par une personne vivant sous le même toit que lui. C'est toute la famille qui est touchée quand un des adultes ne peut pas recevoir de chèque de paie.

Si nous voulons stopper la propagation du virus dans nos collectivités, nous devons faire en sorte qu'il soit possible pour tous les travailleurs de rester à la maison pendant 10 jours sans risquer de perdre leurs revenus.

En terminant, je tiens à souligner que la pandémie de COVID-19 n'est pas terminée. La quatrième vague sévit toujours, et nous ne savons pas encore quelles seront les répercussions des nouveaux variants, comme Omicron. Par contre, nous savons que le temps n'est pas opportun pour mettre un terme aux mesures d'aide. Beaucoup trop de Canadiens dépendent du gouvernement pour demeurer en santé et pour joindre les deux bouts.

• (1650)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, après avoir écouté les observations de la députée, je dois en conclure que le NPD n'appuiera pas le projet de loi C-2. Je trouverais cela très malheureux parce qu'il vise à nous permettre de continuer à fournir aux Canadiens et aux entreprises un appui concret pour traverser la pandémie. Plusieurs députés ont parlé des aînés, que nous avons appuyés sans réserve pendant la pandémie, et c'est ce que nous continuerons à faire.

La députée et son caucus semblent d'avis qu'il ne devrait jamais, en aucune circonstance, y avoir de mesures de récupération pour les programmes fédéraux, et ce, sans exception. Ai-je bien compris, ou la députée souhaite-t-elle donner quelques exemples?

Ordres émanant du gouvernement

Mme Bonita Zarrillo: Monsieur le Président, je prends la parole pour dire que je suis heureuse de savoir que beaucoup de gens ont reçu l'aide dont ils avaient besoin grâce au montant de 500 \$ par semaine que nous avons réclamé lors de l'instauration de la Prestation canadienne d'urgence, mais des gens souffrent encore en ce moment. Même dans ma circonscription, des gens sortent tous les jours et toutes les fins de semaine — toute la journée les fins de semaine — pour distribuer des aliments aux personnes qui n'arrivent pas à payer leurs factures à l'heure actuelle ni à mettre du pain sur la table.

Dans mes observations d'aujourd'hui, j'ai parlé d'améliorations à apporter au projet de loi C-2. J'ai parlé des lacunes du projet de loi et surtout de la nécessité de verser 500 \$ par semaine aux personnes qui tentent encore de nourrir leur famille.

De plus, nous ne pouvons pas envoyer des gens au travail s'ils sont malades. Tous les travailleurs doivent pouvoir disposer de 10 jours de congé de maladie payé.

[Français]

Mme Marie-Hélène Gaudreau (Laurentides—Labelle, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter ma collègue de son discours très touchant.

On a parlé plus tôt de l'urgence d'agir et des programmes à mettre en place. Il y a effectivement des gens qui n'ont pas pu bénéficier de certains programmes, et cela est malheureux. Il y avait urgence d'agir, mais le gouvernement a estimé plus urgent de déclencher une élection.

Cet automne, nous aurions pu adopter certaines mesures afin de fournir des prestations aux personnes souffrant d'une maladie grave ainsi qu'aux travailleurs autonomes qui ne reçoivent aucune aide financière, comme l'a mentionné ma collègue.

Que pense ma collègue de la possibilité de bonifier le projet de loi C-2 afin d'aider les travailleurs autonomes du milieu culturel, tel que le souhaite le Bloc québécois? Est-elle d'accord?

[Traduction]

Mme Bonita Zarrillo: Monsieur le Président, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons clairement indiqué qu'il fallait aider les gens maintenant. Nous appuyons les mesures qui fonctionnent pour eux.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, je félicite la députée de North Island—Powell River. Je constate qu'elle est habillée de bleu aujourd'hui. Notre parti est rassembleur et ma bonne amie y serait la bienvenue. L'eau y est excellente.

J'ai écouté le discours de la députée, que j'ai apprécié. Toutefois, il n'a pas été beaucoup question des nombreuses entreprises à la recherche d'employés. Partout au pays, et en particulier dans le Nord de l'Alberta, il y a une sérieuse pénurie de main-d'œuvre. Lorsque le gouvernement a présenté ses programmes d'urgence, nous l'avons invité à prendre garde à ne pas perturber le marché du travail. Or, le marché du travail est perturbé à l'heure actuelle. D'après la députée, comment devrions-nous remédier à ces perturbations?

• (1655)

Mme Bonita Zarrillo: Monsieur le Président, je veux parler d'habitants de ma propre collectivité qui estiment qu'il n'est pas sécuritaire pour eux de se rendre au travail.

Ordres émanant du gouvernement

Étant mère moi-même, je m'entretiens avec beaucoup d'autres mères de ma collectivité. Beaucoup d'entre elles n'ont pas pu faire vacciner leurs enfants et ont dû aller travailler dans un milieu où elles risquent de contracter la COVID-19. Dans l'état actuel des choses, il faut que le plus grand nombre de personnes possible se fassent vacciner, de sorte que tous soient en sécurité au travail.

L'hon. Judy A. Sgro (Humber River—Black Creek, Lib.): Monsieur le Président, je vous félicite encore une fois. Il est toujours intéressant de voir des personnes différentes occuper le fauteuil et je trouve que votre français est très bon. J'apprends et j'assimile probablement quelques mots lors de vos interventions.

C'est la première fois que je prends la parole en cette 44^e législature. Je ne sais pas s'il s'agit de mon neuvième ou dixième mandat, mais j'ai été élue à la Chambre à maintes reprises. Je dois remercier les gens de Humber River—Black Creek.

J'ai une circonscription très intéressante. Elle se trouve à côté d'Etobicoke-Nord et juste au-dessus d'York-Centre, deux circonscriptions qui sont confrontées à d'énormes défis. Un grand nombre de nouveaux immigrants qui arrivent à Toronto et dans la région se retrouvent dans ces circonscriptions particulières. Il va donc de soi que leurs besoins sont énormes. Il y a de nouveaux immigrants qui essaient de s'installer et ainsi de suite, puis la pandémie a frappé. Nous avions vraiment du pain sur la planche pour essayer de tout gérer.

Avant de continuer, je dois faire comme mes autres collègues et remercier mon mari qui est à mes côtés depuis de nombreuses années. Je ne vais pas préciser le nombre d'années, mais il est élevé. C'est Sam qui aime la politique dans la famille, beaucoup plus que moi, et il est très au courant de tout ce qui se passe à la Chambre et dans la collectivité. Il y a ensuite mes filles, Cathy et Deanna, mon fils, Saverio, et mon président des signes, mon merveilleux gendre, Graziano. Sans lui, il aurait été très difficile de traverser l'année.

Pendant tout le temps que nous passons ici à la Chambre, nous devons compter sur le personnel de notre bureau de circonscription, parce que c'est là que tout se passe. Nous pouvons adopter des politiques, accomplir une foule de choses, nous crier les uns après les autres et ainsi de suite, mais le véritable travail se fait dans notre bureau de circonscription.

J'ai la chance d'avoir des employés extraordinaires et loyaux depuis de nombreuses années. Il s'agit d'Amy, Albert, Juan, Abby, Mitch et Patrick, sans oublier bien sûr ma chère amie Mary Anne, qui a été ma directrice de campagne la toute première fois que j'ai été élue, en 1989, comme conseillère municipale. Elle travaille encore avec nous. Si je n'avais pas été entourée de ces gens, je ne pense pas que j'aurais été ici pendant de si nombreuses années. Je tiens à remercier chacun d'eux de son dévouement, non seulement envers moi, mais aussi envers la population de Humber River—Black Creek. Ils se soucient du bien-être des habitants de la circonscription, comprennent que leurs besoins sont énormes et cherchent comment nous pouvons les aider.

Parmi les bénévoles qui se sont investis lors des dernières élections, il y a Lena Muto, Lucia Catania, M. Tran, Alicia, James, Grant, Syam et Nero. Je pourrais continuer longtemps, mais j'ai tenté d'en nommer quelques-uns pour illustrer la diversité des bénévoles qui se sont impliqués dans la circonscription.

La pandémie a frappé, et comme partout ailleurs dans le pays, les circonscriptions ont été dévastées. Je n'aurais jamais cru vivre une pandémie de mon vivant. Beaucoup de gens ne comprenaient pas la

moitié de ce qui se passait, mais la communauté s'est mobilisée très, très rapidement. Des gens livraient de la nourriture. Chaque fois que nous apprenions qu'une famille était en détresse, nous nous faisons un devoir de la rejoindre, de communiquer avec elle et de lui donner des vivres ou même du papier hygiénique. Peu importe ce dont elle avait besoin, nous essayions de le trouver pour lui venir en aide.

Lorsque notre gouvernement a commencé à offrir les divers programmes, ceux-ci ont sauvé la vie de milliers de résidents de Humber River—Black Creek qui avaient besoin d'aide. Incapables de payer leur loyer, ils ont été en mesure de le faire grâce au programme de subvention pour le loyer. Grâce à la PCU, ils ont pu payer leurs factures et se nourrir.

Je suis immensément reconnaissante à notre gouvernement pour ce qu'il a fait et pour ces programmes, qui ont été mis en œuvre dans tout le pays. Peu importe notre parti, nous avons tous travaillé ensemble à faire en sorte que les gens qui avaient besoin d'aide la reçoivent par l'intermédiaire de divers programmes.

Nous avons eu de nos nombreux entretiens téléphoniques avec les ministres pour leur poser des questions et leur faire part d'un problème particulier dans une industrie ou auprès de tel ou tel groupe. Ces discussions aboutissaient immédiatement à la création d'un programme. Nous savons que ce n'est pas toujours facile.

● (1700)

Habituellement, les choses ne bougent pas rapidement au sein d'un gouvernement, mais dans le contexte de la pandémie, nous avons dû agir à une vitesse grand V, car il fallait créer des programmes pour verser des fonds en vue d'aider les gens, comme les personnes âgées, les enfants, les familles et bien d'autres personnes.

Ainsi, l'hôpital Humber River s'est mobilisé, de concert avec le centre de santé communautaire Black Creek, pour essayer de convaincre les personnes qui hésitaient à se faire vacciner. Dans notre région, une très forte proportion de gens ne voulaient pas se faire vacciner. Les travailleurs de l'hôpital Humber River et du centre de santé communautaire Black Creek se sont littéralement rendus dans les halls d'entrée des immeubles à appartements pour expliquer aux résidents pourquoi il était important de se faire vacciner, puis ils leur ont administré les vaccins. On a adopté cette approche à maintes reprises pour essayer d'augmenter le nombre de personnes vaccinées.

Bien sûr, il y avait aussi la question des écoles, où des enfants se trouvaient dans les établissements, alors que d'autres se trouvaient à la maison. Le conseil scolaire du district de Toronto et le conseil scolaire catholique ont réussi à obtenir des iPad pour de nombreux enfants afin qu'ils puissent travailler à la maison et ils ont aussi payé l'accès à Internet pour pouvoir éduquer les enfants. Je dois dire que Ida Li Preti, commissaire d'école du conseil scolaire de district catholique de Toronto, et Chris Mammoliti, commissaire d'école du conseil scolaire du district de Toronto, ont fait de l'excellent travail pour tenter de protéger autant que possible les familles et les enfants. En fait, la fin de semaine dernière et cette semaine, 12 écoles sont ouvertes et fournissent des vaccins. Il s'agit d'une opération organisée par les deux conseils scolaires pour veiller à la vaccination des enfants. Toutefois, dans les files d'attente de la fin de semaine, il y avait beaucoup de parents et d'autres personnes qui n'avaient pas encore été vaccinés. Il n'y avait pas que des enfants dans les files d'attente, alors nous continuons d'insister pour sensibiliser les gens afin qu'ils comprennent l'importance de la vaccination.

Je dois souligner l'apport de la Jamaican Canadian Association, du Belka Enrichment Centre, du Jane and Finch Boys and Girls Club, d'Afri-Can FoodBasket et de Kitchen24, qui sont des exemples d'organismes qui ont assuré la livraison d'aliments et de repas chauds à de nombreuses personnes qui en arrachaient dans la circonscription.

Je vais passer au projet de loi C-2 et aux petites entreprises qui ont encore besoin d'aide. Je suis très heureuse que ce projet de loi soit présenté. Il est très important. Je vais parler à la Chambre de l'agence de voyages Islington, sur l'avenue du même nom. Je crois qu'elle est là depuis 35 ans. Elle appartient à une propriétaire unique. Auparavant, six personnes travaillaient pour elle. Elle a essayé de faire progresser l'entreprise toute seule. Elle reçoit un peu d'aide, mais elle est propriétaire du bâtiment, ce qui crée d'autres problèmes en ce qui concerne certains des programmes d'aide offerts.

Je crois que le projet de loi C-2 ciblera vraiment l'industrie du tourisme et des voyages. Lorsque nous parlons de ce que nous devons faire pour traverser cette pandémie et nous en sortir — et malheureusement, il semble que nous nous dirigeons vers une autre situation difficile —, l'une des choses qui reviennent, c'est que nous devons rassurer les gens et leur dire qu'ils peuvent voyager, aller au restaurant ou sortir en toute sécurité, à condition de porter le masque quand c'est nécessaire. Malheureusement, je vois beaucoup trop de restaurants où il n'y a pas grand-monde. Les gens craignent encore l'exposition au virus. Dolcini est une autre entreprise qui, sans l'aide du gouvernement, aurait fermé ses portes. Elle fournissait autrefois de magnifiques desserts aux principaux hôtels et aux grandes salles de banquet de la ville. Une fois que ces entreprises ont cessé de fonctionner, Dolcini s'est retrouvée à court de clients. Or, grâce à l'aide du gouvernement, elle a réussi, petit à petit, à renouer avec la croissance.

Toutes ces entreprises sont, tout comme moi, très reconnaissantes des mesures prises par le gouvernement. J'espère que nous pourrions adopter le projet de loi C-2 et le renvoyer au comité des finances afin de pouvoir y poser les questions requises pour l'améliorer et le renforcer. J'espère ensuite que nous passerons à la relance économique que nous souhaitons tous.

Ordres émanant du gouvernement

• (1705)

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Monsieur le Président, je félicite ma collègue pour sa 10^e ou 11^e élection à la Chambre. Elle a prononcé un discours merveilleux et très senti. Je la remercie d'avoir si longuement parlé, au début, des habitants de sa circonscription et des gens dans le besoin. Je félicite aussi tous mes collègues, tant en face que de ce côté-ci de la Chambre, d'avoir eu l'élégance de ne pas l'interrompre ou invoquer le Règlement pour cause de pertinence.

J'ai une question à l'intention de ma collègue. Quand le gouvernement compte-t-il présenter un plan visant à agir dans certains domaines, comme faire revenir les clients dans les restaurants ou les touristes au Canada? Les hôtels, les restaurants et les entreprises de sa circonscription ne pourront pas survivre encore six mois, un an ou éternellement pendant une pandémie uniquement avec les aumônes et les subventions du gouvernement.

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de ses observations. Ses interventions sont toujours intéressantes. On ne sait jamais exactement ce qu'il va dire.

J'aimerais dire à quel point il est important que nous adoptions le projet de loi C-2, qui comprend les prochaines mesures de relance en période de pandémie, afin que nous puissions ensuite nous concentrer sur l'économie financière et sur le plan économique qui, d'après mes informations, est en cours d'élaboration. Nous allons proposer des mesures pour aider la population. Cependant, je crois que nous devons donner aux gens l'assurance qu'ils pourront aller au restaurant, demeurer à deux mètres de distance ou faire des réservations de voyage pour l'été prochain. On pourra aider la population et faire avancer les choses si on permet aux gens de reprendre leurs activités commerciales.

[Français]

M. René Villemure (Trois-Rivières, BQ): Monsieur le Président, je représente Trois-Rivières, une circonscription qui a essentiellement fondé sa renaissance sur le secteur culturel et événementiel. Depuis le début de la pandémie, le gouvernement a aidé les opérateurs d'événements et de salles de spectacle, mais a laissé les artistes orphelins. Je demande au gouvernement quand il va faire quelque chose pour aider réellement les artistes, qui souffrent.

[Traduction]

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, c'est effectivement un autre groupe de nos collectivités qui a immensément souffert, tout comme l'industrie du voyage. Avant les élections, divers projets de loi ont été adoptés pour aider plus particulièrement les centres culturels, car on sait à quel point ils ont souffert. La relance de ce secteur passe non seulement par l'aide du gouvernement, mais aussi par la participation des gens qui achètent des billets et qui vont à des concerts en toute sécurité. Il faut faire le nécessaire pour que les gens n'aient plus à hésiter.

Nous n'avons qu'à penser au fait que peu de gens prennent l'autobus pour aller travailler; les gens restent à la maison parce qu'ils ont encore peur. Nous devons redonner confiance à la population pour que les gens puissent sortir, participer et acheter des billets de concert tout en prenant des mesures de précaution.

Ordres émanant du gouvernement

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, la députée d'en face a beaucoup parlé de la générosité dont font preuve ses concitoyens. À n'en pas douter, les résidents de ma circonscription, Winnipeg-Centre, se montrent eux aussi très généreux, puisqu'ils sont toujours disposés à s'entraider le moment venu. Malgré cela, les familles et les aînés ne devraient pas avoir à compter sur les banques alimentaires pour se nourrir. Le gouvernement s'est montré impitoyable en récupérant une partie des sommes versées au titre du Supplément de revenu garanti, accordé aux aînés, et de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, accordée aux familles, quand il a choisi de ne pas exclure de la définition des revenus les versements de la Prestation canadienne d'urgence et ceux de la Prestation canadienne de relance économique.

La députée d'en face et le gouvernement qu'elle représente ne conviennent-ils pas que cette décision doit être annulée pour faire en sorte que les familles et les aînés ne se retrouvent pas sans logement ni ne souffrent d'insécurité alimentaire?

L'hon. Judy A. Sgro: Monsieur le Président, je dois reconnaître tout le travail qui a été fait par l'ancienne ministre des Aînés pour procurer de l'aide supplémentaire à tous les aînés au pays. Le supplément de 1 500 \$ et l'augmentation additionnelle du Supplément de revenu garanti ont été accordés pendant la pandémie, et je dois souligner l'excellent travail de la ministre pour y parvenir. Nous voulons éviter que les aînés aient recours aux banques alimentaires et qu'ils souffrent. Nous tâchons donc de veiller à leur fournir le plus d'aide possible, quoique divers enjeux entraînent des conséquences négatives. Je suis convaincue qu'on se penche sur ces enjeux pour trouver des moyens de les résoudre, car nous nous soucions tous des aînés canadiens.

• (1710)

M. Mel Arnold (North Okanagan—Shuswap, PCC): Monsieur le Président, je suis honoré de pouvoir prendre la parole aujourd'hui. J'aimerais remercier les habitants de North Okanagan—Shuswap qui m'ont encore une fois accordé leur confiance pour les représenter à la Chambre.

Tout d'abord, je m'en voudrais de passer sous silence les personnes et les organisations en Colombie-Britannique et ailleurs qui se sont mobilisées et qui continuent de le faire pour venir en aide aux Britanno-Colombiens touchés par les incendies de forêt et les inondations au cours des derniers mois. Bien que ces catastrophes aient des répercussions sur toute la population de la province, certains habitants ont tout perdu sauf, peut-être, l'espoir et la persévérance. Des initiatives de redressement et de reconstruction sont mises en œuvre partout dans la province, y compris dans North Okanagan—Shuswap, pour aider les habitants à se relever. En effet, les Britanno-Colombiens sont très courageux et ils unissent leurs forces pour rebâtir leur province. J'espère de tout cœur que le gouvernement fédéral se joindra à eux pour y arriver.

Je suis très content de pouvoir parler du projet de loi C-2, une loi qui contient d'autres mesures d'aide pour traverser la pandémie de COVID-19 qui ravage notre pays depuis 20 mois. Les Canadiens continuent de subir les répercussions de la COVID-19, dont certaines sont reconnues depuis des mois, tandis que d'autres commencent tout juste à attirer notre attention. Parmi les difficultés de la première heure, on retrouve notamment des fermetures d'entreprises, des pertes d'emplois, l'isolement social et l'impossibilité pour les familles de se réunir. Aujourd'hui, on constate l'augmentation en flèche de l'inflation et du coût de la vie au détriment de tous les Canadiens, y compris les plus vulnérables.

Quand nous nous penchons sur les multiples facettes de la crise et de l'instabilité avec lesquelles les Canadiens doivent composer de nos jours, nous constatons qu'elles se caractérisent toutes par un manque de prévention. J'espère que tous les députés peuvent convenir que l'une des principales responsabilités du gouvernement du Canada est de prendre des mesures responsables et raisonnables pour assurer la sécurité collective et prévenir les crises.

Il y a 20 mois, alors que la première vague prenait de l'ampleur, le gouvernement n'a pas pris suffisamment de mesures pour protéger notre pays. Il n'a pas réussi à prévenir toutes les crises que la COVID-19 a fait subir aux Canadiens. Le gouvernement a été lent à fermer les frontières et à interdire les vols en provenance de points chauds où la pandémie faisait des ravages dans la population. Le gouvernement a tardé à conclure des ententes d'approvisionnement avec les fournisseurs de vaccins appropriés parce qu'il a tenté infructueusement de travailler en partenariat avec Pékin.

Puis, il y a eu les communications erratiques du gouvernement qui ont semé l'incertitude et la division au sujet des directives de santé et des risques de la pandémie. Ce sont tous là des échecs parce qu'ils représentent des occasions ratées de prévenir l'occurrence et la prolifération de dangers à l'échelle du Canada et de la société.

Puis, un an et demi après le début de la pandémie, qui avait fait des dizaines de milliers de morts, le premier ministre a déclenché des élections dont personne ne voulait à part lui et le caucus libéral, non pas parce que cela permettrait de mieux lutter contre la pandémie ou d'aider davantage les Canadiens, mais parce qu'ils y voyaient une occasion de gagner plus de pouvoir. Alors même que les Canadiens avaient besoin que le gouvernement fédéral déploie tous les efforts pour soutenir les Canadiens, le gouvernement libéral a choisi d'agir dans son propre petit intérêt politique.

Une fois les élections inutiles terminées, le gouvernement libéral a retardé la reprise des travaux parlementaires pendant neuf semaines. Maintenant que le Parlement a enfin repris ses travaux, nous débattons une fois de plus d'un projet de loi qui s'avère nécessaire parce que le gouvernement est incapable de prévenir les préjudices. Aujourd'hui, nous évaluons le projet de loi C-2, un projet de loi qui propose une aide au revenu des entreprises et des particuliers que le premier ministre et la vice-première ministre ont annoncée le 21 octobre 2021.

Le projet de loi s'éloigne des mesures d'aide généralisées et propose plutôt des programmes plus ciblés, une approche que les conservateurs réclamaient, car il est important d'octroyer les ressources de manière ciblée pour répondre aux besoins précis que l'on souhaite combler. Bien que les conservateurs aient appuyé l'offre d'aide aux personnes qui en avaient besoin au début de la pandémie, lorsque les entreprises ont dû fermer leurs portes et que les déplacements ont été restreints, la mauvaise gestion des fonds depuis a causé — et cause encore — des maux de tête et des difficultés à bien des gens.

• (1715)

Mon bureau a reçu de nombreux appels d'aînés qui touchaient des prestations par erreur et qui voient maintenant leurs prestations au titre du Supplément de revenu garanti être récupérées. Ces aînés ne peuvent pas payer l'épicerie et le loyer parce que le gouvernement n'a pas établi clairement les conditions d'admissibilité et les répercussions fiscales lorsque les programmes ont été mis en place avec précipitation. De telles situations auraient pu être évitées.

Ordres émanant du gouvernement

Des entreprises de tous les secteurs, de la restauration aux bureaux de professionnels, ont aussi communiqué avec moi. Ils sont incapables de pourvoir les postes vacants parce que trop de personnes trouvent plus facile de rester à la maison en profitant des mesures d'aide.

L'un des secteurs les plus touchés dont j'ai entendu parler est celui de la production et de la transformation des aliments, soit les gens qui permettent aux Canadiens de se nourrir.

Il y a des vergers dans ma circonscription, North Okanagan—Shuswap, où des milliers de kilos de pommes ont gelé dans les arbres et pourrissent parce que le pomiculteur n'a pas trouvé de cueilleurs pour sa récolte.

Des transformateurs de viande m'ont dit qu'il leur manquait de 30 % à 40 % de leur personnel et qu'ils n'arrivaient pas à produire la nourriture dont les Canadiens ont besoin, parce qu'il manque des employés pour pourvoir les postes. On parle d'aliments qui ne peuvent être cultivés ou produits et que les Canadiens ne pourront pas mettre sur leur table. Ces aliments perdus et le coût croissant de transformation des aliments qui sont produits causeront une hausse du taux d'inflation déjà élevé au Canada en raison des politiques de gestion financière du gouvernement ou de l'absence de politique de gestion financière, devrais-je dire.

Lorsqu'on lui a posé une question à ce sujet pendant la campagne électorale, notre illustre premier ministre a répondu: « Vous me pardonnerez si je ne pense pas à la politique monétaire ». Comme le premier ministre et son Cabinet ne se préoccupent pas de la politique monétaire, les Canadiens, eux, sont contraints de s'en préoccuper s'ils veulent joindre les deux bouts. L'épicerie, le chauffage, l'entretien et les rénovations coûtent beaucoup plus cher aux Canadiens, parce que le gouvernement libéral ne se soucie pas de la gestion financière. Les aînés à qui on a coupé le Supplément de revenu garanti doivent aussi faire face à la hausse du coût de la vie, ce qui s'ajoute au stress déjà immense qu'ils vivent.

Quel est le lien avec le projet de loi C-2? Ce projet de loi est présenté à la Chambre parce que le gouvernement libéral n'a pas réussi à faire sortir le Canada et ses citoyens de la pandémie. Les gens et les entreprises ont encore besoin d'aide parce que les mesures et les programmes de soutien précédents n'étaient pas bien ciblés, ce qui a nui à la reconstruction des entreprises.

Alors que mon discours tire à sa fin, je souhaite remercier les résidents et les entreprises de North Okanagan—Shuswap pour la persévérance dont ils font preuve pendant cette période difficile que nous vivons tous. J'ai eu la chance d'assister, dernièrement, à la remise des prix d'excellence en affaires organisée par la Chambre de commerce du Grand Vernon. On y a souligné l'ingénuité et la créativité des entreprises qui ont su adapter leurs façons de faire, par exemple grâce à l'agrandissement de leur patio, à de nouveaux systèmes de livraison et à de meilleurs systèmes de renseignements et de commandes en ligne, autant de façons de fournir à leurs clients les services dont ils avaient besoin de la manière la plus efficace et la plus sécuritaire qui soit.

En tant que législateurs à la Chambre, nous devons chercher à montrer autant d'ingénuité dans les mesures législatives et les débats qui portent sur les programmes et les services dont les Canadiens ont le plus besoin. Du côté des conservateurs, nous continuerons d'examiner le projet de loi C-2 pour déterminer s'il pourra fournir aux Canadiens ce dont ils ont besoin de la manière la plus efficace qui soit.

• (1720)

[Français]

M. Louis Plamondon (Bécancour—Nicolet—Saurel, BQ): Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter pour votre nomination. J'ai eu l'honneur d'être votre voisin de banquette pendant deux ans. Nous n'applaudissons pas les mêmes orateurs, mais nous avons une très belle relation, dont j'ai de bons souvenirs.

Je voudrais également féliciter le député pour son discours très intéressant, durant lequel il a soulevé un point en lien avec les personnes âgées, qui ont reçu de l'aide financière pendant la pandémie par l'entremise des programmes de la PCU.

Ce montant d'aide financière s'est ajouté à leur revenu, ce qui a poussé le gouvernement à couper les montants qu'il leur versait en vertu du Supplément de revenu garanti. Or, certaines de ces personnes travaillaient une journée par semaine ou de façon autonome et pouvaient gagner jusqu'à 5 000 \$ avant que leur Supplément de revenu garanti ne soit réduit. Pendant la pandémie, puisque tout était fermé et que ces personnes ne pouvaient plus travailler, les directives gouvernementales auraient dû permettre à ces personnes âgées de recevoir jusqu'à 5 000 \$ d'aide de la PCU avant que leur Supplément ne soit réduit. Cela aurait énormément aidé les personnes qui, avant, recevaient 5 000, 6 000, 7 000 ou 8 000 \$ en Supplément de revenu garanti.

De plus, même si ces personnes avaient reçu trop d'argent, nous aurions pu nous montrer plus humains en étalant la récupération du trop-payé sur deux ou trois ans au lieu d'une seule année. Cela aurait permis à certaines personnes de survivre puisque certaines ont perdu tout leur Supplément pour avoir travaillé une ou deux journées avant de recevoir la PCU.

Mon collègue n'est-il pas d'accord que cette solution devrait être adoptée par le gouvernement?

[Traduction]

M. Mel Arnold: Monsieur le Président, je remercie le député de se soucier ainsi des aînés. Comme je l'ai dit dans mon intervention, tout dépend de la façon dont les aînés ont présenté leur demande au programme. Pour certains, on a estimé que c'était un revenu imposable, mais pas pour d'autres. Dans les cas où il s'agissait d'un revenu imposable, on constate aujourd'hui une réduction des versements au titre du Supplément de revenu garanti.

Des électeurs en pleurs nous ont appelés parce qu'ils ne pouvaient pas payer leur loyer, leur épicerie ou leurs médicaments. Ils ne savent pas ce qu'ils vont faire, vu le piètre déploiement des programmes et le peu d'explications qu'on leur a fournies. Ces personnes demandent qu'on fasse preuve de sollicitude à leur égard.

J'espère que, dans la foulée de la mise en œuvre du projet de loi C-2 et lorsque nous l'étudierons de manière plus approfondie, nous tiendrons davantage compte des effets négatifs possibles si ce projet de loi est mal conçu.

Ordres émanant du gouvernement

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, il est parfois très difficile de savoir si les conservateurs appuient un projet de loi ou non. Cela dépend du député qui prend la parole, mais on a souvent l'impression que les conservateurs voient d'un mauvais œil que le gouvernement ait dépensé de l'argent pour fournir un soutien financier au moyen d'une vaste gamme de programmes. D'autres députés semblent toutefois penser que nous aurions dû consacrer plus d'argent à différents secteurs. Le projet de loi C-2, à l'étude, vise à continuer de fournir des mesures de soutien à l'intention des Canadiens pendant la pandémie et par la suite.

Le député pourrait-il nous dire clairement s'il a l'intention de voter pour ou contre ce projet de loi, ou même si celui-ci a l'appui du Parti conservateur?

M. Mel Arnold: Monsieur le Président, je remercie le député de Winnipeg-Nord pour ses nombreuses interventions à la Chambre.

Nous avons appuyé les programmes lorsqu'ils ont été mis en place parce que nous tenions à ce que les personnes qui avaient le plus besoin de soutien reçoivent ce soutien. Ce qui n'avait pas notre appui, par contre, c'était que de grandes sociétés versent des primes à leurs dirigeants, qu'il y ait des fraudes et que des gens reçoivent des prestations sans y être admissibles. Nous ne souhaitons certes pas non plus que les prestations aient pour effet de réduire le Supplément de revenu garanti des aînés pendant un ou deux ans à cause de la façon dont le gouvernement a déployé le programme.

C'est pourquoi nous examinerons le nouveau projet de loi beaucoup plus attentivement. Nous voulons voir s'il faudrait y apporter des amendements pour qu'il réponde aux besoins des gens de la manière la plus appropriée et la plus efficiente qui soit.

• (1725)

[Français]

Le vice-président: Avant de continuer, je tiens à m'assurer que tout le monde porte son masque.

[Traduction]

Lorsqu'ils n'ont pas la parole, les députés doivent s'assurer de porter leur masque.

Nous reprenons le débat. Le député de Kingston et les Îles a la parole.

M. Mark Gerretsen (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, la dernière fois que j'ai pris la parole, je ne pense pas que vous aviez encore été nommé vice-président. Votre prédécesseur, qui était lui aussi membre du Parti conservateur, était excellent dans son rôle, et je suis certain que vous êtes déjà en train de suivre ses traces. Je vous félicite de vos nouvelles fonctions, et je suis impatient de travailler avec vous au cours des mois et des années à venir.

Nous parlons aujourd'hui d'un projet de loi fort important, le projet de loi C-2, qui assurerait le maintien des soutiens nécessaires pour les entreprises et les particuliers, plus particulièrement ceux les plus durement touchés. Il prévoit une élimination progressive des programmes de soutien et une reprise du cours normal des activités économiques. Une telle mesure législative demeure extrêmement nécessaire.

Avant d'expliquer pourquoi, je veux revenir sur un certain nombre de propos que j'ai entendus aujourd'hui de la part de députés de l'opposition. Le dernier intervenant, plus précisément, a mentionné, comme un certain nombre d'autres conservateurs, le dé-

ploiement des premiers programmes en mars 2020. Je crois que l'intervenant précédent a parlé de « piètre déploiement ».

Revenons un instant à mars 2020 et réfléchissons à ce qui se passait exactement. La planète nageait dans la confusion et le chaos. Les gens ne savaient pas exactement ce qui les attendait, ne savaient pas combien de temps la pandémie durerait et ne savaient pas comment ils seraient soutenus. Pourtant, malgré tout cela, notre incroyable fonction publique a été en mesure d'élaborer et de mettre en place des programmes à la vitesse de l'éclair. Comme je l'ai déjà dit à maintes reprises à la Chambre, il n'a fallu attendre que quatre semaines après que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie mondiale pour que de l'argent soit versé dans les comptes bancaires de 5,4 millions de Canadiens.

Lorsque nous parlons du déploiement, il est important de ne pas oublier qu'il y avait beaucoup de confusion. La perfection n'était pas l'objectif à l'époque. L'objectif était d'aider le plus grand nombre possible de personnes et de combler les lacunes à une date ultérieure. Je serai le premier à admettre, comme je l'ai fait pour une question précédente, qu'un grand nombre des lacunes qui ont été cernées et comblées l'ont été à la suite de délibérations et de discussions avec les autres partis et de débats à la Chambre.

C'est pourquoi, à mon avis, tous les députés ont à l'occasion appuyé ces mesures au moyen de motions exigeant un consentement unanime. Pour ceux qui ne le savent pas, une motion exigeant un consentement unanime signifie essentiellement que tout le monde approuve la mesure sans débat et qu'on passe à autre chose. C'est ainsi que nous adoptions un grand nombre de ces mesures à l'époque.

Il est tout à fait déroutant que les députés soient hypercritiques du déploiement et des mesures qui ont été mises en place alors qu'ils ont participé à tout ceci en appuyant les motions qui demandaient un consentement unanime. Néanmoins, c'est ce qui se produit.

Attardons-nous plus particulièrement au projet de loi C-2. Il vise à aider les entreprises qui éprouvent encore de graves difficultés. Comme nous le savons, beaucoup d'entreprises vont maintenant bien, mais beaucoup d'autres luttent encore pour leur survie.

Il y a trois éléments ou programmes majeurs dans ce projet de loi.

D'abord, il y a le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil. Comme nous le savons, beaucoup d'exploitants d'entreprises touristiques éprouvent encore de graves difficultés. C'est l'une des industries les plus touchées par la pandémie. Nous savons que le soutien doit se poursuivre. Beaucoup de ces entreprises sont de nature saisonnière. La pandémie, dont nous travaillons toujours à nous sortir, pourrait leur avoir fait perdre une part importante de leurs revenus au cours de la dernière saison, qui est celle où l'on voyage beaucoup. C'est pour cette raison qu'il est extrêmement important de maintenir les subventions salariales de 75 %. Divers critères s'appliquent. Ce ne sont pas tous les secteurs touristiques qui sont inclus. Certains souffrent plus que d'autres. Le Programme est donc conçu de sorte à tenir compte des besoins actuels.

• (1730)

Le prochain programme est le Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées, spécialement conçu pour les entreprises qui ont été frappées le plus fortement par la pandémie. Je pense à un de mes bons amis qui est ingénieur du son. Lors des congrès où sont réunies des milliers de personnes, dans les salles de bal, il y a souvent des équipements de son et de lumières en place. Tout cela nécessite beaucoup de travail. C'est l'ingénieur du son qui détermine quel est l'équipement requis pour les diverses activités prévues au programme. Au début de mois de mars 2020, mon ami avait des contrats prévus pour les neuf mois suivants. Il est entrepreneur et conclut des contrats de services. En 48 heures, tous ses contrats ont été annulés, un par un. Il s'est subitement retrouvé sans travail.

Dans ce secteur en particulier, les gens se réunissent souvent, par exemple lors de congrès, et se retrouvent dans des situations où les gens ne demeurent pas au même endroit pendant une longue période, contrairement à ce qu'il en est à une partie de hockey. Ce qui complique les choses, c'est que ces secteurs seront les derniers à se remettre sur pied. Ce sont ceux qui auront besoin de plus de temps. Si on y repense, ce secteur en particulier a été touché immédiatement au début de la pandémie et il sera parmi les derniers à reprendre ses activités. C'est ce genre de secteur qui est ciblé par le Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées. L'idée est de verser des subventions aux organismes admissibles afin qu'ils puissent tenir le coup jusqu'à la fin de la pandémie.

Enfin, il y a le programme de soutien en cas de confinement local, le plus important à mon avis. Ce que nous avons vu pendant la pandémie, du moins, dans mon cas, en Ontario, c'est que donner aux agences sanitaires locales ou régionales le pouvoir d'imposer des confinements ponctuels permet de répartir dans le temps l'imposition de différentes mesures. Si une région est ciblée par un confinement alors qu'une autre ne l'est pas, la région touchée aura accès à différentes mesures d'aide en réponse au confinement. Il s'agit donc d'un programme extrêmement important afin de maintenir une forme de subvention salariale et d'autres mesures d'aide.

En terminant, j'aimerais ajouter quelque chose au débat d'aujourd'hui sur l'inflation. Nous avons beaucoup entendu parler de cet enjeu durant la période des questions, et les députés de l'opposition ont posé beaucoup de questions à ce sujet. Nous devons mettre de côté la rhétorique partisane et examiner la question dans une perspective mondiale. Je trouve qu'il est vraiment hilarant que les conservateurs, qui se plaignent depuis si longtemps du fait que le premier ministre et le gouvernement qu'il dirige ne sont rien capables d'accomplir, soutiennent soudainement qu'ils sont capables de contrôler l'inflation mondiale, comme s'ils pouvaient maintenant fixer les taux d'inflation mondiaux.

Observons ce qui se passe dans le monde. Observons ce qui se passe dans les pays de l'OCDE. Ces pays développés sont ceux avec lesquels nous faisons du commerce. Ces pays se retrouvent assez souvent aux prises avec les mêmes difficultés. Nous sommes actuellement bien en dessous du taux moyen d'inflation pour l'OCDE. Observons les États-Unis, notre pays voisin avec qui nous avons le plus d'échanges. Leur taux d'inflation est de presque deux points de pourcentage de plus qu'au Canada. Alors, même si nous devons traiter l'inflation avec beaucoup de sérieux et que nous devons faire preuve de beaucoup de prudence à l'égard des outils utilisés, il serait au moins approprié de reconnaître que ce problème n'a pas été créé par le premier ministre et l'actuel gouvernement. Il

Ordres émanant du gouvernement

s'agit plutôt d'un problème mondial qui devra être traité avec diverses politiques dans divers pays du monde.

• (1735)

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Madame la Présidente, j'ai une question toute simple à poser alors que nous accusons un retard de plus de deux mois par rapport à ce qu'aurait dû être le calendrier des séances régulières à la Chambre. Des semaines et des semaines de travail législatif ont été retardées et interrompues par le premier ministre, qui a déclenché des élections au sujet desquelles, rappelons-le, il a fait des déclarations erronées. Nous savons maintenant que des sondages lui laissaient croire qu'il pourrait diviser les Canadiens en utilisant des questions controversées.

Le député appuie-t-il le rétablissement accéléré des comités pour que nous puissions étudier les mesures législatives comme celle dont nous sommes saisis dans l'intérêt des Canadiens?

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je pense que les élections ont été une leçon pour tout le monde à la Chambre, en particulier pour le Parti conservateur. J'ai siégé à la Chambre pendant cinq mois et j'ai été témoin des tactiques d'obstruction qui étaient utilisées pour tout retarder. La mesure législative qui était à l'étude n'y changeait rien. Les conservateurs voulaient simplement tout retarder.

M. Damien Kurek: C'est ce qui s'appelle faire notre travail.

M. Mark Gerretsen: Si ces élections nous ont appris quelque chose, et si les conservateurs sont capables d'autoréflexion à ce sujet, c'est que l'électorat a confirmé leur statut d'opposition...

M. Damien Kurek: Pour que l'on fasse notre travail.

M. Mark Gerretsen: ...et qu'ils devraient saisir cette occasion pour tenter de véritablement améliorer les choses. Cela ne veut pas dire de lancer des attaques personnelles ni de dénigrer chacun des membres du gouvernement. Cela veut plutôt dire de collaborer à l'amélioration des politiques pour tous les Canadiens.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je veux rappeler encore une fois au député de Battle River—Crowfoot qu'il ne doit pas interrompre les députés qui ont la parole. S'il a des questions ou des observations, il aura l'occasion de les faire valoir. De plus, il doit porter un masque en tout temps, à moins d'avoir la parole.

Nous passons aux questions et observations. Le député de Lac-Saint-Jean a la parole.

[Français]

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Madame la Présidente, « technicien un jour, technicien toujours », telle est notre devise. J'ai été technicien sur des plateaux de tournage pendant 19 ans. L'histoire de l'ingénieur de son dont le député de Kingston et les Îles nous a fait part, je la comprends.

Ordres émanant du gouvernement

Le Comité permanent du patrimoine canadien a fait une étude sur les défis que causait la pandémie pour le milieu de la culture et est arrivé à la conclusion que l'argent des mesures d'aide ne se rendait pas aux artistes et aux techniciens.

Il y a présentement une question à laquelle aucun député de ce gouvernement ne semble capable de répondre. Il y avait des problèmes, et des mesures d'urgence devaient rapidement être mises en place. Personne n'est capable, du côté du parti au pouvoir, de justifier la décision d'avoir déclenché des élections alors que des citoyens et des citoyennes souffraient et avaient besoin d'aide.

Ce gouvernement, qui nous dit qu'il est urgent de mettre ces mesures d'aide en place, c'est le même qui a déclenché des élections pour absolument rien.

[Traduction]

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je ne suis pas au fait du rapport. Je ne fais pas partie du comité. Je ne l'ai pas lu, mais je dirai qu'il y a eu beaucoup d'activités liées à l'industrie du film et à la culture dans ma circonscription. D'ailleurs, dans l'ancien pénitencier de Kingston, un immeuble fédéral, il y a eu des tournages pour au moins trois ou quatre séries, y compris la série *Mayor of Kingstown*, qui est diffusée en ce moment même.

En réalité, il y a beaucoup d'activités, même si je suis conscient que le député en sait plus que moi, puisqu'il a eu le temps de consulter ce rapport.

J'ajouterais seulement que, à mon avis, les élections ont été importantes. J'ai vu l'opposition tenter de s'opposer à toutes sortes de mesures. Je crois donc que les électeurs ont eu l'occasion de nous montrer la voie à suivre, et ils nous ont dit de poursuivre nos efforts afin d'adopter des mesures importantes pour les Canadiens.

Mme Bonita Zarrillo (Port Moody—Coquitlam, NPD): Madame la Présidente, le député a mentionné que certaines entreprises ne sont plus en difficulté. Certaines entreprises ne l'ont jamais été. Certaines d'entre elles ont réalisé des profits démesurés sur le dos de la pandémie. Le gouvernement est-il prêt à lever des impôts additionnels sur une portion de ces énormes profits afin de financer les mesures de soutien offertes en réponse à la pandémie de COVID-19?

• (1740)

M. Mark Gerretsen: Madame la Présidente, je félicite la députée de son élection à la Chambre.

Je ne peux pas parler au nom du gouvernement. Je ne suis pas le gouvernement. Je ne peux donc pas lui dire ce qu'il présentera. Mais je conviens que diverses entreprises n'ont pas du tout été touchées et que d'autres ont été touchées dans une moindre mesure. Parmi celles qui ont été touchées, certaines se sont rétablies. D'autres connaissent encore de très grandes difficultés et ont toujours besoin d'aide. C'est là l'objet du projet de loi à l'étude.

M. Dane Lloyd (Sturgeon River—Parkland, PCC): Madame la Présidente, je prends la parole aujourd'hui pour débattre du projet de loi C-2, le premier projet de loi postélectoral comportant des affectations de crédits. Avec des dépenses de 7,4 milliards de dollars, ce projet de loi qui vise à soutenir les entreprises et les personnes touchées par les confinements occasionnés par la COVID-19 peut sembler une goutte d'eau dans l'océan comparativement aux dépenses qui ont été approuvées au cours de la dernière législature, mais nous savons que les finances de notre pays sont de plus en plus précaires.

À l'heure où nous cherchons à nous sortir de cette pandémie, la responsabilité que nous avons en tant que parlementaires de faire preuve de diligence raisonnable est essentielle au rétablissement de notre économie. De nombreux exemples de la législature précédente montrent pourquoi il est si important de faire preuve de diligence raisonnable et de s'assurer que ce projet de loi et les prochains projets de loi comportant des affectations de crédits fourniront un soutien ciblé aux secteurs qui en ont le plus besoin.

Le fait est que, au cours de la dernière législature, des milliards de dollars provenant de l'argent des contribuables ont été inutilement dirigés vers des entreprises rentables sous forme de subventions salariales et autres. En fait, en 2020, malgré l'hécatombe résultant des confinements dus à la COVID-19 à partir de mars, le TSX, la Bourse de Toronto, a pu afficher un modeste gain d'un peu plus de 2 %.

En 2021 seulement, à ce jour, étant donné la mise en place de la subvention salariale et d'autres subventions, le TSX a augmenté de plus de 20 %, éclipsant le taux annuel moyen des 10 dernières années, qui se chiffre à 6 %. Il est on ne peut plus clair que les stimulants financiers offerts par le gouvernement libéral — et payés avec l'argent des contribuables, lesquels doivent rembourser la dette — et que l'assouplissement quantitatif sans précédent de la banque centrale ont considérablement favorisé la rentabilité des plus grandes entreprises du Canada.

Les mêmes facteurs ont aussi entraîné une flambée du taux d'inflation sans égal dans la plupart des pays développés. Le prix des logements dans certaines parties du Canada a atteint des sommets inégaux. Les prix en Ontario ont bondi de 20 % à 35 % cette année seulement. Il ne faut pas s'étonner que tant de personnes de ma génération, la génération du millénaire, et des générations qui la suivent doivent attendre des années de plus que les générations précédentes pour accéder à la propriété, si elles y parviennent même un jour.

Les millénariaux qui ont la chance de pouvoir acheter leur première maison le font souvent grâce à de généreux cadeaux de la part de leurs parents ou grands-parents. Autrement, ils s'endettent souvent jusqu'au cou, parfois en empruntant 20 fois le montant de leurs actifs, seulement pour acheter une modeste maison en rangée dans une banlieue. Nous savons que c'est insoutenable. Nous savons que les taux d'intérêt augmenteront et que les jeunes familles seront de moins en moins en mesure de payer les coûts liés au remboursement de ces énormes hypothèques.

Nous savons aussi que, bien que le gouvernement s'efforce d'amener les familles à acheter une première maison surévaluée, il ne fera rien ou presque rien pour empêcher ou atténuer le carnage qui surviendra au cours des prochaines années, quand les taux d'intérêt seront rajustés.

Comme si la hausse des prix du logement ne suffisait pas, l'inflation et les mauvaises politiques du gouvernement feront aussi grimper le prix d'autres éléments essentiels, ce qui contribuera à créer de graves problèmes financiers pour les familles canadiennes. Le prix des intrants requis pour la production agricole grimpe rapidement. Le prix des engrais et du carburant, le prix du séchage des grains majoré par les taxes sur le carbone, les normes sur les combustibles propres et l'inflation actuelle auront tous pour effet de rendre les produits alimentaires moins abordables pour les familles.

Le prix d'une livre de bacon a augmenté de 20 % depuis janvier 2020, et ce n'est qu'un exemple parmi les prix de centaines de produits alimentaires à la hausse. Les consommateurs sont confrontés à de fortes hausses de prix tandis que le gouvernement, la banque centrale et les grands producteurs leur refilent les coûts supplémentaires.

Ces augmentations de prix ne profitent malheureusement pas à bon nombre des agriculteurs que je connais et que j'ai l'honneur de représenter, dont les éleveurs de bétail. Bien que le prix du bœuf ait augmenté de 20 % à l'épicerie depuis le début de 2020, le prix d'une tête de bétail n'a augmenté que de 2,7 % depuis 2017. Ce ne sont pas les producteurs qui s'enrichissent grâce à l'inflation causée par le gouvernement.

• (1745)

On constate également qu'il y a plus de 1 million d'emplois vacants un peu partout au Canada. Cette pénurie de main-d'œuvre touche toutes les régions du pays et persiste dans tous les secteurs de l'économie. Appuyer les Canadiens dans le besoin était la chose à faire. Il en sera toujours ainsi. C'est pourquoi les conservateurs ont appuyé les mesures d'aide pour les Canadiens qui ne pouvaient travailler en raison des confinements dus à la COVID-19.

Toutefois, nous ne pouvons pas laisser les gens ne pas travailler, alors que l'économie est ouverte et qu'il y a une pénurie de main-d'œuvre à l'échelle du pays. Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration connaissent un nombre record d'emplois vacants, soit plus de 89 000. Dans le secteur manufacturier et le secteur de la construction, on compte plus de 60 000 emplois vacants. Dans le secteur de la vente au détail, on enregistre plus de 84 000 emplois vacants. Comment le projet de loi à l'étude contribuera-t-il à faire pourvoir ces emplois vacants?

Selon la Banque de développement du Canada, 64 % des entreprises canadiennes affirment que la pénurie de main-d'œuvre limite leur croissance. Cette pénurie empêche sérieusement les entreprises canadiennes de se rétablir de la pandémie de COVID-19. Résultat: la relance économique du Canada stagne. Selon moi, le projet de loi C-2 ne propose rien pour régler ou atténuer le problème de pénurie de main-d'œuvre généralisée au pays.

Pour en revenir aux détails du projet de loi C-2, je trouve positif que le gouvernement adopte des mesures de relance plus ciblées pour sortir de la pandémie. C'est ce que je demande à la Chambre depuis un an. Il est essentiel que les industries les plus touchées, comme celles du tourisme, de l'hôtellerie et du voyage, reçoivent les ressources dont elles ont besoin pour créer des emplois, maintenir les employés au travail et relancer vigoureusement l'économie.

Cela dit, je trouve très préoccupant que le gouvernement cherche à accélérer l'adoption du projet de loi avant même que la Chambre n'ait pu le soumettre à l'examen du comité des finances. J'ai bien aimé qu'un des libéraux qui a pris la parole plus tôt ait avoué que les programmes ne sont pas parfaits. Toutefois, nous avons pu constater les conséquences négatives découlant des nombreuses lacunes dans l'allocation des dépenses consacrées à la lutte contre la pandémie. Le gouvernement ne devrait-il pas se réjouir que les partis de l'opposition exercent une surveillance étroite pour veiller à ce que le projet de loi soit aussi rigoureux que possible?

Voici des exemples de lacunes dans la façon dont l'argent a été dépensé pendant la pandémie.

Ordres émanant du gouvernement

Dans ma circonscription, des gens qui avaient besoin d'avoir accès à la Prestation canadienne d'urgence ont communiqué avec moi. Il s'agissait de personnes âgées qui n'avaient pas l'habitude d'utiliser un ordinateur. Au lieu de pouvoir accéder aux prestations au moyen du portail de l'Agence du revenu du Canada, ces gens ont été victimes d'un tiers qui leur a promis de traiter leur demande de prestations pour eux. D'ailleurs, le Bureau de la concurrence du Canada fait enquête sur l'une de ces entreprises soupçonnées d'avoir employé des pratiques malhonnêtes et trompeuses qui ont fait perdre à des Canadiens de 8 % à 10 % des prestations auxquelles ils avaient droit.

En consultant le site Web de ce tiers, ces résidents de ma circonscription croyaient que c'était le gouvernement lui-même qui les aidait à obtenir les prestations. En réalité, ils accédaient aux prestations au moyen d'un site Web conçu de façon trompeuse où des services étaient offerts à fort prix. Toute personne qui refusait de payer ces frais faisait l'objet d'une campagne de recouvrement agressive pendant laquelle on menaçait de ruiner leur cote de crédit.

Pourquoi le gouvernement a-t-il conçu ce projet de loi de telle sorte que des entreprises sans scrupules ont pu s'enrichir sur le dos de Canadiens et à l'insu de ceux-ci? Lorsque j'ai fait part de mes craintes à la ministre, pourquoi m'a-t-on répondu que ce n'était pas illégal?

On nous a signalé à maintes reprises que des prisonniers, des fraudeurs présumés et des membres du crime organisé avaient touché des prestations liées à la pandémie. Pourtant, le gouvernement n'a pas l'intention de récupérer ces sommes. Les Canadiens sont furieux et ils souhaitent obtenir la pleine justification de toutes ces dépenses, de même qu'un plan pour veiller à ce que ce genre d'abus ne se reproduise pas. Or, le projet de loi à l'étude ne semble pas se diriger dans cette direction.

Il est donc primordial de reconstituer le comité des finances pour qu'il procède à un examen approfondi de ce projet de loi. Assez, c'est assez. Le gouvernement a abusé de la confiance que les partis d'opposition lui ont accordée durant la législature précédente en lui permettant l'adoption accélérée des mesures législatives liées à la pandémie. Cette situation est inacceptable et elle fait ressortir le besoin que le comité des finances procède à un examen approfondi de ce projet de loi avant qu'il puisse être adopté. Une fois qu'un tel examen aura été réalisé, nous pourrions procéder rapidement pour faire en sorte que les Canadiens puissent obtenir l'aide dont ils ont besoin. Je connais beaucoup de personnes dans l'industrie hôtelière et dans le secteur des agents de voyage indépendants, qui ont désespérément besoin d'aide pour garder leur entreprise viable durant la pandémie.

En terminant, nous avons constaté à quel point des programmes bien intentionnés visant à aider les Canadiens qui en ont besoin pouvaient être utilisés à mauvais escient ou par des personnes qui n'en avaient pas vraiment besoin. Il est primordial de reconstituer le comité des finances pour nous permettre d'examiner attentivement ce projet de loi, ainsi que pour faire en sorte que l'aide soit acheminée aux personnes qui en ont besoin et qu'elle ne contribue pas à faire augmenter encore davantage l'inflation qui sévit au pays.

Ordres émanant du gouvernement

• (1750)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Madame la Présidente, par le passé, les conservateurs reconnaissaient que le gouvernement devait prendre les devants — c'était relativement clair. Cette opinion ne faisait peut-être pas l'unanimité au sein de leur caucus, mais bon nombre d'entre eux estimaient qu'il fallait mettre en place les programmes que nous avons proposés. Je pense qu'il convient de dire qu'il est normal que les programmes que nous avons créés n'aient pas été parfaits et que nous nous sommes efforcés de les corriger, mais ces programmes étaient nécessaires en principe.

Le député estime-t-il que le principe de ce projet de loi — celui de continuer à soutenir les entreprises et les gens partout au Canada — est toujours nécessaire? Appuie-t-il ce principe? Pourrait-il au moins manifester son appui à l'égard de cette mesure législative et voter en sa faveur?

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, il y a beaucoup d'incertitude dans le monde aujourd'hui. Nous avons vu apparaître un nouveau variant de la COVID-19, le variant Omicron, qui est maintenant connu du public. Nous ne savons pas ce que les prochains mois nous réservent.

En principe, je dirais qu'il pourrait être nécessaire de prévoir d'autres prestations liées à la pandémie pour soutenir les entreprises si nous assistons à une forte résurgence du virus. Cependant, ce que je ne suis pas prêt à faire, c'est donner un chèque en blanc au gouvernement, comme mon collègue l'a dit précédemment, alors que, de son propre aveu, ses programmes n'étaient pas parfaits même s'ils portaient d'un bon principe. En tant que députés de l'opposition, il nous incombe d'interpeller le gouvernement lorsqu'il ne fait pas entièrement bien son travail et de veiller à ce qu'il offre des solutions de rechange afin que nous puissions adopter une mesure législative adéquate.

[Français]

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la Présidente, plus tôt, mon collègue de Lac-Saint-Jean a fait mention de l'étude réalisée l'année dernière par le Comité permanent du patrimoine canadien. Cette étude sur les effets de la pandémie sur l'industrie culturelle a dégagé il y a presque un an un constat parmi les organisations représentant le milieu culturel: l'aide des programmes du gouvernement à ce moment-là ne se rendait pas jusqu'aux artistes.

On avait espéré dans le projet de loi C-2 quelque chose de concret prouvant que ce message de la part de l'industrie culturelle avait été entendu, à savoir des mesures d'aide directe aux artistes et aux techniciens.

Ma question s'adresse à mes collègues conservateurs: comment auraient-ils fait et vu les choses pour venir en aide immédiatement et concrètement à l'industrie culturelle?

[Traduction]

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, nous respectons et valorisons tous les artistes de notre pays. Je sais que les députés du Bloc québécois chérissent particulièrement le secteur culturel québécois, et je pense que tous les Canadiens ressentent la même chose à l'égard du secteur culturel unique du Québec, qui se démarque par sa force et sa beauté. Voilà pourquoi il était important de veiller à ce que ces artistes aient accès à des prestations durant une période où nous n'avions pas la possibilité d'assister à des concerts, de découvrir de nouveaux artistes ou de les voir se produire à l'échelle

locale. Il y avait des prestations destinées à soutenir ces artistes, et je crois que c'était approprié.

Toutefois, maintenant que nous sortons de la pandémie de COVID-19, et j'espère bien que nous en viendrons à bout, il est important de rouvrir l'économie pour permettre à ces artistes de revenir sur la scène publique. Ils doivent accroître leur présence numérique et physique pour obtenir la visibilité dont ils ont désespérément besoin pour survivre et prospérer. Nous voulons absolument voir ce genre de réouverture économique et culturelle pour soutenir nos artistes.

• (1755)

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NPD): Madame la Présidente, le député a parlé du logement. Je crois pouvoir affirmer avec l'appui de tous les députés que tous les Canadiens ont un rêve et même un droit, celui d'avoir accès à un logement sûr, abordable et approprié. S'il y a un enjeu qui illustre bien l'échec des politiques publiques des trois ordres de gouvernement, c'est la crise du logement qui sévit au Canada. Cette situation n'est pas arrivée du jour au lendemain. Il a fallu des années et, dans certains cas, des décennies pour en arriver là.

J'aimerais savoir ce que pense le député de l'effet des capitaux étrangers qui déstabilisent le marché immobilier résidentiel. J'aimerais aussi savoir si son parti a des recommandations quant à la façon de réduire cet effet déstabilisant.

M. Dane Lloyd: Madame la Présidente, je remercie le député de sa question. Je sais qu'il vient d'une région où le marché immobilier a été particulièrement touché par les investissements étrangers.

Bien que les investissements étrangers aient été une bénédiction à plusieurs endroits au pays, ils ont de terribles conséquences lorsque l'ampleur de ces investissements et des investissements étrangers spéculatifs entraîne une hausse rapide des prix qui exclut du marché les gens qui vivent et travaillent au Canada et souhaitent y élever leur famille: ils n'ont même pas les moyens de payer un logis décent. Pendant la dernière campagne électorale, les conservateurs ont présenté un plan très solide qui visait à soutenir les familles tout en enravant la spéculation qui rend le logement inabordable pour les familles canadiennes.

M. Randeep Sarai (Surrey-Centre, Lib.): Madame la Présidente, je suis très heureux d'être ici aujourd'hui pour parler du projet de loi C-2, Loi visant à fournir une aide supplémentaire en réponse à la COVID-19. Notre gouvernement passe à la prochaine étape de la reprise, avec un soutien ciblé pour les Canadiens, à mesure que notre économie poursuit sa réouverture. Les avantages décrits dans ce projet de loi sont et continueront d'être essentiels pour les Canadiens qui seront touchés par la pandémie dans les mois à venir.

Lorsque nous avons quitté la Colline pour le week-end et que sommes rentrés dans nos circonscriptions le 13 mars 2020, je ne pense pas qu'un seul d'entre nous aurait pu imaginer l'ampleur des coûts que le coronavirus allait occasionner pour le monde entier. Or, nous sommes ici environ 20 mois plus tard, et nous continuons de mettre au point de nouvelles façons de composer avec le fardeau individuel et collectif que ce virus a fait peser sur nous tous.

Au milieu de ces difficultés et de ces épreuves, nous avons également été témoins d'une résilience et d'un sens de l'innovation incroyables. Nous avons vu des professionnels de la santé, des premiers intervenants, des prestataires de services et des fonctionnaires travailler pendant des mois dans des situations en constante évolution pour prendre soin des patients, fournir des services essentiels et veiller à ce que notre pays puisse continuer à fonctionner. Nous avons vu la création, les essais cliniques, l'approbation et la distribution de multiples vaccins pour combattre la COVID-19.

De nombreux habitants de Surrey-Centre m'ont dit à quel point le train précédent de prestations liées à la pandémie a été bénéfique pour eux. J'aimerais remercier du fond du cœur tous les particuliers et les intervenants qui nous ont transmis de très importants commentaires tout au long de la dernière année et demie, ainsi que tous les fonctionnaires qui ont écouté ces commentaires afin de rendre nos mesures de soutien liées à la pandémie plus efficaces et accessibles à davantage de gens et d'entreprises.

La pandémie ne cesse d'évoluer et le gouvernement ne cessera d'adapter son approche en conséquence. Le projet de loi C-2 en est un exemple. Notre stratégie d'aide aux Canadiens évolue en fonction de la situation; c'est pourquoi nous modifions nos mesures de soutien, qui passent d'universelles à plus ciblées. Cette approche plus ciblée nous permettra de réduire nos dépenses en matière de mesures liées à la COVID tout en continuant d'aider ceux qui ont été le plus durement touchés par les répercussions sanitaires et économiques du virus.

J'aimerais en profiter pour parler des mesures de soutien proposées et de la prolongation de certaines mesures destinées aux particuliers et aux entreprises. Ces mesures seront essentielles aux Canadiens à mesure que progressera la relance après la pandémie.

Le projet de loi propose de prolonger certaines prestations liées à la COVID, y compris le Programme d'embauche pour la relance économique du Canada; la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, qui est destinée aux employés et travailleurs autonomes incapables de travailler parce qu'ils sont malades ou doivent s'isoler en raison de la COVID-19; et la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants, qui est versée aux personnes incapables de travailler parce qu'elles doivent s'occuper d'un enfant ou d'un membre de leur famille qui nécessite des soins supervisés. Pour y être admissible, il faut que l'école ou l'établissement de soins soit fermé ou que l'enfant ou le membre de la famille ne puisse le fréquenter en raison de la COVID-19 parce qu'il est malade, en isolement ou à risque de développer de graves complications s'il devait contracter cette maladie. Ces trois prestations seront prolongées jusqu'en mai prochain dès l'adoption du présent texte de loi. Ce projet de loi propose également de créer de nouvelles prestations, y compris la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement, une mesure qui appuiera les travailleurs incapables de travailler en raison d'un confinement imposé par le gouvernement pour des raisons de santé publique; le Programme de relance pour le tourisme et l'accueil; et le Programme de relance pour les entreprises les plus durement touchées.

Nous savons tous que l'industrie du tourisme et de l'hébergement a été particulièrement touchée par la pandémie. Durant les premiers mois de la pandémie, quand les pays fermaient leurs frontières aux étrangers, l'industrie du tourisme a connu un déclin très net. Or, d'un bout à l'autre du Canada, des villes, grandes et petites, dépendent largement du tourisme pour soutenir leur économie locale. Selon Statistique Canada, le Canada a vu le nombre des arrivées de

Ordres émanant du gouvernement

voyageurs étrangers chuter de près de 55 % en mars 2020. De leur côté, les taux d'occupation des hôtels ont baissé à moins de 20 % à cause des mesures de restriction des déplacements et des voyages. Les restaurants et les bars ont aussi été frappés de plein fouet durant cette période, alors que le PIB réel a chuté de 39,5 %.

De nombreux habitants et intervenants de ma circonscription m'ont fait part de leurs inquiétudes, surtout les propriétaires de restaurants, d'hôtels et de salles de réception à Surrey. Les hôtels, les restaurants et les salles de réception de ma circonscription ont été parmi les entreprises les plus durement touchées par les mesures de confinement. Par conséquent, beaucoup d'entre elles ont dû fermer leurs portes pendant quelques mois, en raison de l'annulation de mariages et d'autres événements, et ont été obligées de réorienter leurs activités en misant sur la livraison et les plats à emporter. Parallèlement, les restaurants ont dû fermer des salles à manger et offrir seulement des mets à emporter, et, par conséquent, mettre leurs serveurs et d'autres employés à pied.

● (1800)

À Surrey, des hôtels comme le Civic Hotel sont tributaires des voyages d'affaires. Or, comme ces voyages ont pratiquement cessé, ils ont eu beaucoup de difficulté à survivre. Surrey compte une importante industrie des banquets et des réceptions de mariage qui a également été durement touchée en raison des importantes restrictions concernant l'ampleur des réceptions de mariage. Par conséquent, bon nombre de commerçants et d'exploitants de salles de réception ont dû mettre fin à leurs activités, et des centaines de personnes se sont ainsi retrouvées sans emploi.

Les choses ont commencé à s'améliorer pour ces industries. Pendant le deuxième trimestre de 2021, on a observé une hausse de la création d'emplois dans l'industrie du tourisme, où il s'est créé 453 200 emplois. Pendant la même période, les dépenses liées au tourisme ont augmenté de plus de 10,6 milliards de dollars au Canada. Il n'y a peut-être pas autant de voyageurs étrangers que d'habitude qui visitent le Canada, mais les Canadiens ont voyagé davantage dans leur propre pays.

Cependant, à l'approche de l'hiver, nous savons que bon nombre d'entreprises et de travailleurs auront besoin d'aide en raison du ralentissement de l'activité touristique pendant la saison. Je suis sûr que l'industrie du tourisme et du voyage prendra de nouveau son essor après cette période difficile. C'est une industrie qui a fait preuve de résilience, et les prestations proposées lui permettront d'obtenir du soutien jusqu'à la fin de la pandémie.

Le gouvernement est déterminé à travailler avec ses partenaires internationaux pour veiller à ce que les pays du monde entier aient un accès juste et équitable aux vaccins. Avec les taux de vaccination qui continuent d'augmenter, nous allons être en mesure de poursuivre la réouverture de notre beau pays en sachant que nos familles, nos amis et nos voisins seront en sécurité.

Ordres émanant du gouvernement

Nous savons que l'hiver apportera probablement de nouveaux défis liés à la pandémie dans diverses régions du pays. Je suis ravi de constater que ce projet de loi prévoit la possibilité de mesures locales de confinement avec la prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement. En prévoyant de tels événements dès maintenant, nous ferons en sorte que les Canadiens disposent de l'aide dont ils ont besoin pour traverser ces périodes difficiles, qu'il s'agisse d'aider un parent malade, de prendre soin de leurs enfants ou de s'assurer d'être en mesure de continuer à nourrir leur famille s'ils tombaient malades ou qu'ils devaient s'absenter du travail pendant quelques jours.

Les travailleurs de la santé ont accompli une tâche phénoménale en vaccinant les Canadiens bien en avance du calendrier initial. À l'heure actuelle, 76,3 % des Canadiens sont adéquatement vaccinés, et ce nombre ne cesse d'augmenter.

Les fabricants de vaccins poursuivent leurs essais cliniques pour les jeunes enfants. Le vaccin de Pfizer pour les enfants de 5 à 11 ans a été approuvé par Santé Canada. Nous sommes donc en bonne voie d'offrir la possibilité de se faire vacciner à tous les Canadiens qui peuvent l'être. Selon l'évolution des circonstances entourant la pandémie, le gouvernement continuera d'être là pour les Canadiens et les entreprises d'ici.

• (1805)

[Français]

Mme Nathalie Sinclair-Desgagné (Terrebonne, BQ): Madame la Présidente, nous saluons l'inclusion des secteurs du tourisme et de l'accueil dans le projet de loi C-2. Pour l'instant, par contre, le projet ne couvre pas les industries en amont de la chaîne d'approvisionnement de ces secteurs, comme les constructeurs d'avions ou d'autobus, ou tous ceux qui manufacturent les biens du tourisme et de l'accueil.

Ma question est la suivante: pensez-vous que la liste présentement incluse dans le projet de loi C-2 est exhaustive?

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): J'aimerais rappeler à la députée qu'elle doit s'adresser à la présidence, et non directement au député.

L'honorable député de Surrey-Centre a la parole.

[Traduction]

M. Randeep Sarai: Madame la Présidente, ma collègue d'en face pose une excellente question.

Le projet de loi C-2 couvre toutes les industries qui sont touchées durement. Il s'appuie sur les répercussions économiques subies par une industrie et sur l'atteinte d'un certain seuil. Les entreprises qui sont durement touchées recevront la subvention salariale, selon les besoins. Nous savons que le secteur du tourisme et de l'accueil est le plus touché en ce moment, en plus de connaître la reprise la plus lente à cause des restrictions de voyage. À mon avis, ces industries et ces pilotes en profiteront. Le secteur dans son ensemble a reçu de l'aide, et ces petites industries auront aussi l'aide dont elles ont besoin.

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, on parle beaucoup du fait que plus de 1 million de possibilités d'emploi sont offertes aux Canadiens, mais que les employeurs ne parviennent pas à doter ces postes.

Le député reconnaît-il que les programmes mis en place par son parti ont nui au marché du travail? Que croit-il que le projet de loi fait pour corriger le problème?

M. Randeep Sarai: Madame la Présidente, le gouvernement libéral a créé plus de 1 million d'emplois beaucoup plus rapidement que prévu. En réalité, l'économie canadienne fonctionne si bien que nous avons de 750 000 à 1 million de postes vacants. C'est bon signe, mais nous devons nous rendre compte que cette pénurie de travailleurs est, en grande partie, attribuable au fait que de nombreux immigrants que nous aurions autrement accueillis au Canada n'ont pas pu venir à cause des restrictions de voyage. Nous sommes un pays résilient, et nous ne ménagerons aucun effort pour assurer leur venue.

Si le député d'en face laisse entendre que les gens ne veulent pas travailler, il se fait une fausse idée des Canadiens. Les Canadiens désirent travailler, et ils travaillent. Je dirais même qu'ils travaillent d'arrache-pied.

M. Ken Hardie (Fleetwood—Port Kells, Lib.): Madame la Présidente, nous parlons des soutiens du gouvernement, mais mon collègue ne serait-il pas d'accord pour admettre que ce ne sont que des solutions de rechange qui ne sont pas aussi efficaces que si la population était entièrement vaccinée? La quatrième vague a été causée par les non-vaccinés. Il serait plus facile pour les gens d'aller au restaurant et pour les députés de l'opposition d'être à l'aise de fréquenter leur antichambre si le taux de vaccination était suffisant pour que tout le monde puisse se dire qu'il n'y a plus aucun risque, nulle part.

M. Randeep Sarai: Madame la Présidente, je remercie le député qui représente la circonscription où j'habite et qui est voisine de celle que je représente.

Plus vite nous nous faisons vacciner et plus vite nous encourageons les autres à faire de même, plus vite le pays sera un lieu sûr. Il faut montrer l'exemple ici même, à la Chambre. Ceux qui sont encore ambivalents à l'égard de la vaccination devraient se faire vacciner pour encourager les résidents de leur circonscription à suivre leur exemple. Malheureusement, certains députés d'en face ont du mal à convaincre leurs collègues de se faire vacciner.

Les personnes vaccinées doivent encourager les autres à se faire vacciner pour que le pays puisse se remettre sur pied, que nous devenions plus résilients et que nous puissions limiter la propagation du virus, ce qui aidera les travailleurs de la santé si éprouvés, eux qui travaillent sans arrêt et d'innombrables heures supplémentaires dans les unités de soins intensifs. Si tout le monde se fait vacciner, cela réduira enfin leur charge de travail.

• (1810)

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Madame la Présidente, j'aime appeler mon coin de pays la terre promise. Notre région a la capitale du miel du Canada et 7 500 vaches laitières. Le lait et le miel y coulent littéralement à flots.

Je tiens d'abord à remercier mon équipe dans ma circonscription. À la maison, je remercie mon épouse de bien vouloir m'appuyer et d'avoir accouché en pleine campagne électorale. J'ai dit à mon directeur de campagne que l'accouchement devait avoir lieu le 3, que j'allais donc prendre congé cette journée-là et que tout se passerait bien. Au moment prévu, la petite Claire s'est montré le bout du nez. J'ai donc pris une journée de congé. J'étais là pour une courte période, mais l'accouchement a eu lieu à la date prévue. C'était un peu comme gagner à la loterie, et nous étions très heureux de la situation. Claire et sa mère se portent très bien.

Je veux remercier mes enfants. Ils m'ont accompagné pour faire du porte-à-porte. Il n'y a pas de meilleurs partenaires que de jeunes enfants pour cette activité. Ils courent beaucoup plus vite que moi, et ils sont excellents pour trouver les sonnettes et jouer avec tous les chiots sur notre chemin. Je pense qu'il y a en moyenne un chien par maison d'où je viens. Il ne fait aucun doute que j'ai croisé un grand nombre de gentils petits chiots.

Je veux aussi remercier les bénévoles qui ont installé des pancartes en parcourant plus de 7 000 kilomètres dans le Nord de l'Alberta. Il faut quelques jours de travail pour installer les pancartes dans ma région. Je veux donc remercier John, Richard et Stan. Ils ont fait un excellent travail.

Je veux remercier l'équipe chargée du porte-à-porte, en particulier Liam. Un des sujets dont je parlerai plus tard dans mon discours concerne les nombreuses possibilités d'emploi sur le marché. Je n'ai pas lâché Liam pour qu'il se trouve un travail. Il vient de m'annoncer qu'il en a finalement trouvé un. Il était un véritable atout dans mon équipe de porte-à-porte, une mission dont il s'acquittait chaque jour, et il a réussi à trouver un travail. J'espère que l'expérience qu'il a acquise lui sera utile dans son nouvel emploi, même si je ne sais pas exactement quel type d'emploi il a décroché.

Je veux remercier ma famille élargie, et ma sœur en particulier, qui ne ménage aucun effort pour que tout soit impeccablement organisé, et son mari aussi. Ils sont fantastiques.

Je veux remercier mon directeur de campagne, Josh. Il vient de Calgary, même si nous ne lui en tenons pas rigueur. Nous n'encourageons pas les mêmes équipes de hockey, mais nous sommes quand même de bons amis, et il a réussi sa mission dans le Nord de l'Alberta, alors je le félicite et le remercie.

Je tiens également à profiter de cette occasion pour féliciter les sénateurs élus de l'Alberta. Nous avons tenu deux élections simultanément. Les élections municipales ont eu lieu en même temps que les élections fédérales. Je suis ravi que des conservateurs aient remporté les trois premières places lors des élections en Alberta. J'espère que les nominations auront lieu rapidement afin que l'Alberta soit représentée au Sénat. Je souligne que le sénateur Scott Tannas est encore là, mais j'espère que les deux nouvelles nominations auront lieu rapidement pour que l'Alberta soit représentée.

Nous étudions actuellement le projet de loi C-2. J'aimerais parler brièvement de ce qu'il devrait contenir et de ce qu'il ne contient pas.

Au cours des derniers mois, je suis allé souper au Brothers Diner, à Whitecourt. C'est un magnifique petit endroit aux allures des années 1950. J'étais assis là et j'avais l'impression de voyager dans le temps, mais j'aurais bien aimé voir le stationnement rempli de voitures à ailerons des années 1950, avec leurs ailes surdimensionnées et leurs formes arrondies. On s'inspirait beaucoup de l'aviation, à l'époque, alors, même si elles n'étaient pas les voitures les plus ra-

pides ou les plus maniables, elles étaient parmi les plus géniales. Je n'ai qu'à dire « Cadillac Eldorado », et les gens penseront probablement aux voitures des années 1950.

C'était la première fois que je me rendais dans ce petit restaurant, et j'ai discuté avec la serveuse. Je lui ai dit que j'étais venu la veille, vers 19 h 30, et que le restaurant était fermé. Elle m'a répondu: « Désolée, le restaurant ferme à 16 heures. » J'ai répondu que ce genre de restaurant ne ferme habituellement pas aussi tôt. Elle m'a expliqué que le restaurant emploie seulement trois serveuses et que, lorsqu'aucune d'entre elles ne peut travailler, le restaurant doit fermer. C'était un mardi, et elle m'a dit que, les mardis, le restaurant ferme à 16 heures.

• (1815)

Telle est la situation dans le Nord de l'Alberta. Il n'y a tout simplement pas assez d'employés pour garder les restaurants ouverts, alors il est inutile de songer à attirer la clientèle. Ceux qui ont ouvert des restaurants pendant la pandémie se demandaient comment les affaires allaient se porter, mais ils disent que ce qui leur manque, ce sont des employés, et non des clients. Pendant la pandémie, les restaurants de la région ont dû embaucher des travailleurs étrangers temporaires pour fonctionner.

Il y a d'autres problèmes que le projet de loi ne règle pas non plus. Je pense à des gens qui ont ouvert un Dairy Queen en janvier 2020 dans ma circonscription. Les propriétaires ne peuvent pas toucher certaines de ces prestations parce qu'ils ont lancé leur entreprise en janvier 2020. Ils n'ont pas pris la décision d'ouvrir un Dairy Queen du jour au lendemain, mais probablement des mois, voire des années d'avance. Ils ont dû déboursier beaucoup d'argent, mais ils n'ont touché aucune recette jusqu'en janvier 2020, ce qui fait qu'ils n'ont pas connu de baisse de revenus entre 2019 et 2020. Ils n'ont touché aucun revenu en 2019, car ils étaient occupés à construire le bâtiment. L'ouverture officielle a eu lieu en janvier 2020. J'espérais que cette lacune, pour ne nommer que celle-là, serait corrigée dans le projet de loi, mais ce n'est pas le cas.

L'autre élément manquant, c'est le soutien à la construction de pipelines, au secteur gazier et pétrolier dans le Nord de l'Alberta — bref, à l'industrie qui contribue le plus au PIB du pays. J'espérais voir des mesures de soutien à cet égard dans le projet de loi afin d'entamer des discussions sur la façon dont nous pouvons remettre les gens au travail et veiller à ce qu'ils se sentent en sécurité, tout en assurant la défense et la promotion des pipelines au Canada.

Le président américain Joe Biden a écrit une lettre à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour lui demander d'augmenter sa production de 500 000 barils par jour en vue de faire baisser le coût du carburant aux États-Unis. L'oléoduc Keystone XL aurait permis de livrer presque autant de barils de pétrole par jour s'il avait été en service. Le président aurait pu frapper à notre porte et approuver le projet Keystone XL, permettant ainsi d'approvisionner les États-Unis en pétrole de source éthique en provenance du Nord de l'Alberta. Or, il ne l'a pas fait. Il a ensuite dit qu'il ferait baisser le prix du carburant en utilisant certaines réserves des États-Unis. Ces réserves représentent 1 % de 1 % de leur consommation annuelle de carburant, ce qui n'occasionnera qu'une baisse passagère, sans toutefois vraiment régler le problème.

Ordres émanant du gouvernement

Entre la canalisation 5 et Keystone XL, nous constatons que le projet de loi ne dit rien sur les plans visant à garantir que le secteur pétrolier puisse continuer à fonctionner et à acheminer ses produits vers le marché. Nous ne voyons rien de tel. Le secteur pétrolier est également à la recherche de travailleurs. J'ai parlé à mon ami Murray, à Slave Lake. Il dirige une entreprise de services pétroliers et il pense devoir faire venir des travailleurs étrangers temporaires pour travailler dans les champs de pétrole, à partir de 55 \$ de l'heure. C'est le défi qu'il doit relever. Il doit faire venir des travailleurs mexicains, sans doute, dans les champs de pétrole parce qu'il ne peut pas trouver de travailleurs dans le Nord de l'Alberta.

C'est une tragédie. Nous avons des gens de partout au pays qui ont traditionnellement travaillé dans le Nord de l'Alberta, mais qui ne savent pas que le champ de pétrole est de nouveau en activité. Ils font un calcul entre les subventions gouvernementales et les chèques de paie et décident que la subvention gouvernementale est une meilleure affaire.

Nous avons averti les libéraux de ne pas perturber le marché du travail avec leurs subventions, mais ils ne nous ont pas écoutés. Ils disent non, non, il faut se presser d'adopter cette loi. Nous avons dit que nous ne nous y opposerions pas, mais qu'il serait bon de l'examiner minutieusement et de la renvoyer au comité pour s'assurer que les meilleures idées sont retenues et que cette mesure législative de 7 milliards de dollars n'a pas de répercussions sur le marché du travail.

• (1820)

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Madame la Présidente, j'ai eu l'occasion de demander à plusieurs collègues conservateurs d'en face ce qu'ils entendaient personnellement faire par rapport au projet de loi C-2. J'aimerais bien savoir si le député à l'intention d'appuyer personnellement les principes du projet de loi, reconnaissant ainsi que la pandémie n'est pas terminée et que nous devons encore aider concrètement les Canadiens. Voilà l'objet du projet de loi, qu'il s'agisse de mesures d'aide pour les entreprises ou pour les gens. Compte tenu des observations que le député vient de faire, pouvons-nous nous attendre à ce qu'il vote personnellement en faveur du principe du projet de loi pour qu'il soit renvoyé au comité?

M. Arnold Viersen: Madame la Présidente, nous attendons toujours que les libéraux nous donnent l'assurance qu'ils poursuivront les auteurs des fraudes qui ont eu lieu. Nous avons vu des cas où des prisonniers ont reçu certaines de ces prestations. Le crime organisé était impliqué. Cependant, les libéraux ne nous ont toujours pas donné l'assurance qu'ils feront la lumière sur tout cela.

Nous espérons également que les comités s'activent pour que le projet de loi puisse être étudié comme il se doit. Nous pourrions y proposer des amendements pour améliorer ces programmes afin que, à l'avenir, ils ne fassent plus l'objet de fraude ou n'aient pas les mêmes répercussions sur le marché du travail que certaines des autres prestations proposées par les libéraux. Certains diront qu'il s'agissait de bogues dans le système. D'aucuns maintiendront qu'il s'agissait peut-être de caractéristiques du système. Nous voulons nous assurer de mettre en place des programmes qui aident les Canadiens qui en ont besoin et de remettre les Canadiens au travail afin qu'ils soient payés avec des chèques de paie, et non des subventions.

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Madame la Présidente, pendant que le député prononçait son discours, je comprenais de quoi il parlait parce que nos circonscrip-

tions sont voisines. Certains problèmes sont assurément très semblables, surtout en ce qui concerne les difficultés entourant la main-d'œuvre et les travailleurs. Le député pourrait-il donner un peu plus de détails sur ce que les gens lui disent dans sa circonscription? Chez moi, les propriétaires d'entreprise sont très inquiets. Ils disent qu'ils n'arrivent tout simplement pas à trouver d'employés pour bon nombre de postes, qui sont bien rémunérés dans certains cas. Le député pourrait-il nous en dire davantage à ce sujet?

M. Arnold Viersen: Madame la Présidente, je félicite la députée de Fort McMurray—Cold Lake pour son élection et pour la naissance de son petit Owen. Le caucus conservateur a été productif, semble-t-il. Je tiens aussi à féliciter le député de Carleton. Je crois que sa femme et lui ont eu un bébé eux aussi pendant la campagne électorale. Ce fut une période palpitante pour nous tous.

Je veux parler du manque de chauffeurs de gros camions semi-remorques dans le Nord de l'Alberta. En effet, la pénurie de chauffeurs de camion s'accroît. Il y a une région en particulier où les employeurs tentent de trouver des travailleurs de l'autre côté de la frontière. Dans bien des cas, ces camions acheminent des biens qui proviennent du monde entier. Étant donné que des ports, comme celui de Vancouver, ont interrompu leurs activités, il faut acheminer les conteneurs depuis les États-Unis. Même si nous réussissons à construire les camions et à les acheter, nous sommes souvent incapables de trouver des chauffeurs. Il s'agit là d'une préoccupation importante.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Madame la Présidente, les libéraux nous ont beaucoup demandé de nous dépêcher d'adopter le projet de loi. J'aimerais demander à mon collègue ce qu'il pense des pressions exercées pour qu'il soit adopté immédiatement alors qu'ils ont attendu deux mois complets pour reprendre les travaux parlementaires.

M. Arnold Viersen: Madame la Présidente, c'est exactement cela. On nous demande de nous dépêcher et de faire le nécessaire, mais nous avons tenu des élections de 600 millions de dollars dont nous n'avons pas besoin. Nous aurions pu être ici à discuter des problèmes qui touchent les Canadiens. Le Parlement aurait pu revenir immédiatement après les élections étant donné que le nombre de sièges n'a pas beaucoup changé à la Chambre. Par conséquent, je trouve que les libéraux ne manquent pas de culot de nous demander de nous dépêcher après avoir causé des retards considérables au Parlement.

• (1825)

M. Don Davies (Vancouver Kingsway, NP): Madame la Présidente, comme c'est la première fois en cette législature que j'ai la possibilité de parler assez longtemps, je prie les députés de faire preuve d'indulgence pendant quelques minutes. J'ai des remerciements à faire qui doivent vraiment être consignés.

D'abord, je tiens à remercier les bonnes gens de Vancouver Kingsway qui m'ont fait l'honneur de m'accorder le privilège de les représenter pour la cinquième fois. Servir la population est vraiment l'un des plus grands privilèges que l'on puisse avoir, et je suis profondément touché par la confiance que les électeurs ont en moi. Je vais travailler dur pour représenter tous les résidents de ma circonscription.

Ensuite, j'aimerais remercier toute mon équipe de campagne. Certaines personnes ont joué un rôle central dans cette élection, dont mon directeur de campagne, Ryan Hurley, qui est tout simplement sensationnel. Il a dirigé ma campagne pendant une période particulièrement difficile pour lui, son père étant mourant. Une chose est sûre: en politique, nous avons beau défendre dossiers et politiques, nous sommes tous humains et nous avons une vie privée. Je tiens donc à exprimer mes plus sincères remerciements et condoléances à Ryan et à sa famille, puisque son père est décédé le matin même du jour du scrutin.

Je remercie Joel DeYoung, mon agent officiel, qui — comme nombre de députés l'ont déjà mentionné — fait un travail rigoureux, entre autres me protège de la prison. Voilà la responsabilité la plus importante d'un agent et cela nécessite beaucoup d'efforts.

Je ne sais pas si la majorité des Canadiens sont au courant que les campagnes électorales reposent sur le dévouement de bénévoles. Ce sont des personnes qui ne comptent pas leurs heures et mettent généreusement à profit leurs compétences, sans rémunération, afin de préserver nos institutions démocratiques. Joel le fait depuis plusieurs élections. Je leur suis très reconnaissant à lui et à son épouse, Michelle.

Finalement, j'aimerais remercier Carrie Burcic, notre directrice de bureau, qui a veillé à l'organisation de l'équipe, ce qui n'est pas une mince tâche. Comme vous le savez, une campagne électorale repose sur le dévouement de centaines de bénévoles et c'est un feu roulant chaque jour.

Je remercie également tous les bénévoles qui ont contribué à ma campagne électorale, que ce soit pendant une heure ou pendant un nombre incalculable de jours. C'est le bénévolat de citoyens ordinaires qui s'intéressent à leur pays qui fait rouler la démocratie. Ces gens donnent de leur temps et mettent leurs compétences, leurs talents et leur passion au service des différents partis à la Chambre. J'ai le privilège de pouvoir compter sur un groupe de gens particulièrement talentueux et dévoués dans Vancouver Kingsway.

Je tiens à remercier ma famille. Je crois que nous savons tous que personne ne se fait élire au Canada, peu importe l'ordre de gouvernement, sans le soutien, et, bien franchement, les sacrifices de sa famille. Je tiens à remercier ma conjointe, Sheryl Palm, qui a été une partenaire de campagne exceptionnelle. Elle est beaucoup plus sage et a un bien meilleur jugement politique que moi. Elle est aussi beaucoup plus populaire que moi dans Vancouver Kingsway. Je constate que les deux côtés de la Chambre appuient fortement cette affirmation.

Je remercie mes enfants, Jaime, Jordan et Cerys. Je crois que nous savons tous que nos enfants jouent un rôle très intéressant dans notre vie parce qu'ils n'ont pas la liberté d'agir. Ils ne peuvent pas prendre de décisions ni faire des discours, mais ils doivent subir les aléas de notre popularité ou de notre infamie, des situations que nous vivons tous. Cela exerce une grande pression sur nos enfants. Je tiens à féliciter non seulement mes enfants, mais aussi les enfants de tous les députés.

Je tiens à remercier mes sœurs, Cheryl et Dyan, qui m'ont toujours appuyé sans réserve, ainsi que mon neveu Devon Golchin.

Enfin, je remercie ma petite-fille, Sophia Linssen, qui est mon unique petit-enfant. Elle représente l'avenir pour lequel je travaille. Elle a 11 ans et des dizaines d'années devant elle. Je me dis souvent que les décisions que nous prenons maintenant à la Chambre auront

Motion d'ajournement

des incidences non seulement sur le pays mais aussi sur les générations futures, et ce, pendant de nombreuses décennies. Nous gagnons tous à y penser quand nous débattons des enjeux du jour.

• (1830)

Je me dois de remercier la meilleure équipe d'installateurs de pancartes qui soit, celle de Vancouver Kingsway. Les gens nous disent que tous ceux qui viennent dans Vancouver Kingsway pendant une élection fédérale voient des pancartes orange partout, et c'est bien ce qui s'est produit. Sandy, Leo, Wally, Max et Renato sont des champions. Je tiens à les remercier.

MOTION D'AJOURNEMENT

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office conformément à l'article 38 du Règlement.

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Mme Laila Goodridge (Fort McMurray—Cold Lake, PCC)

Madame la Présidente, comme c'est la première fois que je prends la parole en cette 44^e législature, j'en profite pour remercier les habitants de Fort McMurray—Cold Lake de leur appui aux dernières élections. Ce n'était pas ma première campagne, car j'ai eu l'honneur de servir à l'assemblée législative provinciale, pour les circonscriptions de Fort McMurray-Conklin et Fort McMurray-Lac La Biche. Cependant, ce fut une campagne unique pour moi et pour ma circonscription. C'est un immense honneur de servir les gens de Fort McMurray—Cold Lake à titre de représentante élue.

Franchement, je ne crois pas que je serais ici aujourd'hui sans l'appui de mon équipe de campagne, mes amis et ma famille formidables et, surtout, mon mari, Niall, qui s'est montré à la hauteur comme très peu d'époux le font. À l'heure où l'on se parle, il s'occupe de notre fils Eoghan, qui est né au beau milieu de la campagne. Contrairement au député de Peace River—Westlock, qui a pu prendre qu'un seul jour de congé après la naissance du bébé, j'ai dû cesser de faire du porte-à-porte pendant quelques jours après l'accouchement. Mon époux a été là pour veiller sur le bébé et je lui en suis très reconnaissante.

J'aime le Nord-Est de l'Alberta. C'est là que je suis née et que j'ai grandi. C'est vraiment un endroit spectaculaire, et j'invite tout le monde à venir découvrir ce coin de pays, niché entre les lacs et les forêts. On ne saurait demander mieux.

Au cours de la campagne électorale, j'ai eu l'occasion de parler directement avec plusieurs personnes de ma circonscription, et l'une des grandes préoccupations dont ils m'ont fait part, c'est la hausse des coûts de presque tous les biens, qu'il s'agisse de l'essence, des denrées alimentaires ou du chauffage. Les effets de l'inflation ont vraiment commencé à se faire sentir pendant les élections, et les gens m'ont raconté comment ils avaient réduit la quantité de viande qu'ils achetaient pour nourrir leur famille. S'ils avaient réduit leur consommation de viande, ce n'est pas parce qu'ils le voulaient, mais parce qu'ils n'en avaient tout simplement pas les moyens. Ils m'ont raconté qu'ils avaient recours à des banques alimentaires et qu'ils demandaient à recevoir des paniers de provisions parce que, bien franchement, ils n'avaient pas les moyens de nourrir leur famille. Malheureusement, à cause des dépenses inconsidérées du gouvernement, notre inflation n'a cessé d'augmenter, mois après mois, et c'est pourquoi ces gens n'arrivent pas à joindre les deux bouts.

Motion d'ajournement

La ministre m'a répondu qu'il y aurait peut-être, un jour, une promesse au chapitre des garderies. C'est merveilleux pour les familles qui auront peut-être des difficultés à joindre les deux bouts à l'avenir, mais cela ne répond pas aux préoccupations réelles des familles qui vivent des difficultés financières aujourd'hui. Beaucoup de familles partout au Canada tirent le diable par la queue parce que l'essence, l'épicerie et même les couches sont plus chères aujourd'hui à cause des dépenses inconsidérées des libéraux. J'espère sincèrement que le gouvernement réalise à quel point la situation est terrifiante pour les familles, surtout celles qui comptent un nouveau-né. Je suis impatiente d'avoir la réponse.

L'hon. Karina Gould (ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Lib.): Madame la Présidente, comme c'est la première fois que je prends la parole au cours de la 44^e législature, je tiens à remercier les gens de Burlington de m'avoir élue pour un troisième mandat. C'est un privilège d'être ici à Ottawa pour les représenter et défendre les intérêts de notre collectivité. C'est également un honneur, en tant que nouvelle ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, de travailler au nom des citoyens de Burlington et des familles d'un océan à l'autre.

Je tiens à féliciter la députée de Fort McMurray—Cold Lake pour son élection. Je me souviens d'avoir amené un tout petit bébé à la Chambre, et c'est agréable d'avoir une autre maman au Parlement. J'ai hâte de travailler avec elle pour défendre les intérêts des familles de tout le pays.

Le gouvernement du Canada s'est clairement engagé à soutenir les familles ayant de jeunes enfants, maintenant et après la pandémie. Pour concrétiser cette promesse, le budget de 2021 prévoit un investissement s'élevant jusqu'à 30 milliards de dollars sur cinq ans, ainsi qu'un financement permanent pouvant atteindre 9,2 milliards de dollars par an à partir de 2025-2026.

Nous sommes résolus à travailler en collaboration avec les provinces et les territoires afin d'ériger un système pancanadien pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants. Qui plus est, nous sommes déterminés à bâtir un système qui donnera à toutes les jeunes familles l'accès à des services de garde de qualité qui soient abordables, souples et inclusifs.

Nous avons signé, avec neuf provinces et territoires, des ententes bilatérales qui réduiront de 50 % les frais de garderie pour les enfants de moins de cinq ans à partir de l'année prochaine. L'Alberta mettra cette politique en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Il s'agit là d'une mesure assez rapide pour aider les familles canadiennes. La Saskatchewan a déjà réduit de moitié ses frais de garderie; cette réduction étant rétroactive à juillet 2021. Pour moi, c'est du progrès.

C'est une première étape qui permettra aux parents canadiens d'avoir accès à des programmes d'éducation préscolaire et à des services de garderie de qualité pour un coût moyen de 10 \$ par jour d'ici 5 ans. Comme l'a dit la vice-première ministre et ministre des Finances, c'est une bonne politique économique féministe, ainsi qu'une politique économique judicieuse. C'est ce que les Canadiens attendent de nous, et c'est pourquoi nous travaillons fort pour conclure les négociations avec les quatre autres provinces et territoires le plus rapidement possible.

Conformément au Cadre d'apprentissage et de garde des jeunes enfants autochtones, élaboré conjointement avec les communautés autochtones et appuyé par elles, nous nous sommes fixé comme priorité de garantir, en collaboration avec les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse, que les enfants autochtones auront accès

à des programmes d'éducation préscolaire et à des services de garde abordables, de grande qualité et adaptés à leur culture.

Ce n'est pas tout. Nous continuons aussi de verser l'Allocation canadienne pour enfants aux familles canadiennes pour les aider.

• (1835)

[Français]

En juillet 2016, le gouvernement a instauré l'Allocation canadienne pour enfants afin de mieux soutenir les familles à faible et à moyen revenu. La prestation est simple, généreuse et ciblée, ce qui fait qu'environ 9 familles sur 10 sont plus avantagées par elle que par les prestations pour enfants précédentes.

De plus, pour que cette prestation continue d'aider les familles à long terme, le gouvernement a commencé à l'indexer à partir de juillet 2018, afin de tenir compte du coût de la vie, une indexation annuelle qui continue de nos jours.

L'Allocation canadienne pour enfants a déjà joué un rôle important dans la réduction de la pauvreté infantile. Depuis son instauration en 2017, on a vu 435 000 enfants de moins en situation de pauvreté.

[Traduction]

Ces mesures conjuguées permettront aux familles canadiennes de continuer à mettre du pain sur la table, en dépit des difficultés comme l'inflation actuelle.

Mme Laila Goodridge: Madame la Présidente, une des inquiétudes formulées par mes concitoyens concerne le programme radical du gouvernement libéral en matière d'écologie. Ils se disent plutôt inquiets en voyant que, lors de la précédente législature, il y avait un ministre qui, avant d'entamer sa carrière politique, avait passé sa vie à essayer d'anéantir le principal moteur économique de ma circonscription, c'est-à-dire les sables bitumineux. Cette même personne est désormais ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

Il est terrifiant de voir que le gouvernement menace ouvertement les habitants de ma circonscription et ailleurs au pays en les privant d'un emploi. Cette situation est extrêmement préoccupante, et j'espère que le gouvernement y remédiera.

L'hon. Karina Gould: Madame la Présidente, je pense qu'il est primordial de reconnaître l'importance de l'urgence climatique. À l'heure actuelle, nous constatons les effets dévastateurs des inondations en Colombie-Britannique. Au cours de l'été, nous avons été témoins d'incendies de forêt absolument terrifiants.

En tant que ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, je reconnais que la lutte contre les changements climatiques est une chose que nous devons faire pour que nos enfants continuent de grandir dans un monde accueillant.

Je suis également consciente que nous devons prendre soin des familles et veiller à ce que chaque personne, quelle que soit l'industrie dans laquelle elle travaille, ait un emploi de qualité et bien rémunéré, qui l'aidera à nourrir sa famille et permettra à ses enfants de grandir et d'avoir les possibilités qu'ils méritent. C'est exactement ce que fera notre gouvernement.

• (1840)

L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Madame la Présidente, la nouvelle de la semaine dernière selon laquelle les États-Unis doublent les droits de douane sur le bois d'œuvre pour les producteurs canadiens constitue un autre coup dur pour l'économie de la Colombie-Britannique.

Les collectivités que je représente continuent d'être frappées de plein fouet soit par des catastrophes naturelles, soit par l'échec de la politique commerciale. Il ne semble pas y avoir de répit.

La Colombie-Britannique est le plus grand exportateur canadien de bois d'œuvre vers les États-Unis et notre industrie forestière soutient 100 000 emplois directs et indirects dans la province. Malheureusement, nous avons déjà vu des emplois disparaître. En 2019, West Fraser a fermé la scierie Chasm, qui employait des gens de ma circonscription. Un membre de l'industrie de l'île de Vancouver a informé mon bureau que le jumelage de l'annonce de cette semaine avec le projet de loi 28 de la province, qui vise à modifier la loi provinciale sur les pratiques forestières, touchera durement les entreprises et les gens. À lui seul, le projet de loi 28 devrait entraîner la perte de 18 000 emplois.

Les emplois existants sont maintenant encore plus à risque alors que nous ne pouvons vraiment pas nous passer d'eux en ce moment. Selon un gestionnaire de l'industrie, la hausse des droits de douane est incroyablement nuisible, mais les producteurs pourraient y survivre si c'était la seule difficulté qui les assaillait. Or, cette hausse vient s'ajouter simultanément aux reports de la récolte forestière imposés par la province et à la réattribution des tenures, si bien que de nombreuses entreprises estiment avoir peu de chance de survivre. Il n'y a aucun moyen de rectifier la situation rapidement ni d'amortir la perte économique sur plusieurs années.

De même, selon une autre personne concernée, pour les manufacturiers de bois de sciage locaux de la Colombie-Britannique déjà aux prises avec la montée en flèche du prix des billes, le nombre considérable d'incendies de forêt l'été, les inondations récentes et les problèmes qui vont en s'aggravant du côté de la chaîne d'approvisionnement, le doublement des droits de douane sur le bois d'œuvre assène le coup de grâce, compromettant des milliers d'emplois et l'avenir de l'industrie dans la région.

Selon le BC Lumber Trade Council, ces droits de douane injustes nuisent non seulement aux entreprises et aux travailleurs de la Colombie-Britannique, mais aussi aux consommateurs des États-Unis qui souhaitent rénover, réaménager ou construire leur maison. Étant donné que les producteurs américains demeurent incapables de satisfaire la demande intérieure, ces droits de douane menacent le rétablissement post-pandémique de l'Amérique du Nord toute entière.

Quelles mesures concrètes le gouvernement prendra-t-il pour faire en sorte que l'administration Biden fasse marche arrière? La ministre du Commerce international a déclaré que le gouvernement avait recours au mécanisme de règlement des différends prévu dans l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, en plus de faire appel à l'Organisation mondiale du commerce.

J'espère sincèrement que la députée est en mesure de définir les recours intentés par le gouvernement, ainsi que leur calendrier d'application et les résultats escomptés. Les membres de l'industrie qui résident dans ma circonscription de même que l'ensemble des Britannico-Colombiens exigent une action rapide et de la certitude.

Motion d'ajournement

Les inondations et les coulées de boue soutenues dans Mission—Matsqui—Fraser Canyon ne font que multiplier les difficultés auxquelles sont confrontées les personnes que je représente. Des ordres et des alertes d'évacuation supplémentaires ont été diffusés hier soir et ce matin à Abbotsford, Mission, Hope et Merritt, qui font partie de ma circonscription ou qui en sont voisines. Avant de me rendre à la Chambre des communes, j'ai regardé le site DriveBC sur mon compte Twitter. Jackass Summit, qui se trouve au sommet de la route n° 1 en passant par le canyon du Fraser, a été complètement emporté par les eaux. C'est comme s'il n'y avait jamais eu de route à cet endroit. Tous ces événements auront des conséquences vraiment majeures pour les résidents de ma circonscription.

L'hon. Mary Ng (ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, Lib.): Madame la Présidente, permettez-moi d'abord de dire à quel point je suis heureuse d'avoir l'occasion de prendre de nouveau la parole au sujet de cette très importante question, mais avant tout, puisque je n'ai pas encore eu l'occasion de le faire, je souhaite remercier les gens de Markham—Thornhill de m'avoir élue et de m'avoir fait confiance. C'est en toute humilité que je continuerai de jouer mon rôle de députée.

À l'instar de mon collègue de Mission—Matsqui—Fraser Canyon, je prends cette question très au sérieux. Le secteur forestier canadien occupe une place très importante dans les collectivités du pays et dans son économie, et c'est pourquoi le gouvernement a annoncé un investissement de 867 millions de dollars pour soutenir les travailleurs touchés, mettre en place des programmes de garantie de prêts, réduire le risque que des emplois soient supprimés, soutenir les collectivités touchées, stabiliser les activités, diversifier les marchés et promouvoir l'innovation dans ce secteur.

D'abord, soyons clairs, les droits de douane imposés par les États-Unis au bois d'œuvre canadien sont complètement injustifiés et injustes. Pire, ils causent du tort aux travailleurs canadiens dans les diverses collectivités du pays où l'industrie du bois d'œuvre est un moteur économique. L'annonce du doublement des droits de douane faite par le département américain du Commerce est très décevante et injustifiée.

• (1845)

[Français]

Notre industrie du bois d'œuvre en est une dont nous pouvons être fiers, et le gouvernement défend vigoureusement ses intérêts.

Malheureusement, ce n'est pas la première fois que les États-Unis imposent des droits sur le bois d'œuvre canadien. Nous sommes déjà passés par là et, chaque fois, des tribunaux indépendants de règlement des différends ont jugé que le Canada était un partenaire commercial équitable.

[Traduction]

Le Canada poursuit activement les contestations judiciaires des droits de douane imposés par les États-Unis en invoquant le chapitre 19 de l'ALENA ou le chapitre 10 de l'ACEUM et en soulevant cette question auprès de l'OMC. Je rappelle aux députés que, dans sa décision rendue en août 2020 sur la contestation présentée par le Canada relativement aux droits de douane imposés par les États-Unis sur le bois d'œuvre, le groupe spécial de l'OMC était majoritairement en faveur du Canada. Nous sommes convaincus que ce sera encore le cas.

Motion d'ajournement

Le bois d'œuvre canadien est une priorité pour le gouvernement fédéral. Nous continuerons à défendre nos industries, nos intérêts et nos procédures judiciaires jusqu'à ce que ces droits de douane soient supprimés, mais nous soulevons également cette question auprès des représentants des États-Unis chaque fois que l'occasion se présente. Ainsi, le premier ministre en a parlé avec le président Biden plus tôt ce mois-ci; de même, la ministre Joly a abordé cette question avec son homologue américain, le secrétaire Blinken. Pour ma part, je l'ai soulevée à maintes reprises auprès de l'ambassadrice Tai et de la secrétaire Raimondo.

[Français]

Ces droits sont injustifiés et causent du tort à nos deux pays. Nous continuerons à travailler jusqu'à ce que nous parvenions à un accord qui soutienne les travailleurs et l'industrie canadienne.

[Traduction]

Les États-Unis comptent sur le bois d'œuvre de grande qualité du Canada. L'imposition de ces droits de douane injustifiés ne fait que nuire à leurs propres consommateurs et constructeurs d'habitation à un moment où l'abordabilité des logements est déjà une préoccupation importante pour beaucoup de gens.

J'ai travaillé directement avec l'industrie. J'ai organisé des réunions avec des représentants de l'industrie des quatre coins du pays et, la semaine dernière, j'ai parlé directement avec des dirigeants du secteur. Je continuerai à collaborer avec nos partenaires pour que notre approche et les solutions que nous envisageons reposent sur les besoins du secteur forestier et des travailleurs qu'il emploie.

Nous demeurons disposés à négocier des conditions qui seront dans l'intérêt du pays. Toutefois, je tiens à mettre une chose au clair: nous n'accepterons pas n'importe quel accord. Nous continuerons à collaborer étroitement avec les provinces, les territoires, l'industrie, les partenaires autochtones et d'autres intervenants pour déterminer la meilleure approche à adopter et défendre le secteur forestier.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle aux députés qu'ils ne doivent pas désigner les ministres ou les autres députés par leur nom ou leur prénom. Je vous prie de faire attention.

Le député de Mission—Matsqui—Fraser Canyon a la parole.

M. Brad Vis: Madame la Présidente, je dirai à la députée que la conclusion d'une entente est très importante pour la Colombie-Britannique. Lorsque vous irez de l'avant dans les semaines et les mois à venir, il devrait y avoir un certain degré de transparence pour que l'industrie sache que le gouvernement est de son côté, et vous de-

vriez donner un échéancier clair concernant les mesures que vous prenez, au moment où vous les prenez.

Les pertes sur le plan économique se font sentir. Les pertes d'emplois sont réelles en Colombie-Britannique. Tous mes concitoyens et tous les Britanno-Colombiens demandent un certain degré de transparence. En fin de compte, nous savons que vous ne pouvez pas contrôler ce que fait l'administration Biden, mais il incombe à votre gouvernement de conclure une entente sur le bois d'œuvre pour donner à l'industrie la certitude qu'il lui faut.

Enfin, à tous les électeurs de Mission—Matsqui—Fraser Canyon et à mon équipe de campagne, je ne le dis jamais assez: vous êtes formidables. Merci de me faire confiance une fois de plus. Je m'engage à honorer cette confiance jour après jour. L'un des premiers engagements de ma campagne a été de défendre le secteur forestier.

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il doit adresser toutes ses questions et ses observations à la présidence.

La ministre a la parole.

L'hon. Mary Ng: Madame la Présidente, le bois d'œuvre est une priorité pour le gouvernement. Je continue de travailler et de discuter avec les acteurs de l'industrie, et ils savent que nous les soutenons.

Comme je l'ai dit, nous contestons vigoureusement devant l'OMC les droits de douane injustes imposés par les Américains, en nous appuyant sur l'ALENA et l'Accord Canada—États-Unis—Mexique. Nous avons aussi un dialogue très suivi avec les acteurs de l'industrie. De plus, nous soulevons cette question auprès de nos interlocuteurs américains, notamment en exprimant notre volonté d'arriver à un accord qui offrirait la prévisibilité et la stabilité dont notre industrie a besoin pour assurer sa pérennité.

● (1850)

[Français]

Nous n'accepterons qu'un accord qui est dans l'intérêt du Canada.

[Traduction]

Nous continuerons de travailler avec nos partenaires à l'échelle du pays pour défendre cet important secteur.

[Français]

La vice-présidente adjointe (Mme Carol Hughes): La motion portant que la Chambre s'ajourne maintenant est réputée adoptée. La Chambre s'ajourne donc à demain, à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 51.)

TABLE DES MATIÈRES

Le lundi 29 novembre 2021

L'utilisation d'accessoires à la Chambre

Le Président 277

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19

Projet de loi C-2. Deuxième lecture	277
M. Lamoureux	277
M. Viersen	279
Mme Chabot	279
Mme Gazan	279
M. Long	280
M. Motz	280
Mme Gray	280
M. Long	282
Mme Vignola	282
Mme Blaney	282
M. Aitchison	283
M. Gerretsen	284
M. Thériault	284
Mme Blaney	285
M. Samson	285
M. Kurek	286
Mme Vignola	286
M. MacGregor	286
Mme Khalid	287
M. Kurek	288
Mme Chabot	288
M. Bachrach	289
Mme May (Saanich—Gulf Islands)	289
M. McLean	289
M. Blois	290
M. Davies	291
M. McKay	291
M. McCauley	291
M. Gerretsen	293
M. MacGregor	294
M. Beaulieu	294
M. Van Bynen	294
M. Steinley	296
M. Thériault	296
M. MacGregor	296
Mme Bendayan	296
M. Kelly	298
M. Champoux	298
M. MacGregor	298
M. Champoux	299
Mme Bendayan	300
Mme Blaney	300
Mme Kwan	301
Mme Chabot	301

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien	
M. Arya	302
La 44^e législature	
M. Bragdon	302
Les inondations à Terre-Neuve	
M. McDonald	303
Le logement dans les communautés autochtones	
Mme Gill	303
La Maison Interlude	
M. Drouin	303
Elmore Cudanin	
M. Brassard	303
Geoff Scott	
M. Fonseca	304
La Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien	
Mme Zahid	304
La garde-robe en ligne de Diyo	
M. Brock	304
La députée de Mississauga—Erin Mills	
Mme Khalid	304
L'économie	
Mme Kramp-Neuman	305
L'unité nationale	
M. Calkins	305
Le saumon arc-en-ciel de la rivière Skeena	
M. Bachrach	305
Le Noël du pauvre	
M. Villemure	305
L'économie	
Mme Lantsman	305
Hanouka	
Mme Saks	306

QUESTIONS ORALES

L'économie	
Mme Bergen	306
Mme Freeland	306
Mme Bergen	306
Mme Freeland	306
Mme Bergen	306
Mme Freeland	306
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Rayes	307
M. Mendicino	307

M. Rayes	307	Mme Rempel Garner	312
M. Mendicino	307	Mme Freeland	312
L'environnement		Les langues officielles	
M. Thérien	307	M. Beaulieu	312
M. Guilbeault	307	Mme Petitpas Taylor	312
M. Thérien	307	M. Garon	313
M. Guilbeault	307	M. Alghabra	313
La santé		Le changement climatique	
M. Davies	307	M. Albas	313
M. Sajjan	308	M. Guilbeault	313
Mme Ashton	308	M. Albas	313
M. Champagne	308	M. Guilbeault	313
Le logement		L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté	
M. Poilievre	308	M. Godin	313
Mme Freeland	308	M. Mendicino	313
M. Poilievre	308	La petite entreprise	
M. Hussen	308	M. Blois	313
M. Poilievre	308	Mme Ng	314
Mme Freeland	309	L'économie	
L'économie		M. Ellis	314
M. Deltell	309	Mme Freeland	314
Mme Gould	309	M. Motz	314
M. Deltell	309	Mme Freeland	314
Mme Freeland	309	Les aînés	
M. Deltell	309	M. Morrison	314
Mme Freeland	309	Mme Freeland	314
La sécurité publique		L'industrie touristique	
M. Fortin	309	M. Arseneault	314
M. Mendicino	309	M. Boissonnault	314
Mme Michaud	310	L'infrastructure	
M. Mendicino	310	M. Bachrach	315
Mme Michaud	310	M. LeBlanc	315
M. Mendicino	310	Le changement climatique	
L'immigration, les réfugiés et la citoyenneté		M. Morrice	315
Mme Findlay	310	M. Wilkinson	315
M. Mendicino	310	Recours au Règlement	
M. Hallan	310	Les questions orales	
M. Mendicino	310	M. Fast	315
M. Hallan	310		
M. Mendicino	311		
Les programmes gouvernementaux			
Mme Gazan	311		
Mme Gould	311		
Le logement			
Mme Kwan	311		
M. Hussen	311		
La justice			
Mme Koutrakis	311		
M. Lametti	311		
Les relations canado-américaines			
M. Zimmer	311		
Mme Ng	312		
M. Martel	312		
Mme Ng	312		
M. Hoback	312		
Mme Ng	312		
		AFFAIRES COURANTES	
		Le Code criminel	
		M. Lametti	316
		Projet de loi C-4. Présentation et première lecture	316
		Adoption de la motion; première lecture et impression du projet de loi	316
		La conservation des sols	
		M. MacGregor	316
		Projet de loi C-203. Présentation et première lecture	316
		Adoption de la motion; première lecture et impression du projet de loi	316
		Les comités pléniers	
		La nomination au poste de vice-présidente adjointe	
		Le Président	316

Pétitions**L'agriculture et l'agroalimentaire**

Mme May (Saainich—Gulf Islands) 316

La liberté de conscience

M. Motz 316

L'immigration

M. Kelly 316

La liberté de conscience

M. Kurek 317

La sélection en fonction du sexe

M. Viersen 317

Questions au Feuilleton

M. Holland 317

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**Loi visant à fournir un soutien supplémentaire en réponse à la COVID-19**

Projet de loi C-2. Deuxième lecture 317

M. Blois 317

M. Steinley 318

M. Champoux 319

Mme Gazan 319

M. Long 319

M. Shields 321

Mme Bérubé 321

M. Gerretsen 322

Mme Kusie 322

M. Blois 323

M. Bergeron 323

M. Cooper 324

M. Gerretsen 325

Mme Gaudreau 325

M. MacGregor 325

M. Turnbull 325

Mme Stubbs 327

M. Brunelle-Duceppe 327

M. Blois 327

M. McCauley 327

Mme Zarrillo 328

M. Lamoureux 329

Mme Gaudreau 329

M. Viersen 329

Mme Sgro 330

M. McCauley 331

M. Villemure 331

Mme Gazan 332

M. Arnold 332

M. Plamondon 333

M. Lamoureux 334

M. Gerretsen 334

M. Kurek 335

M. Brunelle-Duceppe 335

Mme Zarrillo 336

M. Lloyd 336

M. Lamoureux 338

M. Champoux 338

M. Davies 338

M. Sarai 338

Mme Sinclair-Desgagné 340

M. Viersen 340

M. Hardie 340

M. Viersen 340

M. Lamoureux 342

Mme Goodridge 342

M. McCauley 342

M. Davies 342

MOTION D'AJOURNEMENT**L'économie**

Mme Goodridge 343

Mme Gould 344

L'industrie forestière

M. Vis 345

Mme Ng 345

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>